DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14086 – 5 F

SAMEDI 12 MAI 1990

« Maison commune » et « confédération »

L'EXPRESSION de « confédération européenne » lancée la nuit de la Saint-Sylvestre par M. François Mitterrand est en passe de connaître la même brillante carrière qu'en son temps la « maison commune » de M. Gorbatchev.

Le président soviétique, comme s'il n'avait plus les moyens d'assumer la paternité d'un grand dessein pour le continent, a préféré lui-même la terminologie française dans le discours tendu qu'il a prononcé mardi sur l'unité allemande et l'avenir de l'Europe. M. Vaclav Havel a salué lui aussi jeudi, devant le Conseil de l'Europe, l'idée de confédération du président français, au moment même où M. Mitterrand, devant les étudiants de l'UNEF-ID, donnait à cette idée un début de contenu en suggérant la création d'un « secrétariat permanent léger mais représentatif de tous les pays d'Europe ».

C'EST à l'Est surtout que l'expression fait florès. Elle est en effet fort utile à M. Gorbatchev pour donner l'impression que la débâcle n'est pas vaine et que c'est au profit d'une structure pan-européenne que se dissolvent les rapports de domination sur les pays anciennement satellites. Le démantèlement du pacte de Varsovie paraît inéluctable : l'opposition hongroise vient de mettre sur la place publique le débat sur une sortie effective de cette organisation ; M. Vaclav Havel quant à lui ne donne pas cher du pacte auquel il promettait jeudi une « mort naturelle » une fois accomplie la dernière de ses tâches : le bouclage d'un premier accord de désarmement conventionnel à Vienne.

C'est très clairement à l'Europe de l'Est que M. Mitterrand destine en premier lieu sa « confédération ». Ce nouveau « pacte » Est-Ouest, disait-il jeudi, permettrait d'éviter que ces pays « qui viennent de se libérer d'une tutelle qui leur pesait » ne se retrouvent « isolés », sans amarres, entre l'URSS et une Europe occidentale intégrée. Il leur offrirait un lieu de concertation où s'exprimer « dans l'égalité et avec dignité ».

L'IDÉE d'une telle structure paneuropéenne n'est pas vraiment nouvelle, on la trouve notamment dans les discours récents de MM. Bush ou Genscher. Mais il s'agit dans ces cas d'un renforcement du processus d'Helsinki, auquel les Etats-Unis sont partie prenante. Le secrétariat permanent que propose M. Mitterrand n'est destiné en revanche qu'aux seuls « pays européens ». Le président de la République avait d'ailleurs déjà évoqué à Key Largo la possibilité pour les Etats-Unis de conclure des accords avec la future confédération européenne, ce qui était une façon polie de les en exclure.

Si M. Havel se revendique comme « un rêveur par principe », M. Mitterrand, lui, n'en est pas un. C'est à dessein que, contrairement au président tchécoslovaque, il ne mêle pas les questions de défense à son discours sur la confédération ; c'est à dessein aussi qu'il réserve aux seuls pays d'Europe un espace le lieu de concertation politique qu'il appelle de ses voeux, comme si manquait aussi aux Européens de l'Ouest un forum politique où s'exprimer « dans l'égalité », dont l'OTAN – si l'on comprend bien – ne saurait tenir lieu.

Lire nos informations page 4



M 0147 - 512 0 - 5,00 F

Des dizaines de milliers de manifestants

Les adversaires de l'intégrisme marquent un point à Alger

La manifestation pour la « démocratie » et la « tolérance », jeudi 10 mai à Alger, a été un succès. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue. Pour les organisateurs, représentants de la gauche et des mouvements de défense des droits de l'homme, il s'agit surtout d'un important contre-feu face à la montée de l'intégrisme, après le grand rassemblement islamiste du 20 avril.



Lire l'article de notre correspondant Georges Marion page 6

Emotion et indignation après les profanations de Carpentras

• M. Mitterrand appelle à « se ressaisir »
• M. Le Pen dénonce une « provocation »

Une information judiciaire devait être ouverte, vendredi 11 mai, après les profanations commises au cimetière de Carpentras. Trente-quatre sépultures de juifs avaient été ouvertes dans la nuit du 9 au 10 mai et le corps d'un homme récemment inhumé avait été déterré et empalé. Ce forfait a provoqué l'indignation unanime des milieux politiques, confessionnels et associatifs. M. Mitterrand appelle les Français à « se ressaisir ». Seul M. Le Pen, après avoir dénoncé les réactions des « professionnels de l'anti-racisme » voit dans l'affaire de Carpentras « un montage du même style que celui de Timisoara » et l'œuvre de « professionnels de la provocation ».

■ Une cible symbole ■ La capitale des « juifs du pape » ■ Un entretien avec M. Jean Kahn, président du CRIF ■ Les législations européennes anti-racistes.

pages 14 et 15 - section B

Le danger

par André Fontaine

COMME en 1980 avec l'attentat de la rue Copernic, c'est un sentiment d'accablement que l'on éprouve d'abord devant les tombes saccagées du cimetière de Carpentras. La capitulation sans conditions, il y a tout juste quarante-cinq ans, du Troisième Reich, les révélations qui avaient suivi sur l'ampleur et la monstruosité du génocide avaient créé le sentiment que ce que Brecht avait appelé la *« bête immonde »* était mort à jamais. Hélas ! la tombe de Brecht, à Berlin-Est, vient elle aussi d'être profanée, et il y a aujourd'hui au doux pays de France, des hommes, Français ou pas, capables non seulement de briser des sépultures mais d'exhumer pour l'empaler le cadavre d'un vieillard.

PAREILLE horreur donne la nausée, et la classe politique a trouvé le ton juste pour la condamner. Pourquoi a-t-elle été commise ? S'agissait-il, pour des nostalgiques du nazisme, de se venger, en ce jour anniversaire, de son écroulement ? Pour des gens qui s'estimeraient victimes d'un juif, de s'en prendre aux juifs en général ? On ne saurait non plus, évidemment, écarter l'hypothèse d'une provocation délibérée. Mais de qui, et dans quel but ?

IL faut souhaiter, bien sûr, que de grands moyens soient mis à la disposition des enquêteurs pour déterminer le plus vite possible l'identité, les mobiles, les éventuelles connexions des coupables. A la différence du président du Front national on se gardera, d'ici là, de désigner du doigt tel ou tel. Mais il n'est pas trop tôt pour souligner le danger de la banalisation, à laquelle on assiste à l'heure actuelle, du discours raciste ou « révisionniste ». Ses effets, sur des esprits faibles, dérangés ou pervers, peuvent être tragiques. Le drame de Carpentras, qui jette de l'acide sur les plaies d'une communauté trop longtemps persécutée pour ne pas redouter de l'être encore, devrait en inciter plus d'un, homme public comme citoyen privé, à faire, en ce domaine, son examen de conscience.

Les banques et l'argent sale

Le projet de loi sur le blanchiment des bénéfices de la drogue entraînera une révolution dans les relations entre les banquiers et leurs clients

Les banquiers n'aiment pas être au centre de l'attention générale. Déja accusés de pratiquer des taux d'intérêt trop élevés, de malmener leurs clients, de ne pas rémunérer les comptes bancaires... L'"adoption par le conseil des ministres du projet de loi sur la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue les met une nouvelle fois à l'index sur un sujet particulièrement délicat.

Longtemps avant que le projet ne passe en conseil des ministres, les dirigeants de l'Association française des banques (AFB), avaient tenté d'en atténuer la portée. Sans grand succès, sauf sur les détails. Ainsi, une première mouture du texte indiquait que *« tout employé de banque »* avait le devoir de dénoncer une opération suspecte a Tracfin, la cellule de guerre du ministère des Finances chargée du traitement de l'information et de l'action contre les trafiquants de drogue. Craignant un débordement de la délation – les grandes banques « à réseau » comptent plusieurs dizaines de milliers de salariés –, les banquiers ont obtenu que ce devoir de dénonciation soit dévolu aux *« établissements financiers »*, c'est à dire à la direction. En revanche, ils ont échoué sur un point capital : ils n'ont pas réussi à élargir la méfiance des pouvoirs publics à d'autres professions (promoteurs immobiliers, notaires, gérants de casinos, restaurants...).

Le projet de loi concerne essentiellement les établissements financiers et à pour but de réglementer leur *« participation »* -et la leur seulement- *« à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants »*. La raison de cette exclusive est double. D'abord exiger d'un restaurateur ou d'un promoteur immobilier, qu'il *« participe »* à la lutte contre un trafic auquel il est lié volontairement, n'a pas de sens.

YVES MAMOU

Lire la suite page 28 - section C

Huit rêves de Kurosawa

Présenté en ouverture du 43e Festival de Cannes, le nouveau film du maître japonais délaisse l'Histoire pour explorer l'inconscient

CANNES

de notre envoyée spéciale

Orgueil et simplicité des grands maîtres, Akira Kurosawa abandonne les récits historiques et les fresques guerrières. Pour son vingt-neuvième film, il choisit la liberté, il réalise l'ambition insensée de tout créateur : raconter ses rêves, les montrer. L'invisible, l'intime, l'inconscient révélés, sans lien, sans fil, rouge sans charnière narrative obligée.

Dans la version française d'un film des années 30, *le Chemin du Paradis*, Henri Garat chantait : *« Tout est permis quand on rêve, on a tous les droits... »*. Et Kurosawa, produit par Steven Spielberg, utilisant avec délices les effets spéciaux de l'artisan de *la Guerre des étoiles*, George Lucas – a tous les droits, en effet, n'observant qu'une seule règle : la chronologie ; retrouvant par bouffées des effluves de ses anciens films, le voyage imaginaire de *Dodes'Kaden* ou les paysages sibériens de *Dersou Ouzala*. Ainsi, le premier des huit rêves, « Soleil sous la pluie », le montre tout petit. Il pleut, il y a du soleil, c'est le jour où les renards se marient. Il ne faut pas aller dans la forêt, les renards pourraient se fâcher. Aussitôt on est transporté dans la réalité sidérante des songes, la peur, l'angoisse, l'interdit, concrétisés par la verticalité vertigineuse de la pluie, des rais de soleil, des grands arbres. Caresse des herbes froissées, toison rousse des renards sur des visages de femme. L'enfant regarde, l'enfant sera puni : la mère sévère lui tend un poignard blanc pour se faire hara-kiri...

Dans le deuxième rêve, Kurosawa a grandi. Adolescent, il poursuit dans « Le verger aux pêchers » une inaccessible beauté, jeune fille en fleur, esprit des arbres que ses parents ont abattu. Sur d'immenses terrasses de verdure, des poupées de porcelaine prennent forme humaine et s'animent, nostalgie poignante d'un jardin massacré, d'un amour inachevé.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 11 - section B

SANS VISA

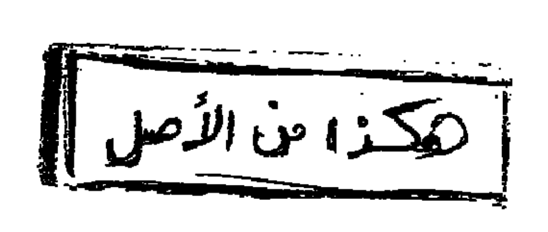
A Malibu, le musée Jean-Paul Getty
■ La table ■ Les jeux.

pages 17 à 20 - section B

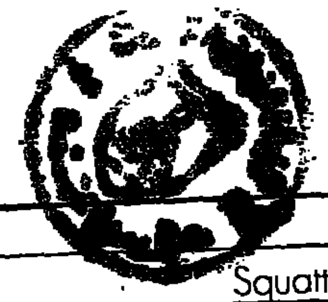
Mort de Louis Marcorelles, ancien critique de cinéma du « Monde ».

page 32 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 6 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles/Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل



DÉBATS

Un entretien avec M. Bernard Tapie

« L'immigration n'a aucune raison d'être en tête des préoccupations des Français »

M. Bernard Tapie a été consulté sur l'immigration, le 11 avril dernier, par le cabinet du premier ministre, quatre mois après son débat télévisé, très remarqué, avec M. Jean-Marie Le Pen. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il estime que « l'immigration n'a aucune raison d'être en tête des préoccupations des Français ».

« On vous connaissait comme homme d'affaires, président d'un club de football et député. Seriez-vous devenu aussi expert en immigration?

– Non, on a voulu m'entendre à propos de Marseille... Mais je suis stupéfait de la place qu'occupent cette question dans les sondages. L'immigration n'a aucune raison d'être en tête des préoccupations des Français, alors que deux millions et demi de personnes sont sans emploi, ce qui fait souffrir, directement ou indirectement, dix millions de personnes.

– Comment expliquer une telle focalisation sur les immigrés?

– Parce que c'est un sujet très médiatique, mais surtout parce que Le Pen est devenu l'élément de référence du discours politique et que tout le monde fait l'erreur de se positionner par rapport à lui. Il réussit à canaliser tous les mécontentements, dans une société qui n'est plus une société d'adhésion mais de rejet. Remarquez, si la société française était en crise aigüe, Le Pen n'existerait pas. C'est parce qu'elle est assise sur sa graisse que l'immigration est surdimensionnée.

– Il existe pourtant des difficultés réelles de cohabitation que vous avez bien dû constater à Marseille...

– Les lepénistes à Marseille appartiennent à deux catégories. Il y a les prolos qui votaient communiste, qui votent aujourd'hui Front national et qui n'ont plus rien à perdre. Il y a ensuite des gens qui ne voient pas un Maghrebin de leur vie, qui habitent dans les quartiers les plus riches, les plus protégés. Le réflexe anti-immigré n'est pas le reflet d'une souffrance réelle.

– Vous avez l'air d'ignorer les tensions qui peuvent naître dans des zones défavorisées.

– Mais non, j'y suis né, moi ! J'ai vécu dix-sept ans rue Baudouin au Bourget, dans un appartement minuscule, sans chauffage et sans salle de bains. Croyez-moi, ça ne vous donne pas envie de bouffer du Maghrébin. Il y a des gens qui souffrent le martyre et qui ne tombent pas pour autant dans les bras du Front national. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a dans ces zones des gens disponibles, prêts à tout, au pire comme au meilleur. Et, comme les partis traditionnels sont incapables de leur dire qu'ils comprennent leurs problèmes, qu'ils les prennent en compte et vont tâcher d'y remédier... On ne trouve plus un militant socialiste pour coller des affiches. Il faut payer des équipes. Le Front national, lui, est présent sur le terrain. Ses militants parlent aux gens, leur expliquent que, s'ils ont mal à la gorge ou une insomnie, c'est à cause des immigrés.



Faire un état des lieux

– Comment traiter l'immigration, ou les fantasmes qu'elle provoque?

– Je crois qu'il faut arrêter de faire du slalom entre les piquets, un coup à gauche, un coup à droite. Soit on s'engage dans la voie Pasqua et on y va franchement – ce n'est pas la mienne – soit on ne se laisse pas polluer la tête et on retrousse ses manches.

– Pour quoi faire exactement?

– D'abord, un état des lieux. Une véritable étude, comme la ferait n'importe quel industriel appelé à prendre des décisions importantes. On devrait réunir quelques personnes au-desus de tout soupçon et leur demander un rapport indiscutable, précis, qui chiffrerait les vraies souffrances provoquées par la présence d'immigrés : combien de meurtres, de viols, de dépressions nerveuses, de suicides... On s'apercevra alors combien le problème est surdimensionné et quels sont les vrais problèmes : le chômage, la drogue... Mais il faudra communiquer aux Français cet état des lieux par une vraie politique de communication, en utilisant la télévision.

» Cette étude montrera qu'il y a peut-être en France quatre cents points de fixation, de mauvaise intégration, de densité excessive. Il faudra nommer quarante responsables, confier dix de ces points à chacun d'eux, en prenant des mesures d'urbanisme ambitieuses, avec le concours d'entreprises locales. Mais en affichant les résultats, mois par mois, comme cela se fait dans l'industrie ou le sport.

– Fermer les frontières?

– C'est impossible. Par contre, il faut faire une chasse épouvantable au travail clandestin. Tous les policiers de France savent parfaitement où sont employés des clandestins. Le jour où on mettra des ptrons en tule le problème sera réglé en six mois.

– Vous-même, en tant qu'industriel, comment contribuez-vous à améliorer les choses?

– J'ai créé des écoles pour des jeunes au chômage, sans formation. Mille d'entre eux en sont déjà sortis, avec un emploi. Nous avons maintenant à Marseille une école spécifique pour les enfants d'immigrés. Nous les formons aux métiers du commerce international, en leur apprenant l'arabe que, souvent, ils connaissent mal. Cette initiative a un succès inimaginable. La dernière session a réuni aussi quatre enfants de rapatriés.

– En tant que président de l'Olympique de Marseille, n'êtes-vous pas préoccupé par des manifestations de racisme sur le stade : cris de singe, bananes, etc.?

– Elles ont quasiment disparu parce que nous avons pris ce problème à bras-le-corps. J'ai convoqué les ultras. Je leur ai dit que je ne pouvais pas être président d'un club raciste et que, le cas échéant, je m'en irais. Grâce au journal *OM-Plus*, nous avons contribué à mieux faire accepter les joueurs d'origine étrangère. Il y a eu aussi des fouilles à l'entrée du stade pour empêcher par exemple certains supporters de se déguiser en chimpanzés...

– Et, comme député des Bouches-du-Rhône, que faites-vous ?

– Rien ne peut être fait sur le plan local sans passer par la mairie. J'étais prêt à faire beucoup de choses, à animer une commission économique avec des industriels que je connais bien... Mais Robert Vigouroux est persuadé que je veux être maire de Marseille. J'ai eu beau lui dire deux cent cinquante fois que ce n'était pas vrai...

– Et au Palais-Bourbon ?

– Rien. La vie parlementaire n'existe que le mercredi après-midi, lors des questions d'actualité, pour la télévision. Tout se décide dans les groupes parlementaires, entre quelques personnes. Si vous n'appartenez à aucun parti, si vous êtes non-inscrit, vous comptez moins que le portier. Que voulez-vous que je fasse ? Que je monte sur mon siège pour crier?

Avec un micro dans les HLM

– A Marseille, vous avez les mains liées. Au Palais-Bourbon, vous vous taisez. Ce n'est pas très intéressant d'être député...

– Ça ne durera pas. Ce n'est pas mon style de jouer les potiches. J'aimerais réunir une cinquantaine de professionnels comme moi, de toutes professions, capables d'apporter des idées originales, de la créativité, de la fantaisie, dont la politique a tant besoin... Et, qui sait, peut-être que ces cinquante deviendront cinquante mille.

– On vous soupçonne d'ambitions politiques nationales.

– On me soupçonne de tout, tout le temps... Je n'ai pas ma place dans un contexte politique classique. On n'a pas besoin de moi pour être ministre, mais pour aller parler avec un micro dans les HLM de Marseille, comme je l'ai fait pendant ma campagne, ou aller m'opposer à Le Pen à la télévision.

– A ce débat, endécembre, à TF 1, vous avez marqué des points...

– Je ne pouvais pas perdre. J'étais le gentil, et il était le méchant. Ce jour-là, je n'ai pas fait la France moins raciste mais j'ai montré que Le Pen pouvait être battu sur son propre terrain. Avec lui, il n'y a pas de débats d'idées possible. Il faut crier aussi fort que lui. Or Le Pen se trouve généralement en face d'hommes politiques déroutés qui n'osent pas employer ses méthodes et qui multiplient les erreurs. Regardez le calendrier politique de ces derniers jours... Ils croient être calculateurs, et ils sont d'une naïveté incroyable, alors que la perversité de Le Pen est basée sur une excellente connaissance du consumérisme. Au lieu de s'adresser à des agences de communication politique, les hommes politiques feraient mieux de s'adresser à des agences qui s'occupent de lessives ou de shampooings pour bébés. Ils feraient un peu moins de bêtises. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ

Squatters

Le déshonneur

par Jean-Jacques Dupeyroux

MARGINALITÉ, *clandestinité*, drogue... le phénomène du « squatt » évoquait surtout, il y a une douzaine d'années, l'occupation d'immeubles en *démolition* par des micro-populations d'exclus cherchant à vivre ou à survivre en marge de la société. Sous l'effet de nouvelles données sociologiques, le phénomène est appelé à se développer dans les villes qui, comme Paris ou New-York, sont livrées à une spéculation immobilière insensée et dans lesquelles seuls les privilégiés ont les moyens de se loger aux prix du marché, ou par héritage. D'un côté, des loyers absolument prohibitifs pour une population croissante, de l'autre, des immeubles vides... Même à l'état le plus insalubre, ces derniers constituent autant d'interstices pour des familles sans toit qui, loin d'aspirer, elles, à une quelconque marginalité, souhaitent s'intégrer dans la société et y arriveraient sans peine si... le problème de leur logement était résolu. C'est le cas pour les familles qui, dans le 20e arrondissement, squattaient le 67, rue des Vignoles et qui, après en avoir été expulsées le 2 mai, campent square de la Réunion.

Solution de désespoir illégale, les squatts ne sauraient évidemment constituer une solution éternelle. Même indemnisés par l'Etat, les propriétaires, harcelés par les spéculateurs qui leur promettent des fortunes, réagissent aussi vigoureusement qu'ils le peuvent ; par ailleurs, les immeubles squattés qui, souvent, étaient vides parce que insalubres, le deviennent généralement de plus en plus ! A un moment ou à un autre, ce triste provisoire doit prendre fin. Que faire alors des intéressés ?

Le stock des logements sociaux a toujours été notoirement insuffisant dans la capitale et sa banlieue : certains des expulsés du 2 mai étaient demandeurs prioritaires de HLM depuis dix ans... Mais la flambée de l'immobilier, conférant un prix inouï au bénéfice d'une HLM accroît démesurément la demande, gèle le turn over – même si leur situation s'est transformée, les bénéficiaires se soucient peu de retrouver les lois du marché – et accentue forcément certaines dérives ; tendance à subordonner l'octroi d'une HLM à la production de garanties que seules des catégories aisées sont à même de fournir ; tendance au clientélisme...

Un dialogue de sourds

Aussi bien le relogement des squatters provoque toujours le même dialogue de sourds. Ici, réaction indignée : nous gérons une *extrême pénurie*, un relogement automatique constituerait une prime à l'occupation illégale. Ce qui n'est pas faux. Réplique non moins indignée : si le parc des logements sociaux dont la ville de Paris a la maîtrise directe ou indirecte était débarrassé de tous ceux qui en bénéficient abusivement, la situation serait moins catastrophique. Ce qui n'est pas faux non plus. Problème insoluble. La spéculation immobilière réservera Paris aux riches avec, comme à New-York, d'épouvantables îlots de misère en attente de liquidation. Le grand rêve des purs libéraux.

J'espère vivement, pour ma part, que ceux qui occupent maintenant le square de la Réunion seront relogés et que leur situation sera stabilisée. Tout simplement parce que la République vient de se conduire de façon honteuse à leur endroit.

En 1986, plusieurs hôtels du 20e ont fait l'objet d'incendies criminels qui ont jeté à la rue, dans des conditions pitoyables, des familles immigrées – en situation régulière – qui, ayant tout perdu, ont alors squatté le 67, rue des Vignoles. Sans doute cette population s'y est-elle renouvelée. Tous les occupants de cet immeuble en 1990 n'ont point vécu les incendies de 1986, mais telle est l'origine du squatt : le non-relogement des victimes des incendies de 1986. Contrairement à la légende qui voudrait que les Français se rallient au Front national dès qu'ils sont au contact de Sénégalais ou d'Haïtiens, les familles en question, dont les chefs avaient et ont encore, pour la plupart, un petit emploi, ont fait l'objet, au niveau du quartier, d'une aide spontanée, généreuse, efficace. Ainsi en ce qui concerne la scolarité d'enfants déjà très perturbés. Par ailleurs, l'acquisition de l'immeuble squatté par une association caritative animée par un proche de l'abbé Pierre faisait l'objet d'un processus en bonne voie. Bref, quantité de gens agissaient de façon intelligente et responsable pour une bonne intégration de ces familles.

« Pour un jour ou deux »

C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'expulsion du 2 mai.

Sans aucun avertissement préalable – le ministère de l'intérieur invoque un référé de 1987 !, – sans aucune concertation avec les travailleurs sociaux du quartier, les CRS investissent l'immeuble à 6 heures du matin, sonnent à toutes les portes, défoncent celles qui ne sont pas aussitôt ouvertes. Les occupants – dont une soixantaine d'enfants, nombre d'entre eux très petits, – reçoivent l'ordre de prendre au plus vite des affaires « pour un jour ou deux » et sont embarqués dans des cars du bureau d'aide sociale de la Ville de Paris. Le ministère de l'intérieur conteste qu'ils aient été contraints de monter dans ces cars, qui en rappellent d'autres : de qui se moque-t-on ? Le mobilier et autres affaires laissés sur place, entassés en vrac dans un camion, sont expédiés à un garde-meuble ; comment chacun pourrait-il récupérer ce qui lui appartient en propre ? Dans la cohue, des enfants seront séparés de leurs parents et, à l'arrivée, se retrouveront loin d'eux. Tout le monde en effet est dirigé vers divers bureaux d'aide sociale d'autres arrondissements. Après des heures de pérégrinations – rien à manger ni à boire depuis le matin, ou la veille, pour les femmes et les enfants invités à rester dans les cars, – renvoi à divers hôtels censés assurer un hébergement pour trois à huit jours. Ensuite, rien ; la rue. Hébergement effectué lui-même dans le désordre : tel hôtel qui attend trois adultes voit arriver deux adultes et sept enfants ; et, bien entendu, les refuse.

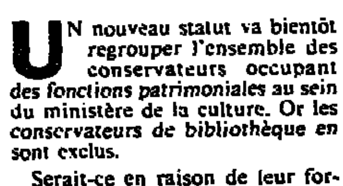
Comme on pouvait aisément s'y attendre, les familles ainsi dispersées aux quatre coins de Paris, démunies de tout, sans la moindre lueur d'espérance, ont aussitôt cherché à se retrouver. C'est ainsi qu'en dépit des violences policières du 3 mai, elles se sont mises, avec l'aide d'Emmaüs, à occuper la place de la Réunion.

J'ai souvenance d'une lettre de mon éminent collègue Pierre Chaunu, qui ne passe pas pour gauchiste... dont j'ai retenu cette phrase : « *Tous les enfants qui vivent en France sont nos enfants.* » Ceux qui – au lendemain du Bicentenaire... – déshonorent la République en organisant de telles opérations de « nettoyage », seraient bien inspirés de méditer ces mots.

Culture

Un patrimoine sans bibliothèques

par Jean-Marc Léri, Laure Beaumont-Maillet et Jacqueline Sanson



UN nouveau statut va bientôt regrouper l'ensemble des conservateurs occupant des *fonctions patrimoniales* au sein du ministère de la culture. Or les *conservateurs de bibliothèque* en sont exclus.

Serait-ce en raison de leur formation ? Tous sont passés par une école nationale et un certain nombre d'entre eux ont obtenu, à l'Ecole des chartes, le diplôme d'archiviste-paléographe qui leur a donné exactement la même formation qu'à leurs confrères archivistes, qui vont bénéficier du nouveau statut. Ce n'est donc par leur formation qui est en cause.

Les bibliothèques n'auraient-elles pas un caractère patrimonial ? Sans même parler de la Bibliothèque nationale, dont il serait ridicule de nier qu'elle est la « mémoire » de la France, la plupart des bibliothèques municipales de grandes villes conservent des milliers de manuscrits du Moyen Age, d'incunables et de livres aux reliures précieuses, confisqués à la Révolution, et les bibliothèques de grands établissements sont dépositaires de fonds d'estampes, de gravures, de photographies, de monnaies, de médailles, de portulans, de globes, de cartes, de phonogrammes, de films, etc., témoignages irremplaçables du patrimoine français. Là encore, l'argument tombe de lui-même.

Serait-ce alors un problème de statut ? Si le corps des *conservateurs de bibliothèque est géré par* le ministère de l'éducation nationale *pour des raisons historiques*, plus de la moitié des bibliothécaires *sont affectés au ministère de* la culture, sur des postes budgétaires *de la culture, pour conserver* des fonds appartenant au ministère de la culture !

C'est d'ailleurs ce même ministère qui met en route la *Bibliothèque de France* et le projet de grande bibliothèque d'art, dont le rôle sera primordial pour la gestion et la conservation du patrimoine culturel et pour la recherche dans ce domaine. La question du statut n'est donc pas un argument qui tienne.

Serait-ce *une différence* dans les fonctions ? Les conservateurs de bibliothèque sont, comme ceux des archives ou des musées, chargés de conserver, mettre en valeur, enrichir et diffuser le patrimoine qui leur est confié. Donc, aucune différence de responsabilité.

Serait-ce une question de nombre ? Les conservateurs de bibliothèque sont actuellement les plus nombreux simplement parce que les fonds *qu'ils conservent sont* plus importants en quantité. Si elles n'offrent pas les mêmes avantage, les carrières de bibliothèque n'intéresseront plus les meilleurs *éléments*, les fonds seront laissés à l'abandon, faute de compétences *scientifiques et faute d'émulation*, et les grands projets de bibliothèques élaborés par le ministère de la culture ne pourront pas avoir le rayonnement souhaité. A formation équivalente, à compétences égales, à responsabilités partagées, *répond un statut identique.*

C'est l'avenir du patrimoine qui est actuellement en cause. Il ne peut y avoir de progrès scientifique sans de bonnes bibliothèques *gérées par* de bons bibliothécaires ayant une formation et un statut dignes de leurs fonctions.

▶ ***Jean-Marc Léri** est conservateur en chef des Archives et bibliothèques des musées nationaux.*

▶ **Laure Beaumont-Maillet** est conservateur en chef, directeur du département des estampes de la Bibliothèque nationale.

▶ **Jacqueline Sanson** est *conservateur en chef, directeur* du département des imprimés de la Bibliothèque nationale.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

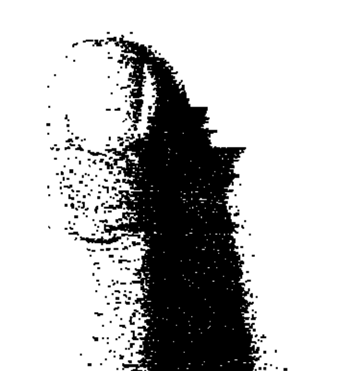
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



Un entretien avec le premier ministre lituanien

« Des consultations entre grandes puissances sont en cours », *nous déclare Mme Prunskiene après sa rencontre avec M. Mitterrand*

Le premier ministre lituanien, Mme Kazimiera Prunskiene, qui s'est entretenue jeudi 10 mai à Paris pendant une heure avec le président François Mitterrand, après avoir rencontré plusieurs dirigeants occidentaux dont M. George Bush et Mme Margaret Thatcher, a fait part, dans un entretien accordé au Monde, de sa « déception » devant l'attitude prudente des ses interlocuteurs sur la question de l'indépendance lituanienne.

Le président Mitterrand, qui doit rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev le 25 mai à Moscou, *« ne veut pas être un médiateur et je ne pense pas qu'il accorde beaucoup d'attention à la Lituanie lors de ses entretiens »* au Kremlin, a déclaré Mme Prunskiene à l'issue leur rencontre. *« Mais il me semble que mes explications permettront à M. Mitterrand de poursuivre sa collaboration à la recherche d'une solution »*, a-t-elle ajouté, en cherchant le mot juste pour éviter celui de *« médiation »* ou même de *« participation »*. Le message envoyé par M. Mitterrand et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl aux dirigeants lituaniens le 26 avril leur avait en effet donné l'espoir d'une possible internationalisation de la question de leur indépendance. Le message leur demandait de *« suspendre les effets »* de la proclamation d'indépendance du 11 mars pour permmettre des négociations entre Moscou et Vilnius.

« J'ai exposé au président Mitterrand, a poursuivi le premier ministre, *notre intention d'accepter cette proposition, en concrétisant certains détails, notamment les domaines où les intérêts de l'URSS doivent être préservés, comme la défense, les frontières, les garanties à donner aux citoyens soviétiques qui continueront à vivre en Lituanie ou le partage de la propriété. Mais pour cela, nous avons besoin de garanties internationales, du soutien de l'Occident, car si nous suspendons l'application des lois votées, Moscou pourra l'interprèter comme un retour à la situation précèdant la déclaration d'indépendance, ce qui est innacceptable pour tous les Lituaniens »*.

Premier ministre depuis le vote d'indépendance, Mme Prunskiene, 46 ans, fut recteur de l'Institut supérieur de formation permanente des économistes de Vilnius. Elle a été le premier dirigeant du Sajudis, le mouvement indépendantiste lituanien, à entrer au gouvernement local, comme vice-premier ministre en charge de la réforme économique, en juillet 1989. Sa carte du parti communiste lui a permis de *« connaître l'Occident »* avant la Perestroïka, mais elle l'a rendue en février, après avoir aidé, fin 1989, à la scission du parti communiste lituanien avec Moscou. Celui-ci reste dirigé par son vice-premier ministre Algirdas Brazauskas, qui n'a pas hésité jeudi en Suisse à dénoncer certaines *« mesures irréfléchies »* qui ont accompagné la déclaration d'indépendance. Mme Prunskiene se borne elle à souligner qu'en tant que responsable gouvernemental, il lui revient d'assumer les compromis, *« d'agir de façon plus souple »*.



« Nous sommes déçus »

« Mais pour cela, s'empresse-t-elle d'ajouter, *il faut que notre indépendance ait une garantie internationale, un mot que n'ont guère aimé mes interlocuteurs. Nous sommes déçus par la position de tous les gouvernements, qui parlent si souvent de leur refus de reconnaître l'annexion des trois Etats baltes* (par l'URSS en 1940), *mais ne se dépêchent pas d'en assumer la conséquence logique, la reconnaissance de nos Etats »*. Mme Prunskiene, qui a eu aussi des rencontres jeudi avec notamment MM. Jacques Chirac, François Leotard et Laurent Fabius, a souligné que *« beaucoup d'hommes politiques se montrent plus compréhensifs »* que les gouvernants. Le fond du problème selon elle est que *« l'Occident retarde beaucoup, dans sa compréhension des développements en URSS. Il pense que le danger pour Gorbatchev vient des forces réactionnaires, comme du vieux Bureau politique, etc... Il ne voit pas la situation qualitativement nouvelle créée par l'accession aux parlements, notamment locaux, de forces réformistes. Celles-ci ne sont pas une menace de déstabilisation, elles sont comme nous pour le dialogue, pour les compromis. Et surtout, l'armée est loyale envers M. Gorbatchev, je ne vois aucune possibilité pour elle de sortir de son rôle et d'imposer des décisions. La plupart des officiers basés en Lituanie ne veulent pas de conflit avec les gens qui sont leurs voisins. Et le général qui a déclaré cette semaine à la presse (Le Monde* du 10 mai) *qu'il souhaite l'instauration du pouvoir présidentiel en Lituanie ne représente qu'une rare exception »*, affirme-t-elle. Il reste que des *« consultations entre grandes puissances sont en cours sur la question lituanienne »* et que l'initiative de M. Mitterrand et du chancelier Kohl - que Mme Prunskiene devait rencontrer vendredi à Bonn - *« a permis d'unir aussi d'autre gouvernements sur cette ligne, d'autant mieux que nous avons réussi à formuler notre conduite conformément à cette lettre, qui a marqué un pas positif »*, estime le chef du gouvernement lituanien.

Mais pour elle, la balle est dans le camp de Moscou *« qui garde le silence et maintient le blocus »*. *« J'espère*, ajoute-t-elle, *que M. Gorbatchev prendra un décision au cours de ce mois »*. Le premier ministre avait déclaré à Londres que les reserves de pétrole brut de la Lituanie seront épuisées d'ici le 25 mai. Le port lituanien de Klapeida, d'où part du pétrole soviétique exporté, est en cours d'aménagement pour être apte à recevoir des pétroliers, ce qui pourrait être achevé en juillet, selon Mme Prunskiene. *« Je pense que la plus forte des raisons d'Etat ne pourrait éviter des sanctions économiques contre l'URSS si celle-ci décidait alors d'empêcher un pétrolier de nous livrer ce que nous aurions acheté, avec la garantie financière que constitue l'or de l'ancien gouvernement lituanien toujours gardé en France »*, dit-elle.

SOPHIE SHIHAB

□ **Réunion probable des présidents baltes à Tallin.** – Les présidents des trois Parlements baltes, MM. Vytautas Landsbergis (Lituanie), Anatoli Gorbounov (Lettonie), et Arnold Ruutel (Estonie) se réuniront probablement samedi 12 mai à Tallin, capitale de l'Estonie, a-t-on appris jeudi de sources concordantes baltes. Lors du vote de la déclaration d'indépendance lettone vendredi dernier, les députés de la république balte avaient insisté sur la nécessité d'une concertation politique entre les trois république afin de coordonner leur action. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Washington rappelle son ambassadeur pour consultations

Les Etats-Unis ont rappelé leur ambassadeur en Roumanie pour consultations *« à la lumière d'informations concernant des irrégularités dans le processus électoral roumain »*, a annoncé jeudi 10 mai le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiller, citant parmi ces irrégularités les *« intimidations »* dont sont victimes des candidats d'opposition et les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder aux médias.

Ce dernier point a fait l'objet d'une concession du pouvoir, le bureau exécutif du Conseil provisoire d'union nationale (CPUN, où les partisans du président Ion Iliescu sont majoritaires) ayant décidé jeudi l'abrogation d'un décret soumettant la télévision à l'autorité du gouvernement, au profit de celle d'une commission provisoire. Cette mesure a été annoncée par M. Radu Campeanu, président du Parti national-libéral, qui a exclu par ailleurs de retirer unilatéralement sa candidature à l'élection présidentielle après avoir proposé jeudi un retrait simultané de tous les trois candidats. L'autre candidat d'opposition s'est associé à cette proposition, alors que M. Iliescu, auquel un sondage publié jeudi donne 69 % des intentions de vote, devait annoncer vendredi devant une session plénière du CPUN son refus de se retirer.

D'autre part, M. Iliescu s'est déclaré prêt à rencontrer samedi les contestataires de l'Alliance nationale pour la proclamation de Timisoara, mais hors de la présence d'un caméraman. – *(AFP, Reuter.)*

SUÈDE : les relations avec la CEE

Les propos équivoques du roi

STOCKHOLM

de notre correspondante

Dans le royaume de Suède, le premier personnage du pays, le roi Carl XVI Gustaf, que la Constitution de 1975 a définitivement privé de tout pouvoir, doit s'abstenir de prendre publiquement position sur des questions politiques. Mais il arrive parfois que le souverain, intentionnellement ou pas, enfreigne cette règle.

Jeudi 10 mai à Stockholm, la cour a vivement réagi aux propos sur les relations de la Suède avec le Marché commun qu'il aurait, selon l'Agence France-Presse, tenu la veille à des journalistes français, en prévision de la visite de travail qu'il doit effectuer à Paris du 29 mai au 1er juin, à la tête d'une importante délégation industrielle. *« Le roi a été mal cité. Le reporter a extrapolé ce qu'il a déclaré (...) le roi n'a pas dit dans l'interview s'il pensait que la Suède devait présenter une demande d'adhésion »*, indiquait, jeudi matin, à la radio suédoise, le chef du service de presse de la chancellerie royale, Mme Elisabeth Tarras-Wahlberg. Et d'ajouter : *« Il peut y avoir eu malentendu, le roi s'étant exprimé en anglais aux journalistes français... »*

Il reste que sur cette question et controversée que constituent les relations entre la Suède neutre et la CEE, le souverain n'a pas totalement exclu que son pays devienne membre de la Communauté dans un avenir plus ou moins proche.

Le roi commentait en fait une de ses propres déclarations faites lors de sa visite officielle en Espagne, en 1989, dans laquelle il disait : *« Je pense que la Suède fera partie de la CEE d'ici à six ans. »*

Curieusement, ces propos n'avaient, à l'époque, suscité aucune réaction en Suède. Mais la dépêche de l'AFP et la mise au point de la cour, jeudi, n'auront pas manqué de soulever l'indignation d'un représentant du parti des Verts, M. Per Gahrton, farouche adversaire du Marché commun.

FRANÇOISE NIETO

RDA

Nouvelle vague de mécontentement social

A la veille d'un week-end décisif pour les négociations sur l'union économique, monétaire et sociale avec la RFA, qui reprenaient vendredi 11 mai à Bonn, le gouvernement est-allemand manifestait une certaine nervosité en raison des attaques dont il était l'objet sur sa manière de défendre les intérêts de la RDA. Au cours d'un débat au parlement, M. Günter Krause, le secrétaire d'Etat qui dirige la délégation est-allemande pour les négociations, a dressé un tableau particulièrement sombre de la situation économique actuelle de la RDA pour justifier les sacrifices que les mesures de restructuration indispensables allaient exiger de la population.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Le résultat des élections communales du dimanche 6 mai, où les partis conservateurs ont perdu près de 10 % des voix au profit des petits partis, notamment paysans, a mis le premier ministre chrétien-démocrate de mauvaise humeur. M. de Maizière a réagi avec agressivité toute cette semaine aux attaques dont il a été l'objet en dénonçant la mauvaise foi des communistes et de la presse, qui a eu le droit mercredi à une admonestation publique à l'issue du conseil des ministres. Chacun a ses états d'âme. La direction du parti social-démocrate, membre de la coalition au pouvoir, a protesté mercredi contre l'impression donnée par les partis conservateurs de prendre davantage au sérieux dans les négociations le point de vue de Bonn que les accords de coalition.

Mais le chef du groupe parlementaire SPD, M. Richard Schröder, a aussitôt démenti qu'il y ait brouille au sein de la coalition.

La journée de mobilisation à laquelle avaient appelé plusieurs organisations syndicales à la veille de la reprise des négociations avec Bonn est restée d'ampleur mesurée. Les plus actifs ont une nouvelle fois été les agriculteurs, qui ont bloqué plusieurs points de passage à la frontière entre les deux Allemagnes. Les enseignants s'étaient mis pour la première fois de la partie, inquiets à la fois de leurs salaires particulièrement bas par rapport aux salariés d'autres secteurs, notamment de l'industrie, et des équivalences de diplômes avec la RFA. Si les responsables de l'éducation des deux Allemagnes viennent de se mettre d'accord sur la reconnaisance du baccalauréat est-allemand à l'Ouest, la différence de formation des professeurs pose davantage de problèmes pour l'avenir.

Deux mille enseignants se sont rassemblés pour exposer leur inquiétude jeudi devant le parlement où le ministre de l'éducation, M. Hans Joachim Meyer, et des représentants de tous les partis sont venus discuter avec eux. Ils ont obtenu la promesse de l'ouverture de discussions avec leurs représentants.

Dissolution de la centrale syndicale

Des débrayages d'une heure ont affecté également certains secteurs industriels, notamment le textile et l'industrie du cuir, qui se sentent particulièrement menacés par les conséquences de la réunification. Pratiquement toutes les principales villes de RDA ont été touchées par ces grèves d'avertissement, y compris dans le sud, qui avait voté massivement pour les partis conservateurs lors des législatives du 18 mars.

Cette journée d'action avait été lancée par la nouvelle direction des syndicats est-allemands, élue mercredi à titre provisoire après la décision prise de dissoudre la centrale syndicale FDGB d'ici à la fin de l'année. Déjà discréditée en raison de ses liens avec l'ex-régime communiste, l'ancienne direction avait été vivement critiquée pour avoir demandé la semaine dernière que l'Union économique et monétaire soit accompagnée de hausses de salaires de 80 % et du passage à la semaine de travail de trente-huit heures. La nouvelle direction s'en tient pour le moment à demander une augmentation immédiate de 30 %, comme premier pas vers mise à niveau des salaires dans les deux Allemagnes.

HENRI DE BRESSON

RFA : les élections régionales en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et en Basse-Saxe

Premier test politique important depuis la chute du mur de Berlin

Plus de dix-huit millions d'électeurs ouest-allemands sont appelés aux urnes, dimanche 13 mai, pour renouveler les diètes régionales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de Basse-Saxe. C'est la première consultation de grande ampleur en République fédérale depuis la chute du mur de Berlin et la mise en marche du processus d'unification allemande. Les résultats sont attendus avec une certaine appréhension par tous les partis politiques : ils devraient donner une image de l'état de l'opinion ouest-allemande à six mois des élections au Bundestag, prévues pour le 2 décembre prochain.

BONN

de notre correspondant

Sur le plan national, l'enjeu de ces scrutins régionaux n'est pas mince : du succès ou de l'échec de la coalition CDU-FDP sortante en Basse-Saxe dépend le maintien ou le renversement de la majorité favorable au gouvernement du chancelier Kohl au Bundesrat, la deuxième chambre du système législatif ouest-allemand.

La campagne électorale dans ces deux Lander est pourtant restée languissante et dépourvue de caractère passionnel. Ces élections se déroulent dans cette Allemagne du Nord où les affrontements se produisent sur un mode moins échauffé que dans des contrées plus méridionales, mais cela n'explique pas tout. Les événements de ces derniers mois ont quelque peu relativisé l'importance de ces consultations, dont l'issue sera importante, mais non décisive pour l'avenir du chancelier Kohl. Un éventuel échec de ce dernier est, en effet, d'ores et déjà compensé par le succès triomphal de la coalition dirigée par CDU lors des premières élections libres en RDA, et les partis doivent maintenant compter avec le poids et l'évolution électorale de l'autre Allemagne pour élaborer une stratégie à moyen terme, car les élections au Bundestag du 2 décembre seront, selon toute vraisemblance, les dernières à se dérouler dans une Allemagne divisée.

En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé de la RFA, avec 17 millions d'habitants et un PNB qui le placerait au dixième rang mondial s'il devait être compté à part, la CDU a peu d'espoir de détrôner le ministre-président sortant, M. Johannes Rau (SPD), qui brigue son troisième mandat, et dont la popularité personnelle déborde largement la clientèle traditionnelle des sociaux-démocrates. Disposant de la majorité absolue des mandats à la diète régionale, il espère renouveler, voire améliorer, son score de 1985 (52,1 % des voix), en dépit de la campagne très active menée contre lui par son challenger chrétien-démocrate, le ministre du travail, M. Norbert Blüm. La petite taille de ce dernier et son agressivité verbale l'on fait comparer à un « David » sortant des buissons pour défier le géant « Rau-Goliath ». Cela n'est pas pour déplaire à ce grand lecteur de la Bible qu'est M. Rau que l'on surnomme *« frère Johannes »* en raison de ses origines piétistes protestantes et de son penchant à transformer ses discours politiques en prêches.

M. Blüm n'est pas en reste dans l'art consistant à mélanger politique et religion : il s'est rendu célèbre voilà quelques mois en s'écriant à la sortie d'une messe à Gdansk à laquelle il avait assisté aux côtés de Lech Walesa : *« Marx est mort et Jésus est vivant ! »* Il espère aujourd'hui faire trébucher Johannes Rau en proclamant sur ses affiches : *« Le socialisme s'en va. Nous arrivons. »*

M. Johannes Rau s'efforce pour sa part d'imposer son image de *« père »* d'un Land auquel il s'est consacré tout entier depuis son échec cuisant comme candidat-chancelier contre M. Helmut Kohl en 1987. L'objectif du FDP, qui avait obtenu 6 % des suffrages en 1985, est de contraindre les sociaux-démocrates à partager le pouvoir avec lui à Düsseldorf en attirant suffisamment de nouveaux suffrages venant des *« nouvelles couches techniciennes »* des villes pour faire perdre au SPD sa majorité absolue. Les Verts, qui avaient manqué de peu leur entrée à la Diète régionale il y a cinq ans, essayent à nouveau de franchir la barre des 5 % dans ce terroir de vieilles industries qui ne leur a jamais été très favorable.

Une défaite de M. Johannes Rau et du SPD serait une grosse surprise, mais les analystes électoraux examineront en détail les déplacements de voix dans ce Land qui constitue une sorte de résumé sociologique de l'ensemble de la République fédérale : on y trouve des régions industrielles en crise comme la Ruhr, des métropoles dominées par les activités de services comme Cologne ou Düsseldorf, des zones rurales traditionalistes et catholiques en Westphalie.

Scandales en Basse-Saxe

L'issue du scrutin semble beaucoup plus ouverte en Basse-Saxe, où le chef de file du SPD local, M. Gerhard Schröder, quarante-six ans, tente de réussir là ou il avait échoué d'un cheveu en 1986 : ravir le pouvoir à Hanovre à M. Ernst Albrecht, cinquante-neuf ans, qui dirige ce Land depuis dix ans ans à la tête d'une coalition CDU-FDP. La vie politique de Basse-Saxe a été ponctuée, tout au long de la dernière législature, de scandales et de coups de théâtre qui ont défrayé la chronique. La position de M. Albrecht, qui ne dispose que d'une voix de majorité à la diète avait été affaiblie par la découverte d'irrégularités dans la gestion des casinos de la région qui avait contraint l'homme fort de la CDU régionale, le ministre de l'intérieur, M. Wilfried Hasselmann, à démissionner.

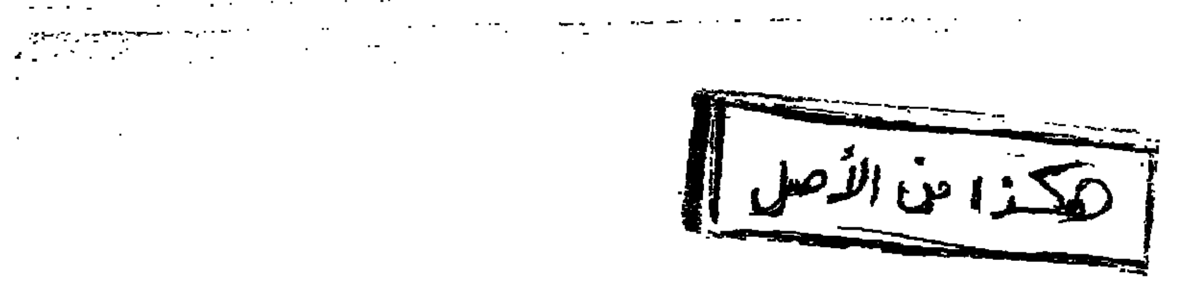
La défection d'un député CDU passé à l'extrême droite avait incité M. Schröder à déposer, l'an passé, une motion de défiance pour renverser M. Albrecht. Celle-ci échoua en raison de la *« trahison »* d'un député SPD qui vota avec la majorité CDU-FDP. M. Gerhard Schröder, que les sondages donnaient largement vainqueur il y a six mois est aujourd'hui beaucoup moins assuré du succès. La Basse-Saxe est une région frontalière de la RDA, et le succès chrétien-démocrate du 18 mars pourrait avoir un effet d'entraînement. La CDU dispose en plus d'un atout majeur : elle a engagé aux côtés du ministre-président sortant la très populaire présidente du Bundestag, Mme Rita Süssmuth. Enfin, l'attentat dont a été victime le candidat-chancelier SPD, M. Oskar Lafontaine, il y deux semaines, constitue un handicap considérable pour M. Schröder : il comptait sur un engagement massif du ministre-président de Sarre dans la dernière phase de la campagne pour faire la différence.

Les sondages laissent prévoir, une fois de plus, un score très serré entre la coalition CDU-FDP sortante et une coalition potentielle du SPD et des Verts. S'il devait céder le pouvoir en Basse Saxe, le parti du chancelier n'aurait pas pour autant perdu tout espoir de remporter les élections de décembre, mais cela laisserait présager une compétition beaucoup plus ouverte entre Helmut Kohl et un Oskar Lafontaine qui se remet avec une rapidité surprenante de la très grave blessure reçue à Cologne.

LUC ROSENZWEIG

□ **BULGARIE : meurtre politique.** – Le ministre de l'intérieur bulgare a fait état jeudi 10 mai du premier meurtre politique de la campagne en vue des élections libres des 10 et 17 juin : celui d'un sympathisant du Parti socialiste (ex-communiste), tué à coups de couteau dans son village. Le bris des vitres de clubs de tous les partis est par ailleurs *« une pratique quotidienne dans tout le pays »*.

□ **POLOGNE : M. Lech Walesa soutient un débrayage à Gdansk.** – Quelque 10 % des ouvriers des chantiers navals de Gdansk ont débrayé pendant quatre heures jeudi 10 mai et obtenu la promesse d'un examen de leurs revendications salariales. Lech Walesa a apporté son soutien aux grévistes, alors que depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mazowiecki il s'employait au contraire à désamorcer le mécontentement social. Il a déclaré à la presse que son message aux grévistes *« n'était pas une déclaration de guerre au gouvernement »*, tout en lui reprochant d'avoir *« oublié ses origines »* et *« épuisé ses possibilités »*. – *(AFP.*



La fin de la visite de M. De Klerk à Paris

« Je ne suis pas venu avec mon chapeau à la main »

Comme il l'a souligné jeudi 10 mai au cours d'une conférence de presse, le président Frederik De Klerk n'est pas venu en Europe avec *« une liste de choses »* à obtenir. *« Ce n'est pas mon but de repartir avec des prix spécifiques résultant des discussions »,* a indiqué le chef de l'Etat sud-africain.

Il n'est pas venu non plus, a-t-il ajouté, *« avec son chapeau à la main »* pour quémander la levée des sanctions et de nouveaux investissements *« pour affronter les défis à venir »*. Certes, il pense que le moment est arrivé pour *« une réévaluation totale »* des mesures punitives imposées à son pays, ce à quoi M. Mitterrand lui a répondu que la question serait examinée par les Douze au sommet de Dublin, les 25 et 26 juin. Cet homme de dialogue a fait le voyage surtout pour expliquer ce qu'il était en train de mettre en place et quels étaient ses objectifs : *« la reconnaissance des droits de participation intégrale de tous les Sud-Africains à tous les niveaux de gouvernement... ainsi que le concept de citoyenneté unique ».*

M. De Klerk a parlé à ses hôtes de *« l'irréversibilité du processus »* précisant qu'il n'était *« pas possible de faire machine arrière »*. Et le seul fait qu'il ait pu expliquer tout cela à MM. Mitterrand et Rocard, pendant une heure à chacun, jeudi 10 mai, constitue à ses yeux *« la reconnaissance de la toute nouvelle situation aujourd'hui en Afrique du Sud »*. Cette visite en France n'aura été qu'une première approche, un séjour privé dans l'attente de résultats concrets sur la voie du démantèlement de l'apartheid et de la reconnaissance de droits politiques à la communauté noire.

Une première approche

Le périple européen de M. De Klerk devait le conduire vendredi en Grèce puis au Portugal, en Belgique, en Angleterre, en RFA, en Suisse, en Espagne et en Italie. Le retour au Cap est prévu le 26 mai, le jour même où la droite entend démontrer dans les rues que le tout nouveau chef de l'Etat fait fausse route et qu'il est en train de sacrifier les Afrikaners sur l'autel du changement.

Sur le chemin du retour, une nouvelle étape africaine est probable. Et pour achever – provisoirement – ce ballet diplomatique, l'orfèvre de la rupture de l'isolement de son pays rencontrera le président George Bush le 18 juin. Un voyage d'une semaine pour expliquer aux Américains pourquoi il faut faire confiance à la nouvelle équipe dirigeante de Pretoria. Ce n'est pas M. Nelson Mandela qui le démentira. Il sera, à son tour, reçu le 7 juin par M. Mitterrand, avec l'intention de lui dire qu'il faut néanmoins maintenir la pression.

M. B.-R.

La réunion de Calgary

Les ministres de la défense ont amorcé la réflexion sur une nouvelle stratégie de l'OTAN

La quarante-septième conférence du groupe des plans nucléaires de l'OTAN a pris fin jeudi 10 mai à Calgary (Canada), sur une démonstration d'unité des ministres de la défense des quatorze pays membres.

Bien que théoriquement consacrée à la remise à jour semestrielle des plans de défense nucléaire de l'Alliance, cette réunion a été, en fait, un forum au cours duquel ont été échangées des idées plus politiques que stratégiques sur l'avenir du rôle de l'OTAN face aux bouleversements à l'Est caractérisés, sur le plan militaire, par la désintégration de facto du pacte de Varsovie.

L'annonce par le président américain George Bush de la non-modernisation des missiles Lance (SNF, missiles à courte portée) et de l'artillerie nucléaire au profit de l'introduction du missile tactique aéroporté, le TASM, a été saluée dans le communiqué final. Celui-ci souligne que *« l'utilité des systèmes nucléaires dont les portées sont les plus courtes va en diminuant »* dans la perspective de l'unification de l'Allemagne et de la démocratisation des pays de l'Est voisins contre lesquels ces systèmes étaient braqués.

En revanche, les participants à la conférence soulignent, dans le communiqué, que *« des systèmes nucléaires très stratégiques, se distinguant par leur souplesse d'emploi et par une plus longue portée, acquerront une importance relativement plus grande »* avec l'abandon des Lance et de l'artillerie nucléaire. L'importance croissante du TASM, qui pourrait être déployée dès 1995, a ainsi été reconnue.

Comme l'a indiqué le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, lors de la conférence de presse finale, *« l'OTAN bouge »*, et la réunion de Calgary ne constitue que la première série de rencontres qui culmineront avec le sommet de Londres, dont la date, a indiqué M. Woerner, a été officiellement fixée aux 5-6 juillet prochain. – *(AFP.)*

□ **Réunion de l'Assemblée de l'Atlantique nord.** – Pour la première fois depuis douze ans, l'Assemblée de l'Atlantique nord, qui réunit environ deux cents parlementaires des seize pays membres de l'OTAN, tient sa session semestrielle à Paris, du 11 au 14 mai. L'assemblée, considérée comme un « baromètre » des opinions publiques de l'Alliance doit se pencher sur le rôle de l'OTAN dans la future Europe et les conséquences de l'unification allemande.

La préparation de la confédération européenne

M. Mitterrand propose la création d'un secrétariat général permanent

M. François Mitterrand a participé, jeudi 10 mai à la séance d'ouverture de la conférence européenne étudiante, organisée par l'UNEF-ID qui réunit les 10 et 11 mai, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, les représentants des unions libres des étudiants d'Europe.

Après avoir invité son auditoire à faire des propositions pour que les étudiants de toute l'Europe puissent bénéficier des avantages dont disposent déjà ceux de la Communauté, le président de la République a déclaré que les pays de l'Est, parce que les Douze *« sont en train de réussir* [leur] *formidable construction communautaire »,* ne doivent pas être abandonnés à leur sort.

S'il a affirmé que l'histoire, la géographie, la culture et les intérêts convergent, il a souhaité que cela ne soit pas *« le seul fait de la communauté des Douze, sorte de puissance nouvelle qui déciderait souverainement du sort de chacun »* des pays de l'Est.

L'un des objectifs de la Confédération européenne est d' *« offrir aux peuples de l'Europe,* a-t-il ajouté, *une perspective, pas un rêve mais une construction politique ».*

Entre les pays qui le voudront et qui se seront dotés d'institutions démocratiques, le chef de l'Etat s'est demandé si l'on ne pouvait imaginer *« une structure souple, plus souple que la Communauté, où l'on pourrait discuter d'intérêts économiques, culturels, engager des discussions sur la sécurité (...) »*, à raison de *« trois ou quatre réunions par an »* de responsables gouvernementaux autour d'un *« secrétariat permanent léger mais représentatif »* de tous les pays.

□ **CHILI : tournée européenne du chef de la diplomatie.** – Le ministre des Affaires étrangères chilien, M. Enrique Silva Cimma, a annoncé mercredi 9 mai qu'il entamera le 19 mai prochain une tournée de huit jours qui le mènera au Proche-Orient et en Europe. Le ministre a précisé qu'il se rendra en Egypte, en Israël, en Italie et en France. – *(AFP.)*

Signe de détente

Des représentants de la CEE vont rencontrer une délégation iranienne à Dublin

Fait sans précédent, une réunion rassemblera autour de la même table, mercredi prochain à Dublin, une délégation iranienne et les représentants de la Communauté européenne. L'annonce a été faite, jeudi 10 mai, à Téhéran et à Bruxelles. La question des otages européens au Liban sera abordée lors de cette rencontre, qui a lieu à la demande des Iraniens. Sera représentée, côté européen, la « troïka » : c'est-à-dire le pays qui assure actuellement la présidence de la Communauté européenne, l'Irlande, celui qui l'a précédé, la France, et celui qui lui succédera, l'Italie.

Selon l'agence iranienne IRNA, la réunion de Dublin a fait l'objet d'un message du ministre irlandais des affaires étrangères, M. Gerard Collins, à son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, dans lequel il exprime l'espoir que cette réunion permettra de *« promouvoir les relations entre l'Iran et la CEE »*. Les Douze avaient suspendu les contacts de haut niveau avec la République islamique après que l'imam Khomeiny, décédé le 3 juin dernier, eut appelé, le 14 février 1989, les musulmans à tuer l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques.*

Cette décision a, toutefois, subi de nombreuses entorses, M. Velayati ayant rencontré plusieurs de ses homologues européens en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. En outre, la visite que le ministre iranien des mines, M. Hossein Mahloudji, a effectué, en avril dernier en Italie, où il a été reçu par le chef du gouvernement, M. Giulio Andreotti, avait permis à la presse de Téhéran d'estimer que les mesures prises par la CEE contre l'Iran *« n'avaient plus de sens »*. – *(AFP, UPI.)*

Le conseil exécutif de l'UNESCO

M. Mayor estime infondées les critiques portées contre sa gestion

La session semestrielle du conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation et la culture s'est ouverte à Paris mercredi 9 mai et doit durer deux semaines. Il sera notamment débattu des « restructurations » de personnel annoncées en mars par le directeur général, M. Federico Mayor (*le Monde* du 13 mars), et qui sont loin de susciter l'unanimité tant au sein de l'UNESCO qu'à Washington et à Londres, capitales absentes de l'Organisation depuis cinq ans et que l'équipe à la tête de l'UNESCO depuis 1987 s'était fait fort de ramener bientôt place de Fontenoy.

La session du conseil débute au moment où s'esquisse une fronde menée par certains pays comme le Japon (actuellement premier contributaire de l'UNESCO devant l'URSS, la RFA et la France) partageant peu ou prou les analyses négatives des anglo-saxons. A cela s'ajoute le mécontentement d'une partie du personnel dont l'association a publié le 7 mai, sur 47 pages, un projet de réforme de l'Organisation, bien qu'il s'agisse là, en principe, d'une prérogative des Etats membres . Près d'un quart des quelque deux mille agents de l'UNESCO ont observé mercredi une grève de deux heures pour protester contre les « recrutements illégaux »

Le rapport un peu plus léger (quarante trois pages) publié en avril à Washington par le Département d'Etat (Le Monde du 19 avril) constitue un recueil des griefs formulés contre M. Mayor, de divers côtés, y compris au sein du conseil exécutif : *« violation des règlements de l'UNESCO en recrutant du personnel de haut niveau sans consulter le conseil exécutif ». «Recours excessif aux consultants (extérieurs) ». « Visite à soixante cinq pays en deux ans, etc... »*

L'ancien ministre espagnol, qui n'a rien perdu de son optimisme, se défend pied à pied : *De la conférence mondiale sur l'éducation tenue en mars en Thaïlande, personne n'a retenu que nous y avons obtenu de faire passer de sept cent cinquante millions de dollars à un milliard sept cent cinquante millions de dollars la contribution de la banque mondiale à nos programmes éducatifs. En revanche, on s'est précipité sur mon annonce de prochaines nominations à de hauts postes, visant à un meilleur suivi technique de notre action. Ces nominations vont maintenant être examinées par le conseil, encore qu'il m'appartienne statutairement de trancher en dernier ressort »* .

M. Mayor réfute la plupart des chiffres fournis par ses détracteurs, américains ou non : *« L'UNESCO ne dispose pas de 550 consultants mais seulement de 24 dont 2, uniquement collaborent directement avec moi* (1). *Quant aux nominations de nouveaux responsables recrutés à l'extérieur, elles sont au nombre de dix huit et non pas de plusieurs dizaines. Huit cents postes ont en outre été supprimés depuis le retrait des anglo-saxons de l'UNESCO. J'affirme également que l'administration et la gestion proprement dites absorbent seulement 17 % et non pas 70 % de notre budget total.*

» Dans une organisation comme la nôtre, fondée sur le travail et le débat intellectuels, toutes les réalisations, évidemment, ne sont pas visibles, ce qui bien souvent nous fait accuser à tort de bureaucratie ».

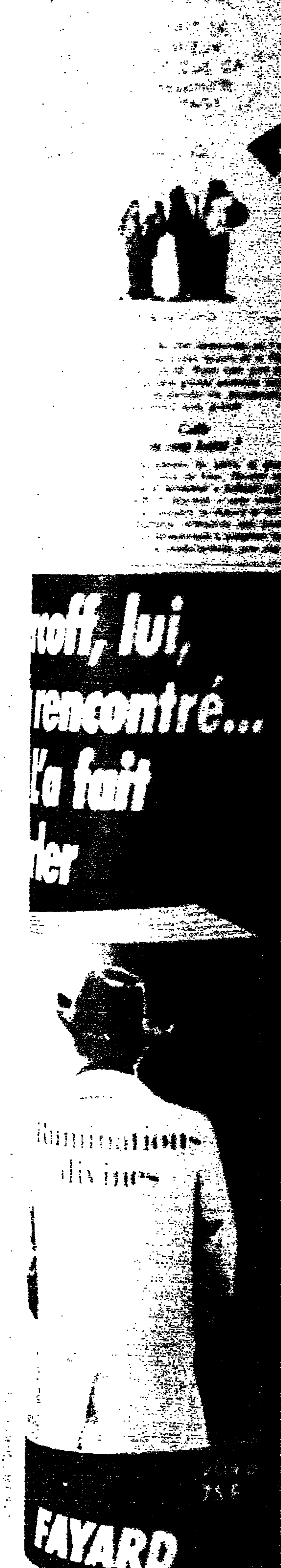
Au sujet de ses déplacements, M. Mayor reconnaît avoir rencontré, depuis fin 1987 cinquante deux chefs d'Etat « pour les besoins de l'exercice de sa charge ». Ses huit ou neuf visites aux Etats-Unis et cinq ou six visites en Grande Bretagne, sans résultat jusqu'à présent, ont en tous cas fait dire que M. Mayor *« était le directeur général des Etats non membres »*. La décision de l'UNESCO de diminuer de trente pour cent les missions effectuées par ses agents à partir de son siège parisien (soit une économie estimée à un million deux cent cinquante mille dollars par an) a naturellement avivé les critiques à l'égard du nombre des voyages de M. Mayor.

« La survie de l'UNESCO dépend de la fin du corporatisme et de l'incompétence », estime M. Mayor qui va maintenant tâcher de convaincre le conseil exécutif de la nécessité d'un *« sang neuf »* en approuvant une *« restructuration »* de l'encadrement supérieur. Celle-ci, selon lui, ne coûtera que 0,7 % du budget de l'UNESCO (environ cent quarante millions de dollars pour l'exercice 1990) .

En conclusion, M. Mayor estime que les accusations de ses détracteurs sont *« infondées »* et qu'il n'a pas de raison d'avoir perdu espoir de ramener Britanniques et Américains au sein de l'UNESCO avant la fin de son mandat à l'automne 1993.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ

(1) L'ancien ministre algérien du commerce Layachi Yaker et l'ancien ambassadeur ghanéen Turkson.



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Emoi, méfiance et confusion à Washington face à l'éventualité d'une augmentation des impôts

Ce n'est pas encore la tempête, mais déjà une sérieuse agitation, nourrie d'inquiétudes et de supputations contradictoires. Depuis que le président Bush, tout en se gardant bien de prononcer les mots tabous, a laissé entendre que son administration était prête à envisager une augmentation des impôts, la marmite washingtonienne est en ébullition.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les républicains, en tout cas une bonne partie d'entre eux, sont bien sûr en émoi : à quelques mois du renouvellement de la totalité de la Chambre des représentants et du tiers du Sénat, le président ne les a-t-il pas privés de leur meilleur argument électoral, de ce qui, plus que tout le reste, les distinguait de leurs adversaires démocrates ? Pas moins de dix-neuf sénateurs républicains ont écrit à M. Bush pour lui expliquer qu'ils restaient résolument hostiles à toute augmentation des impôts – une manière de se démarquer devant leur électorat d'un président qui semble disposé à rompre la parole donnée pendant la campagne présidentielle.

IL FAIT DE SON MIEUX POUR QUE ÇA NE REMONTE PAS !

PANCHO

D'autres élus du « Grand Old Party » se contentent de donner une interprétation résolument restrictive des propos de la Maison Blanche, en affirmant qu'en tout état de cause une hausse de l'impôt sur le revenu est hors de question, seules entrant éventuellement en ligne de compte des taxes nouvelles – par exemple sur l'essence, – moins clairement associées dans l'esprit du public à l'idée d'impôts. Du côté démocrate, où l'on devrait avoir toutes raisons de se féliciter de voir M. Bush tout près de manger sa plus grande promesse électorale, l'inquiétude est paradoxalement au moins aussi grande.

Gaffe ou coup fourré ?

Les dirigeants du parti, et plus encore les élus de base, flairent un piège : si le président a indiqué qu'il était prêt à discuter *« sans conditions »* des moyens de réduire le déficit budgétaire, n'était-ce pas pour inciter les démocrates à proposer les premiers, et explicitement, une augmentation des impôts, histoire de leur faire porter le chapeau ?

Une énorme « gaffe » – à moins qu'il ne s'agisse d'un coup fourré – commise par un « haut responsable de la Maison Blanche » est venue renforcer leur méfiance. Dans l'avion qui le ramenait du Costa-Rica, où il avait accompagné Mme Barbara Bush, le « haut responsable » en question a paru expliciter, en termes particulièrement brutaux, la tactique de l'administration : *« Nous permettons* [aux démocrates] *de mettre sur la table leurs arguments en faveur des impôts* (...), *mais c'est notre prérogative de dire non, et j'insiste sur le non. »*

D'ordinaire, l'anonymat de ces « sources haut placées » est respecté par la presse, mais cette fois il n'a pas tenu bien longtemps : le « haut responsable » n'est autre que M. John Sununu, le secrétaire général *(chief of staff)* de la Maison Blanche, et à ce titre le plus proche collaborateur du président en matière de politique intérieure.

M. Sununu traduisait-il fidèlement la pensée de M. Bush, ou bien essayait-il de peser sur les événements, lui qu'on dit proche des républicains conservateurs et hostile à toute augmentation des impôts ? Sa « sortie » a en tout cas provoqué des cris d'indignation dans les rangs démocrates, et beaucoup d'embarras apparent du côté de la Maison Blanche, où le porte-parole du président, Marlin Fitzwater, a tenu à faire savoir qu'en la matière, *« la seule position qui compte est celle du président »*.

Les principaux dirigeants du Parti républicain, en particulier le sénateur Dole, se sont eux aussi efforcés de calmer le jeu, laissant entendre que les propos du secrétaire général de la Maison Blanche étaient déplacés et regrettables. Mais l'« épisode Sununu » pourra-t-il être vraiment oublié lorsque les représentants du Congrès et ceux de l'administration se rencontreront pour la première séance de leur « sommet » budgétaire, mardi 15 mai, d'autant que M. Sununu lui-même sera assis en bonne place à la table des négociations ?

Il est fort probable que M. Bush jugera utile de rassurer lui-même d'ici là ses interlocuteurs démocrates, discrètement ou publiquement. Car, au-delà de toute la confusion entretenue autour de ses intentions, il semble bien que le président nourrisse de réelles inquiétudes sur l'avenir de l'économie américaine, et ait autre chose en tête qu'une simple manœuvre politique.

JAN KRAUZE

CHILI

Assassinat d'un ancien chef des services de renseignement

SANTIAGO

de notre correspondant

Il y a cinq jours, le colonel Luis Fontaine s'était déclaré prêt à collaborer avec la commission des sages formée par le président Aylwin pour établir la vérité sur les violations des droits de l'homme commises sous le régime militaire. Mais nul ne saura si la bonne volonté affichée par l'officier en retraite du corps des carabiniers était sincère ou feinte : deux jeunes gens l'ont abattu d'une rafale de mitraillette, jeudi 10 mai, alors qu'il passait en taxi par une avenue de la capitale.

Le témoignage du colonel Fontaine n'aurait pourtant pas manqué d'intérêt : pendant de nombreuses années, il fut à la tête du DICOMCAR, l'un des services spécialisés dans la répression des opposants à la dictature. En 1985, la justice ordinaire lui imputa, ainsi qu'à plusieurs de ses hommes, l'enlèvement suivi d'assassinat de trois dirigeants communistes. L'affaire fit alors grand bruit, tant par l'horreur du crime – les victimes furent sauvagement torturées avant d'être égorgées – que par l'audace, peu coutumière chez les magistrats chiliens, dont fit preuve un juge qui n'hésita pas à instruire le procès du terrorisme d'Etat. Mais par la suite les inculpés bénéficièrent d'un non-lieu, rendu par la Cour suprême.

Toutes les formations politiques condamnent ce crime et ne cachent pas leur inquiétude devant ce que certains appellent déjà « l'escalade terroriste ». En effet, il y a deux mois, dix jours seulement après la passation des pouvoirs entre le général Pinochet et Patricio Aylwin, le général Leigh, ancien commandant en chef de l'aviation et artisan du coup d'Etat militaire, fut grièvement blessé par un commando armé d'extrême gauche.

Si escalade il y a, elle vient à point nommé pour le général Pinochet et les « durs » de l'armée, préoccupés par la constitution de la commission « pour la vérité et la réconciliation ». Selon les versions publiées par plusieurs journaux, l'entretien de trente minutes accordé le 3 mai par le chef de l'Etat au commandant en chef a tourné à l'orage, le général Pinochet reprochant au président Aylwin de favoriser, par ses dires et initiatives, l'établissement d'un climat d'hostilité envers les forces armées.

GILLES BAUDIN

MEXIQUE : après un accident d'avion

Modification du programme de la visite du pape

Jean-Paul II a modifié le programme de sa sixième journée de visite au Mexique, vendredi 11 mai, après un accident d'avion qui a coûté la vie à vingt et une personnes, dont l'évêque de la ville de Tapachula.

L'avion qui s'est écrasé jeudi près de Tuxtla-Gutierrez, dans le sud du pays, transportait des fidèles qui allaient voir le pape, attendu dans la journée de vendredi. Le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, a annoncé que le souverain pontife célébrerait en la cathédrale de Tuxtla-Gutierrez une messe à la mémoire des victimes de cet accident.

Auparavant, lors d'une messe à Chihahua, le pape avait condamné la contraception et la politique de contrôle des naissances menée par le gouvernement mexicain, et avait également plaidé pour la légalisation des écoles catholiques au Mexique. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **NICARAGUA : grève illimitée de deux cent mille fonctionnaires.** – La Confédération des employés de l'administration publique (CEAP, sandiniste, qui regroupe cinquante mille personnes) a appelé, jeudi 10 mai, à une grève nationale illimitée des deux cent mille fonctionnaires nicaraguayens à partir de vendredi, afin d'obtenir une augmentation de leur salaire minimum. Le gouvernement avait décidé une augmentation de 70 % des salaires, une mesure jugée insuffisante par les syndicats. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : Pan Am indemnise les victimes de Lockerbie.** – Un accord sur des dommages-intérêts est intervenu entre les victimes au sol de la catastrophe de Lockerbie et la compagnie américaine Pan Am, a annoncé, jeudi 10 mai, un avocat des victimes de cet attentat terroriste qui a fait 270 morts en décembre 1988. Outre la mort des 259 passagers et membres de l'équipage, l'attentat à la bombe avait fait onze morts et une douzaine de blessés au sol et de nombreuses maisons avaient été endommagées ou détruites, lorsque le Boeing 747 de Pan Am s'était écrasé sur cette petite ville d'Ecosse. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ALGÉRIE : le succès de la manifestation pour « la démocratie »

Ouverture d'un second front face à l'intégrisme

A l'appel de plusieurs formations de gauche, des dizaines de milliers de personnes venues de tout le pays ont manifesté, jeudi 10 mai, à Alger, pour la « démocratie » et la « tolérance », pour une « Algérie libre et solidaire ». Hormis quelques cris et gestes agressifs de la part de jeunes islamistes massés le long du cortège, aucun des incidents que redoutaient les organisateurs n'a eu lieu. La manifestation marque un sursaut de forces politiques et sociales inquiètes devant la montée de l'intégrisme.

ALGER

de notre correspondant

Les organisateurs n'osaient y croire mais ils sont maintenant radieux : en réussissant à rassembler dans la rue des dizaines de milliers de manifestants, ils ont prouvé que leur pari n'était pas déraisonnable, contrairement à la plupart des pronostics. Officiellement, il s'agissait de défiler pour la « *démocratie* » menacée par une violence dont l'origine n'était pas autrement précisée dans les tracts diffusés par les organisateurs, quatre partis politiques de gauche, des personnalités et de nombreuses associations, dont la Ligue algérienne des droits de l'homme.

Mais personne ne s'y est trompé : l'ampleur de la manifestation organisée à Alger, le 20 avril dernier, par le Front islamique de salut (FIS) (*le Monde* daté 22-23 avril) a été le ressort essentiel, voire unique, qui a rassemblé ces gens venus d'horizons divers.

Il est 14 heures et il pleut abondamment lorsque le cortège s'ébranle de cette place du 1er-Mai où s'était déja formée, trois semaines auparavant, la procession islamiste. « *Non au fascisme !* » proclame la banderole de tête tandis que les manifestants crient inlassablement « *Démocratie ! Démocratie !* ». Les calicots en langue berbère marquent la présence en force des Kabyles, traditionnellement peu sensibles aux sirènes de l'intégrisme.

Les femmes sont là par milliers. Beaucoup d'entre elles portent une rose à la main, d'autres poussent des « *youyous* » stridents, d'autres encore, en groupes compacts, scandent « *Mixité-fraternité* ! ». Ce sont elles qui suscitent le plus d'agressivité parmi les spectateurs bordant le cortège. Agressivité froide d'hommes jeunes qui, dents serrées, murmurent injures et menaces à leur passage : agressivité joyeuse d'adolescents et de gamins – certains n'ont pas douze ans – scandant comme au stade des slogans à la gloire d'Abassi Madani, le porte-parole du FIS. Les quelques femmes qui portent *hidjab* ou *haïk* sont particulièrement visées par les quolibets des jeunes garçons qui agitent sous leur nez des torches faites de tracts enflammés.

Deux mondes aux antipodes

La manifestation s'écoule pourtant paisiblement, saluée sur le front de mer par une foule de plus en plus dense. Des comédiens ou des intellectuels de renom, tel le cinéaste Lakhdar Amina, sont là, reconnus et souvent applaudis. Soudain le cortège tangue. Un demi-millier de partisans d'Abassi Madani, tous très jeunes, remontent le défilé au pas de course, criant leur haine des « *mécréants* » en écartant brutalement les manifestants qui ne leur laissent pas rapidement le passage. D'autres petits groupes, rendus entreprenants par la volonté affichée des manifestants de ne pas céder aux provocations, tournent autour du défilé. « *Voilà les Juifs !* » crient-ils pour manifester leur mépris.

Les marcheurs se hâtent. Arrivés sur la place des Martyrs où doit pourtant se tenir un meeting, ils sont invités à se disperser rapidement. On apprendra que la sono n'est pas au rendez-vous, ses fils ayant été coupés par la police, qui préfère que les discours anti-intégristes ne puissent se tenir à un jet de pierre de l'une des principales mosquées de la ville.

Le FLN grand perdant

Les jeunes islamistes sont là, mi-goguenards, mi-hostiles, invités par des « barbus » plus âgés à former à leur tour un cortège. Bab-El-Oued, leur quartier, est tout proche, entouré de milliers de policiers et de gendarmes. La tension monte sur la place où ont été collées des affiches toutes fraiches du « raïs » Ben Bella. Mais le calme reviendra rapidement avec l'interpellation aussi rugueuse qu'efficace de quelques « meneurs ».

Le temps d'une manifestation, deux Algérie viennent de se jauger. Au milieu de la chaussée, l'Algérie des intellectuels, des berbéristes, des communistes, des femmes instruites, des cadres bien mis, des libéraux, des partisans de l'Etat de droit et des amoureux des libertés. Sur les côtés, l'Algérie de la jeunesse dépenaillée et oubliée, embrigadée par le football et la mosquée, sans travail ni perspectives, prête à l'aventure pourvu que « cela bouge ». Deux mondes aux antipodes l'un de l'autre. Jamais la cassure n'aura été aussi apparente.

Les « adultes » du FIS, les authentiques islamistes en quelque sorte, sont pour leur part sagement restés éloignés de l'agitation de la rue. Eux qui se voyaient comme l'adversaire de choix du FLN au pouvoir, comme son successeur unique et naturel, savent qu'il leur faudra désormais compter avec un « second front ». Malgré leurs efforts et leurs succès ils n'ont pas encore réussi à submerger de leur puissance la société algérienne, et c'est sans doute là la principale leçon de la journée.

Néanmoins, les intégristes disposent toujours d'un avantage de poids sur leurs adversaires : leur unité. Car si ces derniers sont venus manifester ensemble, ils s'en sont retournés à la maison séparément. Les prochains jours devraient montrer si la journée du 10 mai, comme beaucoup le souhaitent, constituera l'amorce d'un front commun contre le danger intégriste ou si les organisateurs préféreront continuer à cultiver leurs plus petites communes divergences face à un ennemi dont la force provient, en bonne partie, de son monolithisme. L'absence dans la manifestation du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït-Ahmed, malgré les pressantes demandes de ses sympathisants, est, de ce point de vue, de mauvais augure. Le FFS, qui a annoncé une marche pour le 31 mai semble, pour le moment, vouloir faire cavalier seul.

Le grand perdant de cette journée aura finalement été le FLN. Pris entre une droite intégriste qui se voit déjà à sa place et une gauche qui l'ignore, le parti au pouvoir apparaît décidément bien seul.

GEORGES MARION

ZAÏRE

Libération des trois derniers otages francais de Cabinda

Les trois derniers otages français et trois otages congolais, enlevés le 27 avril dans le sud du Congo par un commando du Front de Libération de l'Enclave du Cabinda (FLEC) ont été libérés, jeudi 10 mai, et sont arrivés à Kinshasa. Les trois ressortissants français - MM. Eric Grasset, Hubert Verdier et Didier Hiris - employés de la Compagnie Générale de Géophysique (CGG), ont retrouvé leur compagnon Jean-Paul Soum, le quatrième otage qui avait été relaché mardi dernier.

Visiblement en bonne santé, les trois Français sont restés près de quinze jours dans la forêt. Selon le directeur-général adjoint de la CGG, M. Jean-Paul Voguimacchi, les otages ont été *bien traités* durant leur captivité.

Aucune explication n'a été donnée par le FLEC sur les raisons de cet enlèvement survenu lors de l'attaque du camp de base de la CGG, chargée par la compagnie Elf-Congo d'une mission de prospection prés de la frontière avec l'enclave de Cabinda. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : le conflit cambodgien

Timide dialogue entre Pékin et Hanoï

Le prince Sihanouk a fait savoir, vendredi 11 mai à Pékin, aux ambassadeurs des pays concernés par le règlement du conflit cambodgien, qu'il comptait se rendre à Tokyo en juin afin d'y rencontrer le premier ministre japonais, M. Kaifu, pour évoquer avec lui les perspectives de la croisade humanitaire et « non politique » qu'il souhaite entreprendre dans son pays.

PEKIN

de notre correspondant

L'ancien monarque a toutefois confirmé qu'il n'avait pas l'intention d'y rencontrer le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen. Une nouvelle séance d'entretiens entre les deux hommes ne peut représenter, à ses yeux, que la poursuite d'un « *théâtre sans fin* » inutile à la recherche de la paix au Cambodge.

S'adressant au moins autant à la presse par diplomates interposés, le prince a vigoureusement réagi au refus opposé par M. Hun Sen de le laisser pénétrer dans les villages contrôlés par son régime, ainsi qu'il en avait exprimé le désir le 7 mai. Il a accusé Hanoï, qui a installé le régime de Phnom-Penh par la force en 1979, de vouloir par ce refus masquer le fait « *qu'une partie du territoire national du Cambodge a été transférée au Vietnam* ». Phnom-Penh avait répondu à l'initiative du prince par un refus catégorique , qu'il maintiendrait tant que l'ancien monarque n'aurait pas « *pris ses distances* » à l'égard des Khmers rouges.

La Chine s'est abstenue de commenter la décision du prince. Le chef de file désormais démissionnaire de la résistance a toutefois reconnu implicitement que les Chinois insistaient pour le voir « *une fois par mois* » à Pékin malgré son « installation » symbolique dans un village du Cambodge échappant au contrôle de Phnom-Penh. Le prince Sihanouk ne s'est pas expliqué sur les raisons qui l'ont fait adopter cette nouvelle stratégie en ce moment précis.

Peut-être faut-il les chercher du côté d'un léger réchauffement sino-vietnamien. La Chine s'est fait l'écho, jeudi, des commentaires favorables publiés le même jour par le quotidien du PC vietnamien, le *Nhan Dan*, à propos du séjour à Pékin du vice-ministre des affaires étrangères, M. Dinh Nho Liem. Celui-ci, dit le ministère chinois des affaires étrangères, a eu avec ses interlocuteurs « *des échanges de vues utiles qui ont accru la compréhension mutuelle* » des deux frères ennemis sur le Cambodge.

« Encore des vues divergentes »

Le Vietnam assure que le résultat positif de ces entretiens s'étendait à la normalisation des relations sino-vietnamiennes, ce que Pékin se refuse à envisager sous cet angle. Pour la Chine, « *des points de compréhension communs* (sur le Cambodge) *ont été atteints, mais il existe encore des vues divergentes sur un certain nombre de questions majeures, qui restent à discuter entre les deux parties à l'avenir* ». Et le porte-parole de souligner que ce n'est qu'une fois la question cambodgienne réglée « *de manière juste et raisonnable que les relations sino-vietnamiennes pourront s'améliorer* ».

Parler aujourd'hui de rapprochement serait prématuré. La stratégie de la Chine semble être surtout de prendre en compte le fait que, onze ans après avoir forgé avec les Etats-unis une alliance *de facto* contre le Vietnam, elle ne fait plus recette sur la scène occidentale en jouant encore l'hostilité à tout crin envers son petit voisin méridional.

FRANCIS DERON

PROCHE-ORIENT

A l'occasion d'une amnistie

De nombreux Kurdes réfugiés en Turquie sont rentrés en Irak

ISTANBUL

correspondance

Profitant d'une amnistie décrétée par le président Saddam Hussein – jusqu'au 15 mai –, plus de mille réfugiés kurdes irakiens ont quitté le camp de Mus, en Turquie, ces derniers jours et sont retournés dans le pays qu'ils avaient fui précipitamment en août 1988. Selon des sources diplomatiques, au moins quinze cents Kurdes irakiens avaient déjà répondu à l'appel de Bagdad, lancé en février, et plusieurs centaines d'autres s'apprêtent à faire de même au cours des prochains jours.

Après un an et demi passé dans des camps en Turquie sans avoir obtenu le statut officiel de réfugiés, de nombreux Kurdes irakiens ont perdu l'espoir de voir leur situation s'améliorer. Bien que, selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les autorités turques aient déployé des efforts considérables pour accueillir cette population déplacée, les conditions de vie des quelque vingt-cinq à trente mille réfugiés sont loin d'être satisfaisantes.

Le gouvernement turc a notamment annoncé la semaine dernière la suspension, en raison de « *l'opposition de la population locale* », du projet de construction par le HCR, dans la province de Yozgat, d'un village préfabriqué qui aurait dû abriter la population du camp de Mardin, logée sous tente depuis son arrivée en Turquie.

Pour certains réfugiés, le retour en Irak n'est toutefois pas exempt de risques si l'on en croit les « *inquiétudes* » manifestées en février dernier par Amnesty International. Dans une déclaration devant la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, Amnesty avait fait état de « *rapports* » lui étant parvenus et faisant état d'arrestations ainsi que de « *disparitions* » de personnes qui auraient dû bénéficier des différentes amnisties prononcées par Bagdad à la suite du cessez-le-feu conclu avec Téhéran, en juillet 1988 (*le Monde* du 21 février).

Les autorités turques affirment que tous les réfugiés ont quitté la Turquie de leur plein gré, ce qui est confirmé par les agences d'aide aux réfugiés, qui précisent que les conditions dans les camps sont loin d'être intolérables. Cependant, des observateurs étrangers ayant récemment visité les camps rapportent que la tension y est élevée. Ils mentionnent des restrictions de nourriture ainsi que des coupures d'eau et d'électricité qui durent parfois plusieurs jours et qui seraient destinées à faire pression sur les réfugiés pour qu'ils retournent chez eux.

NICOLE POPE

KOWEIT

Répression accrue à l'approche des élections

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La situation s'est brusquement détériorée au Koweït, à moins d'un mois de l'élection du conseil consultatif provisoire, les autorités paraissant décidées à faire taire l'opposition qui conteste cette formule destinée officiellement à préparer, en quatre ans, le retour à la vie parlementaire.

Depuis mardi, dix personnes ont été arrêtées, dont au moins deux anciens députés. Contrairement aux premières informations parvenues de Koweït (*le Monde* du 11 mai), l'ancien député Ahmed el-Khatib et les sept personnes interpellées avec lui mardi soir alors qu'il participait à une *diwaniya* (lieu traditionnel de rencontre) n'ont pas été relâchés. Un autre ancien député – chiite, – M. Ahmed Baqer, et l'un de ses proches ont été arrêtés mardi matin en pleine rue, sous prétexte de « *distribution de tracts* ».

Dans un communiqué signé par une vingtaine d'anciens députés, l'opposition dénonce très sévèrement cette dernière arrestation, qu'elle qualifie d'« *enlèvement* », ajoutant que depuis sa « disparition » personne n'a pu localiser M. Baqer.

Le durcissement de l'attitude des autorités coïncide avec la clôture des inscriptions à ce scrutin que l'opposition a décidé de boycotter. Selon le ministère de l'intérieur, 503 candidats vont se disputer 50 sièges dans ce conseil, 25 autres étant désignés par l'émir.

F. C.

Malgré l'opposition de Damas

Le sommet arabe se tiendra à Bagdad

A l'issue de pénibles tractations et de vaines tentatives de médiation qui ont mobilisé la diplomatie arabe des jours durant (*le Monde* du 9 mai), l'Irak a remporté une première manche sur son irréductible ennemi syrien : le sommet arabe extraordinaire, convoqué à l'initiative de l'OLP se tiendra le 28 mai ... à Bagdad.

L'Egypte et l'Arabie saoudite – réticentes jusque là – ont, en effet, fini par accepter, « d'un commun accord », la tenue de ce sommet dans la capitale irakienne, et le président Hosni Moubarak a annoncé, jeudi 10 mai, qu'il se tiendrait bien en Irak et serait précédé d'une réunion des ministre des affaires étrangères, le 22 mai. Cette nouvelle a été aussitôt confirmée par le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. Mohamed el Farra.

La Syrie avait pourtant bataillé ferme pour tenter d'empêcher la tenue de ce sommet en Irak, multipliant les déclarations fracassantes sur le « *chantage* » exercé par les Irakiens. De son côté, le président Saddam Hussein – qui a de plus en plus de mal à cacher son ambition de devenir le leader incontesté du monde arabe – a déployé une énergie farouche pour obtenir que le sommet se tienne dans sa capitale. Une bataille dans laquelle il a été fermement soutenu par la Jordanie.

Y. H.

□ ***EGYPTE : tournée de M. Moubarak à Oman, en Chine, en Corée du Nord et en URSS.*** – Le président égyptien Hosni Moubarak est arrivé, vendredi 11 mai, en Chine pour une visite de trois jours, deuxième étape d'une tournée qui l'a déjà mené à Oman et qu'il doit poursuivre en se rendant successivement en Corée du Nord et en URSS (où il sera le 14 mai). – *(AFP.)*

INDE : grève de la faim de M. Rajiv Gandhi

A l'exemple du Mahatma...

NEW-DELHI

de notre correspondant

Il n'y a guère que l'*Indian Express*, ce journal qui a mauvais esprit dès qu'il s'agit de M. Rajiv Gandhi, pour avoir tourné en dérision un geste courageux. A la « une », un dessin montre l'ancien premier ministre, habillé d'une chemise bariolée, lunettes de soleil et chaussures occidentales, assis sur des coussins et entouré de gardes du corps armés et munis de talkies-walkies. Dans un coin deux journalistes se demandent : « *Fast-food ou steak géant avec de la sauce Worcestershire, ce soir ?* » (1).

La réalité fut tout autre : dès 7 heures du matin, jeudi 10 mai, et jusqu'au soir 19 heures, « Rajiv » jeûne, par une chaleur infernale, entouré de la sollicitude inquiète de plusieurs centaines de responsables du Parti du Congrès (1).

Assis sous une gigantesque tente de couleur, le petit-fils de Nehru a gardé la position du lotus pendant une bonne partie de ces douze heures fatidiques et serré « 8 000 mains ». Il était habillé d'un kurta (pyjama blanc), le visage lisse et souriant. Il nous affirma, vers 6 heures du soir, qu'il se sentait « *beaucoup mieux* » après cette épreuve, ajoutant : « *Attendons la réponse du gouvernement* ». Pour la première fois de sa vie, il suivait l'exemple du Mahatma Gandhi, qui, par ses jeûnes à mort, força le destin.

La « grande âme » avait expliqué que le jeûne « *impose à l'adversaire un sens de l'urgence qui l'empêche de se dérober* », parce qu'il signifie que « *si tu fais cela, c'est moi qui meurs* ». Telle n'était pas l'intention de « Rajiv », qui voulait, par cette action exemplaire, dénoncer la violence au Cachemire, au Pendjab, en Assam, et aussi, nous dit-il, « *la montée des prix et la recrudescence du communalisme* », dont il rend responsable son successeur, M. V. P. Singh.

LAURENT ZECCHINI

(1) En anglais, « jeûne » se traduit par « fast ».

□ ***VIETNAM : « Les six heures de vérité pour le Vietnam » à Paris.*** – Une manifestation de soutien en faveur des « réfugiés de la mer » vietnamiens de Hongkong, dont un certain nombre ont déjà été rapatriés de force par les autorités britanniques, aura lieu à Paris, à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, 5e arrondissement, le samedi 12 mai de 17 h 30 à 23 h 30. « Les six heures de vérité pour le Vietnam » sont organisées par le Comité international Tran-Van-Ba (11, rue Poncelet, 75017 Paris, tél. 47-40-84-50) et seront animées par MM. Didier Ades, de France-Inter, et Olivier Todd.

□ **CHINE : le navire « Déesse-de-la-démocratie » attendu à Taïwan.** – Le navire-radio *Déesse-de-la-démocratie* était attendu à Taïwan vendredi 11 mai après près de deux mois de mer depuis La Rochelle. Le porte-parole du gouvernement nationaliste a déclaré que, s'il était d'accord en principe pour autoriser le bateau à se ravitailler dans l'île, il pensait que les émissions à destination de la Chine violeraient le droit international. Actuellement à Taïpeh, M. Yan Jiaqi, président de la Fédération pour la démocratie en Chine (FDC), regroupant les dissidents chinois, a déclaré qu'il comptait embarquer sur le *Déesse-de-la-démocratie* pour aider à la réalisation d'émissions vers la Chine. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Colloque sur « Les Printemps de Pékin » à l'Arche de la Défense.** – Les mouvements ALICE (Association de liaison avec les intellectuels chinois en exil) et AD 89 (Association pour la déclaration du 26 août 1989) organisent à la Fondation l'Arche de la Fraternité, à la Défense, à Paris, une série de colloques sur « *Les Printemps de Pékin* » les 18 et 19 mai, avec la participation de personnalités chinoises et de sinologues français. (ALICE, tél. : 45-87-29-72 ; AD 89 : 42-73-00-00).

Sri-Lanka : l'ordre des « Tigres » règne à Trincomalee

Depuis le départ des troupes indiennes, le 24 mars, les combattants tamouls imposent leur loi dans le grand port de la côte Est.

TRINCOMALEE

de notre envoyé spécial

Sur la route, deux véhicules tout-terrain montés par une escouade de « Tigres » armés de lance-roquettes et de fusils d'assaut faisaient des aller et retour. En face du lieu du meeting se tenait une cérémonie bruyante dans un temple hindou croulant de couleurs et de sculptures. La foule hésitait, prise entre deux devoirs. Les femmes et des bordées de gamins optèrent finalement pour la prière, les hommes se dirigèrent lentement côté mer, sur ce vaste terrain herbeux où les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), pour la première fois, s'adressaient à la « ville libérée ».

Depuis le départ des soldats indiens, le 24 mars dernier, Trincomalee, le grand port de la côte Est de l'ancienne Ceylan, fait l'apprentissage du retour des « boys ». Une tribune et des drapeaux avaient été plantés sous les murs de Fort Frédérick, et deux mitrailleuses hissées sur les remparts, pointées vers le large. Le vent soufflait doucement un air moite, agitant des brassées de drapeaux du LTTE – tête de tigre encadrée par deux fusils, jaune sur fond rouge.

Tous les dix pas, des combattants tamouls, âgés de treize à quatorze ans au plus, armés de Kalachnikov, jetaient des regards méfiants vers d'autres enfants, ceux-là civils, assis au pied de la tribune. La police avait choisi de disparaître. La population, d'abord réticente, puis timidement participante, écouta des orateurs lui dire que ses nouveaux maîtres étaient les Tigres, pour son bien.

En ville, la bannière du LTTE était visible partout, notamment au fronton de ces petits autels où tremblote une bougie à la mémoire des *« martyrs »*. Policiers et combattants tamouls (1) se croisent ; seuls des regards sont échangés. Officiellement, c'est l'entente cordiale depuis que le président Premadasa parle de paix avec M. Prabhakaran, le chef charismatique des Tigres.

L'armée reste invisible, respectant scrupuleusement les ordres présidentiels. La marine, qui dispose d'une importante base à China Bay, ne la quitte pas. Dès que l'on sort de Trincomalee, en revanche, on croise de petits détachements de soldats en treillis patrouillant dans la jungle et sur les routes. Le LTTE contrôle Trincomalee, puisque telle est la politique de *« réconciliation nationale »*, mais ce calme est précaire.

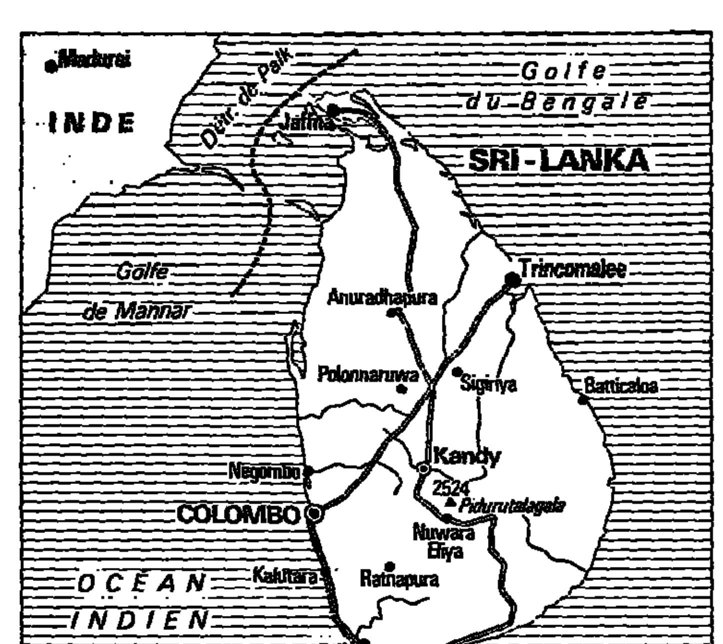
Les Tigres ont suivi presque pas à pas le reflux des troupes indiennes vers le port. Deux heures après que le dernier bateau de la marine indienne avait quitté le rivage, ils entraient dans le centre-ville. Depuis, Ruben, leur chef pour Trincomalee, est submergé par la tâche. Le gouverneur et le préfet du district ont avec lui des séances de travail régulières.

« Amère pilule »

Parallèlement, les Tigres lèvent des taxes sur la population. Ruben dément qu'il s'agisse d'extorsion de fonds, ajoutant cependant : *« La pilule est amère, mais elle est indispensable. »* Il ne précise pas s'il s'agit d'un trésor de guerre dans l'éventualité de nouveaux affrontements...

Le chef-ministre, M. Perumal, qui devait son pouvoir au soutien de l'armée indienne, a fui le pays. Les militants de son parti, l'EPRLF, se sont égaillés dans la nature, beaucoup ayant rejoint le LTTE. Il en est de même des « soldats » de la TNA (armée nationale tamoule), milice de plusieurs milliers d'hommes enrôlés de force et entraînés par l'Inde, censée résister au LTTE.

Ruben, un colt et deux grenades à la ceinture, une capsule de cyanure autour du cou, visage souriant et moustache noire, confirme cependant que l'administration que les Tigres tentent de mettre en place dans un vide administratif total, reste sur ses gardes : *« Pour protéger les Cinghalais, il y a la police et l'armée ; pour protéger la population de langue tamoule* (Tamouls et musulmans de l'Est), *il n'y a que nous. Tant qu'un système de sécurité éprouvé ne sera pas mis en place, nous garderons nos armes. »* Les négociations qui ont repris à Colombo et qui portent notamment sur le désarmement du LTTE, ne se présentent donc pas sous les meilleurs auspices. Les Tigres n'abandonneront pas la proie pour l'ombre.



Il y a donc, comme le souligne M. Lalith Athulatmudali, ministre de l'éducation et ancien responsable de la sécurité, une *« réelle contradiction »* dans l'attitude du LTTE, qui se dit prêt à rejoindre le *« processus démocratique »*... avec ses fusils d'assaut. Les élections devant suivre la dissolution du conseil de la province du Nord-Est risquent fort, comme dit M. Athulathmudali, de n'être qu'une *« farce »*. D'autant que les Tigres tentent de faire croire qu'il y a, dans leur mouvement, une nette séparation entre « militaires » et « politiques ». L'attitude passée du LTTE inspire si peu confiance que les chefs des autres partis politiques ont quitté la région, de peur de représailles.

A Trincomalee, plus de trois mille réfugiés cinghalais campent depuis deux ans dans Fort Frédérick, sous la protection de l'armée (presque exclusivement composée de Cinghalais). Les Tigres ont fait part de leur bonne volonté pour faciliter leur retour chez eux, mais ils souhaitent que le paysage politique soit un peu éclairci. Ils réclament notamment l'abrogation du sixième amendement de la Constitution qui fait obligation aux nouveaux élus de s'engager à ne rien faire pour encourager la formation d'un Etat séparé.

Or la revendication de l'Eelam (Etat tamoul indépendant) n'a pas été abandonnée, bien que les Tigres expliquent qu'ils veulent l'*« autodétermination »* des zones tamoules.

Pour quoi faire ? La question, au moment où Colombo veut se convaincre d'un retour à la paix, est pudiquement écartée. Mais chacun sait que les Tigres reprendront les armes s'ils n'obtiennent pas satisfaction, c'est-à-dire une autonomie politique, administrative, économique et militaire, bref une sécession qui ne dirait pas son nom.

Le LTTE semble aujourd'hui privilégier une stratégie légale. Mais, éreinté par deux ans de guérilla avec l'armée indienne, il n'est pas exclu qu'il veuille un répit, avant peut-être d'en découdre avec une armée sri-lankaise qui a économisé ses forces. Les Tigres enfin savent que l'Inde, échaudée par l'échec de sa «mission de paix » au Sri-Lanka, ne les soutiendrait pas forcément dans une guerre de partition. Mais New-Delhi n'est pas hostile à une reprise du dialogue, au contraire.

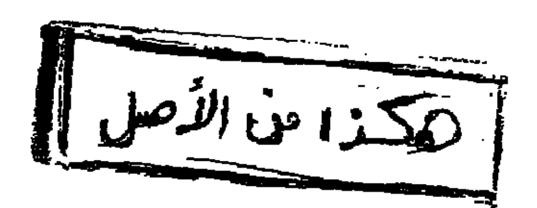
Des pourparlers ont d'ailleurs déjà repris, par l'intermédiaire de M. Karunanidhi, le chef-ministre de l'Etat indien du Tamil-Nadu, à majorité tamoule.

Les Tigres ont fait savoir que le soutien de New-Delhi pour la reconstruction du Nord-Est dévasté par la guerre... avec l'Inde, serait le bienvenu. L'armée indienne a tué deux mille deux cents combattants tamouls, mais Ruben, avec brio, explique : *« Nous n'avons jamais haï l'Inde et les Indiens. Un rapprochement est donc possible. Dans toute lutte de libération, c'est inévitable qu'il y ait des meurtres. Mais la faute est à imputer au gouvernement de Rajiv Gandhi, à personne d'autre. »*

Colombo aurait quelques raisons d'être préoccupé de ce rapprochement entre l'Inde et les Tigres. Après tout, c'est pour venir à leur secours que l'armée indienne avait pris pied au Sri-Lanka, d'où il a été ensuite si difficile de l'en faire partir. Qui sait si les mêmes causes ne produiront pas les mêmes effets ?

LAURENT ZECCHINI

(1) Les Cinghalais forment 74 % de la population de Sri-Lanka (16,8 millions d'habitants), les Tamouls 18,2 % et les musulmans 7,1 %. Majoritaires dans la province du Nord, les Tamouls ne sont que 42,9 % dans celle de l'Est (qui doit fusionner avec le Nord), contre 24,8 % de Cinghalais et 31,5 % de musulmans.



La réforme des PTT devant l'Assemblée nationale

L'opposition et les socialistes font pression en faveur de la création d'une banque postale

Les députés ont commencé, jeudi 10 mai, l'examen du projet de loi réformant le statut juridique des PTT présenté au nom du gouvernement par M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace. Ce texte a mis un terme au rapprochement de ces derniers jours entre les groupes socialiste et communiste. Le PCF, totalement opposé à la réforme, a épuisé toutes les procédures réglementaires. Ministère des télécommunications oblige, les députés ont même eu droit à une « première » : la retransmission en direct de leurs interventions sur minitel. L'examen du texte devrait se poursuivre vendredi 11 et samedi 12 mai.

Après l'agitation et les frémissements d'angoisse qui avaient accompagné la discussion de la motion de censure, l'Assemblée nationale a retrouvé, jeudi 10 mai, toute sa sérénité. Le débat sur le projet réformant les PTT est même apparu extraordinairement calme. Il est vrai que les syndicats hostiles à la réforme n'avaient pas tenu compte du changement intervenu dans l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée et étaient venus protester, avec un jour d'avance, mercredi 9 mai, devant les grilles du Palais-Bourbon...

Le soutien de M. Longuet

Autre grande différence, le projet soumis aux députés recueillait, sinon l'approbation, du moins la « *bienveillance* » des trois groupes de l'opposition, alliés pour la circonstance aux socialistes contre l'attitude farouchement hostile des communistes. M. Paul Quilès a ainsi obtenu le soutien appréciable de son prédécesseur, M. Gérard Longuet (UDF-PR, Meuse) qui, s'exprimant « *à titre personnel* », a souhaité que l'opposition « *contribue à l'évolution* » des postes et télécommunications contenue selon lui dans cette réforme, et permette au gouvernement « *de se libérer de (ses) archaïsmes* », en s'abstenant sur le vote final.

« *Ce projet traduit le refus du statu quo. Voilà qui est très rassurant de la part d'un ministre et d'un groupe socialistes. Il apporte la preuve qu'un changement législatif est possible sans couper les têtes.* » L'orateur du groupe centriste, M. Gérard Vignoble (Nord), a, de son côté, rendu hommage au ministre à propos de la concertation qui a accompagné la longue préparation de ce texte. Il a souligné que le projet recueille « *l'avis plutôt positif* » de l'UDC. Nettement plus suspicieux sur la portée réelle de ce texte, M. Jean Besson (RPR, Rhône) a toutefois estimé lui aussi qu'il était « *important d'aboutir à une réforme, si minime soit-elle, plutôt que de conserver un statu quo qui serait catastrophique* ».

Seuls les orateurs communistes se sont donc livrés à une attaque en règle d'un texte qui, selon M. Daniel Le Meur (Aisne), « *va tout droit à la privatisation* ». Rien n'a donc trouvé grâce à leurs yeux : ni le nouveau régime juridique – qui distingue la Poste des Télécommunications et qui « *porte l'estocade au service public* », ni les assouplissements apportés au statut des fonctionnaires qui « *ouvrent la porte au clientélisme, à l'écrasement des salaires, à la liquidation de milliers d'emplois* ».

Mais, comme prévu, c'est la question des services financiers de la Poste qui a remporté la vedette, et plus particulièrement la possibilité d'élargir sa gamme de crédits.

En réalité, ce débat dure depuis des années et se heurte au veto des banques, relayées par le ministère de l'économie. Dans son projet de loi, le gouvernement a arbitré en faveur du Quai de Bercy : l'hypothèse d'une banque postale était écartée. La discussion s'est néanmoins poursuivie entre députés socialistes : le groupe a proposé à la commission de la production et des échanges, qui l'a accepté, un amendement au projet gouvernemental.

Les banques – qui n'ont aucune envie de voir apparaître un nouveau concurrent fort de 17 000 guichets mais utilisant des règles du jeu faussant à leurs yeux la compétition – ont fait monter la presssion, n'hésitant pas, à quelques heures de l'ouverture du débat, à menacer de saisir Bruxelles et à faire donner les syndicats sur le thème de la défense de l'emploi. Ce qui, entre autres, a provoqué une joyeuse cacophonie au sein de la CFDT, entre les fédérations des PTT et de la banque. Le groupe socialiste s'est réuni une seconde fois, mercredi, mais a pourtant décidé de maintenir son amendement, également soutenu par l'UDC.

La viabilité en jeu

Finalement, à peine le ministre des PTT avait-il terminé son discours de présentation que M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise) a pris tout le monde de vitesse en opposant l'article 40 de la Constitution – qui déclare irrecevables les amendements parlementaires « *lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique* ».

Pour M. Strauss-Kahn, une distribution de prêts n'ayant pas fait l'objet d'une épargne préalable modifie la charge publique car elle suppose que la Poste se procure des ressources, soit en prélevant sur les fonds qu'elle a collectés via les CCP (et ce serait autant de moins pour le Trésor), soit par emprunt sur le marché, soit par des opérations en capital et, a-t-il dit, « *la Poste n'a pas de capital* ».

Les PTT voient donc s'envoler leurs espoirs et les banques remporter une victoire. Reste à savoir si la viabilité de la Poste sera compromise par la limitation de ses services financiers, qui contribuent largement à ses bénéfices. Car, comme l'a souligné M. Jean-Pierre Fourré (PS, Seine-et-Marne), rapporteur du projet, leur bonne santé « n'est qu'apparente : la Poste perd des parts de marchés et chaque fois qu'elle ouvre un compte à vue (un CCP), elle creuse son déficit. « *Fidéliser la clientèle est la priorité : actuellement, les jeunes abandonnent la Poste dès qu'ils doivent souscrire des prêts, si bien que plus de 50 % de la clientèle est âgée de plus de cinquante-cinq ans* », a indiqué M. Fourré.

Les députés de tous bords (sauf les communistes) ont été unanimes à déplorer l'utilisation de l'article 40 : sur le fond, il se sont inquiétés des conséquences de cette mesure pour la bonne santé de l'établissement postal. Sur la forme, ils se sont plaints d'être privés d'entrée de jeu de la possibilité de débattre d'un point capital. Mais, certains cherchaient déjà des astuces permettant de contourner l'obstacle : ainsi le rapporteur s'apprêtait-il à proposer, jeudi soir, un nouvel amendement prévoyant que « *le gouvernement déposera avant le 1er janvier 1991, un rapport (...) chiffrant les recettes susceptibles de provenir de diverses extensions des activités de la Poste, parmi celles-ci la distribution de crédits à la consommation et de prêts immobiliers sans épargne préalable* ». Ce texte ne parlant que de « rapport » ne tombe pas, selon lui, sous le coup de l'article 40 et permettrait donc de relancer le débat parlementaire autour des services financiers.

Reste à savoir si une nouvelle discussion fera revenir le gouvernement sur sa position initiale. Dans les couloirs, M. Quilès déclarait qu'un amendement gouvernemental sur ce point « *n'était pas prévu* ». Le ministre cherchera peut-être à désamorcer le mécontentement en jouant sur d'autres leviers à sa disposition : une meilleure rémunération des fonds des CCP déposés auprès du Trésor (3 % pour 138 milliards de collecte actuellement) est une possibilité. A moins que le gouvernement ne préfère agir sur d'autres paramètres comme le coût du transport de la presse (3,2 milliards à la charge de la presse). « *La viabilité financière de la Poste est une des préoccupations essentielles du gouvernement dans cette réforme* », a souligné M. Quilès dans son discours...

PASCALE ROBERT-DIARD et FRANCOISE VAYSSE

La journée du président

Le prévu et l'imprévu

Toutes les journées de M. François Mitterrand ne se ressemblent pas. Il en est de plus calmes que d'autres. Celle du 10 mai 1981 avait été marquée par l'attente des résultats du scrutin. Neuf ans plus tard, M. Mitterrand, *devant les étudiants* d'Europe réunis à la Cité des sciences du parc de La Villette, s'est livré à l'un de ses exercices favoris : le discours où se mêlent l'Histoire, la prospective, l'*anecdote personnelle*, le trait d'ironie qui fait sourire un auditoire complice, comblé par l'annonce de mesures concrètes (en l'occurrence, la construction *d'un million cinq cent mille mètres* carrés de locaux pour l'enseignement supérieur dans les trois prochaines années).

Puis il a reçu, successivement, MM. Frederik De Klerk, François Périgot et Mme Kazimiera Prunskiene. Enfin, M. Mitterrand respecte les nécessités de l'actualité : il prépare soigneusement le prévu (par exemple, en ce 10 mai, il envoie *un message aux anciens* combattants, réunis à deux pas de l'Elysée, au Théâtre Marigny, à l'occasion du cinquantième anniversaire du déclenchement de l'offensive allemande) ; *il rebondit vite* sur l'imprévu (il fait part de sa *« solidarité fraternelle »* au président du consistoire israélite de Carpentras, avant de se rendre, dans *la soirée, au domicile du grand rabbin de France*, M. Joseph Sitruk).

Quant au double anniversaire du 10 mai, M. Mitterrand l'a fêté à sa façon. Pour celui de l'installation de M. Michel Rocard à Matignon, le 10 mai 1988, *il a invité le premier ministre à déjeuner*, lui rendant ainsi l'*invitation que lui avait faite ce dernier* il y a un an. Les convives (1) se sont entretenus de l'amnistie, bien sûr, et de la justice ; du discours, jugé « *excellent* », de M. Pierre Mauroy lors du débat de *censure ; de la sécheresse et, plus généralement*, de l'environnement, de l'aménagement de l'Ile-de-France, du prix de l'immobilier dans les grandes villes et des difficultés qui s'ensuivent pour les salariés, des questions d'intégration et d'immigration.

Pour le neuvième anniversaire de sa première élection à la présidence de la République, M. Mitterrand a *précisé* ses intentions : il souhaite que son second septennat soit marqué par une réduction significative des inégalités. L'étape sociale, *promise par tous, mais dont le contenu restait flou*, il a décidé de la lancer en invitant le patronat à discuter avec les partenaires sociaux.

ANNE CHAUSSEBOURG

(1) Le déjeuner a réuni, outre les épouses du chef de l'Etat et du chef du gouvernement, cinq collaborateurs de l'un et de l'autre : MM. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, Jacques Attali, *conseiller spécial du président*, Christian Sautter, secrétaire général adjoint, Gilles Ménage, directeur de cabinet, et Hubert Védrine, porte-parole, ainsi que MM. Jean-Paul Huchon, directeur de cabinet de M. Rocard, Guy Carcassonne, conseiller pour les relations avec le Parlement et la presse, Yves Lyon-Caen, directeur adjoint de cabinet, Jean-Claude Petitdemange, chargé de mission auprès du premier ministre, et Dominique Perreau, conseiller technique chargé des affaires européennes.

En prévision de la « table ronde » à Matignon

Le PS clarifie ses positions sur l'immigration

Les socialistes continuent à discuter de leurs propositions sur l'immigration *afin de préparer notamment* la « table ronde » prévue pour le 16 mai à l'hôtel Matignon mais à laquelle l'UDF et le RPR ont fait savoir qu'ils ne participeront pas. En fait, au-delà de cette donnée *circonstancielle*, le PS travaille à clarifier et actualiser ses conceptions dans un domaine où il est apparu depuis plusieurs mois divisé.

La commission sur l'intégration, associant le parti et ses groupes parlementaires, s'est réunie les 9 et 10 mai. Mme Claire Dufour, membre adjoint du secrétariat national chargée des droits de l'homme, a présenté au bureau exécutif un projet de texte qui a donné lieu à un large débat. D'accord pour renoncer dans l'immédiat à préconiser le droit de vote des étrangers aux élections locales (*le Monde du 4 mai*), les responsables socialistes ne le sont pas tous pour faire disparaître définitivement cette mesure de leurs objectifs à long terme.

Les rocardiens, le courant *Socialisme et République* de M. Jean-Pierre Chevènement, ainsi que les poperénistes, se rejoignent pour souhaiter qu'on n'en parle plus. Les amis *du premier ministre estiment qu'ils* sera toujours temps de voir dans quelques années si le droit de vote apparait alors comme une conséquence possible de la politique d'intégration *qui aura été menée* entretemps. Les partisans de M. Chevènement et ceux de M. Jean Poperen lui préfèrent, en tout état de cause, l'amélioration des procédures de naturalisation, « *voie royale* », disent-ils, de l'accession des étrangers résidant en France aux droits politiques.

Les fabiusiens et les amis de MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy sont plus hésitants. Chez les premiers, Mme Françoise Séligmann souhaite même le maintien du droit de vote comme mesure à court terme. M. Laurent Fabius estime qu'il doit être conservé *mais comme position* de principe pour l'avenir, tandis que M. Marcel Debarge n'y tient pas trop. M. Roman, proche de M. Mauroy, comme *Mme Dufour*, proche de M. Jospin, sont du même avis que Mme Séligmann alors que d'autres amis du ministre de l'Education nationale, comme MM. Emmanuelli et le Gall partagent plutôt le raisonnement de M. Fabius.

Un accord général se dessine en revanche pour demander que la naturalisation soit automatiquement proposée *à tout étranger résidant en* France depuis plus de dix ans, l'administration ayant, si l'intéressé l'accepte, six mois pour s'y opposer. Les socialistes souhaitent aussi un renforcement de la répression du travail clandestin.

P. J.

Au Sénat

Adoption d'une réglementation stricte du travail des enfants-mannequins

Les sénateurs ont adopté à l'unanimité, jeudi 10 mai, le projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants, présenté au nom du gouvernement par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité de la santé et de la protection sociale chargé de la famille. *Ce texte* permet notamment de combler un vide juridique à propos du travail des enfants, interdit jusqu'à l'âge de seize ans dans le droit français.

Les sénateurs ont adopté le principe du travail des enfants comme mannequins à condition qu'il soit strictement réglementé. Le rapporteur du projet, M. Claude Huriet (*Union centriste*, Meurthe-et-Moselle), a fait adopter, souvent avec l'approbation du gouvernement, une série de propositions aménageant les *conditions de travail des enfants* mannequins, notamment en fonction des rythmes scolaires. Sur le deuxième axe du projet -la définition de l'*activité de mannequin* - le Sénat a approuvé les dispositions permettant une plus grande transparence des relations contractuelles entre les mannequins, les agences de mannequins et les agences de publicité.

Les sénateurs ont en troisième lieu adopté les mesures relatives aux agences de mannequins : l'institution d'une licence obligatoire et l'exigence d'une garantie financière. Ils ont cependant écarté certaines dispositions jugées trop restrictives, telle que la liste des incompatibilités pour l'obtention de cette licence.

□ **Rectificatif.** – Dans *le Monde* daté 29-30 avril, nous avons indiqué par erreur que le groupe communiste du Sénat s'était abstenu sur *le vote du projet de loi concernant* la création des fondations d'entreprises. En fait, les sénateurs communistes se sont prononcés contre ce texte.

Naissance de Génération Écologie

M. Lalonde veut « agir, et non gémir »

Un nouveau mouvement est né, ce vendredi 11 mai : *Génération Écologie*. M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui en a pris l'initiative, s'est assuré de la participation de M. Haroun Tazieff (entré *au conseil général de l'Isère* avec le soutien de son président RPR, M. Alain Carignon, et au conseil municipal de Grenoble sur la liste du maire), de M. Jean-Michel Belorgey, député *socialiste* de l'Allier, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, et de M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, *élu au Parlement* européen, l'an dernier, sur la liste de Mme Simone Veil.

Plus de cent cinquante élus se sont associés à cette démarche dont M. André Fougerousse, *maire* d'Ostwald (Bas-Rhin), Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde), Yves Pietrasanta, maire radical de gauche de *Mèze (Hérault)*, Franck Sérusclat, *sénateur* socialiste, maire de Saint-Fons (Rhône) ainsi que plusieurs adjoints chargés de l'environnement dans des municipalités dirigées par le PS comme Avignon, Belfort, Montpellier, *Strasbourg*, par la majorité présidentielle comme Marseille, ou encore par l'opposition, comme Nîmes.

M. Lalonde confirme son intention de *présenter des candidats aux prochaines* élections (cantonales, régionales et législatives) là où il n'aura pas la possibilité d'apporter son soutien à *un candidat proche de ses idées*. Il n'entend pas limiter ses combats aux seules joutes électorales, il prévoit des « *batailles pour des causes* » comme la mobilisation contre les incendies de forêts, ou pour l'application de la loi sur la protection du littoral.

« *Agir, pas gémir* », « *resocialiser la société* », *accepter « l'alliance » avec d'autres*, M. Lalonde reste fidèle à ses conceptions d' « *écologiste actif* », face à celles des écologistes « *fondamentalistes* ». Au passage il n'épargne pas M. Antoine Waechter. Il voit dans le rapprochement de ce dernier avec SOS-Racisme une manière, pour le chef de file des Verts, de se dedouaner *de son refus* de voter la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen.

M. Lalonde n'a pas perdu le goût pour les formules chocs, ou qui se veulent telles : « *La France doit devenir le* Greenpeace *du monde.* » ; « *Il y a plus de conflits sur l'environnement que de conflits du travail.* » ; « *Les êtres veulent toujours plus, c'est la naïveté du productivisme.* » ; « *La cohérence écologiste de ce gouvernement ne se voit pas encore assez.* » « *Pour faire avancer les choses, pourquoi me priverais-je du soutien d'un Michel Barnier, d'un Alain Carignon, d'un Robert Poujade* [NDLR. Tous RPR] ?

M. Brice Lalonde *qui, en 1984*, s'était associé avec le MRG et avec des centristes en rupture de banc, autour de M. Olivier Stirn, est à tel *point partisan de l' ouverture » qu'il* voulait présenter une liste aux élections européennes de 1989. Contraint d'y renoncer, il n'avait pas pour *autant apporté son soutien à la liste* socialiste conduite par M. Laurent Fabius. Estimant que il ne lui revient pas de « *rassembler des élus du centre* », le secrétaire d'Etat veut aider à l'ouverture et espère pouvoir constituer en 1993 un groupe écologiste autonome (vingt-cinq députés au moins) à l'Assemblée nationale.

A. Ch.

Devant les socialistes

M. Michel Rocard s'explique sur le travail précaire



M. Michel Rocard a été entendu, à sa *demande*, jeudi *10 mai*, *par le* bureau exécutif du Parti socialiste, devant lequel il souhaitait défendre le projet de loi sur le travail temporaire, préparé par M. Jean-Pierre Soisson, *ministre du travail*, après accord entre le patronat et une partie des syndicats.

Dès le mois de décembre dernier, les dirigeants du PS avaient reproché au gouvernement de préférer la concertation entre les partenaires sociaux à la voie législative pour réglementer l'*emploi précaire. Le protocole* d'accord - auquel a abouti cette négociation, rejetée par FO et par la CGT - avait été critiqué, fin mars, par les députés socialistes qui se sont consacrés à cette question. Le 2 mai, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a adopté quatre amendements au projet de loi de M. Soisson, qui vise à modifier *sensiblement* les dispositions de l'accord patronat-syndicats.

M. Mandon, député de l'Essonne, membre adjoint du secrétariat national du PS, a dit au premier ministre, jeudi, les dangers que *présente*, à ses yeux, l'extension du travail précaire pour l'insertion sociale de ceux qu'il concerne principalement, c'est-à-dire les jeunes et les femmes. MM. *Emmanuelli et Guidoni, membres du* secrétariat national du PS, ont fait valoir que la méthode suivie par MM. Rocard et Soisson aboutit à dessaisir encore un peu plus le Parlement de sa fonction législative, au profit, cette fois, de négociations dont le résultat traduit le rapport de forces entre les parties.

Le premier ministre a opposé à ces arguments la nécessité de *redonner aux syndicats* les moyens de jouer leur rôle, en négociant avec le patronat. En outre, devait expliquer après la réunion M. Gérard Lindeperg, rocardien, *membre du secrétariat national*, « *un bon accord, bien appliqué, peut être supérieur à une loi qui n'est pas respectée* ». M. Rocard a accepté à ce sujet la proposition de M. Gérard Collomb, membre adjoint du secrétariat national, que le Parlement débatte, un an après la promulgation de la loi, des conséquences de son application.

Il appartient désormais au groupe socialiste d'arrêter sa *position*, en vue du débat prévu pour les 29 et 30 mai à l'Assemblée nationale, M. Mauroy a précisé que, en cas de conflit entre le gouvernement et le groupe, celui-ci saisirait le bureau exécutif du parti, qui tranchera.

P. J.

En Nouvelle-Calédonie

Regain du mouvement syndical

NOUMEA

de notre correspondant dans le Pacifique Sud

La *Nouvelle-Calédonie n'est pas* avare de paradoxes . Alors que les états-majors du RPCR et de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS) continuent de faire assaut d'amabilités au nom des accords de Matignon, le mouvement syndical *devient lui aussi le théâtre de «reclassements »* tout aussi insolites. Ainsi voit-on depuis plusieurs mois des ouvriers et employés caldoches *militants du RPCR rallier* les rangs de l'Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités (USTKE), syndicat indépendantiste dont les *positions ont souvent* été proches de celles du Front uni de libération kanake (FULK) de M. Yann Céléné Uréguei, connu pour ses affinités avec le colonel Kadhafi.

Ces Caldoches néo-syndicalistes ne sont pas des cas d'espèce. Ils sont suivis par des Wallisiens et Futuniens, des Tahitiens et des Indonésiens, tous imperméables aux mots d'ordre indépendantistes, *mais séduits par la combativité* syndicale de l'USTKE. Le député RPR Jacques Lafleur s'est publiquement alerté de ces curieux glissements. *Il a adresé à tous ces* transfuges une sévère mise en garde qui se résume ainsi : si vous maintenez votre adhésion à l'USTKE, vous serez exclus du RPCR.

Depuis trois mois l'USTKE a réussi à s'implanter dans une quarantaine d'entreprises supplémentaires et multiplie les conflits sociaux. Cette percée inquiète le haut *Commissariat et la fédération* patronale, mais aussi les dirigeants de l'Union calédonienne qui, cogestionnaires des accords de Matignon, se sentent indirectement visés par cette fronde syndicale orchestrée par un mouvement qui n'a jamais épargné Jean-Marie Tjibaou de son vivant.

FRÉDÉRIC BOBIN



Le prévu et l'imprévu

Le PS clarifie ses positions sur l'immigration

11 MAI

L'Européen lit the European

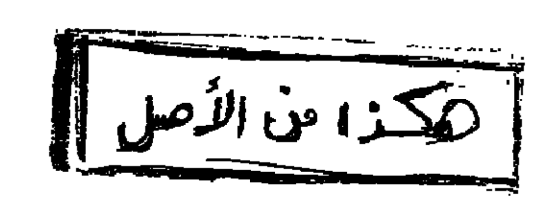


AUJOURD'HUI, SOYEZ UN EUROPÉEN INFORMÉ.
"THE EUROPEAN", LE PREMIER HEBDOMADAIRE EUROPÉEN DE ROBERT MAXWELL, EN 64 PAGES, EXPLIQUE, RACONTE,
COMMENTE, MATÉRIALISE L'EUROPE EN COULEURS. AVEC "THE EUROPEAN" VIVEZ L'EUROPE D'AUJOURD'HUI:
L'EUROPE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE, L'EUROPE ARTISTIQUE, CULTURELLE, SPORTIVE... DANS
"THE EUROPEAN" L'INFORMATION EST OBJECTIVE, OUVERTE SANS DÉFORMATION, TELLE QUELLE. POUR
"THE EUROPEAN" UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS ET DE JOURNALISTES SPÉCIALISÉS DANS TOUTES LES
PRINCIPALES CAPITALES DE L'EUROPE RECUEILLE, TRIE, TRADUIT ET EXPÉDIE LES INFORMATIONS. "THE EUROPEAN"
DES COMMENTAIRES CONSTRUCTIFS, OUVERTS QUI METTENT EN LUMIÈRE LES ÉVÉNEMENTS ESSENTIELS À
LA DÉMOCRATIE. "THE EUROPEAN" UN OUTIL D'INFORMATION POUR LA VIE QUOTIDIENNE ET POUR
PLACER SES REVENUS. UNE SOURCE DE RENSEIGNEMENTS, D'OFFRES D'EMPLOI SANS FRONTIÈRE.
L'EUROPE À SUIVRE DANS "THE EUROPEAN".

THE EUROPEAN

Le 1er messager de l'Europe

PUBLICIS CONSTELLATION



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Deux ans de gouvernement Rocard

Les chantiers du premier ministre

M. Rocard a fêté, jeudi 10 mai, le deuxième anniversaire de sa nomination à l'Hôtel Matignon. Ces deux premières années ont été marquées par une politique placée à la fois sous le signe du classicisme et de la réforme (*le Monde* du 11 mai). Cette période a aussi été celle de l'ouverture, par le premier ministre, de nombreux « chantiers » qui touchent à la vie quotidienne des Français.

Comment répondre à une attente diffuse, mais réelle, dans le pays, lorsqu'on explique, comme Michel Rocard l'a fait en décembre 1988 à la télévision, que « *c'est à la marge et moins fondamentalement qu'il faut corriger* » car « *dans nos pays, les grands desseins prennent une forme plus petite* » ? Comment se faire entendre des salariés (quelque 80 % de la population active française) lorsque se répand le sentiment – aggravé par le « spectacle de l'argent » – qu'il vaut mieux être rentier que salarié ? Lorsque ces mêmes salariés ne sont plus sûrs du tout que leurs enfants auront une vie meilleure que la leur ? Lorsque les travailleurs appelés à se mobiliser pour relever le défi européen de 1993, peuvent avoir la tentation de se dire : « *de toute façon, ce n'est pas à moi que cela profitera* » ?

Face aux critiques sur le « manque de perspectives » qu'offrirait son action à la tête du gouvernement, Michel Rocard affirme avec force qu'il ne veut pas laisser une partie de la population gagnée par le désenchantement, et même par la désespérance. Pourtant, sur le point crucial des inégalités, Matignon n'a pas de réponse immédiate à apporter, dès lors que le gouvernement raisonne en termes d'égalité des chances, de formation, de mobilité de carrière, de politique du logement et semble exclure une action d'envergure sur la fiscalité du patrimoine ou le pouvoir d'achat des salaires.

Au contraire, Michel Rocard a désorienté une bonne partie de la gauche par une méthode de gestion des conflits sociaux – savoureusement décrite par deux jeunes déçues de la politique dans *Que reste-t-il de nos manifs ?* (1) – qui a, sans doute, coûté parfois plus d'argent à l'Etat que s'il avait accédé aux revendications initiales et a fait reprendre le travail à bien des grévistes avec la « *rage au cœur* », ainsi que l'a reconnu le premier ministre lui-même, à propos du long conflit des impôts.

Les réformes entreprises par le gouvernement de Michel Rocard ne sont pas, avant tout, des réformes « politiques », chargées de sens ou de symboles pour la base sociale de la gauche : c'est, comme le reconnaissent volontiers les collaborateurs du chef du gouvernement, le revers de la médaille de la politique du consensus. L'Hôtel Matignon ne cite-t-il pas, parmi ses plus belles réussites, la réforme des PTT ou le rachat d'UTA par Air-France ?

Certes, on ne saurait oublier le succès politique le plus éclatant de la « méthode Rocard », les accords Matignon et Oudinot sur la Nouvelle-Calédonie, ou passer sous silence la mise en place du Revenu minimum d'insertion (RMI), du crédit-formation... Mais, conformément à la loi implacable de l'oubli collectif, le RMI, par exemple, institué dans la première année du nouveau septennat, fait déjà partie des meubles et plus grand monde n'en est reconnaissant à M. Rocard. En outre, ce nouvel outil (dont le volet réinsertion suscite bien des difficultés) était souvent moins considéré comme la marque d'une politique volontariste que comme une mesure d'urgence indispensable pour tout gouvernement.

Sur le terrain de la vie quotidienne des Français, le premier ministre a tenu ses promesses, puisque, lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée, le 29 juin 1988, il avait seulement promis... d'ouvrir de nombreux « chantiers » : M. Rocard se voit maintenant reprocher d'en avoir ouvert beaucoup, peut-être trop, sans les avoir refermés.

Il y a une part d'injustice dans ces reproches : Michel Rocard a été le premier à prévenir qu'il voulait engager le pays dans des efforts de longue haleine, comme celui de la modernisation du secteur public. Mais le gouvernement en a eu la confirmation, peut-être même au-delà de ce qu'il pressentait : c'est bien le changement de la vie quotidienne qui demande le plus de temps. Logement social, emploi, éducation nationale, surendettement des ménages, etc. Les chantiers sont ouverts mais – en dehors de la mise en application rapide du RMI – leurs effets ne se font pas encore sentir réellement. Au vu de l'expérience 1988-1990, la manière la plus rapide d'améliorer le quotidien des Français reste l'augmentation du pouvoir d'achat, ce pour quoi le premier ministre estime, précisément, qu'il dispose de la marge la plus faible...

Les boites aux lettres toujours cassées

Les citoyens consommateurs peuvent même avoir l'impression que le gouvernement n'a pas vraiment prise sur le cours des choses : les perspectives pour la prochaine rentrée universitaire ne restent-elles pas inquiétantes après deux ans de priorité accordée à l'éducation nationale ? Des orientations qui pèsent sur leur vie de tous les jours – comme les réductions de personnel à la SNCF - ne sont-elles pas imperturbablement maintenues ?

Michel Rocard avait fait ricaner une partie de l'opposition en affirmant sa volonté de réparer boîtes aux lettres et cages d'escaliers. Elles sont toujours cassées, d'où l'impatience qui commence à se manifester ici ou là, comme du côté de SOS-Racisme, qui sait combien ce quotidien resté difficile entrave la politique d'intégration des immigrés.

Au demeurant, le sociologue Michel Crozier reproche au premier ministre de n'avoir « *pas réussi à montrer que ce travail* [sur la vie quotidienne] *est une ambition extraordinaire* », alors même, que, selon lui, « *la France est prête* » à accepter cette idée. Pour M. Crozier, auteur, notamment, d'un livre intitulé *Etat modeste, Etat moderne* (2), M. Rocard, malgré de bonnes intentions, n'a « *pas pris à bras-le-corps* » le problème de la modernisation de l'Etat et manifeste « *une compréhension encore superficielle de la société dite civile* ». Au total, M. Crozier résume : « *je suis un rocardien radical, mais ces idées ne se traduisent pas dans la réalité* ».

M. Rocard, dans sa logique, a encore besoin de temps. Si le chef de l'Etat et les députés – maintenant que l'alerte de la censure est passée – lui accordent la durée qu'il revendique pour faire ses preuves, trois hypothèses, de son point de vue, peuvent donc être raisonnablement envisagées.

La meilleure : que l'opinion, finalement, reste convaincue qu'à terme ce pilotage en douceur, sans esbroufe, du bateau France est le plus efficace et le plus sûr. M. Rocard serait bien, alors, sur la rampe de lancement présidentielle.

La pire : que le gouvernement soit emporté par la vague déferlante d'une crise brutale, qui cristalliserait toutes les critiques et tous les mécontentements accumulés. Il y a quelques mois, Matignon redoutait surtout une explosion sociale due au mécontentement des salariés. Aujourd'hui, c'est peut-être l'université qui pourrait jouer le rôle du baril de poudre.

Entre ces deux hypothèses extrêmes, une éventualité médiane : celle d'une France calme, mais morose plus que convaincue, résignée plus que mobilisée autour de ses dirigeants, dans un climat politique durablement envenimé par des affaires telles que l'amnistie. Un pays paisible en apparence, mais où deux sortes de vainqueurs, plutôt inquiétants, se profileraient alors, pour les prochaines législatives : les abstentionnistes et les extrémistes de droite. Ce double écueil ne sera pas le plus facile à éviter pour le barreur Michel Rocard.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Par Hélène Fontanaud et Frédérique Matonti (Grasset, 1990).

(2) Michel Crozier, *Etat modeste, Etat moderne : stratégies pour un autre changement*, Fayard, 1987.

En 1984 : contre le monétarisme

Pour comprendre les critiques adressées par certains socialistes à la politique économique de MM. Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, il suffit de se référer aux positions exprimées par ... M. Rocard lui-même, lors d'une convention nationale du PS, réunie les 15 et 16 décembre 1984 à Evry sur le thème « *modernisation et progrès social* ». M. Rocard apporte alors son soutien à la politique économique menée par le gouvernement de M. Laurent Fabius, mais il émet des réserves. Le ministre de l'économie et des finances est déjà M. Bérégovoy.

Le futur chef du gouvernement affirme notamment : « *La politique d'assainissement progressif du commerce extérieur que suit le gouvernement est la seule possible dans le principe. Reste à savoir si elle nous laisse plus de marges que nous n'en utilisons. Ma réponse est oui.* » Et M. Rocard dégage des pistes, en particulier en matière de maîtrise de l'énergie, qui devraient, selon lui, permettre d'entrer dans « *la spirale ascendante de la croissance permise par le déblocage extérieur* ».

« *Alors,* continue M. Rocard, *pourquoi ne fait-on pas tout cela ? A cause de l'inflation. (...) Il n'y a d'issue que si nous nous débarrassons de l'inflation.* » Mais l'orateur ajoute : « *Nous n'avons pas gagné la bataille pour une conception audacieuse et moderne de la lutte contre l'inflation parce que nous ne l'avons même pas engagée (...) Faute d'avoir nous-mêmes une pensée collective, il nous a bien fallu emprunter celle des autres. Or la pensée collective sur ce sujet n'est faite que de tabous non vérifiés scientifiquement. Ainsi, expliquer l'inflation exclusivement par un excès de monnaie, c'est aujourd'hui le dogme répandu. Quand on a cela dans la tête, la seule chose que l'on sache faire, c'est, comme les médecins de Molière, de saigner le malade. On étrangle l'économie par manque de monnaie. Et d'ailleurs, ça marche (...) Mécaniquement, tout se ralentit, il n'y a plus de demande, les prix ne peuvent pas monter, et, psychologiquement, les opérateurs, coincés dans leurs tabous, observent qu'on les respecte et ont confiance. Résultat : le franc n'est pas attaqué. Donc ça marche, mais à quel prix ? Social, chômage...* »

« Tabous pour tabous... »

« *Je crois, moi,* continue M. Rocard, *que tout cela est largement faux, que l'inflation est un phénomène plus physique que monétaire (...) Dans la lutte contre l'inflation, on demande beaucoup trop à la politique monétaire et pas assez aux réalités de l'économie (...) Pour faire baisser les prix, il faut soulager les comptes d'exploitation des producteurs et des vendeurs.* » L'orateur propose alors diverses mesures, par exemple pour alléger l'endettement des entreprises et précise : « *Les techniques existent. Elles sont monétairement subversives, mais peu importe, nous n'avons plus le choix.* »

M Rocard ajoute encore : « *Tabous pour tabous et règles pour règles, autant les appliquer avec souplesse. Mais non.* » Et le futur premier ministre stigmatise la conception rigide du « *respect tatillon de ces règles* » qu'ont « *les opérateurs sur le marché, les cambistes, les banquiers, et surtout nos administrations financières et monétaires* ».

C'était, il est vrai, six ans avant que le *Financial Times* décerne à M. Mitterrand la « *palme du monétarisme* »...

J.-L. A.

L'ouverture du 43e Festival de Cannes

Huit rêves de Kurozawa ont inauguré, jeudi 10 mai, le quarante-troisième Festival de Cannes. Un festival qui, en toutes sections, s'est largement ouvert aux films de l'Est. Toutes chaînes confondues, la télévision abandonnera-t-elle le confort américain et suivra-t-elle enfin la mode ? Devenu producteur, Canal Plus ira-t-il dans ce sens ?

Huit rêves de Kurosawa

Suite de la première page

Kurosawa est désormais adulte. Il sera incarné jusqu'à la fin par Akira Terao qui ne cessera d'afficher un sourire assez benêt, et de porter sur la tête le bob de toile qu'affectionne le réalisateur. Exercice de dénigrement dont Kurosawa a l'habitude, lui qui se définit jeune dans son autobiographie comme « faible et couard » .

Dans le troisième rêve « La tempête de neige », peut-être le plus « authentiquement » onirique, on voit quelques fantômes encordés, perdus dans la tourmente ouatée. Râles, halètements, on se sent littéralement suffoquer, comme sous un drap blanc . Avant que n'apparaisse, dans une veine mysoginique sans faille une « fée des neiges » maléfique tentant d'entrainer le dormeur au fond du précipice. Dormeur qui crie a ses compagnons « Ne dormez pas ! ». Magnifique trouvaille, dénonciation des dangers du sommeil, notre douce mort quotidienne... Nous étouffons aussi sous ce « Tunnel », où Kurosawa replonge dans le cauchemar de la guerre. Des soldats morts renâclent devant l'éternité, la mascotte du régiment n'est plus qu'un pieux cerbère piégé.

C'est alors qu'arrive le plus beau rêve, « Les Corbeaux », hommage délirant à Van Gogh, exercice de style époustouflant où le peintre/cinéaste s'en donne à coeur joie. Virtuosité foudroyante des trucages électroniques, humour acerbe en prime, c'est un rêve ...

Les corneilles noires de la folie

Kurosawa dans un musée désert contemple les toiles de Van Gogh. « Le pont de Langlois », notamment inspiré d'Hokusaï . Privilège absolu du rêveur, hop, le voilà dans le tableau, nous avec lui. Les lavandières battent leur linge en contrebas du pont aux pierres peintes, le jeune Kurosawa s'approche et dit en français (avec l'accent japonais) : *« Bonjour, savez-vous où habite M. Van Gogh ? »* Van Gogh un peu plus tard répondra en anglais puisqu'il est interprété fiévreusement par Martin Scorcese.

Révérence d'une ironie superbe aux producteurs américains, pastiche grandiose de Minelli (auteur de *La vie passionnée de Vincent Van Gogh* avec Kirk Douglas), on est à la fois plongés dans le dilemme de la création et entrainés dans l'univers de la BD, regardant fascinés, Akira Terao trébucher sur les tumulus constitués par la pâte des toiles agrandies, jusqu'à ce que s'envolent en coassant les corneilles noires de la folie.

Après « Les Corbeaux », l'enchantement faiblit. Kurosawa semble vouloir profiter de son voyage nocturne pour délivrer quelques messages écologiques. Or, rien n'est plus décevant qu'un rêveur qui fait semblant de dormir. Il ne plane plus, il parle.

« Le Mont Fuji en rouge », c'est l'apocalypse nucléaire frappant le symbole arrogant de la pureté nippone : les neiges éternelles du Fujiyama. Le mont Fuji fond, coule, devient incandescent. Un ingénieur identifie les nuages mortels (*« Rouge, c'est du plutonium 239, jaune du Strontium 90, Violet du Cesium 137 »* et soupire avant de se suicider : *« Au moins la radioactivité était invisible... »*. Avant dernier rêve, « Les démons gémissants ». Ce sont des créatures peu ragoutantes de l'après Bombe H, anthropophages et geignardes avec des cornes sur la tête, vivant au milieu des pissenlits géants et de roses infirmes. Leur porte parole est très très bavard.

Enfin, dans « Le village des moulins à eau », eden kitsh de dessin animé, un vieillard sage et beau (Chishu Ryu, acteur fétiche de Ozu) tente avec une allégresse un peu forcée de nous persuader (et de se convaincre), que la mort est une fête. Emouvante hypothèse venant de la part d'un homme de 80 ans.

Le dernier tiers de « Rêves » est donc un peu décevant. Mais le film abrite assez de démons et de merveilles pour qu'on en sorte enchanté. Pour cet enfant puni cherchant un arc en ciel, pour la grâce condamnée d'une branche de pêcher, pour la mort envolée comme une écharpe blanche, pour un chien de l'enfer rescapé des tranchées, pour Van Gogh retrouvé au bout d'un champ de blé, M. Kurosawa, merci.

DANIELE HEYMANN



GÉRARD RONDEAU

Rituel

Premier film : Rêves. Première conférence de presse : Kurosawa. Le rituel a été observé : la bousculade à la sortie de la projection pour trouver une place dans la salle, pas bien grande, affectée à cette cérémonie. L'arrivée du maître et de ses interprètes. Dix minutes pour les photographes. Questions. Les retardataires sont refoulés. Peu importe, le bunker où tout se passe est truffé de moniteurs qui racontent en direct. Rien (ou presque) n'y demeure secret. On a mis des fleurs, comme pour faire oublier les murs sans fenêtres, le néon. C'est un palais. Palais d'images indéfiniment multipliées. Au sortir des escalators, au détour d'un couloir, devant un pilier, s'offrent des rangées du même visage au sourire un peu las. Synchronisation parfaite du mouvement des lèvres, des frémissements de l'oeil, il y a là un vertige. La voix, on l'entend ou pas, selon le moniteur qui vous a accaparé, dont on ne peut se détacher, fasciné par ce reflet simultané du vieux cinéaste là-bas, dans la salle de conférence de presse. Plus tard, quand il sera retourné dans sa résidence, le reflet parlera encore, sourira, cillera, à plusieurs reprises, et puis s'effacera pour laisser la place au suivant.

C. G.

Canal Plus veut se lancer dans la production

La chaîne cryptée ne veut plus financer le cinéma les yeux fermés. René Bonnell donne quelques coups de pied dans la réglementation

CANNES

de l'un de nos envoyés spéciaux

Canal Plus s'apprête à prendre des positions importantes dans la production cinématographique. La chaîne de M. André Rousselet mène de front plusieurs négociations internationales et devrait faire des annonces retentissantes dans les semaines qui viennent. Si elle se refuse, pour le moment, à confirmer les rumeurs qui courent sur ses éventuels partenaires, le virage stratégique, lui, est bel et bien pris.

L'événement est de taille. Depuis sa création, Canal Plus se comporte comme un pur diffuseur. Les sommes importantes que la chaîne investit dans le cinéma (un milliard de francs cette année) ne lui confèrent aucun droit sur les films puisqu'elles ne payent que de simples passages à l'antenne. Or la propriété de catalogues de long métrages est l'un des enjeux majeurs de la lutte internationale que se livrent les grands groupes de communication.

Une « situation complètement absurde »

se lançant dans la production, Canal Plus entend se battre à armes égales avec ses rivaux américains et européens . Mais l'initiative de la chaîne cryptée inquiète déjà les professionnels français et préoccupe les pouvoirs publics attachés à la séparation entre les métiers de diffuseur et de producteur. René Bonnell, responsable du cinéma sur Canal Plus, défend avec passion la nouvelle stratégie de sa chaîne : *« Canal Plus ne peut pas continuer à subventionner les parts- producteur des autres qui viendront enrichir les catalogues de nos concurrents. Nous ne pouvons pas non plus continuer à financer, les yeux fermés, un cinéma français qui, à quelques brillantes exceptions près, accouche d'oeuvres qui ne devraient jamais voir le jour, comme le prouvent chaque semaine les entrées en salles. Des films que nous sommes obligés de diffuser, pour respecter notre cahier des charges, au risque de décevoir nos abonnés.*

»Cette situation est complètement absurde. L'argent de Canal Plus serait bien plus utile s'il servait, en partie, à financer le développement et l'écriture de films ambitieux capables de défendre l'expression francophone et la culture européenne en s'exportant à travers le monde. Regardons les chiffres en face : chaque grande compagnie américaine dépense chaque année, en développement de projets, 50 à 100 millions de dollars. Aucun producteur français n'est aujourd'hui capable d'un tel investissement. Il faut changer de dimension, créer de nouvelles solidarités entre les producteurs de cinéma et des chaînes de télévision dotées de solides assises financières.

»Les exemples de Time-Warner ou de la Fox montrent qu'aux Etats-Unis, diffuseurs et producteurs marient leurs intérêts. En Italie, Silvio Berlusconi s'est lancé dans le cinéma. En France, on continue à considérer les diffuseurs comme les ennemis de la création, le mal absolu et on s'acharne à vouloir limiter la part que peut détenir une télévision au sein du capital d'une société de production. On se trompe d'une guerre. Un monde sans pitié, salué comme une des plus belles réussites de l'année dernière, a été refusé à l'avance sur recette et n'aurait jamais pu voir le jour sans l'intervention de Canal Plus.

»Les pouvoirs publics français ont l'obsession de la réglementation. Ils enferment l'économie du cinéma dans une série de décrets rigides au moment où il faudrait beaucoup plus de souplesse pour livrer une guerre de mouvement contre le cinéma américain qui prend pied en Europe en rachetant des salles et des entreprises de production. La stratégie de la ligne Maginot n'a aucune chance et génère des effets pervers. Au lieu de stimuler la création française, les quotas de films à la télévision n'ont servi qu'à alimenter la spéculation financière sur les catalogues de films. La réglementation sur les co-production est si tatillone qu'elle handicape aujourd'hui toute coopération européenne. A côté de cette accumulation de blocages, le gouvernement laisse tout simplement faire lorsqu'une des premières entreprises françaises de cinéma passe, dans des conditions pour le moins mystérieuses, dans les mains d'investisseurs étrangers.

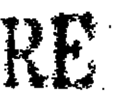
La réalité du marché international

»Je ne suis pas, en matière culturelle, un partisan du libéralisme sauvage mais je crois qu'il est temps de desserrer un peu l'étau d'une réglementation qui s'est sédimenté depuis la dernière guerre, et de l'adapter à la réalité du marché international. Laissons les chaînes de télévision tisser des coopérations naturelles avec les producteurs de films pour hâter la recomposition de notre industrie. Et faisons respecter des règles claires pour protéger le jeu de la concurrence.

»Si on veut faire exister des auteurs et un cinéma européen, reconquérir le marché intérieur, produire de grands films, il faut très vite constituer de puissants pôles de financement. Je ne suis pas inquiet pour les talents : ils existent en nombre suffisant. Qu'on leur donne maintenant les moyens de travailler » .

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN





Cannes 90

Une trop petite place pour le grand écran à la télévision

La journée « Cinéma et liberté » se déroulera samedi 12 mai, à Cannes

La télévision a, aujourd'hui, un rôle essentiel à jouer pour la connaissance du cinéma. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : le déclin des puissantes fédérations de ciné-clubs qui, pendant les années 50 et 60, avaient constitué un tissu culturel permettant à la population de se familiariser avec les classiques du septième art et les cinématographies étrangères : la raréfaction des salles de répertoire ; la circulation de plus en plus difficile des copies souvent envoyées à la casse après quelques années d'exploitation par certaines grandes compagnies : la réticence compréhensible des cinémathèques à prêter leurs trésors. Face à ces évolutions le petit écran devrait être une source majeure de culture pour un habitant de Carpentras ou de Mulhouse, de Douai ou de Poitiers. Qu'en est-il réellement?

Les chiffres communiqués par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et diffusés par le Centre national de la cinématographie sont à cet égard accablants. A la recherche désespérée de l'audimat qui leur assure les annonceurs, les directeurs de programmes ont abdiqué toute ambition. Que l'on en juge : les cinq chaînes principales que la plupart des Français peuvent capter (TF 1, Antenne 2, FR 3, La Cinq et M 6) ont diffusé en clair 913 films en 1988 et 901 en 1989. Si l'on écarte les films des cinématographies française, américaine, britannique et italienne, que reste-t-il ? Vingt-sept films pour chacune des deux années écoulées !

Deux films de l'Est...

Les titres des films et la répartition des nationalités n'ont pas encore été portés à la connaissance du public pour l'année 1989, mais tout porte à croire qu'ils ressembleront pour l'essentiel à ceux de 1988.

Au moment où le Festival de Cannes célèbre la rencontre avec l'Europe de l'Est, il est confondant d'apprendre que seulement deux films (soviétiques) de cette partie du monde ont été programmés en 1988. Aucune oeuvre hongroise, tchèque, polonaise, yougoslave, roumaine. Alors que Paris était la capitale cinématographique de la Communauté européenne en 1989, nous sommes heureux d'apprendre (toujours à l'exclusion de l'Italie et de la Grande-Bretagne) que deux films seulement d'Europe occidentale ont été diffusés pendant les douze premiers mois de 1988, deux films hautement représentatifs d'ailleurs, puisqu'il s'agit de *Gigolo* pour la RFA et de *l'Histoire d'O n° 2* pour l'Espagne. Mais rien de Suède, du Portugal, de Grèce ou de Suisse. Sur les vingt-sept films mentionnés plus haut, qui représentent un échantillon de la production mondiale, il faut noter que figurent neuf films en provenance de Hongkong et un certain nombre de co-productions aussi cosmopolites qu'incolores, mais aucune oeuvre de l'Inde, d'Afrique ou d'Amérique latine.

Les deux ciné-clubs de FR 3 et d'Antenne 2 (consacrés d'ailleurs pour l'essentiel au cinéma américain et au cinéma français), qui sont l'unique occasion pour les téléspectateurs de visionner des films en version originale, voient leur grille horaire de plus en plus retardée. Ainsi en avril 1990, *Colonel Redl*, d'Istvan Szabo, présenté au Ciné-club d'Antenne 2, a été diffusé à 23 h 30 pour s'achever à 2 heures du matin : c'est, *a priori*, écarter l'écrasante majorité de spectateurs potentiels qui s'étant levés à 6 heures ou 7 heures le vendredi matin ne sauraient suivre le film jusqu'à la fin. C'est aussi condamner l'émission à un taux d'écoute réduit.

Les conséquences de cette politique sont graves aussi pour la distribution et l'exploitation cinématographiques. De moins en moins accoutumés à connaître des cinématographies différentes, les Français risquent de perdre le goût de la découverte et boudent déjà la reprise dans les salles de films japonais, tchèques ou scandinaves. Enfin les distributeurs hésitent, étant donné les frais de lancement, à acheter des films étrangers sachant qu'il leur sera quasiment impossible d'amortir leur investissement en les revendant à une chaîne.

Ainsi, peu à peu, la France qui fut longtemps le pays le plus cinéphile du monde perd cette prééminence. C'est sur Channel 4, à la télévision suédoise ou sur une chaîne allemande que l'on peut voir *le Voyage des comédiens*, d'Angelopoulos, ou *la Cérémonie* d'Oshima, suivre un cycle consacré à un réalisateur ou à un mouvement cinématographique national (cinema Novo brésilien, nouvelle vague tchèque). C'est cette tâche que s'est donnée entre autres la SEPT avec les vicissitudes de diffusion que l'on sait. Le nivellement par le bas ne saurait durer davantage !

MICHEL CIMENT

CULTURE

THÉATRE

Un enfer trois étoiles

Avec « Huis clos », Sartre fait son entrée à la Comédie-Française. Les damnés de 1944 planent dans un bel univers au ralenti

Ils sont trois, deux femmes et un homme, détenus dans une même cellule, en Enfer.

Inès, lesbienne, a désuni un jeune couple. Elle a dégoûté la femme de son mari, elle s'est retrouvée « *avec elle sur les bras* », comme elle dit froidement. Le mari s'est tué sous un tramway.

Inès a imposé à sa compagne des nuits et des jours d'une brûlure excessive. Un soir, la jeune femme, sans avertir Inès, a ouvert le gaz. Deux mortes.

Estelle, mariée tôt à un vieil homme riche, s'est choisi un amant. Lequel, contre le vœu d'Estelle, a voulu un enfant. L'enfant est né. Estelle l'a jeté dans un lac, une pierre au cou, sous les yeux de l'amant qui poussait de hauts cris . L'amant, ensuite, s'est tué – ce qui était inutile, commente Estelle, puisque le mari ne se doutait de rien. Estelle est morte d'une pneumonie – c'est du moins ce qu'elle dit.

Garcin, des années durant, a torturé sa femme, sans parvenir à la faire pleurer, ce qui l'agaçait. Il l'a obligée à admettre au foyer sa maîtresse, avec qui il dormait, reléguant l'épouse un étage plus haut. Garcin est mort fusillé : il y avait la guerre, il a voulu s'enfuir, passer une frontière, il a été pris. L'épouse de Garcin va mourir de chagrin.

Fausse piste

Tel est l'effectif de *Huis clos*. Inès, qui nous apparaîtra plus pénétrante qu'Estelle, plus sûre d'elle que Garcin, nous précise : « *Nous sommes ici entre assassins... Il y a des gens qui ont souffert pour nous, jusqu'à la mort... A présent, il faut payer* ».

Jean-Paul Sartre, dès l'exposition des protagonistes et des lieux, s'emploie à lancer le spectateur sur une fausse piste. Car ces mélodrames passionnels, ces criminels, cet Enfer pris pour argent comptant, ce châtiment, tout cet appareil de morale et de sanction, et de foi, ne sont pas le propos. Ne sont pas même une hypothèse admise.

Il s'agit en fait, pour Sartre, d'isoler, sous un éclairage et dans un vide immaculé de laboratoire, les protagonistes d'une expérience. Peut-être pourrait-on, en simplifiant beaucoup, dire qu'Inès, Estelle, Garcin sont trois « *sujets* » *qui ne parviennent* à se définir que par le regard d'autrui, par l'écoute et les réactions d'autrui.

Dans le tube à essais étuvé, aseptisé, de l'Enfer, nos trois phénomènes se trouvent isolés par Sartre sous le faisceau générateur de deux sources : le regard des parents, des proches, des camarades restés sur terre, – ce regard qui voit en eux, une fois pour toutes, une tueuse, une infanticide, un déserteur – et le regard, pour chacun des trois bouclés dans cet Enfer, des deux autres.

Il n'y a pas de balles perdues

Et c'est là surtout, dans cette inter-projection des trois « damnés » l'un sur l'autre, que Sartre est à son affaire, qu'il met en marche, physiquement et mentalement, ses réflexions philosophiques sur l' « *être-pour-autrui et l'être-par-autrui* », sur le mensonge et la mauvaise foi, sur la liberté et sur l'encroûtement dans la paresse et la lâcheté collectives.

D'autre part, les fibres profondes d'Inès, Estelle, Garcin, sont réanimées, vivifiées, par les regards et les mots qu'ils se jettent ici, sous nos yeux, dans l'immédiat : ainsi Sartre réanime-t-il l'expression dramatique elle-même, le jeu du théâtre.

Car le jeu du théâtre est par essence dialogue, confrontations et conflits, mais jamais au degré de dynamisme, d'intensité, d'immédiateté de *Huis clos*, et c'est un grand changement.

Et cela d'autant plus que Sartre ne se prive pas de rappeler au spectateur les données de sa performance. Par exemple Garcin dit : « *Inès, si vous levez la main pour vous éventer, Estelle et moi nous sentons la secousse.* » Les trois damnés nous rappellent constamment qu'il n'y a pas de balles perdues, que l'énergie interactive bat son plein, que c'est là du théâtre hyperperformant.

Et comme Sartre est un peu farceur, sous le manteau, il nous tend par moments des bouts de cordelette drôle, pour le pendre : « *Nous ne vous ennuyons pas, avec notre bavardage ?* » demande Estelle. « *Tout cela doit vous paraître abstrait* », dit Garcin. « *Tu penses trop* », dit Estelle à Garcin qui lui répond : « *Que faire d'autre ?* » .

Mais, à d'autres moments, Sartre leur fait dire des choses qui infléchissent, arrondissent, les prolégomènes de la démonstration. Comme lorsque Estelle revient sur le principe de cette pièce, selon lequel, sous le regard d'autrui, je ne suis plus maître de la situation. Estelle dit : « *Je m'arrangeais pour qu'il y ait une glace où je puisse me regarder. Je me voyais comme les gens me voyaient, ça me tenait éveillée.* »

L'autre, « cet instrument »

Estelle mène ici son jeu entre le mensonge, la mauvaise foi, l'apparence, les nécessités des rencontres. Mais Sartre également, dans la mesure où il cherche à éclairer par le théâtre des élans de la conscience, des résolutions, des dissimulations, est de mauvaise foi. « *Le bourreau, c'est chacun de nous pour les deux autres* », fait-il dire à Inès, qui définit par là « l'enfer » de la situation. Mais Sartre a écrit aussi, dans son livre sur Genet : « *Dans la famille, dans le parti, nous ne sommes ni tout à fait objets ni sujets tout à fait. L'Autre, c'est cet instrument qui obéit à la voix, qui règle, répartit, distribue, et qui est, en même temps, cette chaude atmosphère diffuse qui nous enveloppe ; et voilà ce que nous sommes aussi pour les autres et par conséquent pour nous* ». Vision un peu plus détendue...

Ce qui n'empêche pas Sartre d'écrire, dans *l'Etre et le Néant* : « *Cette femme que je vois venir vers moi, cet homme qui passe dans la rue, sont pour moi des objets, cela n'est pas douteux.* » Avec les philosophes, nous sommes sans cesse désarmés, empotés : nous ne savons pas s'ils disent ce qu'ils disent, les propositions émergent pour engendrer leur contraire, ou changer les orientations. Toujours est-il que « *l'Autre* », dans l'œuvre de Sartre, en voit de toutes les couleurs.

Quand *Huis clos* a été joué pour la première fois, en mai 1944, huit jours avant le débarquement des Alliés en Normandie, Sartre était là pour suivre la mise en scène de Raymond Rouleau sur le petit théâtre du Vieux Colombier. Le décor était peu de chose, les vêtements aussi. Le jeu des acteurs, tendu, ardent, transposé dans une incandescence d'énergie spirituelle, emboîtait le pas aux intentions de Sartre. Chaque geste, chaque regard, chaque mot, de l'un des trois acteurs, portait un *coup* aux deux autres.

Claude Régy présente aujourd'hui à la Comédie-Française un *Huis clos* différent. Le décor est grandiose, la chambre d'hôtel miteux de la création est devenue une très belle architecture géante, un palais de tragédie. Les costumes sont élégants. Les acteurs, Christine Fersen, Muriel Mayette, Michel Aumont, et Jean-Yves Dubois dans le rôle court du garçon d'étage, gardent leurs particularités d'êtres humains, leur corps, leur « viande », leur psychologie. Pas des signes d'élan de conscience, non, des êtres humains, auxquels le passage en Enfer donne tout de même une lenteur, une apesanteur. C'est assez solennel. Une présentation plutôt somptueuse, superbe, un peu hautaine, alors que Sartre et son *Huis clos* avaient des allures d'électro-encéphalogrammes survoltés, hasardeux, mal fringués, et fauchés parce que généreux.

MICHEL COURNOT

« Huis clos », de Jean-Paul Sartre, en alternance à la Comédie-Française. Prochaines représentations : dimanche 13 à 14 heures et mardi 15 à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15.

□ **Michel Aumont et Jean-Luc Boutté retrouvent leurs rôles dans « La mère coupable » à la Comédie-française.** – Les deux sociétaires de la Comédie-française Michel Aumont et Jean-Luc Boutté, tombés malades le 22 février dernier, devaient reprendre le 11 mai leurs rôles de Figaro et de M. Bégaerss dans *la Mère coupable*, de Beaumarchais Salle Richelieu à Paris. Pendant leur absence, le sociétaire Jacques Sereys et le nouveau pensionnaire Christian Blanc, les avaient remplacés. Michel Aumont joue en outre depuis le 5 mai Garcin dans *Huis clos* de Sartre également donné en alternance (lire l'article de Michel Cournot) .







CULTURE

THÉATRE

Mourir d'amour

Agnès Mallet avait écrit plusieurs pièces avant de mourir.
A Lille, Gilles Gleizes crée « le Prix du soleil »

Morvianne pincée, terriblement aguicheuse du *Saperleau* de Gildas Bourdet, Agnès Mallet fut de toutes les créations du Théâtre de la Salamandre, de 1976 à 1986, une belle aventure où elle pris toute sa part d'actrice à transformations, prête à malmener son apparence pour mieux servir son personnage. Dramaturge parfois, aux cotés de Michel Raskine ou d'Alain Milianti, elle écrivait de plus en plus. En octobre 1989, elle était en résidence d'auteur à la Rose des Vents de Villeneuve-d'Ascq quand elle a choisi de quitter la vie. Elle avait quarante ans. *« A trente-cinq ans, on est déjà trop vieux pour mourir jeune »*, dit un des personnages du *Prix du soleil*, qu'elle appelle *l'Homme*.

D'Agnès Mallet, Gilles Gleizes avait déjà créé *le Plaisir des autres*, d'après Pavese. Et il avait suivi la genèse du *Prix du soleil*, l'histoire d'un couple qui s'aime et se détruit, entre vie mondaine, succès littéraires, champagne et tranquillisants. Agnès Mallet y a mis un peu de la vie de Zelda et Scott Fitzgerald, un peu de celle de Carson et Reeves McCullers ou de Joe Orton et Kenneth Halliwell. La pièce est brève, contruite en trois scènes, sur vingt ans, et en boucle, puisqu'une même fillette apparaît en début et fin du spectacle pour raconter ce couple, en bref instantanés. Entre l'homme et la femme se noue un dialogue qui a toutes les qualités dramatiques. Une séquence, surtout, est magnifique : la femme et l'homme, soudain apaisés, croient se parler alors qu'ils ne font qu'évoquer leurs mutuelles facultés créatrices, elle de scénariste, de romancière, lui de sculpteur, ou de boxeur. Ils jouent à inventer un début de scénario, un bont de roman, avec des personnages jeunes, beaux, talentueux. Une histoire qui finirait très mal et un instant de théâtre cruel.

Gilles Gleizes est un jeune metteur en scène, et déjà il nous a habitués à ses spectacles toujours justes, sobres, servis par des comédiens dont il sait mettre les qualités en valeur (récemment, à l'Athénée *les Incertitudes du désir*, d'après Crébillon fils). *Le Prix du soleil* ne déroge pas à la règle . Devant un ciel bleu s'enroule un bar blanc, et la mer vient cogner, pas loin. Tandis que sur scène se joue la guerre des sexes, un écran de télévision renvoie parfois des images de guerre tont court ; quand il n'est pas allumé, les silhouettes des personnages s'y reflètent. La petite salle du Théâtre Roger Salengro, à Lille, que ce spectacle inaugure, favorise l'intimité avec les acteurs, mais ne pardonne rien. Laurence Roy et Christian Cloarec jouent avec concentration et des gestes rares. Aucun n'a le beau rôle, ils sont tous deux parfaits. Laurence Roy, surtout, qui interprète le rôle d'une femme dure, ambitieuse, avec des éclairs d'illusion sur sa capacité d'être heureuse mais lucide, au fond d'elle-même, sur son état réel. Lui est faible, velléitaire, victime et coupable. Dans un dernier éclat de lumière blanche, une image magnifique, ils s'élancent et se prennent la main : *« Viens, on va plonger de la falaise. Viens vite ! »* lui dit-il . Au-dessus de ce vide se clôt un spectacle où l'on découvre les qualités d'un jeune écrivain qui savait ce que théâtre veut dire.

ODILE QUIROT

▶ **Théâtre Roger Salengro de Lille, à 19 heures . Tél : 20-40-10-20. Jusqu'au 19 mai.**

▶ ***Le Prix du soleil*, suivi du *Jardin d'à côté*, est paru à *l'Avant-scène* N° 869.**

ARTS

Les critiques d'art appelés à boycotter l'inauguration du musée de Nice

Des critiques d'art, dont beaucoup sont membres de l'AICA (Association internationale des critiques d'art), viennent d'annoncer leur intention de boycotter l'ouverture, le 21 juin, du nouveau musée d'art contemporain de Nice, et invitent leur confrères à ne pas rendre compte de cette inauguration. *« Nous refusons catégoriquement que l'art cautionne les déclarations et prises de position antisémites de Jacques Médecin, maire de Nice et autorité de tutelle du musée*, indiquent-ils. *Nous appuyons le refus d'Arman d'y présenter sa première grande rétrospective en France ainsi que l'action de tous les artistes internationaux qui ont exprimé leur indignation »* (*le Monde* du 10 avril) .

De leur côté, près de cent artistes établis à Nice ont signé un texte dans lequel ils condamnent *« résolument et définitivement »* les propos de M. Jacques Médecin, ainsi que *« l'allégeance de plus en plus manifeste de ce maire au programme du Front national »*. Mais ils n'en déduisent pas *« qu'il faille renoncer à Nice à toute activité artistique, scientifique, intellectuelle et culturelle ; s'agissant des lieux gérés par la municipalité, nous considérons qu'ils doivent appartenir à tous : chacun de nous jugera le moment venu des formes que doit prendre son combat contre le racisme »* .

L'inauguration du musée d'art contemporain de Nice, dont la date a été maintenue par la municipalité, malgré la décision d'Arman – son exposition sera remplacée par une rétrospective du Nouveau Réalisme et du Pop Art dans les collections du musée – risque donc d'être quelque peu perturbée.

G. B.

COMMUNICATION

Après deux ans de préparation

M. Maxwell lance « The European »

Le premier numéro de The European, le journal du week-end en anglais destiné à un public européen, était en vente vendredi 11 mai en Grande-Bretagne et sur le continent. M. Robert Maxwell, *qui cumule le titres de propriétaire, directeur et rédacteur en chef*, affirme que The European sera « le journal qui observe et rend compte, avec enthousiasme, de tous les évènement du Vieux Continent qui renaît » .

LONDRES

de notre correspondant

Après plus de deux années de gestation, le projet plusieurs fois annoncé par M. Maxwell voit donc le jour . L'idée initiale était de créer un quotidien en anglais pour toute l'Europe, qui toucherait les décideurs, les hommes d'affaires et les étudiants anglophones du continent ainsi que les touristes britanniques sur leurs lieux changeants de villégiature. Le résultat final est nettement différent puisqu'il s'agit d'un journal du week-end, publié le vendredi, au profil un peu flou, qui ne vise pas un type particulier de lecteur. Ce n'est pas un journal populaire comme *le Daily Mirror*, fleuron du groupe Maxwell. Mais ce n'est pas non plus ce que les Britanniques appellent un journal « de qualité ». *The European* se situe entre les deux.

Ce qui frappe tout d'abord c'est la couleur. Imprimé sur grand format, *The European* accorde une grande place aux photos en couleur. La carte météo du continent occupe ainsi près de la moitié de la dernière page du premier cahier. Les articles sont longs, et présentés de façon très aérée. L'impression d'ensemble est un peu celle que donnent les magazines des compagnies aériennes que l'on trouve sur les vols long courrier.

Des articles de type magazine

Le journal se compose de deux cahiers de seize pages chacun, le premier consacré aux nouvelles politiques, le second à l'économie et au sport. Un troisième cahier, de format tabloïde, est un magazine qui traite d'évènements culturels, de mode, de voyages et de gastronomie. *The European* garantit à ses annonceurs publicitaires une diffusion de 225 000 exemplaires, dont 150 000 au Royaume-Uni, au cours du deuxième semestre de cette année. Le premier numéro a été tiré à plus d'un million d'exemplaires.

La plus grande partie du tirage doit donc être absorbée par les lecteurs britanniques du week-end, qui ont déjà le choix entre le *Sunday Times*, le *Sunday Telegraph*, *l'Observer*, *l'Independent on Sunday* et *l'Observer*. La vente sur le continent, qui justifie le projet et le titre de *The European*, pose d'autres questions. Le cahier économique ne peut pas rivaliser avec le *Financial Times* ou le *Wall Street journal*. Il n'essaye d'ailleurs, pas plus que le cahier politique, de couvrir toute l'actualité. Le but semble plutôt d'offrir des articles de type magazine, illustrés de grandes photos, sur quelques sujets qui semblent pouvoir tenir la semaine et intéresser tous les Européens . Avec le risque d'une certaine fadeur et celui de sentir la conserve. L'entretien, d'ailleurs intéressant, avec M. Hans-Dietrich Genscher, a visiblement été recueilli il y a déjà un certain temps et rien ne signale les derniers développements en Allemagne. L'évènement récent le plus saillant en Grande-Bretagne est la fronde désormais ouverte de M. Michael Heseltine contre M[me] Thatcher. On est donc attiré par un article de ce dernier. Hélas, il ne s'agit que de propos assez généraux sur l'Europe.

M. Maxwell a choisi de faire un produit assez neutre en ayant recours aux dernières technologies, notamment en matière de couleur. Il est le premier à tenter l'aventure d'un journal grand public spécifiquement européen. Il reste à savoir si le lecteur continental anglophone va accepter de payer les 10 francs demandés. Les Britanniques sont mieux lotis, puiqu'on ne leur réclame que 50 pence, soit la moitié du prix de vente sur le continent.

DOMINIQUE DHOMBRES

Les pressions pour la suppression de la publicité s'accentuent

Le débat sur le financement de l'ausiovisuel public s'intensifie: La pétition lancée par M. Michel Françaix, député socialiste de l'Oise et l'association « Les Pieds dans le PAF » dénonçnat le modèle de la télévision commerciale et réclamant la suppression de la publicité (*le Monde* du 11 mai) a déjà rallié une cinquantaine de parlementaires. L'idée de la création d'une taxe sur les investissements publicitaires tous médias confondus pour financer la télévision publique, proposée par un petit groupe de personnalités réunies autour de MM. Christian Pierret, Max Gallo, Ange Casta, Pierre Bourdieu et Claude Marti fait son chemin.

Ainsi, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS et membre du conseil d'administration d'Antenne 2 s'est-il à son tour prononcé dans *la Croix*, pour la suppression de la publicité, suggérant de faire passer de 5,5 % actuellement à 15 % la taxe sur les recettes publicitaires payée par les chaînes privées. M. Queyranne se montre également favorable à une augmentation de 10 % de la redevance et un effort financier de l'Etat.

Interrogé vendredi 11 mai sur France-Inter le pdg de TF 1, M. Patrick Le Lay, s'est vigoureusement déclaré opposé au principe de la taxe. *« La télévision privée, c'est déjà un système de taxes fiscales ou parafiscales gigantesques »*, a-t-il affirmé, certain que la suppression de la publicité sur Antenne 2 et FR 3 aboutirait en fait à une diminution globale des investissements publicitaires en télévision.

Canal France international en Bulgarie

Le PDG de Canal France international (CFI), M. Fouad Benhalla, et le président de la télévision bulgare, M. Pissarev, ont signé un accord, le 4 mai à Sofia, prévoyant la diffusion de CFI en Bulgarie. La France s'apprête donc à installer une station de réception ainsi que du matériel de sous-titrage dans les locaux de la télévision bulgare, laquelle s'engage à diffuser en moyenne deux heures de programmes français par jour. L'inauguration officielle de la réception des programmes de CFI – déjà présente en Roumanie – devrait avoir lieu le 9 juin prochain à Sofia. Dès le 17 mai, cependant, CFI diffusera, en plus de son module de quatre heures quotidiennes, deux heures d'émissions supplémentaires destinées plus particulièrement aux pays de l'Est.

Créée au printemps 1989 avec pour mission de développer l'action extérieure télévisuelle de la France, CFI, qui est filiale à 100 % de la SOFIRAD, est essentiellement reçue par les télévisions africaines – vingt-quatre pays seront équipés de matériel de réception d'ici juillet prochain, et entend se développer également au Moyen-Orient.

La chute des commandes de « L'Humanité » en URSS

Selon le quotidien soviétique *Komsomolskaïa Pravda* du 6 mai, les commandes d'exemplaires du quotidien *l'Humanité* à destination de l'URSS ont chuté de plus de moitié entre janvier et avril. La quantité de journaux commandée par l'Union centrale de la presse, organisme chargé de l'achat de journaux et de leur distribution en kiosques, est passée durant cette période de 9 450 à 4 374 exemplaires.

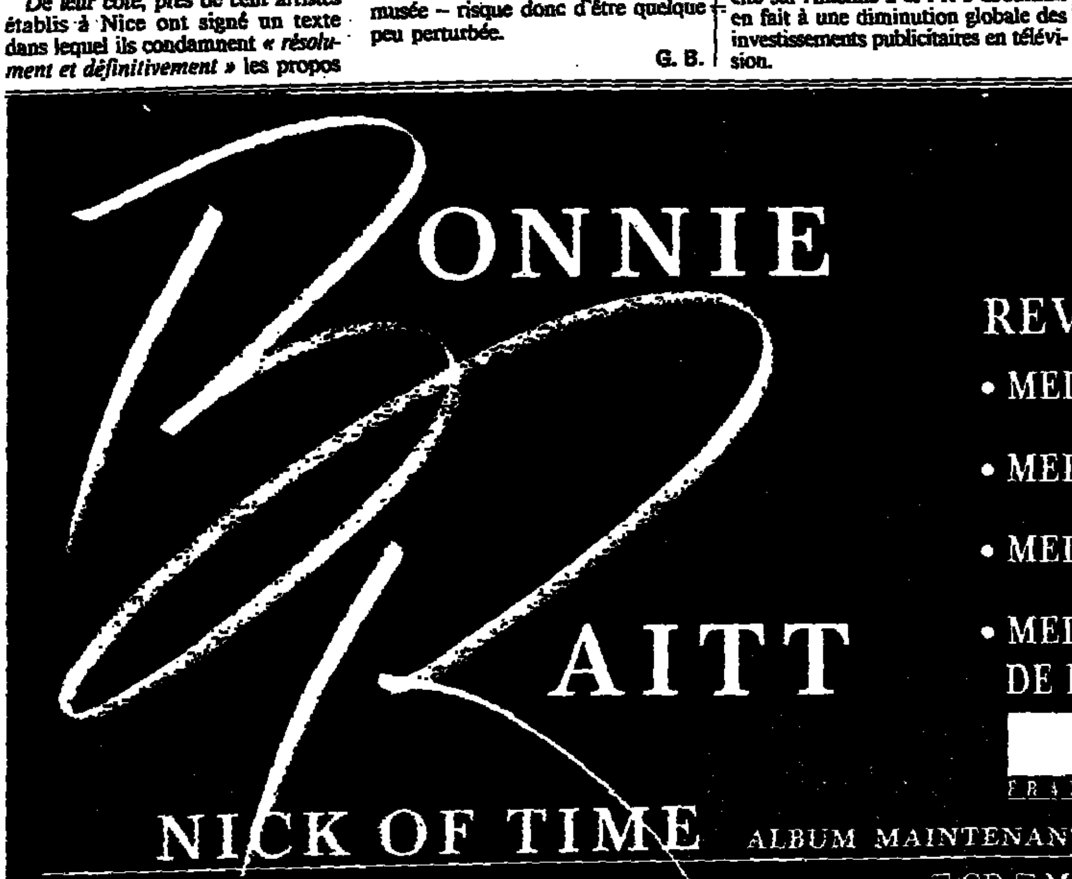
Le quotidien du Parti communiste britannique, *the Morning Star*, a subi le même sort, passant de 1 200 à 600 exemplaires. En revanche, selon le quotidien des Komsomols, plusieurs autres journaux occidentaux comme *El Pais, the Financial Times, il Corriere della Sera, Newsweek* ont fait leur apparition en quantité limitée dans certains kiosques des grandes villes.

Cette faible quantité est due à la non-convertibilité du rouble ; les journaux sont donc échangés avec des titres soviétiques. Ainsi, 1 300 exemplaires de *Time* sont vendus chaque semaine en URSS, en échange de la diffusion en Allemagne de l'Ouest de magazines soviétiques comme *Spoutnik* ou *Temps nouveaux*.

□ **TF 1 ET Bouygues candidats avec le suédois Kinnevik à la reprise de Filmet.** – TF 1 et son actionnaire principal le groupe Bouygues ont signé un accord de coopération avec le groupe suédois Kinnevik, qui possède deux chaines de télévision par câble en Scandinavie, TV 3 et TV 1000. Ensemble, Français et Suédois seront candidats à la reprise des activités dans les médias du groupe suédois Esselte, que convoitent aussi une dizaine de sociétés telles Canal Plus ou l'éditeur suédois Bonnier. Esselte possède la chaine de cinéma Filmnet, diffusée par satellite vers les réseaux câblés.

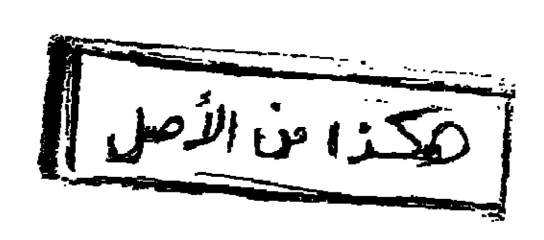


DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION









هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Condamnation et émotion après la profanation

Une cible symbole

CARPENTRAS

de notre correspondant régional

Sur la route du Ventoux, au Nord-Est de la ville, l'immense cimetière juif de Carpentras, entièrement clos de hauts murs est l'un des lieux de sépulture israélite les plus anciens de France. Celui où ont été enterrés, dès le Moyen-Age les « juifs du Pape ». Une nécropole chargée d'histoire et l'une des rares, aussi, appartenant en propre à la communauté juive . Une cible symbole visée par ceux qui, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 mai, se sont introduits dans le cimetière pour le profaner de la manière la plus abjecte.

Cette profanation a été découverte, jeudi, en fin de matinée, par deux femmes venues se recueillir sur la tombe de leurs disparus. Trente-quatre sépultures avaient été saccagées. De nombreuses stèles avaient été abattues et certaines brisées. Plusieurs pierres tombales soulevées et déplacées. Les inconnus qui, d'après les empreintes de pas relevées par les policiers étaient au moins quatre, avaient également déterré un cercueil d'une fosse récemment creusée . Ils en avaient extrait la dépouille d'un homme de 81 ans inhumé il y a une quinzaine de jours. Le corps était étendu sur une tombe voisine. Une étoile de David arrachée d'une stèle ainsi qu'une plaque mortuaire intentionnellement choisie pour sa mention prenant un sens dérisoire y avaient été déposés. Dans un souci d'avilissement supplémentaire, ils l'avaient empalé sur un piquet de parasol... Leur intention était certainement de procéder à d'autres exhumations puisqu'ils avaient commencé à retourner la terre d'une tombe voisine et ouvert un autre caveau qui se trouvait vide. Aucune inscription, aucune revendication : un acte ignoble dans toute sa lâcheté.

Pour M. Freddy Haddad, un jeune médecin de campagne qui préside l'Association cultuelle israélite de Carpentras, *« en s'en prenant à cette ville et à ce cimetière on a voulu agresser la communauté juive dans son ensemble et donner à cette profanation sans exemple le même retentissement que celui de l'assassinat, à la fin de l'an dernier, du président du consistoire central de Belgique »*. Carpentras, dont la synagogue, bâtie au XIVème siècle est l'une des plus anciennes d'Europe, après celle de Prague, fut longtemps appelée la « Jérusamen comtadine ». Elle compte encore une centaine de familles juives formant une communauté bien intégrée dans la population. *« Qui est à l'origine de cette provocation ?* s'interroge le docteur Haddad. *Nous l'ignorons totalement . Mais nous pouvons tout imaginer y compris une opération conçue et executée par des éléments extérieurs au département. Nous n'avons jamais reçu de menaces et si, quelquefois, quelques déprédations ont été constatées dans le cimetière, elles ne paraissaient pas liées à une action antisémite »*.



Il y a quelques mois, pourtant, une croix gammée avait été taillée, au couteau, sur la porte de la synagogue et, surtout, quelques jours avant la violation du cimetière juif de Carpentras, des inscriptions anti-juives (*« Jude raus »*) ainsi que des portraits d'Hitler avaient été tracées à la peinture rouge sur des magasins de la ville voisine d'Avignon . Alors que le parquet de Carpentras devait ouvrir, vendredi, une information judiciaire, l'antenne d'Avignon du SRPJ de Montpellier a été chargée de l'enquête.

Des inscriptions antisémites en Avignon

L'émotion était à son comble, jeudi après-midi à Carpentras après que la nouvelle de la profanation eut été connue. De toute la France de multiples témoignages de solidarité sont parvenus à la synagogue dont le téléphone n'a pas cessé de sonner et les réactions d'indignation ont afflué au siège des journaux locaux, émanant aussi bien d'associations que d'élus de tous bords. Le seul responsable du Front national du Vaucluse à s'exprimer a été M. Guy Macary, conseiller régional, qui a dénoncé *« cet acte lamentable et monstrueux »*.

En fin de journée, le ministre de l'Intérieur, M. Pierre Joxe, qui était en déplacement à Nîmes, est venu sur place pour témoigner sa sympathie à la communauté juive de la ville en se rendant, d'abord, au cimetière juif puis à la synagogue . « *« Nous pensions que des abominations racistes ou tout simplement des abominations qui sont des crimes contre l'humanité ne pouvaient pas se produire dans notre pays,* a-t-il déclaré avant son départ de la cité gardoise. *Hélas ! elles viennent de se produire à l'égard de morts. De tels actes de profanation barbare, criminels aux yeux de ce que l'humanité a de plus spécifique, qui est le respect de la personne humaine, demandent une condamnation solennelle et indignée (...) »* .

La section du MRAP du Vaucluse a appelé à un *« rassemblement des forces anti-racistes »* samedi 12 mai à 15 h au cimetière de Carpentras où, le lendemain, en fin de matinée, le grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, viendra également donner une «bénédiction d'apaisement » .

GUY PORTE

La capitale des « juifs du pape »

La communauté juive de Carpentras est une des plus anciennes de France, puisque l'établissement des juifs dans cette région remonte probablement au premier siècle de notre ère, et que leur présence y est attestée sans interruption jusqu'à nos jours.

Le Comtat venaissin, dont Carpentras était la capitale, est passé au XIIIe siècle sous la domination du Saint-Siège et il est resté possession pontificale jusqu'à la Révolution. Ainsi les juifs qui y résidaient ne furent-ils pas affectés par les expulsions qui se sont produites dans le royaume de France au XIVe siècle ou en Provence à la fin du XVe siècle, à l'exception d'une brève expulsion temporaire en 1322 pendant le pontificat de Jean XXII, et d'une autre expulsion avortée en 1569-1570 sous Pie V.

Néanmoins dans la deuxième moitié du XVe siècle les juifs qui habitaient dans les villes d'Avignon et du Comtat avaient été contraints de se regrouper dans une seule rue qu'on appelle ici la « Carrière », le terme de *carrière* (qui veut dire tout simplement rue en provençal) désignant à la fois le quartier et ses habitants, c'est-à-dire la communauté juive.

Un chapeau jaune

A partir de 1624 le nombre de ces *carrières* devenues des ghettos hermétiquement clos, à l'exception de deux portes, fut limité à quatre : Avignon, Carpentras, L'Isle et Cavaillon. Carpentras fut toujours, et de loin, la plus importante, mais le nombre de ses habitants ne dépassa cependant jamais un millier d'âmes au maximum.

Le renfermement dans un ghetto n'était pas la seule contrainte qui pesait sur les juifs : à partir du XVIe siècle, ils furent aussi soumis à l'obligation de porter un chapeau jaune, chassés de la plupart des professions autres que le commerce et le prêt d'argent à intérêt, forcés d'assister à des prédications pour les inciter à la conversion et exposés à quantités d'autres vexations. Néanmoins leur protection était assurée et ils pouvaient pratiquer librement leur culte.

Chacune de leurs quatre communautés s'administrait elle-même et disposait de ses propres équipements collectifs, en particulier une synagogue (qu'on appelait ici l'école), et un cimetière. De ces synagogues qui avaient été entièrement reconstruite au XVIIIe siècle, deux subsistent encore à Cavaillon et à Carpentras. Cette dernière, dont les fondations remontent au XIVe siècle est probablement une des plus anciennes de France. Quant au cimetière, il se trouvait hors des limites de la carrière et c'était là le seul bien immobilier que, à partir de 1555, les juifs furent autorisés à conserver en dehors de leurs maisons.

A Carpentras il y eut deux cimetières successifs. Le premier se trouvait près de la porte d'Orange. Il fut probablement abandonné lors de l'expulsion temporaire de 1322 et des pierres tombales gravées de caractères hébraïques furent utilisées pour la construction des remparts de la ville dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Elles ont été retrouvées lors de la démolition de ces fortifications au XIXe siècle.

Le terrain qui allait servir de deuxième cimetière fut concédé aux juifs en 1344 par l'évêque de Carpentras, en même temps qu'il les autorisait à construire une nouvelle synagogue à l'emplacement actuel. Depuis cette époque le cimetière de la communauté juive de Carpentras est toujours resté à cette même place, au quartier dit de « Font Rousse », allant de la route de Caromb, à proximité de l'aqueduc construit au XVIIIe siècle . Il est relativement vaste : près de deux hectares. En 1714 et jusqu'au XIXe siècle il devait présenter l'aspect d'un terrain vague puisque (chose étonnante) il n'était pas clos : c'est en 1843 seulement qu'une souscription fut ouverte pour la construction d'un mur tout autour. Au début du XVIIe siècle on y avait planté des mûriers dont les feuilles étaient vendues au profit de la communauté. On y faisait aussi pâturer les bestiaux. Selon les ordonnances du Saint-Office il était interdit aux juifs de mettre aucune inscription sur leurs tombes et cette disposition subsista jusqu'à la révolution française qui réunit Avignon et le Comtat à la France.

A cette époque les quatre *carrières* se désintégrèrent : leurs habitants émigrèrent en masse et se dispersèrent à travers la France. En 1808 il n'y avait plus que 631 juifs dans tout le département de Vaucluse. Une petite communauté se maintint cependant à Carpentras et à Avignon pendant tout le XIXe siècle et elle se renforça grâce à l'apport de juifs venus de l'Est. C'est ainsi que le capitaine Dreyfus vint se reposer quelque temps à Carpentras chez des parents après sa libération. Mais la communauté s'est surtout considérablement augmentée depuis l'arrivée des juifs d'Afrique du Nord, en particulier d'Algérie, et ce sont eux qui aujourd'hui en constituent la composante essentielle.

RENE MOULINAS

► *Professeur d'histoire à l'Université de Provence.*

Les milieux politiques unanimes

La classe politique française est unanime pour dénoncer « l'horreur » des profanations de Carpentras. Le président du Parti républicain, M. François Léotard a écrit au grand rabbin Sitruk pour faire part de *« sa profonde émotion »* : *« Il m'est difficile d'exprimer ce que je ressens : la honte qui nous frappe, le mépris envers ceux qui se livrent à de telles actions, l'inquiétude sur l'évolution de notre société, le refus de tous ceux qui incitent à la haine. »*

M. Charles Pasqua estime qu'il faut *« mobiliser toutes les consciences, éduquer, instruire et traquer, partout sans relâche, tous ceux qui poussent à la haine, au racisme et à l'antisémitisme »*.

Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy, s'est dit *« scandalisé par ces actes de violences racistes »*, tandis que M. Jacques Barrot pour le CDS a qualifié ces actes de *« lamentables »* : *« Il ne faut pas laisser ternir l'image de la France par des faits de cette nature et par des commentaires qui quelquefois semblent les encourager. »* Le délégué général de l'UDF, M. François Bayrou, a exprimé son *« horreur et son dégoût »* devant ces agissements : *« Ils doivent être punis au nom des principes les plus sacrés qui fondent dans notre civilisation la vie partagée des personnes et des communautés »*. M. Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF), est révulsé devant *« l'horreur de ce geste insoutenable qui nous ramène aux années noires du nazisme »*. Quant à M. Pierre Méhaignerie, président du groupe parlementaire UDC de l'Assemblée nationale, il a souhaité que l'ensemble du Parlement français *« manifeste unanimement sa condamnation de ces agissements ignobles et que la justice fasse preuve de la plus grande sévérité »*.

Le secrétaire général du Front national, M. Carl Lang, a dénoncé, pour sa part, *« la bestialité »* de ces profanations : elle *« dénie à leurs auteurs le droit de se revendiquer de l'espèce des êtres humains. Nous dénonçons avec la plus extrême vigueur l'horreur et l'ignominie de ce comportement barbare. Cette profanation est sans doute une provocation. Le FN rejette les ignobles interprétations du président du MRAP »*. Le secrétaire national du PS, M. Henri Emmanuelli, a mis en cause la responsabilité du FN : *« Il faut avoir les yeux ouverts : l'antisémitisme n'est que le signe le plus manifeste d'un retour aux idées fascisantes sur lesquelles le FN construit son fonds de commerce électoral. Il est temps d'appeler un chat un chat, et d'appeler fascistes ceux qui le sont. »*

« Se ressaisir »

• **M. François Mitterrand** : Le président de la République a appelé, jeudi 10 mai, les Français à *« se ressaisir »*. Dans un message adressé à M. Freddy Haddad, président du consistoire israélite de Carpentras, le chef de l'Etat déclare : *« J'apprends avec horreur l'acte criminel qui vient d'être commis dans le cimetière juif de Carpentras. Cet attentat est particulièrement abject. Quels qu'en soient les auteurs, quelque soin qu'ils prennent d'agir dans l'ombre, lâchement, contre des morts, il faut qu'il soit retrouvés et châtiés. A la communauté juive de Carpentras, l'une des plus anciennes de France, aux familles, j'adresse l'expression de ma solidarité fraternelle (...) »* M. Mitterrand s'est rendu, jeudi soir, au domicile du grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk pour lui faire part de son émotion : *« Je suis venu comme on le fait pour un deuil de famille »*, a-t-il déclaré à l'AFP.

• **M. Michel Rocard** : *« Je ne saurais vous dire l'horreur et l'indignation que je ressens »*, écrit le premier ministre dans une lettre adressée à M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). *Je vois là le résultat d'une banalisation de la haine que doivent combattre tous les démocrates et tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la République »* .

• **M. Jacques Chirac** : *« Je pense avec beaucoup de tristesse aux familles, à la communauté juive. Cela provoque un sentiment d'horreur et d'inquiétude. Comment de tels actes portant atteinte à ce qu'il y a de plus sacré, le respect des morts, peuvent-ils être accomplis dans un pays comme le nôtre ? Il y a une crise. Nous en sommes responsables. Nous devons tous lutter contre les incitations à la haine raciale que l'on voit se développer aujourd'hui. »*

• **M. Valéry Giscard d'Estaing** : *« Je tiens à exprimer dans cette pénible circonstance toute ma considération et mon affection à la communauté juive de France meurtrie dans sa dignité et dans ses souvenirs »* .

• **M. Laurent Fabius** : *« On a tué deux fois ces gens-là (...) Profaner les tombes, c'est comme tuer quelqu'un de vivant et c'est en même temps tuer la mémoire, c'est à dire interdire qu'on puisse penser à ces gens qui sont morts »* .

• **M. Georges Marchais** : *« La monstruosité dont ont fait preuve les auteurs de ces actes dépasse les limites de l'horreur. Elle montre à chacun de nous que la haine de l'autre, le poison du racisme et de l'antisémitisme peuvent nous faire renouer avec un passé haïssable : celui de la barbarie nazie (...) »*

• **M. Jean-Marie Le Pen** : *« C'est une opération ignoble, je crois qu'il s'agit d'une provocation ignoble. Le fait que ce soit exécuté la nuit même de « L'heure de vérité » s'inscrit trop bien dans le cadre de la loi antiraciste et les commentaires qui accompagnent cette découverte montrent bien que les professionnels de l'antiracisme et un certain nombre de leurs complices sont dans le coup (...) probablement du même style que ceux qui ont monté l'opération de Timisoara (...) Nul plus que moi ne souhaite que toute la vérité soit faite sur cette infamie et que ses auteurs et leurs complices, si haut placés soient-ils, reçoivent le châtiment qu'ils méritent. »*

Les autres réactions

En apprenant la profanation du cimetière de Carpentras, le prix Nobel de la paix Elie Wiesel a immédiatement fait part de sa *« nausée »*, de sa *« colère »*, de son *« dégoût »*. De l'association SOS-Racisme, qui exprime sa *« révulsion »*, à France Plus, qui s'indigne d'une *« haine »* devenue *« profession de foi »*, la réprobation est unanime.

• **Le grand rabbin de France : l'image de la France profanée.** – M. Joseph Sitruk déclare : *« Ce n'est pas le cadavre d'un juif qui été profané mais l'image de l'homme qui est atteinte. Nous sommes bouleversés. Une civilisation qui ne fait pas respecter les morts en arrive à détruire les vivants. S'il existe des gens assez naïfs pour imaginer que seule la communauté juive est touchée, je voudrais les détromper. »*

• **Serge Klarsfeld : un acte bestial.** – L'avocat et président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France indique : *« C'est un acte bestial. Le Pen a dit hier soir qu'il y avait trop de juifs dans la presse. Certains à sa droite ont traduit qu'il y a trop de juifs dans les cimetières. Ce que l'opinion publique devrait comprendre, c'est que l'antisémitisme commence à tuer avec des mots (...). On nous reproche d'exhumer le passé. Nous ne l'exhumons pas de la même manière que les anti-juifs acharnés »*.

• **Le MRAP : révision de l'histoire.** – Le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples déclare dans un communiqué : *« Quand un homme politique réhabilite Pétain, valorise ou justifie les barbaries nazies, et procède à une révision de l'histoire, comment s'étonner que certains passent aux actes profanatoires »*.

• **Le congrès juif mondial : idéologie néo-nazie.** – Selon le congrès juif mondial, la profanation du cimetière de Carpentras est *« révélatrice de la résurgence, en France et en Europe, de l'idéologie néo-nazie qui menace nos démocraties »*.

• **Le recours : solidarité.** – M. Jacques Roseau, le porte-parole du Recours, assure : *« Pour avoir eux-mêmes cruellement souffert de la profanation abjecte de la plupart de leurs cimetières d'Algérie, les rapatriés (...) comprennent d'autant mieux la douleur et le sentiment de révolte qui peuvent étreindre aujourd'hui tous les membres de la communauté juive que le Recours assure de son entière solidarité »*.

• **La LICRA : Guerre civile.** – « Nous sommes inquiets de la monté du fascisme, du nazisme, et de l'antisémitisme indique M. Jean Pierre-Bloch. Selon le président de la LICRA, le discours du 1er mai du président du Front national *« était un discours de guerre civile »*.

Le cardinal Lustiger : « une fantasmagorie morbide »

Le cardinal Lustiger, dans une déclaration au *Monde*, fait part de son émotion après la profanation antisémite de Carpentras. L'archevêque de Paris sera l'invité de « 7 sur 7 » (TF 1), dimanche 13 mai.

« Le plus troublant, c'est la fantasmagorie morbide de cette agression. Quels qu'en soient les auteurs, cet acte remue les sentiments les plus obscurs. Il joue avec la mort. Il y associe la condition juive et la mémoire de la France. Toucher à ce point sensible de l'âme d'un peuple, c'est agir avec une grande perversité, même si elle est inconsciente. Il faut trouver le remède approprié et ce ne sera pas facile.

» Quelqu'un disait que les coupables de ces actes n'appartenaient pas à l'espèce humaine. C'est trop vite se débarrasser de la solidarité des hommes entre eux. Les criminels sont aussi des hommes. Il faut donc que notre société trouve le moyen de juger et de sanctionner, mais aussi de guérir et de réconcilier. Tout chrétien, tout catholique sait que de tels actes atteignent le cœur de sa foi, le Christ lui-même. »

SOCIÉTÉ

du cimetière de Carpentras

Un entretien avec le président du CRIF

« Le combat contre le racisme et l'antisémitisme nécessite des alliances », nous déclare M. Jean Kahn

M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) qui a rencontré M. François Mitterrand, jeudi 10 mai, dans l'entretien qu'il nous a accordé, analyse les raisons de cet attentat et appelle à « des alliances » contre le racisme et l'antisémitisme.

« – Dans l'histoire récente de l'antisémitisme, quelle est la signification d'un tel attentat ?

– » Je pense que si on avait commis une agression contre un juif vivant, cela aurait été ressenti moins douloureusement que le fait de s'attaquer à un cadavre. Le respect du mort, dans la religion juive et dans la religion chrétienne, est profondément inscrit dans le conscient et le subconscient de chacun. Pendant la guerre, lorsque j'étais retiré au Puy, tout le monde se découvrait au passage d'un convoi mortuaire. La signification symbolique de l'attentat de Carpentras est considérable, car on a voulu justement s'attaquer à ce qui, pour nous, est le plus sacré.

– » Il y a une escalade de l'antisémitisme en France, qu'il s'agisse de graffiti relevés de façon plus fréquente depuis une dizaine d'années, des menaces contrtre des personnes, des cocktails Molotov lancés contre des synagogues. Les profanations de tombes dans les cimetières juifs, particulièfrement ceux d'Alsace, de stèles, de monuments funéraires se répètent. L'acte de Carpentras n'est pas nouveau, mais je crois pouvoir dire que le fait d'avoir déterré un cadavfe, d'avoir en quelque sorte trafiqué sur ce cadavre l'inqualifiable, de l'avoir profané, est insoutenable.

– Comment expliquer la dégradation d'un tel climat ?

– Je l'explique par la chute d'interdits qui faisaient que, dans l'après-guerre, le sentiment de culpabilité, de responsabilité collective à l'égard des juifs dominait dans la société française. Cela a tendance à disparaître. Nous avons assisté, depuis la fin des années 70, à une croissance de l'expression antisémite, qui s'explique par la disparition de cette sorte d'autocensure qui s'appliquait autrefois à notre endroit.

– Appelez-vous à un renforcement de la prévention et de la répression de tels attentats ?

– Nous appelons régulièrement à une plus grande société, mais le pays a peut-être sous-estimé ce que nous ressentions en raison de notre sensibilité particulière, due à notre sinistre expérience des dernières décennies.

« Pédagogie »

Ce n'est pas une question de protection physique. Il y a une autre méthode : la pédagogie. L'an dernier, dans un cimetière juif près de Strasbourg, des jeunes de 14-15 ans ont renversé des stèles. Nous n'avons pas engagé de poursuites pénales – les parents ont payé la remise en état – mais une pédagogie dans les classes de la région pour faire comprendre à ces jeunes l'histoire et la gravité de l'antisémitisme a été mise en œuvre.

» La législation de 1972 punissant les actes racistes doit être renforcée. Le combat contre le racisme et l'antisémitisme nécessite des alliances. Une fois pour toutes il faut que l'on comprenne que c'est toute la société française dont l'avenir est en jeu. Et qu'il appartient aux différentes confessions et aux différents partis politiques de s'unir. Une telle alliance est indispensable et souhaitable. »

Propos recueillis par HENRI TINCQ

Les législations européennes sur l'antiracisme

Après le vote en première lecture à l'Assemblée nationale de la proposition deloi du PCF renforçant la législation antiraciste, et l'indignation proposée par la profanation du cimetière juif de Carpentras, nous passons en revue l'état des législations dans diverses démocraties européennes concernant la lutte antiraciste.

● **En Allemagne,** la législation relative à la lutte contre le racisme est définie dans deux articles du code pénal. L'article 130 condamne l'*« excitation à la haine des peuples »* et prévoit des peines de trois mois à cinq ans de prison pour *« quiconque, d'une manière susceptible de troubler la paix publique, attaque la dignité humaine d'autrui. En incitant à la haine contre des parties de la population ; en appelant à la violence ou à la prise de mesures arbitraires contre elles ; en se rendant coupables à leur égard de calomnies ou de propos visant à engendrer le mépris ».*

L'article 131 punit d'amendes ou de peines ne pouvant excéder un an de prison les personnes qui auront conçu ou diffusé des écrits *« incitant à la haine raciale ou qui visent à décrire les actes de violence atroces contre l'humanité en les exaltant ou en les minimisant ».* Cet article avait été vivement débattu au Bundestag en 1985 car il permet de condamner les écrits « révisionnistes » niant l'Holocauste. Une partie de la droite avait réclamé que l'on élargisse le champ d'application de la loi aux textes tendant à banaliser les souffrances des Allemands expulsés des territoires de l'Est en 1945. Mais cette proposition avait été rejetée à une large majorité.

En République fédérale, le poids du passé tient encore un rôle suffisamment inhibiteur pour éviter aux hommes publics et aux journalistes des « dérapages » à la manière de Jean-Marie Le Pen ou de Jacques Médecin. S'ils se produisent, ils suscitent immédiatement une vive émotion et sont généralement suivis d'actions en justice engagées par le ministère public. En mars, un responsable bavarois du Parti des Républicains (extrême-droite), Franz Glasauer, fut condamné à une amende de 5 000 deutschemarks pour avoir déclaré, au cours d'une réunion publique, que les immigrants polonais étaient *« trop paresseux et trop bêtes pour travailler »,* et suggéré qu'on les regroupe dans une camp de travail sur le site de l'usine de retraitement nucléaire abandonné de Wackersdorf. Franz Schönhuber, le leader des Républicains, a assuré que si le jugement était confirmé en appel, Franz Glasauer serait suspendu de toutes ses fonctions dans le parti.

● **Aux Pays-Bas,** une loi générale sur l'*« égalité de traitement »* (entre hommes et femmes, entre Néerlandais et étrangers, etc.) est en discussion depuis plusieurs années. Elle est censée compléter l'article premier de la Constitution, qui interdit *« toute forme de discrimination en fonction de la religion, des croyances, des affinités politiques, de la race, du sexe ou pour tout autre motif ».* Selon le code pénal, le racisme en tant que tel est une infraction passible d'une peine maximale d'un mois de détention ou d'une amende de 10 000 florins (30 000 F). Récemment, une majorité parlementaire s'est prononcée pour la *« réévaluation pénale »* du racisme. La loi le réprime désormais comme un délit passible d'une peine de quatre ans d'emprisonnement. Mais les militants antiracistes font volontiers valoir que la législation – aussi sévère soit-elle – butera toujours sur deux obstacles : la réticence des victimes du racisme à porter plainte et la difficulté à combattre les formes indirectes qu'il peut prendre, tels que les tests psychologiques à l'embauche ou les normes de sélection pour l'attribution d'un logement.

● **En Italie,** le problème ne s'étant jusqu'à des temps récents jamais posé – sauf pour ce qui concerne l'antisémitisme de l'ancien Etat fasciste et contre la résurgence duquel existent certains textes, – il n'y a pas à proprement parler de lois ou d'articles de loi interdisant spécifiquement les propos racistes. Un texte du 9 octobre 1967, relatif à *« la prévention et à la répression du délit de génocide »,* prévoit toutefois que *« quiconque commet des actes destinés à causer des atteintes personnelles graves à des personnes appartenant à un groupe national, ethnique, racial ou religieux est puni de dix à dix-huit ans de réclusion ».* L'incitation à ce type de délit est également réprimée.

● **En Grande-Bretagne,** en revanche, une loi sur l'ordre public, votée dès 1936, a créé le délit d'incitation à la haine raciale. Il s'agissait à l'époque de lutter contre les organisations fascistes et antisémites dans le pays. Des précisions ont été apportées en 1976 et, en 1986, et l'accusation n'a plus désormais à apporter la preuve que *« l'intention de susciter la haine raciale »* existe. Il suffit que le matériel publié soit suffisamment explicite. La loi est valable en Angleterre, au pays de Galles et en Ecosse... mais pas en Irlande du Nord. Les coupables sont passibles d'une amende de 400 livres au moins et (ou) d'une peine de six mois à deux ans de prison.

Un journal britannique peut être poursuivi s'il rapporte directement les propos d'un orateur raciste ou publie une lettre ouverte du même acabit. La pratique, pour les journaux, consiste ainsi à utiliser la paraphrase sans donner la citation elle-même. Plusieurs dirigeants d'extrême droite ont déjà été condamnés en vertu de cette loi, mais la presse a jusqu'à présent réussi à passer entre les mailles du filet. L'écrivain Salman Rushdie s'est d'ailleurs récemment étonné que personne n'ait été traduit devant un tribunal pour avoir publiquement approuvé, en Grande-Bretagne, sa « condamnation à mort » par l'imam Khomeiny.

● **En Suède,** ces dernières années, les dispositions législatives ont été renforcées contre une montée du racisme consécutive à l'afflux important de réfugiés du tiers-monde qui transitaient notamment par l'Allemagne de l'Est. La loi contre la discrimination ethnique du 1er juillet 1986 a entraîné la nomination, par le gouvernement, d'un *« ombudsman »,* chargé notamment d'examiner les plaintes des particuliers et de proposer des réformes, notamment juridiques, pour protéger les droits des minorités. Par ailleurs, la loi sur la liberté d'expression et d'impression, modifiée en 1975, réprime l'incitation à la haine *« contre un groupe de la population en raison de la race, de la couleur de la peau, de la nationalité, de l'appartenance à un groupe ethnique et de la confession ».* Les contrevenants sont passibles d'amendes et de peines d'emprisonnement, et celles-ci sont prononcées de façon de plus en plus fréquente. L'année dernière, par exemple, une radio de quartier musulmane, à Stockholm, accusée de diffuser des programmes anti-israélites, a vu ses émissions interdites. Le propriétaire et animateur de la station a été condamné à verser des amendes considérables.

A. D.

Dans la presse parisienne

La responsabilité de M. Le Pen

L'Humanité du 11 mai consacre sa « une » à la profanation de Carpentras. Sous le titre *« Barbares »,* l'organe du Parti communiste français rappelle qu'au cours de « L'heure de vérité », le 9 mai, sur Antenne 2, M. Jean-Marie Le Pen *« ironisait sur le thème : « trop de Juifs » et sur la déportation ».* Claude Cabanes écrit dans un éditorial : *« Un vent mauvais s'est levé dans notre pays : il répand le pollen empoisonné de l'antisémitisme et de toutes les formes du racisme, de la répugnance, de la méfiance et de la peur de l'autre. »*

Libération consacre aussi sa première page à *« l'outrage »* de Carpentras. *« Ce n'est heureusement pas le péril antisémite, ni les nostalgies nazillardes, qui menacent la démocratie,* écrit Marc Kravetz. *C'est qu'à l'ombre des discours, on puisse, sans véritable risque, aller jusqu'au bout de ce qu'ils ne disent pas. Les videurs d'ordures ne sont pas comptables de la vermine qui grouille dans les décharges. Ils lui préparent seulement le terrain. » Libération* le statut des juifs institué par Pétain, que M. Le Pen avait déclaré *« injustement accablé ».*

Le Figaro et *le Quotidien de Paris* indiquent que *« le crime de la profanation » (le Quotidien), « acte d'antisémitisme sans précédent » (le Figaro),* provoque une vague d'indignation unanime. Dans la page « opinions » du *Figaro,* Georges Suffert revient sur la prestation télévisée de M. Le Pen. *« Jean-Marie Le Pen (...) a sorti de son chapeau,* rappelle-t-il, *un délicat couplet sur le pouvoir juif dans la presse. (...). Comment un homme politique français a-t-il pu en direct, à la télévision, prononcer un tel discours sans provoquer immédiatement le départ des journalistes ? Que se passe-t-il dans le crâne de nos contemporains pour que ces mots, qui entrouvrent les portes de l'abîme intellectuel et moral, c'est-à-dire l'antisémitisme, puissent être formulés sans choquer à première vue qui que ce soit? »*

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement adopte une série de mesures contre les incendies de forêts dans le Midi

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et M Henri Nallet, secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt, ont annoncé, jeudi 10 mai à Nîmes une série de mesures destinées à protéger le sud de la France contre les incendies. Ce plan d'action très ambitieux.

MONTPELLIER

de notre correspondance

Tous les voyants sont aujourd'hui au rouge. En France, près de 15 000 hectares de forêts ont déjà été détruits depuis le début de l'année, deux fois plus que pour la même période de l'année dernière – dont huit mille pour le seul Sud-Est. Un constat qui devrait s'alourdir compte tenu de la gravité de la sécheresse actuelle, la pluviométrie de l'année 1989 ayant été inférieure de moitié à celle d'une année normale. La gravité de la situation a conduit M Joxe à mettre en place pour l'été prochain un plan de surveillance et de lutte contre le feu qui complètera le défrichement déjà en cours et dont les premières mesures seront effectives dès le 15 Mai prochain, c'est à dire avec deux mois d'avance sur les années antérieures.

Progrès de la technologie

La plus spectaculaire sera l'utilisation pour la première fois en France d'un avion C 130 Hercules doté de quatre turbo propulseurs, d'une capacité d'emport de 12000 litres d'eau, auquel seront joints deux hélicoptères Super Pumas, plus performants que les précédents Puma, utilisés comme bombardiers d'eau.

Treize avions Traker serviront, de leur côté, au « guet armé ». Chargés d'eau en permanence, et guidés par radio, ils seront capables, d'intervenir à tout moment sur un départ de feu pour éviter qu'il ne devienne un incendie. Une vingtaine d' appareils (avions et hélicoptères légers) s'ajouteront à ce matériel, le tout placé sous l'autorité du préfet de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur, en coordination avec celui du Languedoc-Roussillon.

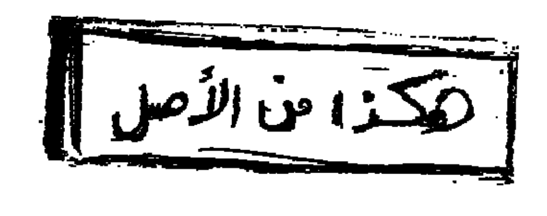
Les onze vieux Canadairs basés à Marignane, reprendront eux aussi du service. *« Malheureusement la société canadienne qui les fabrique n'a pas encore mis au point leur successeur. Il est en période d'essai. Nous ne pourrons poursuivre l'élargissement de notre flotte que si le projet aboutit »* a précisé M Joxe.

Le ministre souhaite également que des militaires soient mis à la disposition des préfets afin de renforcer les patrouilles de surveillance auxquelles seront associés policiers, pompiers et techniciens de l'Office national de forêts. Ces dernières auront pour mission d'assurer une présence visible pendant les périodes à haut risque, afin de dissuader d'éventuels pyromanes. Le nombre de ces patrouilles sera augmenté d'un quart par rapport à l'an dernier. L'armée pourra également à tout moment prêter jusqu'à six hélicoptères lourds, afin d'évacuer des blessés et d'assister les 27 000 pompiers professionnels et volontaires qui seront disposés sur le territoire français..

Le gouvernement a enfin voulu prendre en compte les progrès de la technologie en matière de lutte contre le feu : surveillance infrarouge, jumelles à amplification de lumière feront désormais partie de la panoplie des soldats du feu. Par ailleurs cet été, les expérimentations de camions lourds utilisant des produits retardants, qui accroissent le pouvoir d'extinction de l'eau, vont se poursuivre. Cependant, *« l'arme absolue n'existe pas »* reconnait M Joxe qui compte avant tout sur *« la combinaison des moyens humains et techniques, pour au moins sauver des vies, même si l'on sait, compte tenu de la sécheresse, que l'année sera extrêmement difficile ».*

JACQUES MOMIN

□ **« Drapeau vert » contre M. Lalonde.** – La Fédération de la randonnée tout terrain, le Comité de développement des loisirs verts, la Fédération française des loisirs 4 x 4, la Fédération sportive des grands randonneurs et la Fédération de la randonnée équestre organisent un rassemblement devant la tour Eiffel le samedi 12 mai à 15 heures. Cette manifestation, baptisée « Drapeau vert », vise le projet présenté par M. Lalonde sur l'utilisation des engins à moteur sur les itinéraires non ouverts à la circulation.



هكذا من الأصل



Le Monde

SANS VISA

A Malibu, les cimaises de Crésus

Etat des lieux et projets du musée qui, dans un quartier de Los Angeles, vit de la fortune pétrolière de J. Paul Getty.

J. PAUL GETTY était un drôle de zigue. Jeune homme, il hésitait entre la diplomatie et la carrière des lettres. Mais son père, avocat d'affaires à Minneapolis, avait attrapé en pays osage la fièvre de l'or noir. Il ne tarda pas à la lui communiquer. Paul ne devait pas s'en remettre. Millionnaire précoce, retraité à vingt-trois ans, il reprit du service deux ans plus tard pour bâtir une de ces fortunes légendaires, tant par sa taille que par le contrôle étroit qu'il exerça sur elle toute son existence.

Ce génie des affaires eut ses bizarreries : homme à femmes – il en épousa cinq, – il déplorait de n'avoir pas su en garder une seule, et la rumeur dit qu'il ne considérait jamais un engagement sentimental sans en budgétiser le coût, séparation incluse. Mondain, il ne fraya qu'avec les gros poissons de ce monde, les Ari Onassis et les Gulbenkian, les têtes couronnées de l'Ouest comme du Moyen-Orient, mais ne méprisait pas de temps à autre d'arbitrer un concours de beauté. Américain de souche et de cœur, il ne quitta pourtant plus le Vieux Continent après le début des années 50. Pétrolier et aventurier de la finance, homme de son siècle donc, il avait la phobie des vols et ne prenait jamais l'avion.

Mais J. Paul Getty avait une passion : ce matérialiste farouche et non dialectique croyait en l'art. *« La différence,* disait-il, *entre un barbare et un membre achevé de la société cultivée réside dans l'attitude de l'individu à l'égard de l'art. S'il a l'amour de l'art, ce n'est pas un barbare. C'est aussi simple que cela, pour ce que j'en pense. »*

Cet amour de l'art n'était pas inné. Lors de ses premières visites aux grands musées européens, il avoua plus tard ne s'être guère intéressé qu'à la *Vénus* du Titien aux Offices de Florence. Mais dès les années 20, sa curiosité est éveillée. Il répugne encore à acquérir des œuvres dont les coûts lui semblent exorbitants. Le krach de 1929 et la Dépression lui font sauter le pas : en 1931, il achète un paysage hollandais du dix-septième siècle dans une vente publique à Berlin.

En 1933, il récidive à New-York avec une série de tableaux post-impressionnistes de Joaquim Sorolla y Batista : il est « accroc », comme on dit des drogués. Il avouera plus tard : *« On dit des dépendants de la drogue qu'ils vivent avec un singe sur l'épaule. Moi, j'ai le sentiment d'avoir une douzaine de gorilles sur le dos. »* La collectionnite intéresse beaucoup les analystes, qui y ont depuis des lustres décelé du maniaque et du compulsif, de la régression et de la compensation culturelle et sociale, voire sexuelle. Dans le cas de J. Paul Getty – dont la vie amoureuse fut longue et active – agissait sans doute un cocktail assez complexe de goût véritable, de besoin d'affirmation sociale, d'intérêt bien compris et d'ingénuité. Avec un sens aigu des affaires, Getty achetait à la baisse. Il avait aussi le goût du jeu et aimait le hasard, qui lui fit croire par exemple qu'il avait acquis un Raphaël – qui s'avéra être une copie d'atelier, – et sa générosité dans certaines donations n'était pas dépourvue d'arrière-pensées fiscales : ses feuilles d'impôt des années 60 sont là pour en témoigner. Mais quoi ! Il n'est pas le premier mécène américain à avoir usé du « truc » qui consiste à obtenir une expertise optimiste avant de céder une œuvre à un musée en échange d'un dégrèvement d'impôts. La fin des années 30 et les années 40 furent pour Getty des années cruciales pour structurer une collection cohérente autour des axes majeurs de son intérêt : les antiquités grecques et romaines, les peintures de la Renaissance, les arts décoratifs français du dix-huitième siècle – qu'il avait découverts dans la résidence new-yorkaise de M[me] Frederick Guest louée comme base locale de ses affaires, – les tapis persans et de la Savonnerie. Avec de notables exceptions, car en matière d'art, Getty se voulait éclectique et non-conformiste. A l'orée des années 50, la collection avait pris une telle importance qu'elle pouvait, en devenant publique, réconcilier sans vergogne en Getty le flamboyant humaniste et le businessman radin, joindre en quelque sorte l'utile à l'agréable.

JACK ROSS/THE J. PAUL GETTY MUSEUM

CORNELL CAPA/MAGNUM

Le premier musée était de taille modeste, une simple aile ajoutée à son ranch de Malibu, à deux encablures du Pacifique, un lieu où le pétrolier rêvait d'aller un jour mener une paisible retraite (un rêve qu'il ne réalisa jamais). La collection continua de croître. Getty tentait bien d'exorciser ses démons par des décisions drastiques qu'il confiait tantôt à son journal intime, tantôt en public. Rien n'y faisait : à la première occasion, il replongeait.

Villa-musée à l'antique

En 1968, la collection a pris une telle ampleur que Getty envisage de bâtir une nouvelle aile à son ranch. Peu à peu, cependant, il mijote le projet grandiose de laisser à la postérité une trace de son génie et de sa générosité en léguant au public angelino un ouvrage majeur. Lui qui a toujours déclaré son admiration (et son envie) à l'égard du citoyen Hearst et de son Xanadu de San-Simeon va à son tour construire un monument à sa gloire. Les goûts de Getty en matière d'art lui ont fait accumuler une belle collection d'antiquités grecques et romaines. Non sans une certaine cohérence, il entend donner à son musée une grandeur antique. Il s'entoure d'historiens et d'experts et fait réaliser avec le soin le plus extrême une reconstitution de la villa dei Papiri, une demeure patricienne ensevelie à Herculanum et redécouverte au dix-huitième siècle. Ce n'était un secret pour personne : Getty avait une sainte horreur de l'architecture moderne. Nul ne s'attendait, certes, à ce qu'il renonçât à cette phobie pour le digne mausolée qu'il voulait bâtir pour sa collection. Le nouveau musée suscita pourtant une certaine stupéfaction : bien perchée sur son parking, dotée de tous les attributs du confort moderne, d'ascenseurs efficaces et d'irréprochables latrines, de la température adéquate et du degré hygrométrique idoine, la villa-musée déploie des fastes romains méticuleusement véridiques et authentiquement faux.

Getty, qui n'aurait pour rien au monde affiché une copie dans son cabinet, s'était offert un parfait simulacre pour la modeste somme de 17 millions de dollars ! En dépit des lazzis d'une certaine critique, il ne parut jamais avoir le moindre doute quant à la pertinence de son œuvre. Il se contenta d'enregistrer l'assentiment populaire. Mais tout le monde aime tout...

Quand J. Paul Getty rendit l'âme en 1976, le musée était ouvert depuis deux ans : le bâtisseur milliardaire ne vit jamais son œuvre. Après la mort du maître, l'héritage, Le Sarah Getty Trust et la Getty Oil eurent leur compte de procès de famille et de querelles de pouvoir dans le labyrinthe élaboré par Getty afin d'échapper au fisc des deux côtés de l'Atlantique.

Trois milliards pour l'art

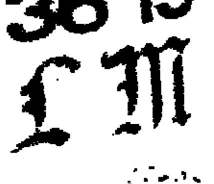
Pour sa fortune personnelle, Getty avait été plus clair : hormis quelques broutilles et maigres pensions alimentaires allouées à ses ultimes amies, il faisait don du tout au musée de Malibu. Plus étrange sans doute pour un individu qui avait pris soin de garder en main la moindre parcelle de décision, il laissait pleine liberté aux administrateurs d'en disposer à leur guise, pourvu qu'ils respectent la vocation initiale de la fondation : *« Aider à la diffusion du savoir artistique et général. »* Un objectif d'un flou remarquable...

Evalué aux alentours de 700 millions de dollars à la mort de Getty, le capital de la fondation est aujourd'hui de l'ordre de 3 milliards. La loi américaine oblige à dépenser 4,25 % de la somme en capital trois années sur quatre, plus 0,75 % en *« cadeaux et bourses »*. A titre d'exemple, l'exercice 1988 mentionne des dépenses, *« bourses incluses »*, de 155,930 millions de dollars. Il n'est pas facile de dépenser beaucoup d'argent – on veut dire, intelligemment, – aussi les années qui s'écoulèrent entre la mort de Getty et le règlement final de la succession furent-elles d'intense réflexion.

Il fut tout de suite évident que le musée, sa conversation et même une politique intense d'acquisitions – avec ses risques de déséquilibrage du marché – ne suffiraient pas à absorber la manne getty-esque. Il fallait inventer de nouvelles activités, entreprendre là où d'autres institutions nationales ou privées étaient absentes ou insuffisantes, trouver des partenariats acceptables, ménager aussi les susceptibilités dans un milieu fragile où la puissance conférée par l'argent n'est pas forcément en odeur de sainteté. Dès 1982, le conseil d'administration de la fondation mettait en œuvre un programme large dans ses objectifs et généreux dans ses ambitions, et dont il faut souligner qu'il devait beaucoup à l'ouverture d'esprit de son président Harold M. Williams, qui avait tenu à participer personnellement à son élaboration.

OLIVIER BOISSIÈRE

Lire la suite page 18



SANS VISA

VOYAGES

A Malibu, les cimaises de Crésus

Suite de la page 17

Aux activités purement muséales venaient s'adjoindre un centre d'histoire de l'art, un institut spécialisé dans la conservation, un programme d'information d'histoire de l'art, un centre de formation, un institut de gestion de musées ainsi que la diffusion de films sur l'art en association avec le Metropolitan de New-York.

Est-ce l'enthousiasme des débuts ? L'efficacité supérieure du « privé » par rapport au « public » ? Ou simplement l'ampleur des moyens déployés ? Tous ces départements neufs furent très vite pleinement opérationnels et présentent après quelques années un bilan extrêmement positif.

Le centre d'histoire de l'art a su attirer les plus fins lettrés et érudits de la discipline : la bibliothèque « interdisciplinaire » est riche de plus de six cent mille ouvrages couvrant des domaines qui vont de l'âge de bronze à Fluxus, avec des acquisitions récentes précieuses sur le constructivisme russe ou l'art allemand de ce siècle. La documentation photographique compte plus d'un million de documents de référence et s'accroît régulièrement tout en traitant des sujets spéciaux comme la couverture détaillée du site de la villa d'Hadrien à Tivoli.

Les archives collectent des manuscrits originaux et des correspondances d'artistes et assurent aussi la reproduction de documents appartenant à d'autres institutions pour en rendre l'accès plus facile (depuis 1987, les archives de Frank Lloyd Wright à Taliesin-West peuvent être consultées au centre Getty).

Des réhabilitations remarquables

Du centre d'éducation, il y a peu à dire : on y forme des formateurs qui répandront la bonne parole auprès des enfants des écoles (américaines). Rien là de bien original et, par définition, les résultats s'en feront attendre. Le programme de formation à la gestion muséale n'appelle pas non plus de commentaire particulier : qu'un conservateur sache compter et faire du marketing, la belle affaire ! On se doit de constater que, pour le meilleur ou pour le pire, cette compétence de gestionnaire est nécessaire à la modernisation de la discipline.

Avec le programme d'information d'histoire de l'art, dit AHIP, on passe à des choses plus sérieuses. Inventé afin d'appliquer les techniques informatiques aux besoins de la recherche à l'échelle mondiale, AHIP se propose *grosso modo* de relier les répertoires autorisés comme le RILA du Clark Art Institute de Williamstown (Massachusetts) et le Répertoire d'art et d'archéologie du CNRS dans une version bilingue, ainsi que d'en étendre le champ et de permettre aux historiens un accès quasi universel à toute publication à travers le programme DIALOG. L'informatisation de l'index Avery des périodiques d'architecture s'achève tandis qu'a commencé la publication d'un index qui permet de situer les œuvres principalement d'origine européenne au travers des catalogues de vente, archives et fichiers de musées. L'accès automatique à des archives photographiques fait également partie des projets en cours.

C'est sans doute à l'institut de conservation que s'est effectué le travail le plus tangible et le plus spectaculaire. Placé sous la houlette de Luis Monreal, qui fut secrétaire du Conseil international des musées, l'institut a entrepris de front plusieurs actions d'envergure.

Equipé d'un laboratoire scientifique extrêmement pointu permettant d'effectuer analyses et diagnostics dans des domaines allant de la muséographie pure à l'archéologie *in situ*, l'institut a réalisé dans un temps record des performances remarquables, de la mise au point de vitrines, simples de construction mais sophistiquées pour le contrôle des micro-environnements, au sauvetage des peintures murales de la tombe de la reine Nefertari près de Louqsor, ou à la réhabilitation des mosaïques romaines de Paphos à Chypre. Le plus beau des projets, celui de la consolidation des bouddhas (ils sont, dit-on, 51 000 !) des grottes de Tunhuang en Chine, a été suspendu à la suite des événements pékinois que l'on sait.

Le musée lui-même a reçu un sérieux coup de plumeau. Getty avait sans nul doute un goût sûr quant aux antiquités, aux tapis et aux arts décoratifs. Pour la peinture, et de l'avis général, il était plutôt myope, achetait au meilleur rapport qualité/prix (et même quantité/prix puisqu'il disait, pour les œuvres de petite taille, ne pas trouver son compte au centimètre carré). Avec l'arrivée à la direction du musée d'un John Walsh, qui fut conservateur des peintures européennes au Metropolitan, les collections se sont enrichies de tableaux significatifs (une *Adoration des mages* de Mantegna, un petit mais très remarquable Veneziano, une *Annonciation* de Bouts,...), tandis que l'on procédait à quelques ventes judicieuses : un Gauguin de Pont-Aven a été vendu l'an dernier, joli mais usé jusqu'à la corde !

Le chantier de Brentwood

Le musée possède pourtant le conservateur-restaurateur le plus fin en la personne d'Andrea Rothe, figure fascinante, à mi-chemin d'un ange annonciateur de primitif flamand et d'un « *replicant* » de *Blade Runner*. Lors de notre séjour, Rothe était à l'œuvre sur un Dosso Dossi arraché à un grenier obscur et marqué des stigmates d'un transport sur une galerie de voiture. C'était un spectacle irréel. Il faut préciser le sujet du tableau : une allégorie du hasard et de la fortune, sous les traits de deux demoiselles au corps d'albâtre, comme l'on dit, l'une d'elles chevauchant une énorme bulle de savon dans une position pour le moins troublante. Getty lui-même en serait demeuré rêveur...

Bien évidemment, le musée de Malibu craque de toutes ses coutures, et la fondation est aujourd'hui dispersée entre Century-City, Marina-del-Rey et Santa-Monica. En 1995, et à l'exception des antiquités qui seront plus à l'aise dans le clone de villa romaine, collections, livres, photographies, matériel scientifique, bêtes et gens auront intégré le palais colossal (environ 50 000 m² utiles) en chantier dans les collines de Brentwood, une petite affaire de 300 millions de dollars pour laquelle le plus moderniste des architectes américains, Richard Meier lui-même, a mis du vin dans son eau et du grès rose dans son enduit blanc-blanc. La fondation Getty sera alors la plus riche, la plus puissante et la plus grosse institution culturelle à l'ouest du Pecos.

Tout cela parce qu'un beau matin de 1916, un jeune pied-tendre était allé planter son foret dans le champ négligé d'une certaine Nancy Taylor, au sud de Tulsa... Le hasard et la fortune sont décidément imprévisibles, et les voies du bitume impénétrables.

OLIVIER BOISSIÈRE

► Le musée J. Paul Getty est ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h : 17985 Pacific Coast Highway, Malibu, California 90265.

LA TABLE

Des ravioles aux raviolis

Du Dauphiné à l'Italie, où est la différence

RÉCEMMENT, des personnalités dauphinoises, au cours d'un déjeuner, fêtèrent leur province en même temps que leur satisfaction d'avoir obtenu une appellation contrôlée pour leurs ravioles.

Jusqu'ici en effet on trouvait sur le marché, commercialisées, les « ravioles du Royans » et des « ravioles de Romans », industrielles et, sur les tables familiales ou les cartes des auberges traditionnelles, des ravioles tout court : ces petits oreillers de pâte gonflés d'une farce onctueuse servis dans un odorant bouillon de poule et arrosés de beurre salé fondu, voire de petit lait aigre. D'aucuns ne voulaient pour farce que du fromage blanc bien égoutté, du persil ciselé, des œufs et *un peu de gruyère râpé. D'autres préférant*, avec raison, le fromage de chèvre frais.

Mon ami Michel Piot relatant le repas (chez Guy Savoy, qui avait élaboré quatre ou cinq plats devant mettre en valeur des ravioles sublimées) se trompe peut-être en écrivant que les ravioles sont une version française des raviolis d'outre-Alpes.

En effet, le Petit Robert nous apprend que le mot « raviolle » (avec deux « l » !) date de l'an 1376, nous venant certes du latin « rapum », qui signifie rave, et était alors en France *un pâté de raves* et de viandes.

Il n'importe. Nice, faisant la liaison entre *Dauphiné* et *Italie*, propose ses « raïola à la nissarda », que l'on peut traduire également par raviolis et ravioles. Mais il s'agit ici d'une farce faite de daube de bœuf, feuilles de blettes et parmesan râpé. Avec une version « maigre » : farce de blettes hachées, œufs et fromage. Ceux d'Alice Balestra, que j'ai connue dans son petit restaurant « Da Lilou » à Nice, s'enrichissaient, qui mieux est, de cervelle.

Et Mme Barale, en son « Conservatoire de la cuisine niçarde » (39, rue Beaumon. Tél. : 93-89-17-94), les garnit d'une daube faite de la veille avec bœuf, veau et porc parfumés de cèpes. Elle peut être fière de ses raviolis, tout comme, au Peillon, la famille Millo (Auberge de la Madone. Tél. : 93-79-91-17). Aussi bien tous les Niçois vous diraient que c'est eux qui ont « inventé » les raviolis !

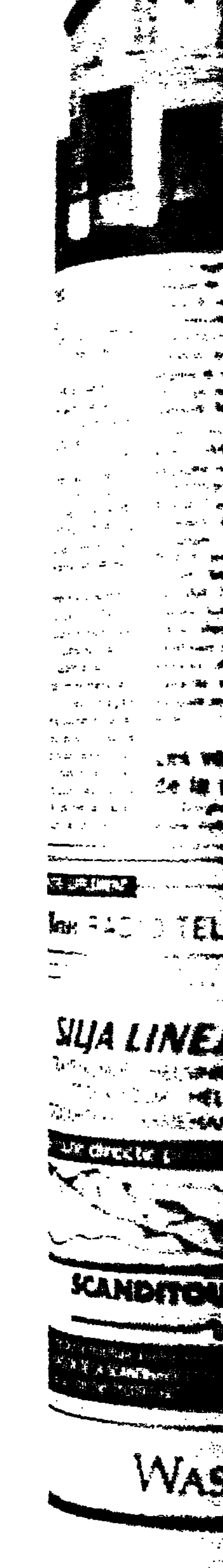
Tout fier de cette érudition, je pensais aborder l'âme sereine et l'appétit éveillé le chapitre raviolis. Mais voici que je lis sous la plume de Wawerley Root, un confrère américain fort gourmet, que ces *« poches de pâte furent inventées autrefois par les marins de la Péninsule soucieux d'utiliser les restes lorsque la nourriture fraîche faisait défaut »*. Ils se régalaient alors de ces bricoles : en dialecte génois, des *rabiole* ! Rabiole, ravioles, on se retrouve !

Les raviolis *a la genorese* de nos jours ne sont plus nourritures de hasard, mais riches d'une farce de veau maigre, poitrine de porc, cervelle de veau, ris de veau, œufs, chapelure trempée de lait, *parmesan* râpé, cardons hachés et noix de muscade ! Puis vous trouverez parmi les recettes italiennes des raviolis à la ricotta (fromage banc frais) et, dans le Trentin, des raviolis de dessert dans lesquels ladite ricotta est accompagnée de fruits confits hachés : les pâtes sont ensuite servies *nappées de liqueur et poudrées de* sucre.

Je ne citerais encore une fois pas les bons italiens de Paris; mais l'occasion pourtant m'est donnée de reparler du « Florence », dont la carte propose des raviolis à la ricotta parfumés au curry et des raviolis au gorgonzola. A découvrir, croyez-moi, ces ravioles de la Péninsule !

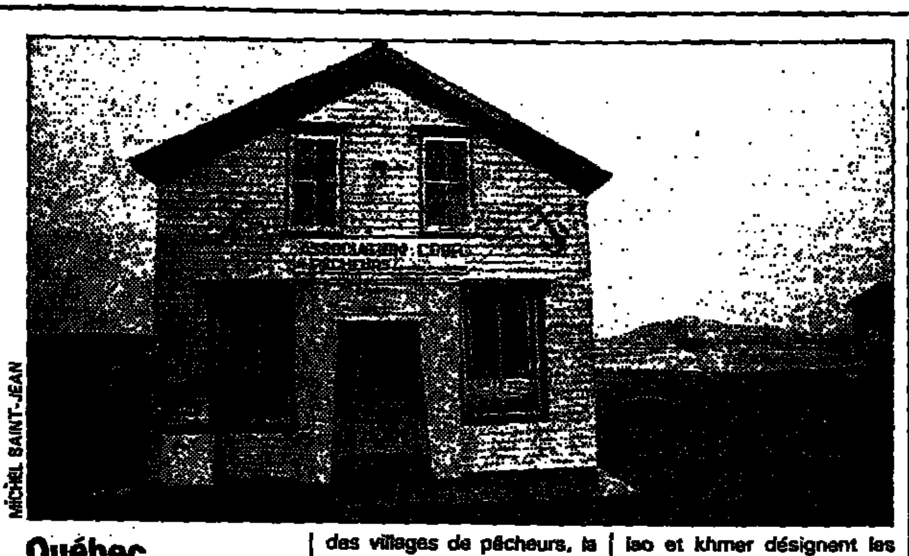
LA REYNIÈRE

► *LE FLORENCE*, 22, *rue du Champs-de-Mars (7e)*. Tél. : 45-51-52-69. Fermé dimanche et lundi. CB.AE. DC. Chiens acceptés. Savoureuse cuisine et charmant accueil, avec un menu déjeuner (89 F), un menu suggestion midi et soir (220 F) et la *carte*.



SANS VISA

ESCALES


MICHEL SAINT-JEAN

Québec à vélo

On peut faire de la bicyclette n'importe où, mais pédaler sur les îles de la Madeleine, dans le golfe du Saint-Laurent, a une autre gueule. Au demeurant, le circuit proposé par Sunset Bicycle Tours (c/o Murphy Tour Service, 455 University Av., Charlottetown, Prince Edward Island, Canada C1A 4N8, tél. : 902-892-0606) a obtenu le Grand Prix du tourisme québécois l'an dernier.

Il commence à Charlottetown, capitale de l'île du Prince-Edouard et dure neuf jours, dont quatre sur l'archipel de la Madeleine, et comprend aussi une promenade à cheval sur les plages désertes au coucher du soleil et un survol des douze îles de l'archipel reliées entre elles par de longues et étroites dunes de sable. Ses points forts : les vues spectaculaires sur l'océan, le pittoresque des villages de pêcheurs, la chaleur de l'accueil, une nourriture à la fois raffinée et roborative où domine le homard-roi, des soirées théâtre en français et en anglais et un concert de jazz. On loge au Vieux Couvent, restauré, face à la mer.

Ce circuit accompagné avec véhicule pour les bagages coûte, au départ de Charlottetown, environ 8 100 F par personne (supplément single, 1 450 F). Location de la bicyclette, 800 F environ. Dates de départ : les 21 juin, 1er, 15 et 29 juillet, 12 et 26 août. Précisons que des vols quotidiens relient Québec à Charlottetown via Halifax (1 650 F environ A/R auprès d'Air Canada) et que l'on parle français aux îles de la Madeleine.

Les voyages de la soie

« Songket » en indonésien, « pha chok » en langues thaï, lao et khmer désignent les tissages brochés d'après une technique ancestrale selon laquelle l'artisan insère dans un tissu toilé monochrome des fils de couleurs, de textures et de grosseurs différentes et qui se détachent par là même sur le fond. Ces tissages seront exposés jusqu'au 26 mai prochain à Asia (3, rue Dante, 75005 Paris, tél. : 43-26-10-35). La quarantaine de pièces rares et originales appartient à la collection d'Yves Souchon. On pourra voir notamment des « pha beang » laotiens anciens en soie, petits rectangles asymétriques utilisés par les mystiques bouddhistes comme support visuel de leur méditation et des vêtements de cérémonie portés par la noblesse de Surin, de Timor ou de Sumba.

Restant dans ce même domaine mais revenant en Europe, on notera l'inauguration, le 15 juin prochain à Tournai en Belgique, du Musée de la tapisserie et des arts du tissu de la communauté française de Belgique et l'ouverture de la Triennale internationale de la tapisserie où seront présentées les meilleures productions contemporaines des pays invités, dans le domaine de la tapisserie et des arts du tissu. Renseignements auprès de l'Office belge de tourisme (21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-41-18).

Les Dames de Touraine

Si l'on est libre du 24 mai, jeudi de l'Ascension, au dimanche suivant, on pourra suivre la route des Dames de Touraine. Un fort joli circuit qui, de Paris, s'en va à Amboise, Loches, Le Grand-Pressigny, Azay-le-Féron, Bouges et Valençay retrouver le souvenir de quelques grandes figures féminines. Anne de Bretagne, Marguerite de Navarre, mais aussi Léonard de Vinci vécurent au Clos Lucé, à Amboise. Montrichard, Montpoupon et Montrésor ne sont pas forcément sur des hauteurs mais présentent, le premier un donjon, les deux autres des tours de même facture. A Nouans-les-Fontaines, hommage à la première de toutes les dames avec la Pieta de Jehan Fouquet.

Henri Plantagenêt fit construire la chartreuse du Liget pour expier le meurtre de Thomas Becket : heureuse époque où l'on reconnaissait une erreur... Jeanne d'Arc passa à Loches, forteresse des comtes d'Anjou, tandis qu'Agnès Sorel, Louis XI et Anne de Bretagne y vécurent. Le Grand-Pressigny déploie le grand jeu : remparts, donjon et tours. Azay-le-Féron, agrandi sous François-Ier, éclaire un jardin à la française, et Beauregard, rendez-vous de chasse du même roi, fut chanté par Ronsard. Bouges est inspiré du Trianon, et Valençay fut la demeure de Talleyrand.

Une leçon d'histoire en images commentées : quatre jours, 2 600 francs par personne en chambre double, tout compris, au départ de Paris. Auprès de Visa France, 13, rue Saint-Louis, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tél. : 30-61-23-23, qui propose également un circuit d'une journée sur la route du roman au gothique à travers les forêts royales de l'Oise. A suivre après avoir lu les Hauts Lieux du Moyen Age en France, d'Eric Bournazel et Xavier Barral (Bordas, 256 pages, cartes, photographies en couleurs et en noir et blanc, 149 francs).

Greens d'Auteuil

L'an dernier, ils avaient été plus de 40 000 à venir découvrir, en avant-première, sur l'hippodrome d'Auteuil à Paris, les nouveautés dans les domaines de la chasse, de la pêche, du golf et de l'équitation. Le troisième Country Show International se tiendra au même endroit, du 18 au 20 mai. Le principe, lui aussi, reste le même : permettre au visiteur non seulement de regarder, de se documenter, d'acheter, mais aussi de tester sur place du matériel, de pratiquer son loisir favori, de s'initier ou de se perfectionner grâce aux conseils de spécialistes et d'assister à des démonstrations de champions dans chacun des domaines présentés.

A cet effet, le Country Show s'articulera autour de quatre villages de tentes. Particulièrement attractive, la surface consacrée au golf offrira cette année, outre un vaste putting-green et des cages avec filet, un practice permettant de s'exercer au grand et au petit jeu. Sans oublier les désormais classiques mais toujours spectaculaires démonstrations du joueur anglais Noel Hunt, considérées comme les meilleures du genre par les meilleurs golfeurs internationaux.

Seront présents à Auteuil plus de trois cent cinquante exposants français et étrangers, avec un fort développement des secteurs touristique, artistique et automobile. Sans oublier la gastronomie.

► Le Country Show sera ouvert de 10 h à 20 h, moyennant un prix d'entrée de 65 F.


D.R.

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1384

Z. KOZUL

(45e championnat de Yougoslavie, Klavodo, 1990)

Blancs : Z. KOZUL
Noirs : B. IVANOVIC

Défense est-indienne.
Variante des quatre pions.

1. d4	Cf6	16. dxé6	Cd-f6
2. ç4	g6	17. f5	d5
3. Cç3	Fg7	18. fxg6	Dxé6
4. é4	0-0	19. Cg5	Fxé2
5. f4	ç5	20. Dç2	Txb2
6. d5	d6	21. gxh7+	Rh8
7. Cf3	b5	22. Dxb2	Da6
8. çxb5	a6	23. Cxé2	Dxé2
9. bxa6	Da5	24. Ta-é1	Dç4
10. Fd2	Fxa6	25. Db1	Cd6
11. Fé2	Db6	26. Dg6	Cf-é4
12. 0-0	Cb-d7	27. Cé6	Fd4
13. Rh1	Tf-b8	28. Fh6	Dç3
14. é5	Cé8	29. Cxd4	Dxd4
15. é6	fxé6	30. Ff8	abandon

NOTES

a) La suite usuelle est 4..., d6. Les Noirs essayent-ils de *provoquer* l'avance é4-é5 ?

b) Après 5. é5, Cé8, les Noirs peuvent facilement détruire le centre *ennemi par 6..., d6 et 7..., ç5.*

c) Le traitement moderne de cette « défense Benoni » consiste en 7... é6 avec ouverture de la colonne é, mais les Noirs entrent maintenant dans une sorte de Gambit Benko.

d) Ou bien 9. a4, axb5 ; 10. Fxb5, Fa6 ; 11. Fd2 avec un bon jeu pour les Blancs ou encore 9. a4, Da5 ; 10. Fd2, Db4 ; 11. Fd3 !

e) Il est difficile de répondre à la question de savoir si les Noirs ont une compensation suffisante pour le pion sacrifié, mais il est clair que la possession des lignes ouvertes a et b leur offre quelques perspectives. Cependant, les Noirs ne peuvent ici se permettre aucune imprécision ; par exemple, si 11..., Db4 ; 12. é5 !

f) Et non 12..., Dxb2 ? Une prise souvent dangereuse ; 13. Tb1, Da3 ; 14. Tb3, Da5 ; 15. é5 ! et les difficultés des Noirs commencent.

g) Apparemment logique, ce passage de la T-R qui vient renforcer la pression sur la colonne b est une erreur positionnelle ; il fallait précéder cette arrivée de la T de la manœuvre Cé8 empêchant la percée é4-é5.

h) Le moment opportun. Si 14. Tb1, *Cé8* ! et les Noirs prennent l'initiative.

i) 14..., dxé5 ; 15. fxé5, Cg4 ; 16. é6 ne fait qu'augmenter l'avantage des Blancs *en ouvrant* à leur profit la colonne f.

j) Les Blancs sont passés les premiers à l'attaque.

k) 17..., gxf5 est faible à cause de 18. Ch4 et de 19. Cxf5. L'occupation du centre par les Noirs est-elle encore suffisante ?

l) Une seconde inexactitude qui compromet définitivement les chances des Noirs. 18..., hxg6 était meilleur.

m) Espérant la suite 20. Cxé2, Dg4 ! ou 20. Cxé6, Fxd1.

n) Une réponse efficace *qui menace* 21. CXé6 comme 21. gxh7+Rh8 ; 22. Dg6.

o) Soudainement les Noirs comprennent *qu'ils ne peuvent jouer leur* D (si 20..., Dg4 ; 21. gxh7+, Rf8 ; 22. Dg6, Dh5 ; 23. Cé6 mat) et tentent de pêcher en eau *trouble* : si 21. gxh7+, Rh8 ; 22. Dg6 ? Fh5 !

p) Le plus simple qui gagne une qualité et un pion.

q) Menace 26. Cf7 mat.

r) Le mat est imparable.

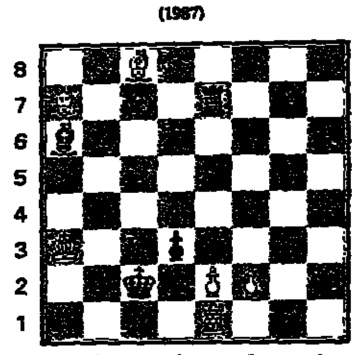
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1383
G. GOSTEFF (1986)
(BLANCS : Ra3, Fa7 et ç8, Té1, Pé2, f2. *NOIRS : Rç2, Té7, Fa6, Pd3.*)

1. Fé3 ! (menaçant mat en ç1), Txé3 ! (si 1..., D2 ; 2. Ff5+, Rç3 ; 3. Tb1, Fç4 ; 4. Fd3 ! Fxd3 ; 5. Tb3+, Rç2 ; 6. Tb2+) ; 2. fxé3, D2 ; 3. Ff5+, Fd3 ! ; 4. Fxd3+, Rç3 ; 5. Ta1 ! (si 5. Th1, d1=D ; 6. Txd1, pat et si *5. Tb1 ? d1=D* et les Blancs sont en zugzwang), d1=D ; 6. Tb1 ! maintenant ce sont les Noirs qui sont en zugzwang. *Dd2 ; 7. Tb3 mat.*

CLAUDE LEMOINE

ETUDE N° 1384

Z. SZCZEP
(1987)



BLANCS (3) : Ra2, Fç5, Pb6.
NOIRS (4) : Rd8, Fh8, Pf7 et f5.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1282

LE MIROIR AUX ALOUETTES

Cette donne est un test excellent si les mains adverses sont cachées comme à la table. En effet, si vous ne prenez pas soin de bien réfléchir, vous allez chuter comme la plupart des joueurs que l'on a mis à la place du déclarant.

Nord : ♠ A 10 7 6 5 ; ♥ V 7 6 4 ; ♦ R 7 ; ♣ 10 3
Ouest : ♠ 8 ; ♥ A 9 5 3 ; ♦ V 9 6 4 2 ; ♣ R 8 4
Est : ♠ D V 9 4 3 2 ; ♥ D 10 8 2 ; ♦ 10 5 ; ♣ 6
Sud : ♠ R ; ♥ R ; ♦ A D 8 3 ; ♣ A D V 9 7 5 2

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1♣	passe	1♠	passe
2♦	passe	2♥	passe
5♣	passe	passe	passe

Ouest a entamé l'As de Cœur (Est fournissant le 10) et a continué avec le 3 de Cœur pour le 6 et le 8 d'Est. *Comment Chapel propose-t-il de gagner* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse :

Il semble qu'il n'y ait pas de problème puisque le Carreau perdant *peut être défaussé sur* l'As de Pique. Il suffira ensuite de réussir l'impasse à Trèfle pour faire même une levée de mieux si le Roi de Trèfle est bien placé.

Bref, vous coupez le second Cœur, puis vous débloquez le Roi de Pique, vous montez au mort par le Roi de Carreau, et *vous tirez l'As de Pique* pour jeter votre quatrième Carreau et... chuter ce contrat sur table car *Ouest coupera l'As de Pique* et il fera encore le Roi de Trèfle !

Or il fallait simplement *tirer l'As de Trèfle* à la troisième levée et *rejouer atout* avec la certitude de ne donner que l'As de Cœur et le Roi de Trèfle ! Ainsi, le 8 de Cœur coupé, l'As de Trèfle et le 2 de Trèfle, Ouest prend et, s'il contre-attaque Carreau, Sud fait l'As de Carreau et la Dame de Trèfle, *tire* le Roi de Pique, remonte au mort par le Roi de Carreau, réalise l'As de Pique (pour défausser le 8 de Carreau) *et fait le reste.*

Le *plus étonnant* dans cette donne est que tous les joueurs interrogés ont rapidement chuté cette manche à Trèfle parce *qu'ils n'ont pas pensé à l'éventualité d'une coupe à Pique* au deuxième tour (notamment parce que Ouest n'a pas joué son singleton à Pique).

La jungle des enchères

Même en France, où la plupart des champions utilisent le même *système, le lecteur a souvent l'im*pression de pénétrer dans une jungle lorsqu'il essaie de comprendre les annonces qui ont été faites. *Mais, heureusement, pour* le jeu de la carte la situation est plus claire, comme le montre la donne suivante jouée dans un match de Division nationale.

Nord : ♠ V 9 8 6 3 2 ; ♥ — ; ♦ A 9 7 6 3 ; ♣ R 10
Ouest : ♠ A R 4 ; ♥ D 10 7 2 ; ♦ R 8 4 2 ; ♣ V 2
Est : ♠ 5 ; ♥ A R V 9 8 3 ; ♦ D ; ♣ D 8 7 6 3
Sud : ♠ D 10 7 ; ♥ 6 5 4 ; ♦ V 10 5 ; ♣ A 9 5 4

Ann : E. don. E.-O. vuln.

Ouest Chemla	*Nord* Faigen	*Est* Perron	*Sud* Pilon
–	–	1♥	passe
2 SA	3♥	4♣	passe
4♥	passe	passe	4♠
contre	passe	passe	passe

Paul Chemla, en Ouest, a entamé le 7 de cœur, coupé par le 2 de Pique du mort. Le déclarant a joué atout, et Ouest, après avoir pris avec le Roi de Pique, a continué Cœur pour raccour*cir le mort.* Le déclarant a coupé avec le 6 de Pique et a rejoué atout pour l'As de Pique d'Ouest, qui a continué Cœur. Comment gagner quatre Piques *contre toute défense* ?

Note sur les enchères

Le saut à « 2 SA » n'était pas l'indication de 11 ou 12 points d'honneurs avec une distribution régulière, mais une convention inventée par l'Américain Oswald Jacoby et avec laquelle la réponse de « 2 SA » était forcing et garantissait *un fort soutien d'atout et au moins 12 points* d'honneurs.

Sur « 2 SA » la surenchère de « 3 Cœurs », dans la couleur adverse, *était un cue bid* qui promettait un bicolore avec au moins cinq Piques et une mineure. Au tour suivant, la redemande de « 4 Trèfles » indiquait une vraie *couleur et, quand* Ouest a évidemment rectifié à « 4 Cœurs », Sud non vulnérable s'est jeté à l'eau à « 4 Piques » en espérant que Nord aurait six cartes à Pique, ce qui était le cas.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble®

N° 345

DONNANT, DONNANTE

Dans notre chronique DÉTONNANTE ou DÉC... (18 février 1989), nous avions listé 12 participes présents devenus adjectifs verbaux en 1989, c'est-à-dire pouvant prendre un E ou un S). L'Officiel du Scrabble vous en offre une vingtaine de plus, que voici : une substance ACTIVANTE – Une femme vachement BANDANTE (Christiane Rochefort) – Des mouvements BERÇANTS (jusqu'alors, seul le féminin BERÇANTE était admis dans le sens québécois de *fauteuil à bascule)* – Les peintres n'ont pas toujours l'humeur DONNANTE (Maupassant) – Une boite FERMANTE (OUVRANTE était déjà licite) – GEIGNANT,E – Une voix, une eau JASANTES – Une passerelle LEVANTE – MAJORANT,E, terme *mathématique* (MAJORANTS était déjà jouable) – Une courroie MENANTE, *qui transmet* – Pour un magistrat, l'inattention est MESSEANTE – PELANT,E, *ennuyeux*, belgicisme (le gallicisme correspondant est TANNANT,E) – Une boisson PERLANTE, *qui forme de fines bulles* – PLEURANT,E, qui féminise PLEURANT,S *sculpture représentant un personnage qui pleure* – PRIANT,E, moins abscons qu'ORANT,E – RECEVANT,E, *accueillant* québécisme) – REVENANT,E – Des soucis RONGEANTS (Rousseau) – Quatre mille écus bien VENANTS, *payés régulièrement* (Molière), et qui fait pendant(e,s) à ALLANT,E,S. Cette liste est à mémoriser *toutes affaires cessantes.*

MICHEL CHARLEMAGNE

★ Tournois de juin. Le 3, Châteauneuf-du-Pape, tél. : 90-66-45-52. Le 24, La Baule, 40-42-11-18. La Bresse (Lorraine) 87-20-38-50.

* M. Colson de Montay (Ardennes) a peur d'écoper d'un zéro s'il joue FINAUX, que nous employons souvent *dans notre chronique. Qu'il se rassure :* Le PLI, Petit Robert... et l'ODS attestent FINALS et FINAUX.

SCRABBLE CLUB DE METZ
mars 1990
(Tournois à la Maison de la culture mercredi 14 h 30, samedi 14 h 15, vendredi 20 h 15.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. *Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ;* les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le *reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles* ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	REASSIU	USERAIS	H 4	66
2	NNYOEEJ	JENNYS	5 C	44
3	OE+RAEVK	ARKOSE	10 D	35
4	EV+PUUSF	VEUFS	J 6	39
5	PU+RESIU	SUPERIEUR	7 D	63
6	AEOTTHU	HOUAT	8 A	32
7	ET+ARIXG	EXIT	8 L	45
8	ARG+LIDA	RADJA	C 2	26
9	GLI+TEEZ	GERIEZ	2 A	72
10	LT+DEECT	ECLUSERAIS	H 1	36
11	–UNTEASM	REMUANTES (a)	L 7	72
12	LIMTFDA	FILMAS	15 G	38
13	–TWEEAIP	WATTEE (b)	13 I	50
14	IP+HIITN	*HIP*	14 F	25
15	IITN+ELL	EXIT	M 7	34
16	INLL+VD ?	VIOL(O)N (c)	B 6	29
17	LD+ERANB	*BELANDRE (d)*	I G	63
18	BLOMCNQ	COQ	G 9	22
19	BLOMN+DS	SNOB	O 1	63
20	LMD+GRO?	GOD(E)R	13 C	25
21	LM+TEOO	MOTTA	K 11	22
22	LEO+	LE (e)	12 A	12
			TOTAL	905

(a) ou ENTAMURES, L 1 (b) (courant) dont l'intensité et la tension sont en phase (c) ou DIV(A)N, 13 c. (d) embarcation à fond plat (e) faisant VIOLONE, du verbe VIOLONER, *jouer du violon.*

1 B. Bloch, 901. 2. F. Leroy, 894. 3. R. Springer 860.

mots croisés

N° 611

Horizontalement

I. Une doctrine qui revient à la mode. – II. Fit tout pour attirer la foule. Limace. – III. Assure une identité. Vous les avez faits vous-mêmes. – IV. Marin de fortune. En ce moment, on peut la voir et la revoir. – V. Attrape du gros poisson. Assemblée générale. – VI. Japonaise. En morceaux. – VII. Dans l'auxiliaire. C'est tout un poème, parfois. Rivière. – VIII. Veut bien compter jusqu'à deux. – IX. Tout nu. S'amuse. Sur la roue. – X. Rechargent. Possessif. – XI. Laissèrent en triste état.

Verticalement

1. On en a plus qu'il n'en faut. – 2. Dérangées. – 3. On leur a fait du mal. Il a besoin d'oléoducs à longue portée. – 4. On l'a vue. C'est pour tout voir. Tant qu'il est dans son lit, on le voit à peine. – 5. Fait plus long. Dans le lot. – 6. En un sens comme dans l'autre, c'est dans la paix pour la guerre. Mode ou dialecte, c'est une vieille histoire. – 7. Truc rapide. – 8. Roulement. Font des montagnes. Pronom. – 9. Lyonnais en son temps. Possessif. – 10. A-t-elle fait un vœu ? – 11. N'a pas beaucoup de réaction. Ça la bouleverse d'être nue. C'est une nature généreuse. – 12. Comptent sur la pluie.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III								■				
IV				■							■	
V						■						
VI					■							
VII			■						■			
VIII											■	
IX				■				■				
X									■			
XI												

SOLUTION DU N° 610

Horizontalement

I. Auvers-sur-Oise. – II. Unanime. Actif. – III. Tic. Dément. SF. – IV. Otite. Idiot. – V. Calisson. Gala. – VI. Hile. Aliboron. – VII. Transcodent. – VIII. Oen. Erg. Reine. – IX. Ténuité. Nue. – X. Evénementiels.

Verticalement

1. Autochtone. – 2. Unitaire. – 3. Vacillante. – 4. En. Tien. En. – 5. Rides. Séné. – 6. SME. Sacrum. – 7. Sémiologie. – 8. Ednid. Tn. – 9. Rani. Béret. – 10. Octogone. – 11. It. Tartine. – 12. Sis. Lô. Nul. – 13. Effrangées.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

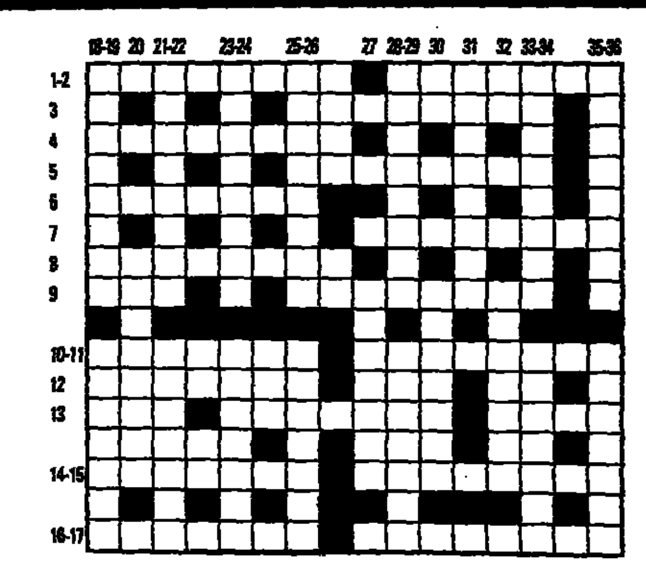
N° 613

Horizontalement

1. AADEFFRT. – 2. ACDEEPR (+ 2). – 3. EEIIMNSX. – 4. ABEINRTU (+ 4). – 5. AADINORR. – 6. CEERSUV. – 7. AAEIIPSZ. – 8. CEENOSVX. – 9. AEELRRTU (+ 2). – 10. AOPSSTU (+ 2). – 11. AEEINSTV (+ 3). – 12. CEENRSU (+ 2). – 13. AAIMNTX. – 14. AEILQTU (+ 1). – 15. AEELRSST. – 16. EEMNRTU (+ 4). – 17. AEEISTTT (+ 1).

Verticalement

18. ACEFIRTU. – 19. CMORSTU. – 20. AEEOSTUU. – 21. BENORSUV. – 22. EINOQTU (+ 1). – 23. ACEEINNN (+ 2). – 24. DEIPRTU (+ 1). – 25. AEEIRSTX (+ 2). – 26. AENSTTX. – 27. AEHLMRT. – 28. CDEEEIPR (+ 1). – 29. AEIINNT (+ 1). – 30. AELNSTV (+ 1). – 31. ACEIIILR. – 32. AELNRUY. – 33. AEEFIRST (+ 3). – 34. AEIORTU. – 35. AAGILLUZ. – 36. EEIINSS.



SOLUTION DU N° 612

1. MUSICAL (MUSCLAI). – 2. BUSHIDOS. – 3. ANALYSA. – 4. PINCHARD. – 5. ACCORAGE, maintien d'un navire par des étais. – 6. NEOTENE, animal présentant des caractères larvaires (ETONNEE). – 7. VINDICTE. – 8. HURONIEN. – 9. ELUSSES. – 10. REELLES. – 11. BUSSIONS (BUISSONS). – 12. CRAMPON. – 13. DATATION. – 14. IRONISA (AIRIONS). – 15. NOUONS. – 16. HERISSA (HERSAIS HISSERA). – 17. RAVALAS. – 18. MARTELE (REMELAT). – 19. ASSENEES. – 20. MACACHE. – 21. COLOREE. – 22. UNICAULE, qui n'a qu'une tige. – 23. RUINANT (URINANT). – 24. RURBAIN, qui concerne la banlieue (BRUNIRA). – 25. OPOSSUM. – 26. CYPRINS. – 27. SPINELLE. – 28. ASIALIE. – 29. SORORAUX. – 30. LANGEES (GALENES GENALES GLANEES SANGLEE). – 31. INOUIS. – 32. RONDINS. – 33. UNANIME. – 34. SASSAMES (MASSASSE). – 35. SIRENIEN. – 36. DODELINA. – 37. TILLAIT (TITILLA). – 38. ESPIEGLE. – 39. ORANTES (NOTERAS ORNATES RENOTAS). – 40. POUILLES. – 41. SUCEES. – 42. CENTREES (RECENTES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

SOCIÉTÉ

Un comité interministériel sur l'intégration

Le gouvernement veut doubler le nombre des reconduites à la frontière

Un comité interministériel sur l'intégration, réuni jeudi 10 mai à l'hôtel Matignon, a décidé une série de mesures à la fois pour favoriser l'insertion des populations immigrées et pour accentuer la lutte contre l'immigration clandestine.

Présidé par M. Michel Rocard, ce comité, qui réunissait une dizaine de ministres, a décidé un renforcement des moyens du *ministère de l'intérieur pour reconduire à la frontière les étrangers en situation irrégulière*. Consacrés principalement à une augmentation des effectifs, ces moyens supplémentaires devraient permettre de doubler le nombre de ces reconduites. Il y en a eu environ 8000 en 1989, mais faute de moyens suffisants, de nombreux arrêtés sont restés sans effet. Dans le même esprit, les ministres ont examiné une circulaire interministérielle destinée à sensibiliser les préfets et les procureurs de la République à la priorité que constitue pour le gouvernement la lutte contre le travail clandestin. Un projet de décret a aussi été approuvé, qui règlera la coordination des différents services concernés par le travail au noir (inspection du travail, police, justice, etc).

A quelques jours de la table-ronde sur l'immigration et l'intégration, prévue le 16 mai, pour laquelle les invitations aux formations politiques vont bientôt partir, et avant le débat qui doit débuter à l'Assemblée nationale le 22 juin, ce *« comité d'étape »* était l'occasion de répondre aux accusations de laxisme en matière de contrôle des flux et des filières par des déclarations d'intention fermes. Mais *simultanément à cette politique de dissuasion*, des décisions ont été *prises en faveur de l'intégration* des immigrés installés régulièrement sur le territoire français. Ainsi, le premier ministre a demandé que des fonds soient débloqués pour développer l'action de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) dans les quelque 400 quartiers réputés à problèmes. L'insuffisance des crédits de cet organisme avait nourri l'essentiel des critiques d'Harlem Désir contre le gouvernement Rocard lors du récent congrès de SOS-Racisme (*Le Monde* du 2 mai).

Selon les premières estimations, environ 200 millions de francs supplémentaires pourraient ainsi être affectés au budget 1990 de la délégation à la ville, à charge pour elle de déterminer les quatiers ou les agglomérations qui en bénéficieront en priorité.

Formation et emploi

Dernier volet abordé par le comité interministériel, l'intégration par la formation et l'emploi. Une convention sera conclue entre le Fonds d'action sociale (FAS) et le Fonds national de l'emploi (FNE) pour l'insertion et la formation des chômeurs longue durée. Le FAS passera aussi un accord avec l'ANPE, notamment pour la formation spécifique des personnels de l'agence. Enfin, l'accès au crédit-formation individualisé sera facilité aux jeunes immigrés. Cet *ensemble de mesures très ponctuelles vise une mobilisation plus efficace d'organismes déjà existants.*

Tandis que les ministres se penchaient sur le concret, les grandes orientations de la politique française d'intégration faisait l'objet d'un examen du conseil national des populations immigrées (CNPI). Cet organisme à vocation consultative, qui siège au ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, s'est réuni, jeudi 10 mai, pour émettre des avis sur l'action gouvernementale. Demandant que l'intégration soit définie comme *« priorité nationale »*, le CNPI exige, avant toute mesure sectorielle, *« une pleine et entière égalité des droits entre Français et étrangers »*, et dénonce *« les multiples pratiques ou comportements discriminatoires »*. Encouragés parfois par certains textes législatifs et réglementaires.

Question d'actualité, le CNPI s'inquiète *« des conséquences qu'un discours insuffisamment précis sur les clandestins »* peut avoir sur l'opinion. Il redoute que l'amalgame entre travail au noir et travailleurs étrangers entretienne *« un soupçon généralisé »* à l'égard de ces derniers. Souhaitant une *« opération-vérité »*, le CNPI demande une étude sur la structure de l'emploi clandestin et le poids de l'économie souterraine en France. Enfin, il estime nécessaire *« que soient explorées -sans en exclure aucune, y compris le droit de vote- toutes les voies de participation à la vie locale* (...) *et d'accès à de nouvelles formes de citoyenneté ouvertes aux populations étrangères »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET

MÉDECINE

Nouvelle législation antisida en Union soviétique

Le président Mikhaïl Gorbatchev a signé, jeudi 10 mai, la nouvelle loi sur *« la prévention et le traitement du sida »*, adoptée le 7 mai par le Soviet suprême de l'URSS. Par rapport à celle de 1987, la nouvelle législation assure la protection des droits des personnes atteintes du sida, à savoir les droits à l'aide médicale et à l'aide sociale.

La nouvelle loi augmente la garantie du secret pour les malades, puisqu'elle déclare *« confidentielles »* toutes les informations liées à cette maladie dont peuvent disposer les membres du corps médical, de la milice et de la justice. Cela, en particulier, pour mettre un terme à la discrimination qui pouvait frapper jusqu'à présent les malades ou les membres de leur famille, en ce qui concerne le travail, l'enseignement, etc.

Parallèlement à cette loi, le gouvernement soviétique doit mettre sur pied une commission gouvernementale chargée de la lutte contre le sida qui aura, en particulier, pour tâche d'organiser et de financer cette lutte antisida et de prendre toutes mesures utiles sur le plan de l'information et de l'éducation des populations.

On dénombre officiellement aujourd'hui en URSS, 482 séropositifs, dont 29 malades. 19 malades du sida sont décédés. D'après les prévisions établies par les spécialistes soviétiques, le nombre de séropositifs pourrait atteindre le chiffre de 1 600 à la fin de 1990. – *(AFP.)*

JUSTICE

Le procès de la caisse noire de l'AS Saint-Etienne, à Lyon

Bons comptes et mauvais amis

La deuxième audience du procès de la caisse noire de l'AS Saint-Etienne, devant le tribunal de Lyon, a essentiellement été consacrée, jeudi 10 mai, à l'examen des méthodes utilisées par les dirigeants du club pour constituer leur « trésor de guerre » (*le Monde* du 11 mai).

LYON

de notre bureau régional

L'altruisme du président Rocher était sans borne. Songez, qu'en pleine chaleur estivale, en juin 1982, il n'hésita pas à faire une flambée d'enfer, dans sa *propriété* de Saint-Genest-Malifaux (Loire), pour brûler les livres de la comptabilité parallèle, récupérés chez son vice-président.... à seule fin de préserver l'honneur des joueurs, ses « petits gars » récompensés en coulisse par des enveloppes bien rebondies.

Ingénuité pour ingénuité, M. Grégoire Finidori, président du tribunal, qui était d'heureuse humeur, prit le ton patelin d'un instituteur tançant quelques élèves dissipés pour tenter de faire détailler aux prévenus leurs démarches de gros épargnants occultes. *« Qui peut m'expliquer comment vous récupèriez la moitié des détaxes sur les matchs organisés par d'autres associations?... Vous, M. Brunel ? Non?... Si personne ne sait je ne vois pas comment cela pourrait marcher. Allez, je vais vous aider... »* A contrecoeur, et en se déchargeant le plus possible sur « les autres », les responsables finirent par lâcher des bribes de leur savoir-faire, des *réminiscences d'entourloupes réussies.*

Alors que, comme pour ajouter au cocasse, l'un des assesseurs, extirpait des pièces à conviction classées dans un carton marqué « Ricard » (l'institution judiciaire est décidément pauvre), on eut donc droit à des confidences d'arrières-salles sur la manière de subtiliser les frais de location des places de tribune, d'empocher les indemnités perçues pour des matchs « amicaux » - contre le Servette de Genève ou l'équipe des forces armées royales du Maroc -, de « mettre à gauche » le produit des ventes de cartes du « comité d'honneur » ou de gadgets divers diffusés par des « membres associés » qui finirent par s'étonner de ne pas l'être suffisament.

L'AS Saint-Etienne étant dévenue, comme le souligna le président, *« une machine à faire de l'argent autant qu'à jouer au football »*, il n'y avait plus de petits bénéfices : les dons, les frais des stagiaires remboursés puis ristournés, la location sans billet des chaises de piste, tout était bon à « écrêter », fameux paradoxe pour un club qui, dans ses années glorieuses, fonctionnait au « cocorico ». Après la création de la SARL ASSE promotion, la machine tourna même à régime forcé : les rentrées de la *« buvette infâme »* transformée en pimpant « Bistrot des verts », les fanions, les tee-shirts, les bretelles ou les livres sur l'épopée verte, vendus quatre ou cinq fois leur prix de revient, sans tenir compte des fausses facturations, permirent au bas de laine de se gonfler de plusieurs millions de francs.

Bons anonymes

Le tour de passe-passe le plus rentable a été mené avec la complicité, passive pense-t-on, de la Fédération française de football. En 1982, réalisant que les résultats « officiels » de l'exercice allaient faire apparaître un excédent imposable à 50 %, le club confia, sans hésiter, *une somme de 3,390 millions de francs – imputée au compte d'exploitation sous la rubrique « frais d'organisation » !* – au siège de la Fédération, comme participation anticipée à un vague projet de caisse de péréquation ou de prévoyance. L'argent échappant ainsi à la vigilance du fisc fut placé en bons de caisse anonymes chez Paribas. Deux ans plus tard, augmenté de 500 000 F d'intérêts, il était récupéré par les Stéphanois, sous la forme d'un chèque de 3,904 millions de francs curieusement établi à l'ordre de la Société générale, et directement versé... dans la caisse noire. Seul le trésorier n'était pas au courant.

Après s'être intéressés aux recettes, les magistrats devraient se consacrer, lors des prochaines audiences, à l'examen des dépenses occultes. Le président Finidori amorça toutefois la transition en evoquant la propension du club à offrir des cadeaux. *« Je vois là qu'en 1978 vous avez offert deux magnétoscopes aux responsables de la Fédération française de football, MM. Fernand Sastre et Jean Sadoul, venus à Saint-Etienne pour une assemblée générale. A l'époque ces magnétoscopes représentaient des cadeaux somptueux, non? »* Et Roger Rocher de répondre, sans se démonter : *« Sans doute, M. le président, mais, pour la coupe du Monde en Argentine, j'avais été invité avec ma femme, aux frais de la Fédération. C'était la première fois que je montais dans le Concorde, vous vous rendez compte? »* Le président semble se rendre compte.

ROBERT BELLERET

Le parquet requiert un non-lieu dans l'affaire de la succession Canson

Le parque de Toulon, dans ses *réquisitions sur l'affaire Canson, dossier concernant la captation de l'héritage de Suzanne de Canson et notamment la vente de tableaux de maîtres lui ayant appartenu*, a demandé l'arrêt des poursuites contre l'avocat marseillais Mᵉ Lombard, contre son ancienne collaboratrice Mᵐᵉ Marie-France Pestel-Debord et contre Pierre Rosenberg, conservateur en chef du musée du Louvre.

Ces trois personnes avaient été inculpées à propos de la vente au musée du Louvre en 1985, par Joëlle Pesnel – personnage central *dans cette affaire – d'un tableau de Murillo, le Gentilhomme sévillan, tableau ne lui appartenant pas, mais restant la propriété établie de Suzanne de Canson.*

Le parquet de Toulon dans ses réquisitions a estimé, au contraire, *qu'il existe des charges suffisantes pour renvoyer devant la cour d'assises du Var Mᵐᵉ Joëlle Pesnel, son* avocat toulonnais Mᵉ Robert Boissonnet et Mᵉ Alain Jourdan, un notaire varois.

Il appartiendra à M. Benjamin Rajbaut, doyen des juges d'instruction de Toulon, d'apprécier ces réquisitions avant la clôture du dossier d'instruction qui devrait intervenir prochainement.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a examiné, mercredi 9 mai, une nouvelle demande de mise en *liberté présentée par* Joëlle Pesnel et l'a rejetée.

CAMPUS

Le Collège européen de Longwy

La France, la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg lancent le premier Collège européen de technologie, faisant l'objet d'une convention tripartite. Ce projet est une des composantes du Pôle européen de développement (PED), expérience de reconversion transfrontalière du bassin de Longwy (Meurthe-et-Moselle). Conscients que les entreprises ont de plus en plus besoin de main-d'oeuvre formée, les responsables français, belges et luxembourgeois du PED ont décidé d'étendre leur coopération industrielle au domaine de la formation. L'objectif est de créer une synergie entre les établissements d'enseignement supérieur permettant aux jeunes d'intégrer indifféremment des écoles françaises, belges ou luxembourgeoise, comme l'explique M. Francis Cuillier, directeur de la mission interministérielle française du PED.

Le Collège européen de technologie regroupe les deux départements de l'IUT de l'université de Nancy implanté à Longwy et différents centres de formation continue, les instituts supérieurs industriels belges d'Arlon et de Virton et la Fondation universitaire luxembourgeoise. Ces trois dernières structures délivrent des diplômes d'ingénieur.

La coopération franco-belgo-luxembourgeoise s'est déjà traduite par la mise en place de cycles communs en formation initiale. Dix-huit étudiants de l'IUT de Longwy poursuivent leur cursus au Luxembourg.

Les responsables du pôle entendent ainsi mener une politique de promotion des établissements du site pour inciter les jeunes à y continuer leurs études lorsque l'offre de formation répond à leurs aspirations.

Ils souhaitent notamment compléter la liste des enseignements en créant par exemple une année postingéniorat en management industriel et une année post-BTS en conception et fabrication d'outillage.

J.-L. Th.

Jobs d'été au Canada

Voyage + « job » au Canada : c'est la formule que propose le Council ou International Educational Exchange pour les bacheliers français qui veulent travailler l'été prochain *outre-Atlantique* en y *approfondissant* leur anglais et en *apprenant à connaître le pays. Le forfait de 4 600 F comporte liste d'employeurs, assurance, billet d'avion, formulaire d'éligibilité pour le visa et session d'information.*

▶ **Council, programme Work and Travel Canada, 1, place de l'Odéon, 75006 Paris. Tél. : (1) 46-34-16-10. Sur minitel : 36-15 Council.**

Pédagogie et philosophie

Un colloque sur le thème « Pédagogie et philosophie : le métier d'instruire », organisé avec la participation du Collège international de *philosophie*, se tiendra les 15 et 16 *mai* à La Rochelle. *Au programme : Qu'est-ce qu'enseigner ? L'école publique. Culture et savoir. Idées pour une formation.*

▶ **Groupe rochelais des amis des arts et de la philosophie. Ecole normale, 49, avenue Aristide-Briand, 17026 La Rochelle Cedex.**

PARIS

Un cinquième barrage pour augmenter les réserves d'eau de la capitale

En ouvrant, à Paris, jeudi 10 mai, *les « Journées nationales de l'eau »*, organisées par l'Association des maires de France et l'Association nationale des élus du littoral (*le Monde* du 11 mai), M. Jacques Chirac a *annoncé qu'il a chargé* les services de la Ville d'étudier deux projets pour compléter la politique de l'eau dans la capitale.

Avant même l'inauguration prochaine du barrage-réservoir « Aube » qui portera la réserve d'eau totale à 800 millions de mètres-cubes *« soit plus d'un an de consommation d'eau de l'agglomération parisienne tout entière »*, un cinquième ouvrage est prévu pour accroître encore ces ressources et améliorer la protection contre les inondations. Une grande canalisation serait construite pour acheminer directement l'eau peu polluée de ces barrages vers l'agglomération sans qu'elle soit contaminée au cours de son trajet.

Un tel système d'aqueduc moderne existe à New-York, Los Angelès et Stuttgart. Enfin, M. Chirac a souligné les améliorations de la qualité de l'eau de la Seine et rappelé qu'un programme de protection du fleuve contre les pollutions entraînées par les pluies sur Paris est engagé pour un montant de 5 milliards de francs pendant vingt ans.

RELIGIONS

Pour la première fois dans les Eglises protestantes

Les luthériens de Finlande se prononcent pour l'accession des femmes à l'épiscopat

Le synode de l'Eglise luthérienne de Finlande, réuni mercredi 9 mai à Aabo dans le sud du pays, a voté par 82 voix contre 25 (soit une voix de plus que la majorité des trois-quarts requise) le principe de l'accession des femmes à l'épiscopat. Trois évêques et *l'archevêque* d'Helsinki, John Vikstroem, *ont voté en faveur de cette proposition*. Quatre autres évêques se sont prononcés contre. L'Eglise luthérienne de Finlande était une Eglise d'Etat, il faut encore un vote du Parlement avant qu'une telle disposition entre en vigueur.

Les deux seules femmes-évêques dans le monde appartiennent, aux Etats-Unis et en Nouvelle-Zélande, à la Communion anglicane.

EN BREF

□ **Un centre d'entraînement des astronautes européens à Cologne.** – Un accord pour la création du Centre des astronautes européens (EAC) a été signé, jeudi 10 mai, entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et le gouvernement allemand. Implanté à Porz, dans la banlieue de Cologne, l'EAC aura pour fonction de sélectionner, recruter et entraîner les astronautes appelés à participer aux missions à bord du futur avion spatial Hermès ou du module Columbus, qui sera attaché à la future station orbitale américaine Freedom.

□ **Cyclone tropical en Inde : une centaine de morts.** – *Le* cyclone tropical qui a balayé la côte sud-est de l'Inde le 9 mai a probablement tué une centaine de personnes. Mais des villages sont encore isolés. La catastrophe, qui a fait de très importants dégâts matériels, n'a pas été plus meurtrière car les autorités avaient fait évacuer quelque 150 000 habitants dans les zones les plus exposées. – *(AFP.)*

Automobiles anciennes

Un week-end aux courses

Avant d'être un marché rémunérateur, l'automobile ancienne est toute une passion partagée par un nombre *toujours grandissant d'amateurs. L'actuelle multiplication des expositions de voitures de collection en est* le meilleur baromètre. Le quatrième festival organisé par « Auto-Retro » ouvre ses portes pour deux jours les 12 et 13 mai, à l'hippodrome d'Auteuil. Au programme de cette manifestation attendue, qui rassemble un plateau de plus de mille automobiles, *deux concours d'élégance, le premier, le samedi, réservé aux véhicules dits « populaires »*, et le second, le dimanche, consacré aux autos de prestige.

Les vedettes de ce dernier seront à n'en pas douter deux Delahaye 135 dont l'une, carrossée par Sigoni, transporta la Môme Moineau, vedette du music-hall des années 30, tandis que l'autre a appartenu à l'actrice Rita Hayworth. Un autre véhicule de star, une Bugatti de 1937, *propriété de Maurice Chevalier, devrait leur donner du fil à retordre.*

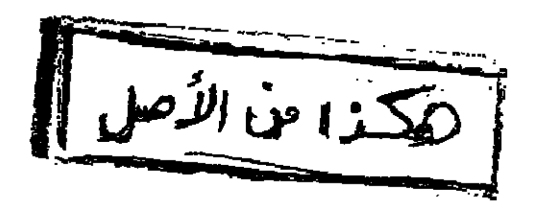
Cédant à la tendance du moment, « Auto-Retro » *propose aussi une vente aux enchères le samedi à 18 h 30, à l'issue de laquelle tout acheteur pourra repartir au volant de son acquisition.*

G. D.

▶ **Ouvert de 9 heures à 19 heures. Métro Porte-d'Auteuil. Tarif pour les deux jours : 80 F, à la journée : 50 F, gratuit pour les moins de douze ans. Renseignements : 45-25-68-81 ou 45-25-61-14.**

▶ **Une Bugatti royale de type 41, construite en 1931, a été vendue plus de 9 millions de livres (envrion 83 millions de francs) à « une banque suisse » pour le compte d'un « consortium d'hommes d'affaires japonais ».**

***Cette Bugatti avait été déjà vendue récemment* (50 *millions de francs*) lors d'une vente aux enchères, à Londres, en novembre 1987.**



هكذا من الأصل

AGENDA

VENDREDI 11 MAI

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

L'Émigrante (1939), de Léo Joannon, 18 h ; Cinéma israélien 1984-1989 : Tel-Aviv Berlin (1987, v.o. s.t. anglais), de Tzipi Trope, 19 h ; Rétrospective Manoel de Oliveira : Aniki bobo (1942), de Manoel de Oliveira, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : la Nuit de la vengeance (1915), de Benjamin Christensen, 14 h 30 ; l'Exode (1956, v.o. s.t.f.), de *Ville Salminen*, 17 h 30 ; les Femmes sur le toit (1989, v.o. s.t.f.), de Carl-Gustav Nykvist, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte *Saint-Eustache*,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Au-delà du périph' : Migrations : Graziella de Michele chante Cathy prend *le train* (1988) de Cyril Collard, la Bande des quatre (1988) de Jacques Rivette, 14 h 30 ; Visages de banlieue : Cité de *la Muette* (1986) de Jean-Patrick Lebel, 16 h 30 ; Vivre la banlieue : Bande annonce : l'Amour en herbe (1976) de *Roger Andrieux. Nous les gosses* (1941) de Louis Daquin, 18 h 30 ; Vivre la banlieue : Actualités Gaumont, Mon *Oncle (1958) de Jacques Tati, 20 h 30.*

LES EXCLUSIVITÉS

***L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE* L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LAMBADA (A., v.o.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Pathé* Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : *UGC Opéra*, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MILOU EN MAI (Fr.) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f. : Les Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e *(43-37-57-47)*.

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., *v.o.*) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (45-44-25-02)*

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., *v.o.*) : *Utopia* Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : *Studio Galande*, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65)

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRÉSUMÉ DANGEREUX (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40)*.

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : *Studio des Ursulines*, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum *Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Mont*parnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, *8e (45-62-20-40)*.

STANLEY & IRIS (A., *v.o.*) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gau*mont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Wepler II* (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : *UGC Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Les Montparnos, 14e (43-27-52-37)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e *(40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG THILOGY (A., v.o.) : *Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC *Opéra, 9e (45-74-95-40)*.

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC *Gobelins*, 13e (45-61-94-95) ; *Pathé* Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h 40.

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

BRAZIL *(Brit., v.o.) : Studio Galande*, 5e (43-54-72-71) 20 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS ***DE COSTARDS*** *(A., v.o.) : Studio des* Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 20.

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné *Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) 11 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e* (42-71-52-36) *11 h 10 ; Denfert*, 14e (43-21-41-01) 14 h.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE *(Jap., v.o.) : La Bastille*, 11e (43-07-48-60) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 0 h.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

DERSOU OUZALA *(Sov., v.o.)* : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 30.

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : *Denfert, 14e (43-21-41-01)* 18 h 40.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 30.

L'ECLIPSE *(It., v.o.) : Reflet Logos II*, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Grand *Pavois*, 15e *(45-54-46-85)* 18 h.

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 10 h, 21 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h 15.

HOTEL DU NORD (Fr.) : *Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* 17 h 15.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 30.

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

SEPTEMBER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 10.

STAN THE FLASHER (*) *(Fr.) : Républic Cinémas*, 11e (48-05-51-33) 19 h 40.

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAPTIVE DU DÉSERT - A PARTIR DU 14 MAI -. *Film français de Raymond Depardon* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f.* : *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HALLOWEEN 4. (*) Film britannique de Dwight H. Little, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montpar*nasse*, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY. (*) Film franco-italo-allemand de Claude Chabrol, v.o. : Forum Hori*zon, 1er (45-08-57-57)* ; *Pathé Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f.* : *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR A LA VIE. *Film américain de Glenn Gordon Caron*, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52).

RÊVES - A PARTIR DU 11 MAI -. Film japonais d'Akira Kurosawa, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e *(45-62-20-40)* ; Max Linder Pano*rama*, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler*, 18e (45-22-46-01).

LE JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet *Logos I*, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LADYHAWKE LA FEMME DE LA **NUIT** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA LECTRICE *(Fr.) : Studio Galande*, 5e (43-54-72-71) 18 h.

LEGEND (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

MARQUIS *(*) (Fr.) : Accatone*, 5e (46-33-86-86) 14 h 30.

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h *10*.

METAL HURLANT *(A., v.o.)* : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) .

NOSTALGHIA *(Fr.-It., v.o.) : Denfert*, 14e (43-21-41-01) 16 h 40.

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : *Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet*, 5e (43-54-42-34) 12 h.

PATHER PANCHALI (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

TAXI ZUM KLO (**) (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 20*.

TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h.

UN POISSON NOMMÉ WANDA *(A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Mati*gnon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *14 h, 16 h*.

VALMONT *(Fr., v.o.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82) 15 h 10.

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) *12 h*.

LA VÉRITÉ (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio *Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h*.

WALL STREET (A., *v.o.*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 30.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 30.

THEATRES

CONCERTS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble Inter Contemporain 20 h 30, ven. Dir. Peter Eotvös. *Catherine Napoli (soprano)*, Florent Boffard (piano), Claude Delangle (sax.). Œuvres de Dillon, Boucourechliev, *Cohen, Jolas. Grande salle.*

CHATELET. Théâtre musical de Paris (40-28-28-40). Eduardo Fernandez 12 h 45, ven. Guit. *Œuvres de Mangoré, Sor, Regondi, Brouwer.* Octuor à vents de l'Orchestre de Radio-France, 16 heures, dim. Œuvres de Mozart, *Wagner*, Beethoven. Quatuor Via Nova.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Gérard Abiton, Hervé Niquet, 20 h 45, ven. Guit., clavecin. *Œuvres de Manuel Ponce.* Téléphone location : 45-23-18-25.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Jean-Walter *Audoli, 20 h 30, ven. Ensemble vocal* Jacques Ibert. Dir. Jean-Walter Audoli. Messe du couronnement, de Mozart. Téléphone *location : 42-62-40-65.*

INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Quatuor Bartok, 20 heures, ven. Œuvres de Mozart, Bartok, *Debussy*.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Jacques Rouvier, 15 heures, sam. Piano. Œuvres de Debussy. *Studio 106.*

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Jocelyne Chapral, 21 heures, ven., sam. Chant, comédie, Dominique Parain *(piano)*. Schumann ou la Nostalgie de l'aube. Textes de Schumann, Novalis, Heine, Rückert. Œuvres de Schumann.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Quatuor de Cleveland, Paul Meyer, 20 h 30, ven. Cordes, clar. Œuvres de Haydn, Schubert, *Mozart*.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Andras Schiff, 20 h 30, ven. Piano. Œuvres de Schubert.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Zia Mohiuddin Dagar*, 18 h 30, ven. Musique de l'Inde du Nord.

DANSE

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Le Lac des cygnes, *19 h 30, ven., sam. ; 14 h 30, dim.* Ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Dir. mus. David Colemann, Michel Queval. Téléphone location : 47-42-53-71.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart *(42-86-88-83). Ballet de l'Opéra de* Nantes, 20 heures, ven. La Fille mal gardée. Chor. Ivo Cramer. Téléphone location : *42-86-88-83*.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). *Grand Ballet de Bucarest*, 20 h 30, ven., Chor. Dan Ionescu. Chants et danses de Roumanie. Téléphone location ; rens. : *48-28-40-10*.

MUSIC-HALL

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Dans le cadre de Afri*que musique 90. Roha Band d'Ethiopie*, 21 heures, jeu.,sam. Musiques des Touareg, Bororos, Onipanuas, Afars et Issas. Dans le cadre de Afrique musique 90. Gnaouas, *23 heures*, ven. *Rituel de possession et de transe.* Dans le cadre de Afrique musique 90.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). *L'Opéra de quat'sous*, 20 h 30, ven.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). *Métissa, 22 h 30, ven.*

SUNSET *(40-26-46-60). Sun scènes*, 19 heures, ven. Animé *par* René Guedj. Avec Xavier Lacouture.

OPÉRA

OPÉRA DE LA BASTILLE (40-01-16-16). Katia Kabanova, 19 h 30, ven. Mise en scène Gotz Friedrich. Orchestre *et choeurs de l'Opéra de Paris, dir. Jiri* Kout. Avec Dimiter Petkov, Stefano Algieri, Leonie Rysanek, Susan Bickley, William Cochran, Magali Chalmeau-Damonte.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première
et de relâche
sont indiqués entre parenthèses)

BUFAPLANÈTES. *Maison des* arts de Créteil, petite salle (49-80-18-88), dim. soir, lun., jeu., 20 h 30 (15).

LA DOUBLE INCONSTANCE. Théâtre de la Main d'Or-Belle de-Mai (48-05-67-89), dim. soir, lun., 20 h 30; dim. 17 h (9).

LES ÉMIGRÉS. *TBM centre Gérard-Philipe à Champigny-sur-*Marne (48-80-90-90) ; 21 h sam., lun., mar. ; 16 h dim. (12).

EMINESCU... APRÈS EMI*NESCU*. *Athénée-Louis-Jouvet* (47-42-67-27), 20 h 30 ven., sam. (11).

LE MANTEAU. Théâtre du Campagnol à Châtenay-Malabry (46-61-33-33), dim. soir, lun., 20 h 30 ; *16 h dim.* (11).

L'OURS. Théâtre moderne (49-95-09-00), dim., lun. 21 h (11).

PATHOLOGIE VERBALE. Théâtre *Gérard-Philipe à Saint-Denis* (42-43-17-17), dim., lun. 21 h (15).

PLUS CONVIVIAL TU MEURS. Espace Européen (42-93-69-68), *dim., lun. 22 h 30* (11).

LE RETOUR DU MAJOR DAVEL. Centre culturel suisse (42-71-38-38), 20 h 30 jeu., ven., sam. (10).

SIG MARINGEN. *Maison des* Arts de Créteil (49-80-18-88), dim. soir, lun., jeudi 20 h 30, dim. 15 h30 (11).

TOUT CONTRE UN PETIT BOIS. Renaissance (42-08-18-50), dim. soir, lun. 20 h 45, dim. 15 h 45 (9).

UNE REPRÉSENTATION AU *THÉATRE DU CRIME.* *Marais* (42-78-03-53), dim., lun. 18 h 15 (15).

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 mai

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Avec H. Aufray.
22.35 Documentaire : Le pouvoir et la vie, Valéry Giscard d'Estaing (2e partie).
23.35 Série : Enquêtes à l'italienne.

A 2

20.40 ► Série : L'ami Giono. Jofroi de La Maussan, de Marcel Bluwal.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial Etats-Unis. Avec Nancy Reagan (*A mon tour*), Paul Auster (*Moon Palace*), Neil Sheehan (*l'Innocence perdue d'un Américain au Vietnam*), Philippe Labro (*Truman Capote*, de Gerald Clarke et *l'Homme qui tue*, de Mickey Spillane).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Fat City ■■ Film américain de John Huston (1971) (v.o.).

FR3

20.35 Magazine : Thalassa. Route pêche.
21.35 Feuilleton : Les tisserand du pouvoir.
De Claude Fournier (2e épisode).
22.30 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud.
23.55 Musique : Carnet de notes. Concerto pour orgue et orchestre nº 11, de Vivaldi.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Et si c'était à refaire.
22.00 ► Documentaire : La France sous tranquillisants.
22.50 Flash d'informations.
22.54 Spécial Cannes 1990.
23.00 Cinéma : Robocop. ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1987).
0.40 Cinéma : Enquête sur une passion. ■■ Film britannique de Nicholas Roeg (1980) (v.o.).
2.35 Cinéma : Lui et moi. □ Film américain de Doris Dörrie (1988).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime. Une femme dans la tête, de Colin Luke.
22.20 Téléfilm : Le portier. De Gary Youngman.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Les disparus du lac.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Lignes de vie (3).
21.00 Feuilleton : Zastrossi (2e épisode). De David G. Hopkins.
22.00 Documentaire : Damia, concert en velours noir. De Juliet Berto.
23.00 Documentaire : Lignes de vie. (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 décembre 1989 à Sarrebruck) : La pie voleuse, ouverture, de Rossini ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ré mineur op. 30, de Rachmaninov ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur op. 82, de Sibelius, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. Hiroyuki Iwaki ; sol. : Bruno Leonardo Gelber, piano.
22.20 Musique légère. Œuvres de Granados.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Une heure avec Boris Vian.
21.30 Musique : Black and blue. Le pianiste Randy Weston.
22.40 Nuits magnétiques. Des ports traversés d'un même rêve.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

Samedi 12 mai

TF1

14.30 La Une est à vous (suite).
15.55 Sport : Football. Finale de la « Cup » d'Angleterre : Crystal Palace – Manchester United, en direct de Wembley.
16.45 Tiercé à Vincennes.
17.00 Sport : Football (2e mi-temps).
18.00 Série : Paire d'as.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal.
20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa. Sommaire : Portrait de Théodore Monod ; Galop d'essai ; Les habitants du vent ; Afrique secrète en 1930.
23.20 Magazine : Formule sport.

A 2

14.45 Magazine : Sports passion. Rugby : Demi-finale du championnat de France ; La fête du sport : Parachutisme ; Rassemblement à Royan ; Parapente.
17.05 Magazine : Aventures-voyages.
18.10 Club sandwich.
19.30 Jeu : Dessinez c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Variétés : Champs-Elysées. Avec Michel Berger, Kim Wilde, Françoise Hardy, Smaïn, Laurent Voulzy...
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Cinéma, cinémas. Sommaire : Jean-Paul Belmondo ; Jerzy Skolimovski ; Nicholas Ray ; La Villa Le Roc, de Greta Garbo.

FR 3

14.00 Magazine : Rencontres.
— *De 15.00 à 19.00 La Sept* —
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —
0.00 Série rose : La serre.

CANAL PLUS

14.00 Volley-ball. France-Etats-Unis, en différé de Bercy.
15.45 Spécial Cannes 1990
16.05 Documentaire : Kung fu, cinéma de Hongkong. De François et Max Armanet.
17.00 Magazine : Mag max. Rediffusion du 7 mai.
18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Les trafiquants de l'ombre.
22.10 Spectacle : Le monde du cirque. Barnum 7.
22.55 Flash d'informations.
22.58 Spécial Cannes 1990.
23.05 Cinéma : Reanimator hospital. ■ Film américain de Brett Leonard (1989).

LA 5

14.30 Série : Hondo.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.10 Série : Rintintin junior.
17.35 Série : Riptide.
18.25 Série : Happy days.
18.50 Journal images.
19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Amère vengeance.
22.15 Téléfilm : Deux crimes presque parfaits.
23.57 Sport : Football. Résultats.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Série : Hongkong connection. L'intermédiaire, avec Ray Lonnen.
21.30 Série : Les cadavres exquis
22.25 Téléfilm : Sortie de secours
23.50 Musique : Boulevard des clips (et à 1.30).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire : Bernard Bertolucci, le voyageur italien. De Fernand Moszkowicz.
16.30 Documentaire : Cannes instantané (et à 23.15).
17.05 Documentaire : De l'arbre au violon. De Vincent Blanchet.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Lignes de vie (4). De Wilfried Junge.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.50 Documentaire : Le mystère Le Prince.
22.05 Soir 3.
22.25 Court métrage : Le chien andalou.
22.450 Court métrage : Charlotte et son Jules.
23.00 Court métrage : Janine.
23.00 ► Documentaire : Cinéma de notre temps, David Lynch.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Mohror, photographe.
20.45 Dramatique. Le vol de Cléopatre, de Jean-Pierre Thibaudat.
22.35 Musique : Opus. Eric Dolphy.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra : Poliuto, opéra en 3 actes de Donizetti, par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Chœur de la Singakademie de Vienne, dir. Oleg Caetani ; Sol : José Carreras, Katia Ricciarelli...
22.35 L'opéra sans voix... Concerto pour flûte et orchestre en mi majeur de Mercadante, par l'English Chamber Orchestra, dir. Claudio Scimone ; Sol. : Jean-Pierre Rampal, flûte.
23.08 Le monde de la nuit.

Dimanche 13 mai

TF 1

6.05 Série : Intrigues.
6.30 Série : Côté cœur.
6.58 Météo (et à 7.48, 11.20).
7.00 Série : Mésaventures.
7.25 Série : Passions.
7.50 Jardinez avec Nicolas.
8.05 Le Disney club.
10.05 Les animaux de mon cœur.
10.40 Hit NRJ-TF1.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.25 Série : Un flic dans la Mafia.
14.20 Sport : Automobile. Grand Prix de Formule 1 de Saint-Marin, en direct d'Imola.
16.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
16.35 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Mgr Lustiger.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Les centurions. ■ Film américain de Mark Robson (1966).
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
22.55 Cinéma : Le Corbeau. ■■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1943).
0.30 Magazine : C'est à Cannes.
0.40 Journal et Météo.
0.45 Série : Mésaventures.
1.00 Concert. Œuvres de Mozart, Bach, Tchaïkovski.

A 2

8.00 Oscar et Daphné.
8.40 Knock-Knock (rediff.).
8.47 Jardinages.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
10.00 ► Présence protestante. Non à l'angoisse, de Jean-Charles Cabanis.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, célébrée depuis la paroisse Saint-Michel à La Roche-Bernard.
12.05 Dimanche Martin. Comme sur un plateau.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). Le monde est à vous, avec Pierre Perret.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans. Invité : Pierre Perret.
16.35 Série : La belle Anglaise.
17.30 Documentaire : La planète des animaux. Kopjes.
18.20 Magazine : Stade 2. Automobile : Grand Prix de Saint-Marin de formule 1 ; Le centenaire de l'aviron à Paris ; Football : championnat de France ; Gymnastique rythmique : Tournoi de Corbeil ; Judo : championnat d'Europe à Francfort ; Karaté : championnat d'Europe à Vienne ; Kungfu : championnat de France ; Lutte : championnat d'Europe en Pologne ; Rugby : championnat de France ; Volley : Ligue mondiale à Bercy ; Automobile : Tour de Corse ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Une robe noire pour un tueur. ■ Film français de José Giovanni (1980). Avec Annie Girardot, Claude Brasseur, Bruno Cremer.
22.30 Magazine : Musiques au cœur. D'Eve Ruggieri. Spécial Luchino Visconti.
0.05 Journal et Météo.

FR 3

8.00 Samdynamite.
10.00 Play bac magazine.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Say. Spécial 100e anniversaire de Papeete.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine du monde rural. De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Cycle Frédéric Chopin. 1. Sur les traces de Chopin à Varsovie.
14.30 Expression directe. CGT ; PS.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche. Invité : Roger Bambuck. Aviron : régate internationale olympique ; Volley-ball : France-Etats-Unis.
17.30 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. L'Everest des droits de l'homme, de Bernard Germain.
18.00 Amuse 3. Les entrechats ; Cartoon ; Kimboo ; Les tortues ; Il était une fois la vie.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Embarquement immédiat. Avec Johnny Hallyday, Carmel, Alain Souchon, Corinne Charby, Julien Clerc, Charlotte Gainsbourg, Gérard Blanchard, les Stranglers, les Swing out sisters, les Pogues.
22.00 Journal et Météo.
22.30 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Marin Karmitz.
22.55 Cinéma : Pilote d'essai. ■ Film américain de Victor Fleming (1938). Avec Clark Gable, Myrna Loy, Spencer Tracy (v.o.).
0.50 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

6.55 Dessins animés : Décode pas Bunny.
8.25 Cabou cadin. Gophers.
8.50 Documentaire : Les allumés... Lady Fancon, de Dominique Martial.
9.15 Spécial Cannes 1990 (rediff.).
9.25 Cinéma : Fureur sur le Bosphore. □ Film italo-franco-espagnol de Terence Hathaway (1965). Avec Ken Clark, Vittorio Sanipoli, Fabienne Dali.
10.50 Cinéma : Robocop. ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1987). Avec Peter Weller, Nancy Allen, Daniel O'Herlihy.
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Eddy Barclay.
14.00 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
14.45 Sport : Rugby. Demi-finale du championnat de France.
16.45 Documentaire : Les singes des dieux. De Vishnu Mathur.
17.05 Magazine : 24 heures. Rediffusion du 12 mai.
17.55 Spécial Cannes 1990 (rediff.).
18.00 Cinéma : Baby boom. ■ Film américain de Charles Shyer (1987). Avec Diane Keaton, Sam Sheppard, Harold Ramis.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.50 Flash d'informations.
19.55 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma : L'île de Pascali. ■ Film britannique de James Dearden (1987). Avec Ben Kingsley, Charles Dance, Helen Mirren.
22.10 Flash d'informations.
22.13 Spécial Cannes 1990.
22.20 Cinéma : Plein soleil. ■■■ Film franco-italien de René Clément (1959). Avec Alain Delon, Marie Laforêt, Maurice Ronet.
0.10 Cinéma : Les veuves. Film français classé X de Burd Tranbaree (1978). Avec Richard Allan, Jenny Feeling, Barbara Stephen.

LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Le manège enchanté (rediff.) ; Koalous ; Sandy Jonquille ; Le magicien d'Oz ; T'as le bonjour d'Albert ; Les triplés (rediff.) ; Vas-y Julie ! ; Les triplés ; A plein gaz ; L'académie des Ninjas.
11.26 Série : Wonder woman.
12.30 Documentaire : Beauté sauvage. De Frédéric Rossif. Les animaux de l'extrême.
13.00 Journal.
13.30 Série : Deux flics à Miami.
15.10 Téléfilm : L'amour en cavale. De Gus Trikonis, avec Stephanie Zimbalist, Alec Baldwin. *Une avocate et son client.*
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Et vive la liberté ! □ Film français de Serge Korber (1978). Avec Les Charlots, Claude Piéplu, Georges Géret.
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Baby cat. □ Film français de Pierre Unia (1983). Avec Félix Marten, Julie Margot, Corinne Corson.
0.00 Journal de minuit.

M 6

6.00 Musique : Boulevard des clips (et à 0.35).
7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Série : L'île fantastique.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : La crime. ■ Film français de Philippe Labro (1983). Avec Claude Brasseur, Jean-Claude Brialy, Gabrielle Lazure.
22.25 Magazine : Sport 6.
22.30 Capital.
22.35 Cinéma : La vénus en fourrure. □ Film allemand de Massimo Dallamo (1969).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

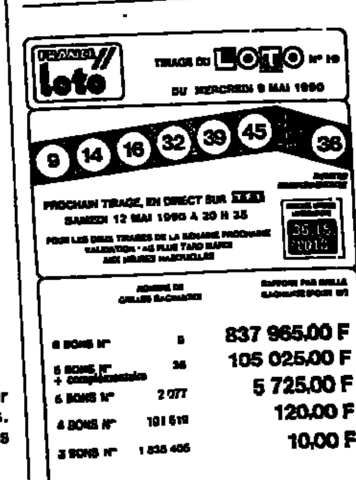
14.30 Cours d'italien.
15.00 Feuilleton : Zastrossi. (1er épisode). De David G. Hopkins.
16.00 Documentaire : A nous la rue. De Mustapha Dao.
16.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards.
17.00 Documentaire : Lignes de vie (3). De Winfried Junge.
18.00 Feuilleton : Zastrossi. (2e épisode).
19.00 Documentaire : Damia, concert en velours noir. De Juliet Berto.
20.00 Documentaire : Lignes de vie (5). De Winfried Junge.
21.00 Cinéma : La mort d'un bûcheron. ■ Film canadien de Gilles Carle (1972).
22.50 Court métrage : Le chant du styrène. D'Alain Resnais.
23.00 Film d'animation : L'œil entend, l'oreille voit. De Gavin Miller.

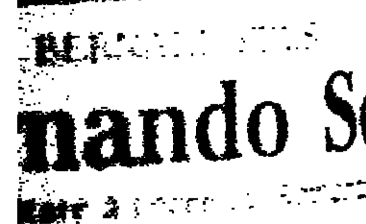
FRANCE-CULTURE

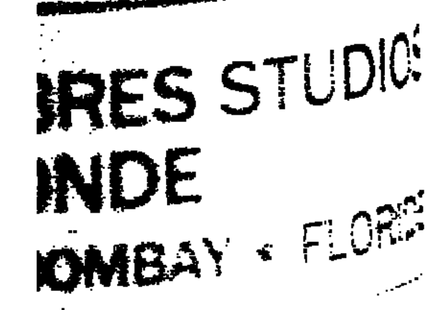
20.30 Atelier de création radiophonique. Echos Echo-pub.
22.35 Musique : Le concert (donné le 26 avril à l'église de Saint-Germain-des-Prés) : Messe pontificale avignonaise du XVIe siècle par l'ensemble Organum, dir. Marcel Peres.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 avril, lors des Pâques musicales du Bourget) : Dominica in ramis palmarum, Feria secta in passione domini, Sabbato sancto ad matutinum, Sex responsoria quatuor vocum, de Da Victoria, par La Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles.









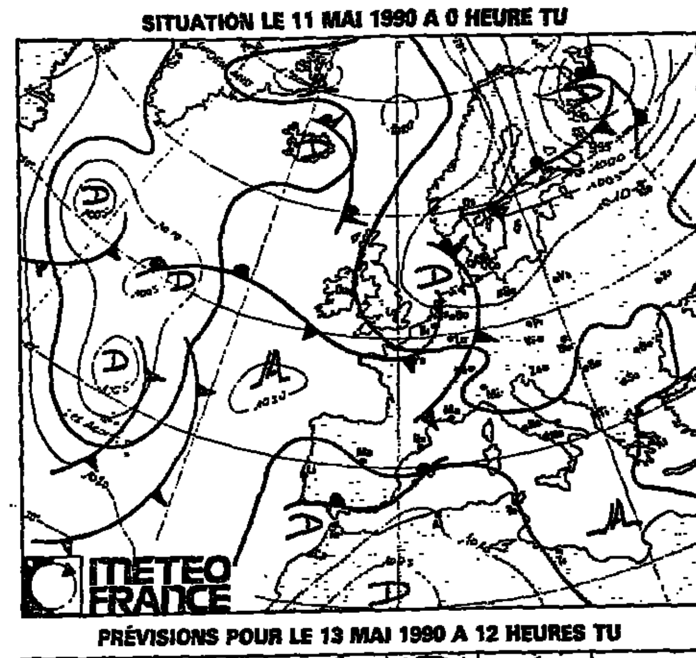
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

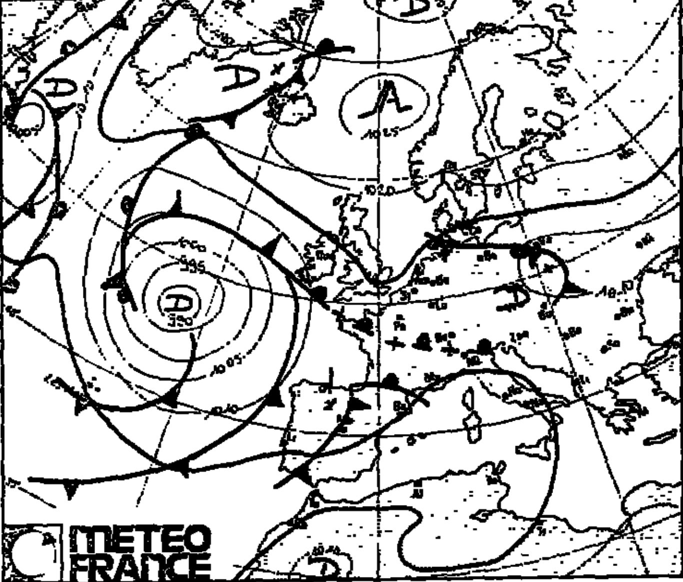
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 mai à 0 heure et le dimanche 13 mai à 24 heures :

Pendant ces deux jours, le temps sera variable sur la moitié nord du pays et les orages gagneront par le sud-ouest.

Samedi, le ciel sera très nuageux sur le sud-ouest du pays avec des orages en soirée. Le ciel sera variable sur les autres régions avec des éclaircies.

Dimanche, les nuages seront fréquents au nord de la Loire.

Samedi : variable au nord, nuageux au sud.

Le matin, le ciel sera très nuageux de la Bretagne au Nord/Pas-de-Calais. Le ciel sera très nuageux sur les Alpes du Nord et le Jura avec quelques averses éparses. Les Pyrénées et l'extrême Sud-Ouest seront progressivement envahis par les nuages. Sur le reste du pays, le temps sera nuageux avec de belles éclaircies de la Vendée au Centre et aux pays de Loire.

L'après-midi, les nuages gagneront tout le Sud-Ouest du pays et le temps deviendra orageux en fin de journée. Le ciel restera très nuageux sur l'extrême nord et nord-est du pays. De la Bretagne au Massif Central, aux Alpes et au Sud-Est, le soleil brillera le plus souvent avec cependant quelques nuages.

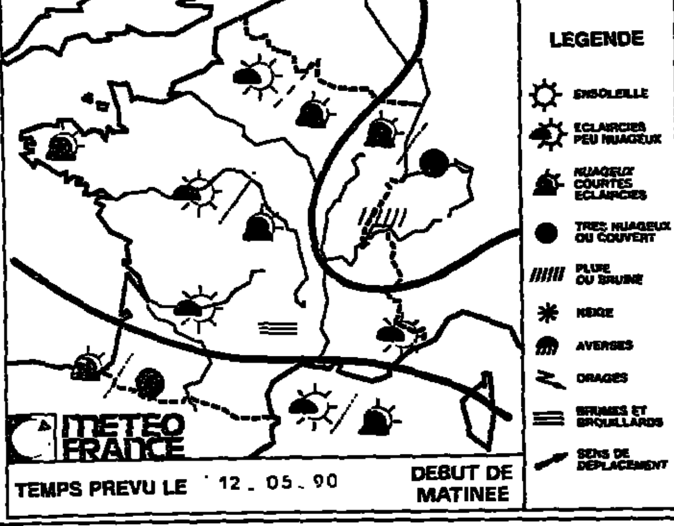
Les températures minimales iront de 5 à 8 degrés sur la moitié nord du pays, et de 8 à 12 degrés sur la moitié sud.

Les températures maximales seront comprises entre 20 et 24 degrés sur l'extrême sud et entre 17 et 22 degrés sur le reste du pays.

Dimanche : temps nuageux sur le Nord, orageux sur le Sud.

Le matin, le temps sera souvent brumeux sur le Nord et le Nord-Est. De la Bretagne aux pays de Loire et à l'est du pays, le ciel sera nuageux. Sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le Sud-Est, le ciel sera très nuageux.

L'après-midi, le ciel restera le plus souvent nuageux sur la moitié Nord du pays



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-05-1990 à 6 heures TU et le 11-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	23	13	C
BIARRITZ	18	13	-
BORDEAUX	21	9	D
BOURGES	19	10	-
BREST	14	11	C
CAEN	17	8	-
CHERBOURG	13	9	N
CLERMONT-FER.	21	11	C
DIJON	20	12	C
GRENOBLE-SM-H	26	12	-
LILLE	17	7	B
LIMOGES	18	9	D
LYON	23	13	-
MARSEILLE-MAR.	24	13	D
NANCY	18	12	C
NANTES	16	12	-
NICE	20	14	D
PARIS-MONTS.	18	11	-
PAU	18	12	-
PERPIGNAN	22	14	-
RENNES	17	11	N
ST-ETIENNE	21	11	-
STRASBOURG	20	11	A
TOURS	18	11	N
TOULOUSE	20	15	N
POINTE-A-PITRE	34	24	-

ÉTRANGER			
ALGER	26	18	C
AMSTERDAM	17	7	A
ATHÈNES	25	16	D
BANGKOK	37	27	P
BARCELONE	22	12	D
BELGRADE	27	13	D
BERLIN	24	13	O
BRUXELLES	16	8	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	21	12	B
DAKAR	34	19	D
DELHI	38	26	D
DJERBA	23	18	N
GENÈVE	24	14	C
HONGKONG	24	23	P
ISTANBUL	19	12	C
JÉRUSALEM	20	11	C
LISBONNE	26	17	D
LONDRES	15	8	C
LOS ANGELES	19	14	D
LUXEMBOURG	16	8	N
MADRID	20	11	N
MARRAKECH	30	12	D
MEXICO	-	-	-
MILAN	27	14	D
MONTRÉAL	24	12	A
MOSCOU	15	9	N
NAIROBI	27	16	N
NEW-YORK	28	15	A
OSLO	23	12	D
PALMA-DE-MAJ.	19	16	C
PÉKIN	28	15	D
RIO-DE-JANEIRO	36	20	D
ROME	21	10	B
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	25	13	N
SYDNEY	24	13	D
TOKYO	26	19	C
TUNIS	27	19	C
VARSOVIE	25	13	D
VENISE	24	16	D
VIENNE	25	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Nicole et Georges ROSTAND *ont la joie de faire part de la naissance,* le 23 avril 1990, de

Manon,

chez

Adeline et Christophe DOR.

Elle est la onzième de leurs arrière-petits-enfants et la seconde petite-fille de

Sophie et Alain de KERME.

Décès

– Olivier, Loïc, Eloïse, Pierre Anquier, ses enfants,
Nicole et Jacques Gaignier, sa sœur et son beau-frère,
ainsi que leurs enfants, Isabelle, Françoise et Laurent,
Mme Danielle Baillet, sa compagne,
Mme Renée Richard, sa marraine,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François ANQUIER,
ancien externe des Hôpitaux de Paris,

survenu le 3 mai 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Luynes (Indre-et-Loire), le 7 mai.

62, rue François-Ier,
75008 Paris.
13, rue Roseraie,
78000 Versailles.

– Epinouze, Francfort, Paris.

Mme Georges Benita,
M. et Mme Hildebrandt,
leur fille, Sandra,
M. et Mme Max Benita,
leurs enfants, Anne-Cécile et Alexandre,
M. et Mme Gilles Benita,
leur fille, Marie-Laure,
Les familles Benita, Belamich, Benaddi et Achard,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges BENITA,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 mai 1990, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 12 mai, à 16 h 30, à Epinouze (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Louis Jove,
Yolande Pierre Lafue,
Jean Marin,
Jean Fourastié,
Francis Ambrière,
L'abbé Albert Malmanche,
Tous les membres du conseil d'administration,
Les membres du jury,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Roger GIRON,
écrivain,
critique littéraire,
membre fondateur
de la Fondation Pierre-Lafue,
commandeur de la Légion d'honneur.

Fondation Pierre-Lafue,
21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
7, rue Alasseur,
75015 Paris.

– Claudine,
Hélène et Franck,
Jérôme et Cam Tho,
Pierre et Olivia,
ont la douleur de faire part du décès de

Anatole KOPP,
architecte DPLG,
professeur émérite Paris-VIII,

survenu le 6 mai 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

119, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Rectificatif

– On nous prie de rappeler le décès du

général Jacques VALLÉE,
commandeur de la Légion d'honneur.

Le service religieux a été célébré le jeudi 10 mai, à 15 h 30, en la basilique Saint-Gervais d'Avranches.

Il fallait lire :
De la part de la famille Leport.

(Le Monde du 10 mai.)

– Le 16 avril 1990,
Francine de Martinoir
a eu l'immense douleur de perdre son mari,

Brian L. de MARTINOIR,
professeur
d'universités anglo-saxonnes,
ethnologue,
musicien,

qui fut déporté dans les camps nazis.

« De tous ses yeux, la créature voit l'ouvert. »
(Rilke.)

49, rue Lamarck,
75018 Paris.
Castrum Peregrini,
Montmartin-le-Haut,
10140 Vendeuvre.

– Mme Marc Moreaux,
Mme Janine Meunier,
M. Gilbert Meunier,
Mlle Caroline Meunier,
Le docteur Jean Moreaux,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Geoffroy MEUNIER,
ancien élève
de l'Ecole centrale de Paris,
chercheur
à l'University of Southern of California
à Los Angeles (department
of Aerospace Engineering),

survenu le 6 mai 1990, à l'âge de vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le lundi, 14 mai, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e.

14, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.

– Blanche Albert,
Marc, Alain et Philippe Albert,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille et sœur

Danielle THEVENIN-LEVIN-ALBERT,

survenu le 2 mai 1990, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 7 mai, au cimetière de Saint-Cloud, dans l'intimité.

Remerciements pour les condoléances.

– Emmanuèle Wagner,
Le docteur et Mme Thierry Wagner,
Isabelle et Florian Wagner,
Mme Bernard Merleau-Ponty,
Mme Maurice Merleau-Ponty,
Nicole et Renaud de Beauchêne,
et leur fils Gilles,
Marianne Merleau-Ponty
et son fils,
Guillaume Butel-Merleau-Ponty,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique R. L. WAGNER,
née Merleau-Ponty,

à Paris, le 9 mai 1990.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 14 mai, à 10 h 30.

112, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
35, rue Villiers-de-l'Isle-Adam,
75020 Paris

Remerciements

– M. et Mme Cosatte,
Pascale et Régis,
adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont partagé leur peine lors des obsèques de

Félicia DIALOSSIN,
galerie Argiles,

et témoigné par leur profonde sympathie l'affection et l'estime qu'ils lui portaient.

– Mme veuve Elie Ouakil,
Ses enfants
Et petits-enfants,
remercient très sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur douleur, lors du décès, survenu le 7 mai 1990, de leur cher et regretté

M. Elie OUAKIL,

et qui, par leur présence, leurs messages et leurs marques de sympathie, ont témoigné l'amitié et l'affection qu'ils lui portaient.

Les prières auront lieu le dimanche 13 mai, à 18 h 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e.

– Benoîte Le Gall,
François et Patricia Le Gall,
Jacqueline Le Gall,
Les familles Luciani et alliées,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur douleur à l'occasion du décès de

Guy LE GALL,
ingénieur en chef des T.P.

survenu à Ajaccio le 1er mai 1990.

Anniversaires

– *Il y a dix ans, disparaissait*

Anne DRILLON,
née Mongin,

alors qu'elle venait d'entrer dans sa vingt-septième année.

A sa famille, qui se réunit le 12 mai à Courtoulin (Orne), ses amis peuvent se joindre par la pensée.

J'ay veu fondre la neige et ce torrens [tarir,
Ces lyons rugissans, je les ay veus [sans rage,
Vivez, hommes, vivez, mais si faut-il [mourir...
Jean de Sponde.

– *7 mai, quatrième anniversaire de la disparition de notre très cher fils, frère et ami*

Henri Georges.

Ne l'oublions pas.

– A l'occasion du huitième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

sa famille et ses amis se réuniront pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire, le dimanche 13 mai.

Rendez-vous le 13 mai à 11 heures à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

– Il y a cinq ans,

Rolland VERNAUDON

nous quittait.

A tous ceux qui l'ont connu, nous demandons d'avoir, en ce jour, une pensée pour lui.

Communications diverses

– *Le Mythe « Stradivarius »*, par Jean Diwo, écrivain. Signature de son livre *les Violons du roi*, chez Denoël.
Club littéraire Andrée Gautier-La Tisanière, 36, rue Jacob, Paris-6e. Tél. : 42-60-84-33.

– La Jeunesse Loubavitch vous invite à la « Parade de Lag Baomer » (*défilés d'enfants, chars décorés...*), qui aura lieu le dimanche 13 mai 1990, à 10 h 30, sur la place de la *République*, à Paris et à 17 heures, au palais du CNIT (RER : La Défense), pour voir et entendre en direct le Rabbi de Loubavitch par retransmission satellite.

PHILATÉLIE

Le Conseil de l'Europe

La Poste mettra en vente générale le lundi 28 mai deux nouveaux timbres de service *Conseil de l'Europe* à 2,30 F et à 3,20 F.

Les timbres du *Conseil de l'Europe* sont apparus en 1958 sous la forme d'un timbre de 1957, la cathédrale de Rouen, surchargé. Seuls peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines les objets de correspondance déposés dans les boîtes aux lettres du bureau de poste du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par Claude Andréotto, est imprimé en offset en feuilles de cinquante.

▶ **Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin), le samedi 26 mai 1990, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au bureau temporaire « premier jour » ouvert au Palais de l'Europe (hall d'entrée) ; de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la RP de l'Agerip (boîtes aux lettres spéciales).**

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes
5, rue Antoine-Bourdelle
75015 Paris
Tél. : 42-22-20-20

En filigrane

● **Le Monde des philatélistes de mai.** – La France a signifié récemment son intention d'ouvrir une base permanente en Antarctique en 1993. Le site retenu ? Dôme C, en plein territoire antarctique australien, à plus de 1 000 kilomètres du littoral et à 320 mètres d'altitude. Cette région perdue n'a pourtant pas échappé aux philatélistes, qui, depuis de nombreuses années, récupèrent du courrier en provenance de Dôme C. *Le Monde des philatélistes* de mai fait le point sur cette collection et donne de nombreux conseils et adresses pour débuter une thématique polaire. Au sommaire de ce numéro également, une étude signée Michel Coste et Laurent Yvart sur l'image des villes de l'Allemagne de l'Est à travers ses timbres, la fête du travail vue par les timbres et les cartes postales ainsi que les nombreuses rubriques habituelles (*le Monde des philatélistes*, 96 pages, en vente en kiosque, 20 F.

● **Cuisine internationale.** – Hong-Kong a émis le 26 avril une série de six valeurs consacrées à la cuisine internationale.



Au menu, les cuisines chinoise, indienne, thaï, japonaise... et française bien sûr.

● **Ventes.** – L'hôtel des ventes de Vesoul accueille une vente aux enchères de cartes postales anciennes le samedi 19 mai, à 14 heures. A noter douze cartes de Combaz (estimation 75 000 F), un attelage de chiens ardennais (1 000 F), le cinéma des Poilus dans une usine sur le front (500 F).

Vente sur offres Lahitte (Lyon, Tél. : 78-37-17-25), date de clôture le 19 mai, avec au programme de nombreux lots de France, Andorre et Monaco, classiques et variétés.

A l'étranger, superbe vente aux enchères Feldman, qui se déroulera le 19 mai, à l'hôtel International de Zurich (Suisse). Deux parties : le matin, une collection spécialisée polaire avec Antarctique, Spitzberg, Falklands, Tristan da Cunha (lettres, documents divers expéditions Charcot, Scott, Shackleton...) ; l'après-midi, plus de cinq cents lots de Scandinavie. Remarquable catalogue couleurs (Feldman, PO Box 81, 1213 Onex, Genève, Suisse, tél. : 022-757-25-30).

● **Expos-bourses.** – L'amicale philatélique, numismatique et cartophile de Gardanne (Bouches-du-Rhône) organise sa première exposition le samedi 12 mai de 15 heures à 19 heures, et le dimanche 13 mai à la maison du peuple, avenue Léo-Lagrange, à Gardanne.

Le comité d'organisation de la fête « Histoire et Tradition » ouvre un bureau de poste temporaire à l'occasion de son septième tournoi de football les 12 et 13 mai, à Jazeneuil (Vaucluse). Souvenirs philatéliques : P. Desvigne, cité Le Moulin, 86600 Jazeneuil.

L'Europe et de Gaulle sont les thèmes retenus par l'Association philatélique angroise pour son exposition annuelle qui se déroulera les 12 et 13 mai dans la salle des fêtes, place Allende à Angres (Pas-de-Calais).

L'inauguration du plan d'eau de Villiers-sur-Loir-Vendôme (Loir-et-Cher), le 13 mai, sera accompagné d'un bureau de poste temporaire (souvenirs philatéliques, 12 F plus port, C. Bonin, 28, rue des Perrais, 41100 Naveil).

Béning-lès-Saint-Avold baptise, le dimanche 13 mai, une locomotive BB 26 005 « Sybic » du nom de la commune, avec bureau de poste temporaire et souvenirs philatéliques (hôtel-de-ville, A. Albert, 57800 Béning-lès-Saint-Avold).

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

L'initiative sociale de M. Mitterrand

Habilement, et le jour même du neuvième anniversaire de son élection, M. François Mitterrand a repris l'initiative sur le plan social, cherchant lui-même à combler le *« déficit social »* que les socialistes reprochent à son premier ministre. En souhaitant l'ouverture de négociations *« dans chaque branche »* sur les bas et moyens salaires, afin d'ouvrir de meilleures *« perspectives de promotion »*, le président de la République a repris une idée émise le matin même par M. Laurent Fabius à partir d'une proposition esquissée par M. Marc Blondel, secrétaire général de FO le 6 mai dernier...

Certes, l'adresse au patronat de M. Mitterrand apparait aussi comme un moyen de dégager en touche. Au moment où CGT, CFDT, FO et CFTC insistent toutes pour une revalorisation substantielle du Smic au 1er juillet prochain, il renvoie la balle des bas salaires aux partenaires sociaux et d'abord au patronat. Non sans raison tant il est vrai que dans une majorité de branches professionnelles, le salaire minimum, qui est actuellement en brut de 5 156,19 francs, tient lieu de politique des bas salaires. Une récente enquête du ministère du travail (*le Monde* du 17 avril) a même montré que 134 des 184 branches professionnelles étudiées avaient *« au moins un niveau de salaire minimum hiérarchique inférieur au Smic »*.

Toute la difficulté, alors que les politiques restent souvent rigoureuses, est de revaloriser les bas salaires sans pour autant écraser les rémunérations de ceux qui se situent au milieu de l'échelle. Depuis plusieurs mois, le patronat, confronté dans les entreprises à une pénurie de main d'oeuvre qualifiée d'autant plus difficile à vaincre que les rémunérations sont basses, se dit prêt à réévaluer les salaires directs si... les charges sociales sont diminuées. Vieille antienne. Mais qui ne laisse pas indifférent le ministère de l'économie.

L'initiative de M. Mitterrand n'exclut pas un geste sur le SMIC, qui semble même très probable, mais elle n'est pas sûre d'avoir plus de succès que celle du même ordre prise par M. Barre en 1978. Les moyens de contrainte des pouvoirs publics pour obliger le patronat à négocier – et davantage encore à conclure – sont très limités. Tout dépend de sa volonté politique.

M. N.

De préférence au système de la désignation par les syndicats

Le gouvernement s'oriente vers le maintien des élections à la Sécurité sociale

Le gouvernement doit prochainement trancher entre le maintien de l'élection par les assurés sociaux des administrateurs de la Sécurité sociale ou leur désignation en fonction de critères de représentativité. Les pouvoirs publics hésitent encore mais, pour l'heure, ils estiment que l'organisation d'élections – au début ou, plus probablement, à la fin de 1991 – est la solution qui comporte le moins d'inconvénients politiques. Cette perspective, en dépit des apparences, ne réjouit guère les syndicats, premiers concernés.

Il y a quelques mois, l'organisation d'élections au suffrage universel pour renouveler les conseils d'administration des caisses primaires de Sécurité sociale (133 pour l'assurance-maladie et 119 pour les allocations familiales) paraissait écartée. Décidée l'an passé, la prorogation jusqu'au 31 mars 1991 du mandat des administrateurs élus pour six ans en 1983 devait, expliquaient les pouvoirs publics, déboucher sur un retour à la procédure de désignation introduite en 1967 au grand dam de la gauche et des syndicats. Mise à part la CGT, cette éventualité n'avait pas provoqué de levée de boucliers. Craignant un taux d'abstention record, bien des syndicalistes s'avouaient, en privé, soulagés. Quant au CNPF, qui n'a pas à craindre de concurrence, il n'a jamais dissimulé sa préférence pour la désignation.

Or, le vent a tourné. Aujourd'hui, la tendance est au maintien des élections. Mais, en raison du délai de neuf mois nécessaire pour établir la liste des électeurs, on voit mal comment le gouvernement pourrait organiser un tel scrutin avant celui des cantonales de mars 1991. Aussi, le mandat des actuels administrateurs pourrait-il être de nouveau prorogé de quelques mois, l'élection devant alors se tenir à l'automne 1991 au plus tôt.

Seule à proclamer ouvertement sa préférence en faveur de la désignation, la CFDT dénonce une *« illusion démocratique »* en raison de la tutelle étroite exercée par l'Etat sur la Sécurité sociale. Dans un entretien publié le 10 mai par *Ouest-France*, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, s'est élevé contre le *« silence prolongé »* et *« l'immobilisme peureux »* des pouvoirs publics qui *« ne sont pas dignes d'un gouvernement responsable »*. FO, favorable au principe de la désignation, s'accomoderait fort bien d'une autre solution. Officiellement, les autres confédérations sont satisfaites. En réalité, leurs dirigeants redoutent de devoir mener à grands frais une campagne électorale qui déboucherait sur une très faible participation. *« Si l'on ne dépasse pas la barre des 40 %, tout le monde aura perdu »*, s'inquiète déjà la CFTC.

Le risque politique

De son côté, le gouvernement avance un argument à toute épreuve : *« si les syndicats avaient été capables de nous proposer solidairement un retour à la désignation, nous aurions accédé à leur demande. Il faut donc que nous prenions la décision nous-mêmes »* souligne non sans ironie un conseiller. Il faut pourtant se rendre à l'évidence : personne ne veut assumer le risque politique de la suppression du recours au suffrage universel. Néanmoins, les inconvénients d'un retour à la désignation des représentants des salariés sont nombreux.

Alors qu'en Europe de l'Est le retour de la démocratie se traduit par la multiplication d'élections libres, peut-on supprimer une consultation de l'ensemble des Français ? A l'Hôtel Matignon, on craint que cet argument ne fasse mouche dans le cadre de la discussion de la loi qui devrait alors être votée. Il faudrait également – tâche pour le moins délicate – définir des règles consensuelles pour répartir les sièges. Enfin, comme le rappelle avec insistance le parti socialiste, le rétablissement de la désignation annulerait une *« grande réforme démocratique »* du premier septennat de M. François Mitterrand.

A contrario, appeler aux urnes salariés et non salariés peut non seulement se solder par un taux d'abstention-record mais aussi par une surenchère syndicale. La recherche d'un consensus sur la retraite comme sur la maîtrise des dépenses de santé auquel M. Michel Rocard souhaite parvenir serait alors renvoyé aux calendes grecques. En outre, une ambiance de campagne électorale *« polluerait »* immanquablement d'autres dossiers, comme celui de la contribution sociale généralisée. Enfin, certains redoutent que l'extrême-droite profite de l'occasion pour développer sa thèse de la *« préférence nationale »* appliquée à la Sécurité sociale.

Pourtant, au-delà du débat sur l'opportunité de recourir à des élections, ne faudrait-il pas s'interroger sur les enjeux réels qu'elles recouvrent ? Mise à part la CFDT – qui cherche non sans mal à se faire un place au sein de l'alliance traditionnelle CNPF-FO-CFTC – CGC (*le Monde* du 16 mars) – cette question est, pour l'instant, soigneusement évacuée par les syndicats comme par le gouvernement. Or, s'agissant de la Sécurité sociale, le « paritarisme » est une coquille vide : le régime général est *de facto* géré par l'Etat qui décide seul de l'évolution des dépenses comme des recettes. Les syndicalistes protestent mais, gestionnaires en titre, ils refusent comme le patronat d'assumer l'équilibre des comptes (ce qui, dans le fond n'est pas pour déplaire aux ministres) et se préoccupent essentiellement de la façon dont ils se répartiront les présidences des caisses locales et nationales.

Elire des représentants au suffrage universel suppose en toute logique que ceux-ci exercent des pouvoirs effectifs. Après 1981, les socialistes avaient promis une loi précisant le mandat des administrateurs afin de dissiper ces ambiguités. On l'attend toujours...

JEAN-MICHEL NORMAND

Après 2 600 % de hausse en 1989, les prix ont baissé de 0,2 % en avril

Coup d'arrêt à l'hyper-inflation yougoslave

La seizième réunion du comité mixte économique franco-yougoslave, qui s'est tenue jeudi 10 mai à Paris, a conclu à la nécessité de « réactiver » la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et du tourisme. Les échanges bilatéraux ont augmenté de 20 % en 1989 pour atteindre 20 milliards de francs et connaissent un nouvel essor depuis le début de 1990. En effet, la Yougoslavie encourage les importations dans le cadre de la politique déflationniste du gouvernement Markovic. Ce plan a d'ores et déjà permis des résultats spectaculaires : en avril, les prix ont baissé de 0,2 % alors que l'inflation avait été de 2 600 % en 1989.

BELGRADE

de notre correspondant

Le programme de réformes économiques présenté par le premier ministre yougoslave M. Ante Markovic le 18 décembre 1989, a d'ores et déjà donné des résultats spectaculaires. L'inflation galopante qui avait atteint 2,600 % pour l'année 1989 semble dorénavant résorbée. Alors qu'au mois de décembre elle s'élevait à 64 %, l'inflation était tombée à 17,3 % pour le mois de janvier. En février et en mars, elle continuait à perdre de la vitesse (8,4 % et 2,6 %). En avril, l'indice révèle une baisse des prix de 0,2 % ! Le gouvernement fédéral affirme que l'inflation annuelle, pour 1990, sera entre 13 % et 20 %.

Si le programme anti-inflationniste du gouvernement fédéral a atteint son but, il n'en reste pas moins d'autres sérieuses difficultés à surmonter. L'économie yougoslave souffre actuellement d'une pénurie d'argent. La réforme du système bancaire n'a pas encore donné de résultats. La politique monétaire restrictive menée par le gouvernement Markovic oblige les banques à s'en tenir aux principes économiques de base – rentabilité, solvabilité, liquidités. Pendant des années, sous la pression des pouvoirs politiques, les banques pratiquaient des investissements irrationnels et finançaient des entreprises constamment déficitaires, mettant en circulation autant d'argent qu'il était nécessaire. Le gouvernement qui n'avait alors qu'un tiers du contrôle de l'émission primaire la contrôle maintenant complètement par le biais de la Banque nationale yougoslave. Les banques, qui sont actuellement en manque de liquidités, font pression sur les entreprises débitrices et refusent d'octroyer des crédits pour payer les salaires.

Alors que la Yougoslavie a eu pendant longtemps une quasi-absence de faillites, on enregistrait sur l'ensemble du pays cent vingt-deux cas en janvier et cent quarante en février. Dorénavant les entreprises qui sont pendant soixante-quinze jours consécutifs en état de cessation de paiement sont mises en faillite. Certaines essaient de tirer sur la corde jusqu'au bout et ne rémunèrent pas leurs employés depuis plusieurs mois.

Des faillites par centaines

L'assainissement de l'économie yougoslave et la restructuration des entreprises inquiètent. Pour devenir plus efficaces, les grandes sociétés se déferont de leurs excédents de main-d'oeuvre. Ceux qui resteront devront être plus productifs. Jusqu'à présent, il était rare que quelqu'un perde son travail . Maintenant, des centaines de milliers d'emplois sont remis en question. Un récent rapport de l'OCDE prévoit que le nombre des chômeurs doublera d'ici peu et s'élèvera à 2.5 millions. En Slovénie notamment le nombre de chômeurs a déjà doublé ces derniers mois. Les autorités slovènes, conscientes des risques de troubles sociaux, ont décidé de créer un fonds d'aide aux entreprises en difficulté avec les ressources destinées jusqu'à présent au financement de l'Armée nationale yougoslave. Pour sa part le gouvernement fédéral assure que le chômage sera en partie résorbé grâce à l'expansion d'un secteur encore à l'état embryonnaire en Yougoslavie, celui des petites et moyennes entreprises. Deux millions de dollars sont prévus pour le financement de ce projet.

Les mesures déflationnistes du gouvernement Markovic visent bien évidemment à comprimer la demande . Pour ce, les salaires sont gelés depuis le 1er janvier 1990 et les importations sont provisoirement favorisées grâce à une diminution des taxes. Le déferlement de produits de base importés nettement moins chers que les produits yougoslaves et le besoin urgent de liquidités, ont provoqué une vague de baisse des prix qui prend de l'ampleur chaque jour. Le gouvernement espère que ce phénomène permettra de revaloriser le pouvoir d'achat des Yougoslaves qui est en baisse constante depuis 1979.

Les mesures « draconiennes » du gouvernement fédéral sont accompagnées de résultats encourageants. Le dinar qui a été fixé par rapport au deutschemark (un deutschemark = 7 dinars) est stable et sera bientôt convertible sur le marché international. Les investissements étrangers sont en hausse, (environ 3,5 milliards de francs ont été placés en Yougoslavie depuis le début de l'année). La balance des paiements enregistre un excédent de 1,5 milliard de dollars et les exportations augmentent. Le programme de réformes économiques yougoslave a, d'ores et déjà et en une centaine de jours, gagné la confiance de l'étranger et notamment du FMI. – *(Intérim)*

Avant la réunification des deux Etats allemands

Moscou voudrait récupérer l'entreprise est-allemande d'optique Carl Zeiss

Le sort des industries de pointe est-allemandes dont les travaux de recherche étaient jusqu'à présent utilisés dans le domaine militaire par Moscou n'est pas le moindre problème posé par la réunification des deux Allemagnes.

Selon des informations révélées vendredi 11 mai par le quotidien britannique le *Financial Times*, l'URSS aurait l'intention de rapatrier sur son territoire les activités jugées les plus « sensibles » du combinat d'optique et d'électronique Carl Zeiss, actuellement installées à Iena en Allemagne de l'Est.

Carl Zeiss avait été éclaté au lendemain de la guerre, les alliés ayant transféré une partie du département recherche de l'entreprise à *Oberkochen*, située dans la partie occidentale de l'Allemagne. Carl Zeiss Iena est, sans conteste, aujourd'hui l'une des entreprises à l'Est parmi les plus avancées.

Le combinat a réussi à développer en électronique des circuits mémoire à forte capacité et travaille en optique sur les systèmes de guidage des missiles.

Le chef de l'Etat souhaite des négociations sur les bas et les moyens salaires

Au terme d'un long entretien jeudi 10 mai avec M. François Perigot, président du CNPF, le président de la République a souhaité que *« compte tenu de l'amélioration de l'économie française, soient engagées au plus tôt des négociations dans chaque branche entre partenaires sociaux sur les bas et moyens salaires »*. De son côté, M. Perigot a demandé au chef de l'Etat un allègement des prélèvements obligatoires et insisté pour qu'un éventuel relèvement du SMIC ne vienne pas *« déstabiliser la hiérarchie des salaires »* et ne produise pas *« d'effets inflationnistes »*.

De son côté, la CFTC réclame un relèvement du SMIC *« d'au moins 5 % »* au 1 er juillet alors que M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT considère qu'il *« y en a ras-le-bol dans ce pays de voir les inégalités se développer »*. Lors de son dernier conseil national, la CFDT a revendiqué un Smic à 5 700 F, avec dans une première étape une hausse de 500 F au 1er juillet prochain.

INSOLITE

Dangereuses Trabant

L'arrivée en masse des petites voitures Trabant est-allemandes a entraîné une augmentation du nombre d'accidents sur les autoroutes du secteur frontalier en RFA, a indiqué jeudi 10 mai la police ouest-allemande.

Un responsable policier de ce secteur frontalier explique que les Allemands de l'Est, au volant de leurs « Trabis », conduisent « lentement, avec hésitation et angoisse » et que leurs voitures freinent mal.

Cette petite voiture rustique avait permis à des milliers d'entre eux de fuir à l'Ouest à l'automne dernier.

Sur un tronçon autoroutier de la Hesse où le trafic est passé de 4 000 à 20 000 véhicules par jour, le nombre d'accidents s'est élevé à 140 pour les quatre premiers mois de l'année, au lieu de 38 durant la même période en 1989.

Un tiers seulement des firmes de RDA sont rentables

Le gouvernement est-allemand estime que 32 % seulement des entreprises de RDA sont rentables et que 15 % de la population active, soit 1,5 million de personnes risquent de perdre leur emploi actuel d'ici la fin 1991. Devant le parlement, le secrétaire d'Etat Guenther Krause – le négociateur est-allemand sur le projet de traité d'union économique avec la RFA – a souligné jeudi 10 mai que sur mille entreprises est-allemandes examinées 54 % tournent à perte mais peuvent être redressées. Le reste (14 %) court à la faillite.

Suite à une campagne de la presse britannique

Bruxelles enquête sur les tarifs téléphoniques internationaux

BRUXELLES

(Communautés européennes)
de notre correspondant

A la demande de M. Leon Brittan, responsable des affaires de concurrence, la Commission européenne a ouvert une enquête jeudi 10 mai sur le prix des communications téléphoniques internationales. L'exécutif de la CEE n'a été saisi d'aucune plainte, mais ces dernières semaines la presse britannique a déclenché une campagne contre les abus des PTT des Etats membres.

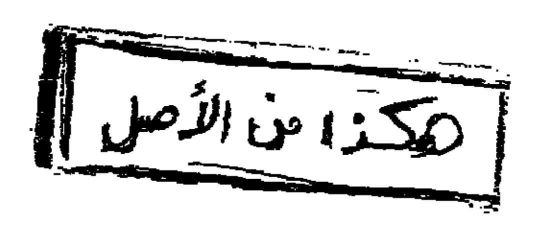
La tarification actuelle fait l'objet d'un accord au sein du Comité consultatif international des téléphones et des télégraphes (CCITT), qui regroupe la quasi-totalité des pays membres de l'ONU. Elle est le résultat d'un taux de base corrigé par un coefficient établi librement par chaque administration nationale.

Certains gouvernements membres – notamment le Royaume-Uni et les Pays-Bas, mais aussi les Etats-Unis – appliquent des coefficients moins élevés que ceux des autres pays de la Communauté. Ce qui entraîne des différences notables de coût pour l'usager. Dans le système du CCITT, le pays d'émission de l'appel verse une compensation au pays de destination. Or, comme les communications sont moins chères aux Etats-Unis, les multinationales préfèrent rappeler leurs filiales installées en Europe plutôt que de les laisser prendre à leur charge les échanges téléphoniques. Ainsi, les Américains versent plus de compensations, par exemple, à la France qu'ils n'en reçoivent de ce pays.

A la Commission, on fait valoir d'ores et déjà que l'évolution des technologies devrait favoriser des tarifs moins élevés dans la CEE. Le tout est de savoir si Bruxelles sera en mesure de démontrer que les pays visés ont conclu un arrangement, l'entente de prix étant interdite dans la Communauté (article 85 du traité de Rome). Cet aspect constitue, pour l'instant, le seul angle d'attaque dont dispose l'exécutif communautaire.

Aussi s'interroge-t-on dans les milieux communautaires sur les véritables intentions de M. Brittan : a-t-il voulu calmer les Etats-Unis, qui exercent une formidable pression, notamment au sein du GATT, ou bien souhaite-t-il lutter contre les monopoles nationaux, qui sont toujours autorisés par les Douze pour les communications par téléphone ?

MARCEL SCOTTO

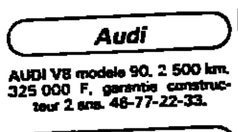


هكذا من الأصل

Le Monde AUTOMOBILE

Audi

AUDI V8 modèle 90, 2 500 km, 325 000 F, garantie constructeur 2 ans. 46-77-22-33.



BMW

BMW 316, 88, 17 000 km, excellent état, direct. ass., métalisée. 73 000 F. Tél. : 42-79-86-78.

524 Diesel Turbo Autom., août 89, mod. 90, bronze métal int. anthracite, climat, régul. vit. pré-équip. radio, pr. m. 135 000 km. 190 000 F. M. FONTAINE 39-65-93-90 bur., 30-89-70-75 dom.

530 I. oct. 88, mod. 89, bleu métal., int. cuir beige, t.o. électr., radio K7, pr. m., 23 000 km. 185 000 F. M. PIGOT 44-60-18-87 bur., 60-47-34-36 dom.

325 IS, 2 p., janv. 89, noir métal., int. gris, alarme, radio, pont autobloc., becquet, pré-équip. tél., pr. m. 26 000 km. 132 000 F. M. FLIPPE 48-53-59-00 bur., 60-66-18-20 ap. 21 h.

Occasion BMW Z 1 à vendre. Antes + Hofmann GmbH, D-6800 Mannheim, Neckarauer Strasse 144-166. Tél. : (1949-621) 81-60-21

Cadillac

COUPÉ 33 CV AUTOM. 82 beige verni, int. beige, cuir., radio K7, climat. 130 000 km, 115 000 F M. Samut 42-42-37-51 bur., 42-42-28-44 dom.

SÉVILLE DIESEL AUTOM août 80, rouge, int. cuir, climat., sièges électr., direct. assist., radio K7, CB, cruise, control, t.o. électr. 74 000 km, 120 000 F M. BRATTEBY (16) 93-58-98-43

RENÉ PETIT S.A.
CADILLAC
disponible. Prix spéciaux. Nous consulter. 42-41-40-00

Chevrolet

CHEVROLET - 74 Modèle rare TBE. - Bleu métal. 80 000 F. Tél. : (BUR) 39-82-40-27 (DOM) 39-78-63-31.

Chrysler

COUPÉ LEBARON déc. 89, mod. 90, beige métal., int. cuir beige, radio K7, boîte autom., air condit., sièges + rétros électr., jantes alu, gl. électr., pr. m. 6 000 km M. Ohamed 43-34-54-29

VOYAGER, juin 89, gris verni, int. gris, air condit., gl. teint., radio, 7 places, 25 000 km. M. MARTY 110 000 F 42-62-30-38

Citroën

XM dies. 12 SÉDUCTION, nov. 89, mod. 90, rouge mandarin métal. verni, int. velours gris, suspension hydractive, gl. teint., électr., direct. assist., essuie-gl. AR, pré-équip. radio, pr. m., 58 000 km, 125 000 F. M. ARGENTIN 64-02-76-81

XM dies. 12 SÉDUCTION, nov. 89, mod. 90, gris axinite métal verni, int. bleu, suspension hydractive, freins ABS, radio K7, direct. assist., garantie longue durée, pr. m., 62 000 km. 145 000 F. M. LARUE 47-26-05-40 ap. 18 h

BX TZ DIESEL TURBO, déc. 89, mod. 90, rouge, int. noir, freins ABS, climat., pns larges, radio, alarme, gl. teint., aileron, pr. m., 8 000 km. KAGAN 40-68-03-00 bur., 64-61-72-72 ap. 21 h 30. 120 000 F

XM 20 I AMBIANCE, oct. 89, mod. 90, gris axinite métal verni, int. velours gris/noir, suspension hydraulique, freins ABS, sièges électr., gl. teint., ferm. électr., pré-équip. radio, pr. m., 5 000 km, MAILLE 47-91-96-25 bur., 39-89-71-74 ap. 19 h 145 000 F

Collaborateur vend Citroën BX 19 TRD Turbo, 16 000 km, glaces teintées, condamnation électrique des portes, coul. gris axinite, peint. métal. verni, appuie-tête AR, équip. radio. Garantie supplémentaire 6 mois, 87 000 F Tél. : 34-72-63-60

Fiat

FIAT TIPO Turbo diesel, janv. 89, gris bleu métal, 31 000 km, état impeccable. M. FERNET 47-31-39-23 dom. 60-77-93-83 bur.

FIAT 131 D Supermirafiori 2500 gris métallisé, 1982 p.m., 147 000 km. Très bon état. contrôle effectué. Pneus, amortisseurs, batteries récents (factures). 16 000 F. Tél. : 60-60-83-93.

Ford

COUPÉ SIERRA COSWORTH Déc. 86, mod. 87, gris, int. gris, radio, alarme, 70 700 km. 115 000 km, 115 000 F. M. Sebeur, 48-33-72-61 bur., 39-35-09-40 dom.

SCORPIO GHIA 4 X 4 Déc. 86, beige métal., int. cuir noir, pack. VIP, climat., ordi. bord, t.o. électr., sièges électr., 70 000 km compteur. M. Youyou, 45-23-58-54 bur., 64-07-45-66.

TRANSIT 11 CV ESSENCE 1979, 140 000 km, isolé, équipé camping car, 2 places, batterie, bobine delco distribution, pneus, freins, échappement : 5 000 km, amortisseurs, embrayage : 15 000 km, contrôle tech. : R.A.S. Prix : 17 000 F. Tél. après 19 heures : (16) 46-93-22-19.

COUPÉ GHIA 2000 Noir et blanc, autom., 06/78, impec., intér. bois, 40 000 F. Bur. 45-56-12-66, soir 49-41-06-94.

Jaguar

JAGUAR TYPE E 1961, 3.8 L gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète. Prix : 600 000 F (19-44) 273632239

XJ 12 5.3 SOVEREIGN AUTOM. oct. 84, mod. 85, gris métal, int. cuir, AB, climat, boîte 85 000 km, pr. m., 112 000 km 110 000 F. M. LEROY 47-82-88-41 bur. Demander Maurice

XJ 12 5.3 HE VANDEN PLAS autom., fév. 83, prune métal, int. cuir beige, alarme, radio K7. 100 000 km, 130 000 F M. RAMBLA 48-34-54-69 bur. 42-39-88-02 ap. 20 h

XJ 12 5,3 SOVEREIGN AUTOM. août 84, mod. 85, gris métal verni, int. cuir, pr. m., 85 000 km, 140 000 F. M. DUMONT 42-46-82-28 bur. 93-49-85-28 dom.

RARE 420, an. 67, champagne, cuir rouge, roues fil, radio, tbe. 200 000 F 83-32-23-01

JAGUAR SOVEREIGN V12 5,3 L, 1989, 22 000 km, marine, 260 000 F 47-42-71-00

COUPÉ XJ 5,3 autom., avril 76, bleu métal, int. beige, climat., 5 000 km, pns neufs, 78 000 km, 99 000 F. M. MULLER 48-47-11-69

Lancia

LANCIA THEMA IE turbo, an. 88, pr. m., 46 000 km, éq. ABS, alarme. Tél. : 45-56-65-42

THEMA TURBO IE sept. 88, mod. 89, bleu métal, int. beige, freins ABS, pr. m., 44 500 km. 105 000 F. PORTO GALLO 46-30-24-55 bur., 60-48-00-31 ap. 20 h

THEMA DIESEL TURBO Avr. 89, platine métal., int. brun/vert, pré-équip. radio, gl. tatouées, pr. m., 45 000 km, 110 000 F. Uehlis 43-07-36-32 bur., 43-66-57-28 dom.

DELTA HF INTÉGRAL avril 88, gris métal., alarme, rad. K7, t.o., pr. m. 28 000 km, 110 000 F. La Fonta 47-20-91-65 bur.

DELTA INTÉGRALE 16 S sept. 89, mod. 90, noir métal., int. alcantara recouv., freins ABS, alarme, radio K7, gl. teint., pr. m., 14 000 km RIU 43-25-67-40 dom.

Mercedes

230 T AUTOM. mars 83, blanc verni, int. noir, direct. assist., gl. teint. électr. 172 300 km 41 000 F, M. Monnet 34-16-61-61 bur., 47-54-50-50 dom.

200 DIESEL janv. 79, vert, int. vert, rétro droit, 205 000 km. Lehoux 45-92-92-80 bur., 43-05-84-10 dom.

MERCÉDÈS 190 D - 86 Noir verni. TBE. Tout option + Becquet arr. 110 000 F. Tél. : (BUR) 39-82-40-27 (DOM) 39-78-63-31.

Opel

CORSA 10 MODA 3 P., sept. 89, noir verni, int. bleu, gl. teint., rétro droit, pr. m., 8 600 km. RENNETEAU 48-62-55-92 bur., 43-84-74-01 ap. 18 h 45 000 F

Porsche

911 CARRERA 2, déc. 89, mod. 90, gris foncé métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., sièges électr., alarme, pré-équip. tél., pr. m., 5 400 km. 425 000 F. M. THIERRY 49-00-11-22 bur.

911 CARRERA 2, nov. 89, mod. 90, gris ardoise métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., minichaîne laser, pr. m., 3 000 km, 425 000 F. 42-66-54-54 bur., 47-50-47-96 apr. 20 h. M BERTIER.

944 L. fév. 83, noir, int. damiers, t.o., alarme, écrous antivol, radio, 43 000 F. 110 000 F. M. PORCHERET 43-66-16-16.

911 SC, déc. mod. 78, noir verni, int. noir, alarme, tatouage, radio K7, 98 000 km. COLIN. 150 000 F. 42-85-74-00 bur., 43-77-50-51 dom.

924 S, mars 88, beige, métal., int. cuir, 117 000 F. 30 200 km. M. KAPANCI 45-89-06-42 perm.

Pontiac

PONTIAC TRANS AM - 77 Blanc nacré. TBE. 85 000 F à débattre. Tél. : (BUR) 39-82-40-27 (DOM) 39-78-63-31.

Renault

R 11 TD, 85, 102 000 km, très bon état, 16 000 F, siège arrière. 34-12-91-65

Volswagen

Cabriolet GOLF automatique, modèle 89, marine, parfait état, 20 000 km alarme radio Bur. : 45-56-12-93 Dom. : 47-22-03-34

Vds GOLF GTI 16 S Oettinger 1983, gris anthracite, 96 000 km (moteur, peinture, amortisseurs, suspension, pneus : neufs). Prix à débattre, état concours. 46-44-41-09 ap. 20 h

Le Monde des Cadres



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Association gérant 1 % logement recherche LICENCIÉ(E) droit privé pour poste
RÉDACTEUR JURIDIQUE
Salaire annuel 96 800 F. Avantages sociaux divers. Evolution possible. Adr. lettre manuscrite + copie diplômes + C.V. détaillé en précisant la réf. 63874. BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 29 a., 10 a. expér. secrétariat direct. + assistanat de product., bonne conn. Mac Intosh, espagnol cour., rech. poste ASSIST. PROD. ds sté de communication s/Paris. 42-23-13-44 soir.

capitaux propositions commerciales

Sté guadeloupéenne de préparation de spécialités antillaises (renseignements et détails sur demande) cherche distributeur de ses produits en métropole : M. ALEXIS Patrice, 18, résidence les Pervenches, 97160 LE MOULE, GUADELOUPE. Tél. : (19) 590-23-20-98 (19) 590-83-83-17

Recherchons 3 à 4 millions de centimes, garantie immobilière assurée. Écrire C.C., 78, av. du Mal-Leclerc, 64000 Pau.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris 43-54-00-83

Numismatique

CFO
Comptoir français de l'or
39, rue Vivienne
75002 PARIS
42-36-21-46
Achat - Vente monnaies - or et argent
Or coté en Bourse
Collection
Change devises
Ouvert le samedi

ASSOCIATIONS

Conférences

Mardi 15 mai 20 h 30 Rose-Croix d'Or : « La Gnose de l'Homme Immortel » : 11, rue Caillaux, Paris 13e, entrée libre et gratuite, suivie d'un Cycle d'exposés sur l'enseignement Universel de l'École de la Rose Croix d'Or, le 16 mai à 20 h 30, Aquarius, 54, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e.

Sessions et stages

COURS D'ARABE
Session extensive du soir du 17 avril au 28 juin
AFAC 42-72-20-88.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

7e arrdt

Mo SÉGUR
Imm. pierre de t., tt cft, 4 p., entrée, cuis., bains, calme, 105 m² + service. 133, av. de Suffren. Samedi-dimanche 14 h-17 h.

9e arrdt

Mo ST-GEORGES
Bon imm. calme, 2e ét., salon, s. à manger, 1 chbre, entrée, cuis., bains, serv. 11 bis, rue Mansart. Samedi-dimanche de 14 h à 17 h.

16e arrdt

TROCADÉRO
Imm. pierre de t., tt cft, gd liv. dble, s. à manger, 4 chbres, 3 bains, 220 m². 2, rue Scheffer. Samedi-dimanche 14 h-17 h.

Mo JASMIN
Imm. pierre de t., tt cft, liv. dble, 4 chbres, entrée, cuis., 2 bains, 155 m². 15, rue de l'Yvette. Samedi-dimanche 15 h-18 h.

92 Hauts-de-Seine

Neuilly (Chartres) 2 p. refait neuf, charme, cheminée, cuis. équipée, s.d.b., 5e sans asc. Tél. : (1) 46-24-31-33.

BOIS-COLOMBES
BEL APPT 105 m²
DBLE SÉJOUR, 2 CHBRES, GD DRESSING, CUISINE ÉQUIPÉE. SAMEDI DE 14 H A 17 H, 246, AV. D'ARGENTEUIL.

NEUILLY-JATTE
Imm. stand. 1975. Beau 2 P. 64 m², ét. élevé sur jard., box, cuisine américaine. H. d'Ormesson, 42-93-20-36

BOULOGNE V.-HUGO
Studio tt cft, 4e ét. s/cour, sans vis-à-vis. Cuis. séparée, bains, w.-c., gardien, digicode. 495 000 F. 42-71-62-79.

Province

BIARRITZ
Château d'Arcadie. Except. 63 m², living dble, 1 chbre, terrasse 12 m², 1er ét., calme, sur parc, 10' centre ville. Tél. : (16) 59-23-24-69.

RENNES
Studio équipé, s.d.b., dans résidence avec jardin. Pkg ext., calme, près cité judiciaire. Tél. : (16) 96-33-08-52 (16) 96-78-41-33.

MONTPELLIER CENTRE VILLE
Grands appts du 1 au 5 p., dans parc privé. Prêts conventionnés, excel. rentab. invest. Tél. : (16) 67-27-51-27.

locations non meublées offres

Paris

Sans commission NEUF, résid. MANIN-CHANTECOQ, 133/134, rue Manin, angle rue Goubet. Libre de suite, 2 pces, 50 m² - 4 625 ; 3 pces, 65 m² + balc. 9 m² : 5 948. Cave + charges comprises, chauf. ind. électr., appart. témoin ouvert lundi, merc. et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Mo Pte-Pantin Ourcq-Danube. Bus : PC Pte-Chaumont. Rens. : 45-65-37-02 h.b.

immeubles

DOURDIN
ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS. Intermédiaire bienvenu. 46-24-93-33.

Gare RER M.-Laffitte Mesnil-le-Roi, 800 m², 330 m² constructibles habitation ou bur. IMMO 106 (16) 37-83-73-73.

maisons individuelles

NOGENT BOIS
HOTEL PART.
REFAIT NF LUXE
TRIPLE RÉCEPT., 3 CHBRES, 2 S. DE BAINS (MARBRE), DRESSING, CUIS. ÉQUIPÉE, JARD. 250 m² ET GAR. 200 m². S/PLACE SAMEDI DE 11 H A 17 H, 74, BD GAMBETTA.

maisons de campagne

BRETAGNE (22)
Belle maison en bord de rivière, dans village bien équipé. Idéal maison de vacances. URGENT. A SAISIR. Tél. : (16) 96-28-00-39.

fermettes

140 KM SUD PARIS
FERMETTE, séj., cuis., 5 chbres, 2 bns, w.-c., chf., dépend., 2 500 m². 530 000 F. Crédit 100 %. THYRAULT CHARNY : 86-91-88-54.

villas

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 pièces sur 900 m² terrain, r.-c. séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bns, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. 2 chbres, s.d.bns, dressing, garage 2 voit., terrasse 200 m², quartier résid. proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 690 000 F. Apr. 19 h : 45-98-12-78 Bur. : 40-74-18-57 M. Leclercq.

propriétés

Côtes d'Armor-Goudelin 10' St-Quay-Port
Maison de meunier en L, restaurée. Bord rivière, pierres, poutres apparentes, granit, sous ardoises. 5 P., 2 cheminées, 120 m², habitable de suite, garage, terrasse, dépendances 100 m², jardin arb. P. de T., TGV, tous commerces, tennis, voile, golf, équitation, chasse, pêche. Prix : 450 000 F justifié Tél. sur place : Alain Seité (16) 96-70-00-13

hôtels particuliers

VERSAILLES
Bel hôtel particulier XVIIIe s., 620 m² hab., s/950 m² de jardin. JMG 30-64-65-65.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.



ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Malgré les progrès réalisés en 1990 par rapport à 1982

La CNIL s'inquiète du rôle des mairies dans le recensement

Faut-il modifier les modalités du recensement ? Malgré les efforts déjà faits par les services de l'Institut national de la statistique (INSEE), la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) qui a dressé récemment un premier bilan de plusieurs missions sur le terrain au cours du mois de mars (période active de la collecte), conserve certaines inquiétudes sur la confidentialité du recensement et souhaite encore plus de précautions.

La CNIL s'inquiète surtout de l'intervention des mairies dans le processus. Elle redoute, notamment dans les villes moyennes où les municipalités ne connaissent pas directement leurs administrés, que certaines ne soient tentées de profiter du recensement pour obtenir un certain nombre d'informations personnelles. Ce peut être dans les meilleures intentions du monde (les mairies s'intéressent par exemple au nombre d'enfants, pour organiser les vaccinations), mais aussi à des fins électorales, ou répressives (par exemple pour contrôler les immigrés, notamment des clandestins). Or la *confidentialité du recensement est une obligation légale, en même temps qu'une* garantie de la coopération de la population, assurée qu'on ne détournera pas de leur usage les données personnelles recueillies.

Le recensement de 1990 a apparemment marqué un progrès par *rapport à celui de 1982. Les enquêteurs de la CNIL comme les* responsables de l'INSEE *ont relevé* peu d'infractions. En Bourgogne, un secrétaire de mairie surpris à photocopier des bulletins a dû aussitôt détruire ses photocopies ; dans une petite ville, un employé a dû arrêter la mise à jour d'un fichier municipal. A Provins (Seine-et-Marne), selon la CNIL, la municipalité a renoncé à réaliser le fichier de population – prohibé – qu'elle envisageait, en raison de son coût.

L'assurance de disposer dès les premiers mois de 1991 des résultats de l'« exhaustif léger » réalisé par l'INSEE avait découragé les communes de chercher à opérer elles-mêmes des traitements aléatoires. Pour les dissuader d'« enrichir » ou de créer des fichiers, l'avertissement lancé par la CNIL avant le début de la collecte et ses visites sur le terrain ont constitué une pression psychologique certaine. Les directions régionales de l'INSEE *avaient aussi appelé* conseillers techniques et délégués à la vigilance. Fin mars enfin, au moment où le risque est le plus grand – les bulletins remplis étant de retour dans les mairies –, le directeur général, M. Jean-Claude Milleron, avait adressé une lettre aux maires, à la fois pour les remercier de leur coopération et leur rappeler les interdictions.

Le mélange des fonctions

Ces précautions paraissent cependant encore insuffisantes à la CNIL : *les questionnaires recueillis peuvent rester longtemps en mairie, soit pour vérification et comptage*, soit en attendant le transport vers les *directions régionales* de l'INSEE, et passent par de nombreuses mains. A la mairie de Vaulx-en-Velin (Rhône), la CNIL n'a-t-elle pas découvert dans les archives les photocopies soigneusement conservées des bulletins du recensement de 1982 ? Dans le Nord-Pas-de-Calais, les responsables de l'INSEE ont aussi rappelé nettement la règle du jeu à une dizaine de communes soupçonnées d'indiscrétion.

Le recrutement des agents recenseurs préoccupe aussi la CNIL, malgré les efforts de formation faits par l'INSEE : ceux qui appartiennent au personnel municipal, entre autres, ne seront-ils pas amenés à mélanger les deux fonctions ? Certains ne conserveront-ils pas le registre dont ils se servent pour *pointer* les personnes qu'ils doivent *recenser* ? Sans parler de quelques *« trous »* de la réglementation qui ont encore échappé à la lecture attentive de la commission : *le Canard enchaîné* n'a-t-il pas découvert que le fisc pouvait demander le nom et l'adresse des personnes recensées ?

GUY HERZLICH

Eviter les recoupements

En application de la loi de 1951 sur le « secret statistique », et de la loi informatique et libertés, la CNIL a adopté le principe suivant : permettre aux communes d'utiliser les données issues du recensement pour orienter des choix (aménagement, transports, etc), mais éviter que l'on puisse en tirer des « profils » de groupes, ou identifier des personnes ou des familles. Elle a interdit tout « enrichissement » de ces données par d'autres sources (comme les annuaires du téléphone) et tout enrichissement de fichiers existants (par exemple la clientèle des entreprises de vente par correspondance) à l'aide des données du recensement.

Les tableaux constitués à partir de ces données ne peuvent être transmis à des utilisateurs privés que pour des groupes de 5 000 habitants au moins, ou pour des communes entières. En effet, au-dessous, on peut retrouver les individus, estime la CNIL : en particulier, l' « îlot » (150 habitants) permet trop de recoupements, entre la nationalité et le chômage, par exemple. Par dérogation, elle a autorisé la transmission aux communes, et à elles seules, d'un nombre limité d'informations, par îlots ou par ensembles de 2 000 habitants.

Dans le premier cas, il s'agit, pour les personnes, du sexe, de l'âge, de l'état matrimonial, de la nationalité (français, étranger originaire de la CEE, ou non), de la résidence lors du recensement précédent, du type d'activité, du lieu de travail, salarié ou non et de la position professionnelle ; pour les logements, de la date d'achèvement, du type (propriété ou location, notamment) et de la catégorie, ainsi que des installations sanitaires.

Dans le second cas (tranches de 2 000 personnes), on peut y ajouter le nombre de logements de l'immeuble, le mode de chauffage, le nombre de voitures détenues par ménage, la présence d'une exploitation agricole, enfin le lieu de naissance des habitants. Au-delà, on risquerait de pouvoir retrouver des individus.

INDUSTRIE

Malgré le changement de statut

Renault reste suspect aux yeux de Bruxelles

M. Leon Brittan, le commissaire européen à la concurrence, aurait indiqué *« récemment au téléphone »* au premier ministre français que Renault devra rembourser 6 des 12 milliards de francs *« d'aides publiques »* versées par l'Etat. Le traité de Rome prévoit que tout versement d'argent public doit en effet s'accompagner d'une fermeture de capacités de production et Renault n'aurait pas satisfait suffisamment cette condition selon M. Brittan.

Le dossier Renault, en suspend depuis maintenant plus de deux ans, serait donc en passe de déboucher sur une impasse entre Bruxelles et Paris où l'on estime au contraire que les efforts de restructuration entrepris notamment avec la fermeture de Billancourt et avec, d'autre part, le changement de statut de la Régie consécutif à l'accord avec Volvo, sont *« largement suffisants »* .

On confirmait vendredi matin à Bruxelles les informations données, par la Tribune de l'expension du 11 mai. Une conversation téléphonique a bien eu lieu entre MM. Brittan et Rocard, il y a *maintenant deux semaines. Le commissaire a indiqué qu'à ses* yeux, Renault *n'a pas complètement rempli les conditions necessaires malgré les changements* récents. Mais la position finale de M. Brittan (et la somme que Renault devra éventuellement rembourser à l'Etat français) ne sera arrêtée que *« dans deux à trois semaines »* pour être ensuite transmise à l'ensemble de la commission, seule habilitée à décider. En novembre dernier, la commission avait reporté de trois mois sa décision. Depuis, Renault a annoncé la fermeture de nouvelles usines (dont Billancourt) et le Parlement français a voté son changement de statut. Un nouveau dossier a donc été envoyé à Bruxelles démontrant que les capacités de production ont été réduites comme le demandait la commission, c'est à dire de 30 % dans les camions et de 15 % dans les voitures. La régie est devenue en outre, comme le voulait M. Brittan, une société anonyme.

La place des entreprises nationalisées

A Paris, on estime que le commissaire fait en réalité le procès des entreprises publiques et se sert d'arguties. Il aurait remarqué que les capacités auraient du être fermées *« avant la fin de 1989 »* alors qu'elles ne le seront que dans deux ou trois ans à Billancourt. La différence porte entre une annonce de fermeture et une fermeture effective... La réalité est que M. Brittan n'a en effet plus guère d'argument sérieux . Techniquement, le dossier est désormais clos, les socialistes français ayant accédé à toutes les demandes de Bruxelles. Mais il demeure un aspect psychologique (MM. Rocard et Brittan s'entendent très mal) et surtout politique : il est l'occasion de clarifier un sujet de fond : les entreprises nationalisées ont-elles une place dans une Europe libérale et laquelle ? M. Brittan, émule de Mme Thatcher, pourait être tenté d'ouvrir le débat.

E. L. B.

Pour désamorcer les réactions des marchés financiers

M. Bérégovoy annonce une accélération de la hausse des prix en avril

La hausse des prix de détail pourrait s'être accélérée en avril, pour atteindre 0,4 % contre 0,3 % en mars et 0,2 % en février, a estimé jeudi 10 mai le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, sans attendre la publication des statistiques provisoires de l'INSEE, le 16 mai prochain.

Le mois d'avril est traditionnellement un *« mois difficile »* pour les prix : en 1989, la hausse avait été de 0,6 % contre 0,3 % en mars et d'ailleurs le ministre avait déjà *« devancé »* l'INSEE d'une quinzaine de jours pour désamorcer les réactions des marchés. M. Bérégovoy a par ailleurs estimé que l'inflation française, qui était fin mars de 3,4 % en glissement annuel, serait ramenée fin avril à 3,2 %, et que le différentiel avec la RFA resterait inférieur à 1 % .

□ **Manifestation des artisans du bâtiment.** – A l'initiative de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), une journée nationale d'action est organisée le 11 mai contre l'application d'une taxe de 0,4 % sur leur chiffre d'affaires pour résorber le déficit de l'assurance-construction. *« Il s'agit d'un impôt injuste et aveugle,* estime la CAPEB. *Les artisans génèrent 24 % des sinistres et devraient supporter 50 % du produit de la taxe. »* Des motions seront déposées en province dans les préfectures. A Paris, un rassemblement était prévu devant le ministère des finances, le 11 mai en fin de matinée.

□ **Un sondage IPSOS sur l'intéressement des salariés.** – Près de la moitié (47 %) des entreprises de plus de 200 salariés ont déjà mis en place un système d'intéressement de leur personnel aux bénéfices, selon un sondage réalisé par IPSOS et rendu public, jeudi 10 mai, par la Caisse nationale de prévoyance. Seules 12 % de ces sociétés ont toutefois conclu un accord d'intéressement conforme aux dispositions de l'ordonnance de 1986, précise cette enquête effectuée, du 28 février au 12 mars, auprès de 200 salariés d'un échantillon représentatif d'entreprises de plus de 200 salariés.

TRANSPORTS

Un mois après l'incendie du « Scandinavia Star »

La Suède, le Danemark et la Norvège prennent des mesures pour renforcer la sécurité à bord des car-ferries

Cent cinquante-huit morts – cent cinquante-six passagers et deux membres de l'équipage – tel est le bilan de l'incendie qui a ravagé, au large du Danemark, dans la nuit du 6 au 7 avril, le car-ferry *Scandinavia Star* (*le Monde* des 9, 10 et 11 avril). Il aura fallu une semaine aux pompiers et aux policiers pour fouiller de fond en comble, à la recherche des disparus, l'épave remorquée dans le petit port suédois de Lysekil. Cette épave vient d'être ramenée à Copenhague, où les experts et les représentants des assurances ont commencé à l'examiner en détail. La majorité des victimes sont de nationalité norvégienne ou danoise.

COPENHAGUE

de notre correspondante

Cette catastrophe sans précédent en Scandinavie continue à occuper presque quotidiennement la « une » des médias, car elle soulève une série de questions graves, qui n'ont toujours pas reçu de réponses. La première touche évidemment à la cause exacte du sinistre. Les policiers des trois royaumes frères, qui mènent l'enquête coordonnée à Oslo, ont émis à ce sujet plusieurs hypothèses. Les Danois et les Norvégiens semblent à peu près persuadés qu'il s'agit là de l'œuvre d'un ou de plusieurs pyromanes (leur thèse s'appuie sur le fait que le feu aurait pris en plusieurs endroits du navire).

Mais, du côté suédois, on est sceptique : un expert pense notamment qu'il ne faut voir là qu'un accident : une cigarette imprudemment jetée dans un endroit où il y avait des appels d'air aurait permis au feu de se propager rapidement dans un climat surchauffé. Les dossiers des pyromanes, connus et condamnés ces dernières années dans les pays nordiques, ont été passés au crible. Aux dernières nouvelles, la police norvégienne a annoncé qu'un de ces pyromanes notoires aurait péri dans la catastrophe. Est-ce lui le coupable ? Ou cette explication n'a-t-elle été fournie que pour apaiser les impatients et les inquiets ?

Mais, pyromanes ou non, il faut se demander pourquoi le feu s'est propagé aussi vite et a pris des proportions si dramatiques, alors que le temps était calme et qu'il n'y avait pas un souffle de vent. Au tribunal maritime de Copenhague est revenue la lourde tâche de rechercher la vérité en ce domaine. Ses cinq membres ont siégé entre le 11 avril et le 1er mai, interrogeant une trentaine de témoins : membres de l'équipage, passagers, responsables de la compagnie. Ce tribunal n'a pas compétence pour établir les responsabilités, mais ses membres remettront bientôt un rapport au ministre de la justice, qui dira si des poursuites s'imposent. Cependant, le déroulement des audiences a quand même permis de mettre *le doigt sur ce qui* apparaît comme la *clé de cette tragédie : la négligence ou plutôt une* accumulation de négligences et d'erreurs *qui ont certainement été fatales à beaucoup de malheureux qu'on aurait pu sans doute sauver.*

Les exigences du propriétaire

Le capitaine norvégien Hugo Larsen est apparu comme la cible principale des innombrables critiques. Il devait tenir compte des exigences du propriétaire de la compagnie Da-No et de son directeur, qui avaient décidé d'inaugurer la ligne Oslo-Frederikshavn le 1er avril. Ils avaient vendu les billets d'avance pour les premières traversées. En conséquence, le capitaine Larsen s'est cru obligé de respecter ce programme, *même si (il l'a avoué), il avait constaté que son bateau n'était pas prêt et qu'il lui aurait fallu au moins huit jours* pour vérifier son fonctionnement, et surtout, procéder avec l'équipage aux exercices de sauvetage réglementaires. Résultat : quand le feu a pris, personne n'avait d'instructions pour savoir comment procéder en un tel cas, gagner les canots de sauvetage, les descendre, etc.

« Nous devons tirer une leçon pratique de cette tragédie et, peut-être, revoir de fond en comble notre système de réglementation », a déclaré le directeur danois de l'inspection maritime. Déjà, après s'être consultés, les ministres des trois pays qui sont chargés des problèmes de navigation ont pris une série de mesures de *prévention*, qui devraient mieux garantir les passagers des cars-ferries : inscription obligatoire de la liste des passagers qui voyagent de nuit ; multiplication des détecteurs de fumée ; rondes obligatoires des vigiles chaque demi-heure (au lieu d'une heure) ; amplification des hauts parleurs (trop de passagers se sont plaints de ne pas avoir entendu les informations pour se faire évacuer) ; interdiction de laisser dans les couloirs des objets divers inflammables, tels que draps ou valises.

D'autres dispositions radicales, concernant en particulier la formation du personnel des bâtiments, sont en préparation.

CAMILLE OLSEN

ETRANGER

Baisse des taux d'intérêt aux États-Unis

Succès de l'adjudication trimestrielle du Trésor américain

C'est un soulagement certain que le Trésor des États-Unis a achevé son adjudication trimestrielle de bonds destinée à financer le déficit budgétaire américain, et dont le montant atteignait 30,5 milliards de dollars (près de 170 milliards de francs).

Cette adjudication s'est effectuée dans de bonnes conditions, avec une demande soutenue, et, surtout, une baisse des rendements sur les bons offerts, ceux à trente ans ayant été adjugés à 8,84 %, au plus bas depuis les 9,11 % de mai 1989. Il y a encore quinze jours, ces rendements étaient encore tendus, plus de 9 % sur l'échéance à trente ans. La hausse des prix intérieurs aux États-Unis et les réticences supposées des investisseurs japonais avaient déprimé le marché américain des obligations et fait monter les rendements. Aujourd'hui, les craintes semblent apaisées.

La hausse des prix est réputée temporaire, due à l'augmentation hivernale du pétrole et des produits alimentaires et les Japonais ont été présents au rendez-vous, souscrivant 30 % des obligations à trente ans. Entretemps, il est vrai, l'annonce d'une diminution des créations d'emplois aux États-Unis a provoqué une détente des taux d'intérêt à New-York, où l'on pense que la Réserve Fédérale s'abstiendra de durcir sa politique et pourrait même l'assouplir. Cette détente des taux est à l'origine de la baisse du dollar amorcée depuis une semaine, les placements en devises *américaines devenant* moins rémunérateurs.

F.R.

Lufthansa et Japan Airlines s'intéressent au transporteur rapide de plis DHL

Deux compagnies aériennes, Lufthansa et Japan Airlines (JAL), *déjà associées dans le fret avec Air France, qui, comme elles, fait partie des cinq premiers transporteurs mondiaux, ainsi qu'avec* Cathay Pacific, *sont actuellement en négociation* avec DHL Worldwide Express, première société de transport rapide de plis et de paquets à la demande, pour prendre des parts dans le capital de celle-ci.

DHL détient 44 % de ce marché de 8 milliards de dollars (44 milliards de francs) un marché qui croît au rythme de 28 % l'an, notamment en Europe (avec la perspective du marché unique) et en Asie. Les compagnies aériennes, notamment celles qui ont une activité fret importante, veulent profiter de ce développement. Selon le quotidien financier japonais *Nihon Keizai Shimbun*, Lufthansa, JAL et Nissho Iwai Corp, une des principales firmes commerciales japonaises, prendraient 60 % de la filiale européenne de DHL, 20 % de la filale américaine, 12,5 %, puis 60 % de la filiale à Hong-Kong.

Privatisée en 1984

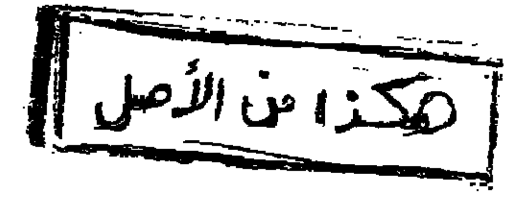
British Telecom va licencier de 4 000 à 5 000 cadres

British Telecommunications, la compagnie de télécommunications britannique privatisée en 1984, a annoncé jeudi 10 mai un vaste plan de restructuration qui prévoit la suppression de 4 000 à 5 000 emplois de cadres dans les douze prochains mois. British Telecom, qui emploie 245 000 personnes, va d'autre part réduire le nombre de ses divisions en Grande-Bretagne de vingt-sept à trois à compter d'avril 1991. Au lieu d'avoir une base géographique comme actuellement, les nouvelles divisions couvriront les communications individuelles, les communications d'entreprise et les services aux entreprises.

La direction de la compagnie considère que ces mesures sont indispensables pour faire du groupe l'un des grands mondiaux du secteur et satisfaire les consommateurs, grâce à une structure plus souple. Ebauchée à la fin mars, la restructuration avait alors provoqué le départ du directeur général, M. Graeme Odgers, apparemment opposé aux mesures. – *(AFP)*.

□ **Honda annonce un important remaniement de sa direction.** – *Honda Motor, troisième constructeur automobile japonais, a annoncé jeudi 10 mai un remaniement de son état-major.* M. Okubo, *président de la firme depuis 1987, est remplacé par* M. Koichiro Yoshizawa, ancien directeur d'America Honda *Motor.* M. Kume, *directeur général et considéré* comme l'artisan de l'accroissement des ventes du groupe, *est remplacé* par M. *Nobuhiko Kawamoto,* auparavant directeur général de Honda Research and Development. Les deux autres directeurs adjoints cèdent leur place à MM. Shoichiro Irimajiri et Yoshihide Munekuni.

□ **Framatome : décision le 18 mai, sur le séquestre des 40 % de la CGE.** – Le tribunal de commerce de Paris a mis en délibéré, jeudi 10 mai, la mise sous séquestre éventuelle de 40 % des actions détenues par la CGE dans le capital de Framatome. Cette mesure est réclamée par le comité central d'entreprises du constructeur de réacteurs nucléaires. Celui-ci avait assigné au fond et en référé le 24 avril dernier la CGE, *afin d'obtenir l'annulation du transfert au* secteur privé des actions détenues par la CGE au moment de sa privatisation.



Les banques et l'argent sale

Suite de la première page

D'abord, exiger d'un restaurateur ou d'un promoteur immobilier, qu'il *« participe »* à la lutte contre un trafic auquel il est lié volontairement, n'a pas de sens. En revanche, il est clair que les banques, dans leur immense majorité, n'ont pas de lien organique avec les trafiquants et peuvent être abusées. Organiser leur « participation » à une action globale de répression est donc logique.

En second lieu, les établissements financiers occupent une place centrale, que les restaurateurs par exemple n'occupent pas, dans le recyclage de l'argent sale. Les 122 milliards de dollars que le trafic de la cocaïne, de l'héroïne, et du canabis engendre entre l'Europe et les Etats Unis -estimation tirée du rapport du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (Gafi) - représentent des flux si considérables que les filières autrefois classiques (immobilier, casinos...) en sortent marginalisées.

Ces centaines de millions de petites coupures de 10 et 20 dollars issues de la vente au détail de sachets d'héroïne ou de cocaïne ne sont en effet d'aucune utilité si elles sont accumulées en liquide dans un hangar de la forêt colombienne. Cet argent ne fait la puissance des seigneurs de la drogue que s'il est recyclé et disséminé dans les flux d'un système financier aujourd'hui largement mondialisé.

Un devoir de vigilance

Le projet de loi oblige donc des banques et elles seules, à un devoir de *« vigilance »*. La Lyonnaise de banque a ainsi commencé de mobiliser ses services d'inspection et ses guichetiers. Son président, M Henri Moulard, qui avait embauché il y a quelques mois, M. Georges Bastelica, ancien préfet à Lyon et en Corse, comme responsable de la securité,lui confiera également la coordination des problèmes de drogue.

A la Banque de l'Union européenne, une note de la présidence a, dès le mois de février, précisé aux salariés que les contacts avec les nouveaux clients, les transferts ou réceptions de fonds, les opérations et montages complexes ainsi que les placements sur titres devaient faire l'objet d'une surveillance renforcée. *« Il est très difficile*, selon la note, *d'établir une liste exhaustive des indices qui peuvent permettre de déceler des opérations de blanchiment (...) mais il convient d'être attentif, de ne pas hésiter à prévenir l'Inspection générale (...) et de refuser de traiter toute opération qui apparaîtrait douteuse »*. A la Société Générale, une note non moins élaborée indique (sans rire) que les *« opérations sur titres anonymes ne doivent être traitées qu'avec des personnes connues »*.

A la BNP, en fonction des agences et de leurs clientèle, les opérations au dessus d'un certain montant devront être soumises à l'approbation de lahiérarchie. A la Société générale, à la Société marseillaise de crédit, au Crédit Lyonnais... des *« task forces »* sont aussi en passe d'être constituées et des Mr Drogue en passe d'être nommés pour organiser la remontée des informations, former et informer le personnel.

Cette vigilance qui s'organise un peu partout dans le monde bancaire n'aurait cependant*« rien de neuf. Il y a belle lurette qu'on surveille de près les transferts ou les ouvertures de comptes »* assure un responsable de la BNP. Et la récente publicité faite aux comptes douteux du général Noriega, ex-homme fort du Panama, dans les agences de la BNP à Marseille et Paris (*le Monde* du 29 decembre 1989 et 3 fevrier 1990) ne viendrait même pas nuancer cette assertion.

Ce sont les contrôles internes de la BNP qui auraient permis de déceler le caractère suspect de ces opérations et la direction de la banque aurait pris en toute conscience, la décision *« d'alerter les douanes »*. De son côté, un juriste de banque fait remarquer que *« le projet de loi ne révolutionne rien ; il complète un dispositif existant »*.

Depuis le 31 decembre 1987, une loi punit déja de 2 à 10 ans d'emprisonnement et de 5 000 à 500 000 francs d'amende tous ceux qui auront facilité ou tenté de faciliter les activités des trafiquants de drogue. Banquiers y compris.

De nouveaux comportements

Pourtant, les banquiers sont mal à l'aise. Car le projet de loi porte atteinte au fondement de leur activité : le secret bancaire. Certes, tous les jours déjà, le moindre gendarme pourvu d'une commission rogatoire peut, s'il le juge utile, se faire communiquer les livres de comptes d'un suspect. Mais aujourd'hui, en obligeant les banquiers à se poser la question des hommes de paille, en les poussant à noter les transactions suspectes et à les dénoncer auprès du ministère des finances ou Place Beauvau, le nouveau texte de loi les contraint à un changement de comportement. Et même à une véritable mutation.

Jusqu'à ces dernières années, la profession bancaire excluait l'enquête. Sitôt qu'une opération suspecte était décelée, la banque rompait ses relations avec un client, celui ci était prié de s'adresser ailleurs et la vie reprenait comme avant.

Désormais, les banquiers doivent se poser la question de l'origine et de la destination des fonds. Ce n'est plus la discrétion qui fonde leur activité mais le soupçon. Le changement est de taille...

Certes, si tous les établissements financiers font corps pour accroître la surveillance, le trafiquant n'a plus aucun recours ; il est coincé. En théorie du moins. Car nombre de banquiers s'interrogent sur l'efficacité de cet appel à la délation. *« Depuis deux ans que je suis en poste, nous n'avons jamais rien repéré tout seuls. Les deux cas qui ont été détectés avaient fait l'objet de demandes de la police. Du point de vue bancaire pourtant, les opérations des trafiquants étaient irréprochables »* affirme un cadre supérieur d'un des plus importants établissements bancaires.

La vraie difficulté, ajoute un représentant de la Société marseillaise de crédit, porte sur les opérations de la clientèle connue. Soupçonner l'activité bancaire quotidienne ouvre donc la porte à toutes les erreurs d'appréciation. *« Les inconnus qui arrivent avec des valises pleines de billets, c'est facile, mais malheureusement c'est l'exception »*. Les trafiquants ne sont pas tous basanés, ne portent pas tous des lunettes noires et leur mine n'est pas automatiquement patibulaire. Il ne faut pas oublier que ce sont des financiers éprouvés, capables de fractionner intelligement les flux ou de diversifier les placements qui ont permis à ces mêmes trafiquants de penetrer en profondeur le système financier international.

Certains banquiers n'hésitent pas à affirmer que *« toute cette affaire est à but uniquement psychologique »*. Comme s'il s'agissait pour les pouvoirs publics de battre le tam tam pour impressionner et faire peur. Le bluff n'est cependant pas dénué d'interêt en matière financière, dans la mesure ou les rumeurs, la crainte du gendarme jouent un rôle moteur sur les comportements.

Mais la panique peut aussi se réveler dangereuse si elle affecte l'ensemble des agents économiques.

Le ministère des finances a beau jurer qu'il garantit l'immunité fiscale à l'acheteur de bons du Trésor qui renonce à son anonymat, rien n'assure qu'il sera cru. On a assisté à des fuites massives de capitaux pour moins que cela. Certains banquiers pensent également que les trafiquants ont déjà mis au point d'autres méthodes de pénétration du système financier.

Selon eux, le boom du marché de l'art comme celui des bourses du tiers monde en 1989 -300 % de hausse en Turquie, 136 % en Argentine, 95 % à Taiwan...- ne peut s'expliquer que par l'argent de la drogue. Or la vraie difficulté dans la lutte contre le blanchiment, c'est de boucher les entrées du système de l'argent. Malheureusement, celles ci sont innombrables.

YVES MAMOU

Comptes taxis et secret bancaire

Le banquier doit-il intervenir dans les affaires de ses clients, et quand doit-il le faire ? Des fraudes successives de « comptes taxis » ont amené dès 1986 le comité des usagers, institué par la loi bancaire de 1984 et que présidait à l'époque M. Denis Kessler, économiste, à mener une reflexion sur le secret bancaire.

Le compte taxi était une amaque à la TVA dont le but n'était pas, comme pour la drogue, d'injecter des liquidités dans le système bancaire, mais, au contraire, d'en retirer. Exemple : un atelier de couture clandestin fournit des marchandises à un grossiste et réclame d'être rémunéré en cash. Pour obtenir ces espèces, le grossiste fait un chèque à un « taxi », société fictive disposant d'un compte bancaire, qui lui fournit en échange une fausse facture. Le taxi porte le chèque à la banque et, quelques jours plus tard, vide son compte en espèces. Toute la chaine de travail au noir peut alors être rémunérée. La TVA, qui a été facturée mais n'a pas été réglée, constitue le bénéfice de l'opération.

Les banques utilisées par les taxis pouvaient-elles déceler le caractère frauduleux des opérations ? Oui, ont prétendu les magistrats appelés à juger les agents de banque impliqués dans le trafic. Difficilement, ont rétorqué les banquiers qui se sont plaints à chaque fois de voir méconnaître le fondement de leur activité. Les magistrats, explique le comité des usagers, n'ont pas compris que les banquiers sont *« astreints au secret professionnel (sous les peines de l'article 378 du code pénal) »* auquel *« s'ajoute un devoir de non-ingérence »*.

Mais, bien que le banquier ne soit pas la police, bien qu'il n'ait pas à s'inquiéter de l'origine ou de la destination des fonds, cette placidité *« trouve sa limite dans un devoir de vigilance »*, reconnait le comité des usagers. Dès 1986, les banquiers se sont donc vus demander de déterminer eux-mêmes un équilibre entre le secret bancaire et la complicité objective. Le projet de loi contre le blanchiment de l'argent met fin au dilemme : désormais, ils sont ouvertement du côté des juges et de la police.

Y. M.

Un principe nouveau dans le droit pénal français

Pour la première fois en droit pénal français, le projet de loi adaptant les textes existants à la convention de Vienne permettra de rendre exécutoires sur le territoire national des décisions de justice prises par une juridiction étrangère. C'est le principe de « l'exequatur ». Le texte qui vient d'être adopté va en effet permettre de saisir en France les biens appartenant à des trafiquants de drogue ayant fait l'objet d'une condamnation devant un tribunal étranger.

Le premier ministre a, à juste titre, commenté cette nouveauté en expliquant que l'exequatur n'avait jamais trouvé sa place au pénal en France. Cette procédure, jusqu'ici, n'était reconnue que pour le droit commercial et le droit civil. Dans ces cas, lorsqu'un jugement a été pris, les parties ont la possibilité de saisir en France le tribunal de grande instance compétent, qui, sans trancher sur le fond, vérifie la régularité de la procédure et s'assure que la décision du tribunal étranger respecte les exigences de l'ordre public sur le territoire national. Il n'est, par exemple, pas question, sous prétexte que le droit d'un pays musulman l'autorise, de confirmer, sur le territoire français, la réalité d'une répudiation.

En droit pénal, des conventions, difficilement applicables, avaient déjà été signées avec des pays du Conseil de l'Europe. Mais la voie ouverte par le projet de loi présenté par M. Pierre Arpaillange est bien plus vaste. Le droit pénal français, jusqu'ici très protectionniste et très respectueux du principe strict de territorialité, devrait pouvoir s'ouvrir dans d'autres domaines que la lutte contre le trafic de drogue, montrant le chemin d'une Europe pénale. Mais les auteurs du projet ont tenu à mettre en place des garde-fous, pour éviter que des condamnations fantaisistes ou politiquement orientées puissent être suivies d'effet sur le territoire français.

AGATHE LOGEART

Aux Etats-Unis

Un dispositif contraignant et des moyens d'investigation très puissants

WASHINGTON

de notre correspondant

Pionniers de la lutte contre le blanchiment de la drogue, mais confrontés à une tâche immense (les bénéfices bruts engendrés par le trafic des stupéfiants atteindraient 100 milliards de dollars par an pour les seuls Etats-Unis), les législateurs américains n'ont de cesse de renforcer les dispositifs censés rendre la vie de plus en plus difficile à tous ceux qui s'efforcent de transformer leur argent «sale» en argent propre, par l'intermédiaire du système bancaire.

Dès maintenant, la réglementation est plus lourde, et sans doute plus contraignante, que les dispositions qui viennent d'être annoncées en France, et les investigations ne sont pas soumises à un compartimentage aussi strict : les informations recueillies grâce au dispositif « anti-blanchiment » peuvent aussi bien nourrir une enquête du fisc - en l'absence de toute affaire de drogue - s'il existe une présomption de fraude.

La base du dispositif légal a été établie en 1978, dans le cadre de la loi sur le secret bancaire. La règle essentielle est que tout versement en espèces supérieur à 10 000 dollars, reçu par une banque ou un établissement assimilé, un agent de change ou un casino, doit laisser une trace écrite - sous la forme d'un formulaire spécial rempli par l'établissement. La loi impose aussi à toute personne entrant aux Etats-Unis (ou en sortant) de déclarer les espaces ou les chèques négociables dont le total dépasse 10 000 dollars. Par ailleurs, la perception d'intérêts financiers sur des comptes possédés à l'étranger, pour un montant de plus de 10.000 dollars, doit aussi faire l'objet d'une déclaration.

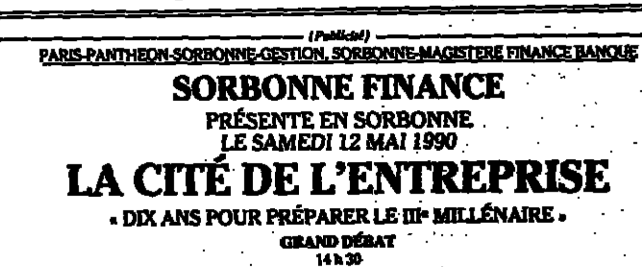
Ces dispositions ont été rendues récemment plus contraignantes. Depuis septembre 1989, ce sont toutes les entreprises et sociétés commerciales qui sont tenues de déclarer les opérations en espèces dépassant 10 000 dollars. Par ailleurs, le Trésor (qui coiffe l'ensemble des départements concernés par la lutte contre le blanchiment de la drogue) a désormais le droit d'abaisser - au-dessous de 10 000 dollars - le seuil à partir duquel les déclarations s'imposent dans les régions où une réglementation plus stricte lui paraît s'imposer.

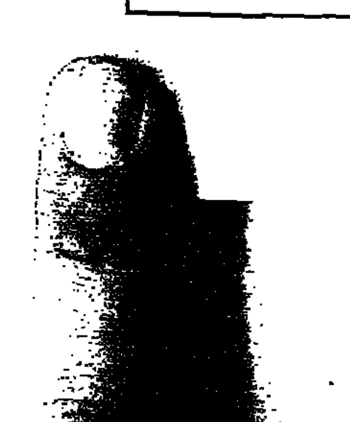
D'autres amendements à la loi anti-drogue ont été soit votés (mais pas encore mis en application), soit proposés : tous visent à imposer que les banques soient tenues de garder la trace des différentes opérations qu'elles réalisent pour leurs clients, en particulier les virements. Le Trésor souhaiterait, enfin, que les établissements bancaires soient tenus de lui signaler les transactions à caractère douteux.

Pour pouvoir tirer parti de la masse énorme d'informations que la loi lui permet ou lui permettra de recueillir, l'administration vient de se doter d'un puissant centre de traitement et d'analyse dénommé FINCEN (pour Financial Crime Enforcement Network), qui devrait beaucoup faciliter la tâche des enquêteurs fédéraux et permettre de reconstituer précisément le parcours des capitaux suspects.

Cette abondance de moyens et de dispositions légales devrait logiquement produire des résultats. Mais la répression du blanchiment de la drogue continuera sans doute de s'appuyer aussi sur une méthode très appréciée aux Etats-Unis : le recours à des agents infiltrés dans les établissements suspects, et qui tendent des pièges aux criminels ou aux criminels en puissance. C'est ainsi, en particulier, qu'ont été mises au jour récemment les colossales opérations de blanchiment réalisées sous le couvert de la Banque du crédit et du commerce international (BCCI).

JAN KRAUZE





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UNIGESTION S.A., Genève

(Chiffres consolidés)

Total du bilan	: F 591 millions	(+ 35 %)
Bénéfice net avant impôts	: F 22,7 millions	(+ 31 %)
Bénéfice net après impôts ...	: F 16,7 millions	(+ 20 %)
Dividende	: F 23 par action	(+ 15 %)
Fonds propres	: F 217 millions	(+ 5 %)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'UNIGESTION S.A. s'est tenue le 8 mai 1990 à Genève. A cette occasion, Monsieur Bernard SABRIER, administrateur délégué a présenté les résultats de l'exercice 1989.

Au 31 décembre 1989, le total du bilan s'inscrit à F 591 millions (+ 35 %). Les débiteurs Lombard ont atteint F 266 millions (+ 82 %). Nos participations permanentes totalisent F 183,2 millions dont F. 170 millions représentent notre part au capital d'UNI-TOWER HOLDING.

Les produits nets de l'exercice se montent à F 45 322 971, contre F 41 416 864 en 1988 (+ 9 %). Les charges d'exploitation, y compris les pertes amortissements et provisions, ont totalisé F 22 601 387 contre F 21 809 949 en 1988 (+ 3,6 %).

Le bénéfice net avant impôts s'inscrit à F 22 721 584 contre F 17 372 567 en 1988 (+ 31 %).

La plupart des postes du compte de pertes et profits ont connu une importante croissance : devises et métaux précieux (+ 104 %), produits des titres (+ 74 %), commissions (+ 12 %).

Les frais de personnel et les frais généraux se sont accrus respectivement de 25 % et 32 %, suite à l'augmentation de notre effectif (+ 15 %) et aux charges liées à la location de nos nouveaux locaux.

Pour UNIGESTION, l'exercice 1989 a été marqué par une reprise de l'ensemble des activités. En excluant les produits exceptionnels (vente de l'immeuble en 1988), nos produits bruts en 1989 ont augmenté de 63 %. Notre bénéfice net avant impôts s'est accru de 88 %, hors éléments exceptionnels. UNIGESTION dépasse son taux de croissance historique pour la période de 1984-1989 qui était de 37,2 % par an pour les produits bruts, de 47,6 % par an pour le bénéfice d'exploitation et 45 % pour le bénéfice net.

En 1989, l'impact des résultats de la BSI dans nos produits au travers de la mise en équivalence d'UTH a été de F 6,3 millions. L'amélioration de la rentabilité de la Banque et la mise en place d'une stratégie nationale et internationale nous permettent d'envisager l'avenir de façon positive.

L'assemblée générale a approuvé le rapport de gestion et les comptes 1989 et a déchargé le Conseil d'administration.

L'assemblée générale a été informée de la démission de Monsieur Robert PENNONE de son mandat d'administrateur. Monsieur PENNONE fait partie de la direction centrale de la société ATAG, ERNST & YOUNG. Cette société a été mandatée par les actionnaires de la BSI lors de leur assemblée générale du 25 avril et par ceux d'UNIGESTION le 8 mai pour assurer le rôle d'organe de contrôle. Monsieur PENNONE ne peut en conséquence demeurer au sein de notre Conseil.

C'est avec un grand regret que le Conseil d'administration d'UNIGESTION doit accepter ce départ et Monsieur SABRIER a tenu à exprimer à Monsieur PENNONE, au nom du Conseil, tous ses remerciements pour ses précieux conseils depuis 1984.

Après renouvellement des mandats de Messieurs Daniel OLCHANSKI et Bernhard MULLER pour une période de trois ans, et la démission de M. Robert PENNONE, le Conseil d'administration se trouve composé de : Bernard SABRIER, président, Dr. Werner SCHICK, vice-président, Raoul OBERSON, secrétaire, Marc-André CHARGUERAUD, Serge FRADKOFF, Jean-Claude MOCELLIN, Bernhard MULLER, Daniel OLCHANSKI et Paul PIGUET.

•••

L'élargissement de l'espace financier européen, les questions que se pose la Suisse sur son éventuelle intégration à celui-ci, les profonds changements dans le secteur financier et bancaire obligent UNIGESTION à une réflexion permanente sur le rôle qu'elle souhaite assumer dans l'Europe de 1993, sur sa taille, ses spécialités et les liens qu'une société financière, à bonne rentabilité, doit rechercher dans ce nouvel environnement.

Plus concrètement, en 1990, l'effort d'UNIGESTION s'orientera autour de trois axes principaux :

1. accroître le montant des dépôts par un meilleur marketing des produits
2. occuper les niches correspondant à ses spécialités
3. renforcer son actionnariat au plan national et international par des alliances stratégiques.



BANQUE SOVAC IMMOBILIER

L'assemblée générale des actionnaires de BF Im. SOVAC (dont le capital est entièrement détenu par SOVAC), s'est réunie le 27 avril 1990 et a approuvé les comptes de l'exercice 1989.

ACTIVITE COMMERCIALE

Les financements nouveaux réalisés en 1989 par BF Im. SOVAC pour son propre compte ont atteint 3 696 millions de francs en 1989, en progression de 3 % par rapport à 1988 ; ils concernent les crédits aux acquéreurs, pour 2 664 millions de francs (- 1 %) et les financements aux professionnels de l'immobilier, pour 1 032 millions de francs (+ 18 %).

Les encours gérés par BF Im. SOVAC s'élevaient à 15 968 millions de francs au 31 décembre 1989 (+ 2 %).

RESULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 1989 est de 75,3 millions de francs (à comparer à 81,7 millions de francs comprenant 18,3 millions de francs de plus-values nettes à long terme en 1988).

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende global de 49,5 millions de francs (identique à celui de l'exercice précédent), le solde étant affecté aux réserves.

En outre, l'assemblée générale a décidé d'adopter la dénomination de :
BANQUE SOVAC IMMOBILIER



assurances

Société Centrale des Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu - 75060 Paris Cedex 02
Societe Anonyme créée par la loi du 04 Janvier 1973
Capital Social : 407 millions de Francs RCS Paris B 303 265 128

Chiffre d'affaires mondial du 1er janvier 1990 au 31 mars 1990

(Primes émises en millions de Francs)

	1989	1990	variation en %
AGF VIE	3364	3811	+ 13,3
AGF IART	3884	4171	+ 7,4
Total du 1er Trimestre	7248	7982	+ 10,1



PARTENAIRE
& ASSUREUR OFFICIEL
DES XVIe JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Compagnie Générale d'Électricité

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier trimestre de 1990 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Électricité s'est élevé à **32,7 milliards de francs** au lieu de 32,4 milliards de francs au premier trimestre de 1989. **A structures et méthodes comparables, la progression est de 7 %.**

ACTIVITÉ CGE :
NOUVELLE PROGRESSION AU PREMIER TRIMESTRE 1990
CHIFFRE D'AFFAIRES + 7 %
COMMANDES + 16 %

Ces évolutions tiennent compte des modifications de structures intervenues au cours des douze derniers mois dont la plus significative est la constitution à compter du 1er avril 1989 du Groupe Gec Alsthom NV consolidé par intégration proportionnelle à 50 %.

La répartition par secteur d'activité du chiffre d'affaires des premiers trimestres 1989 et 1990 est la suivante :

(en millions de francs)	1990	1989
Énergie et transport	6.095	8.490
Nucléaire (1)	702	504
Ingénierie électrique	3.071	2.604
Accumulateurs	1.296	1.113
Télécommunications, communication d'entreprise, câbles	21.240 (2)	19.544
Activités diverses (3)	1.038	979
Cessions entre secteurs	-746	-818
TOTAL	32.696	32.416

Les **prises de commandes** s'élèvent à **38,5 milliards de francs en progression de 16 % à structures et méthodes comparables** par rapport au premier trimestre de 1989.

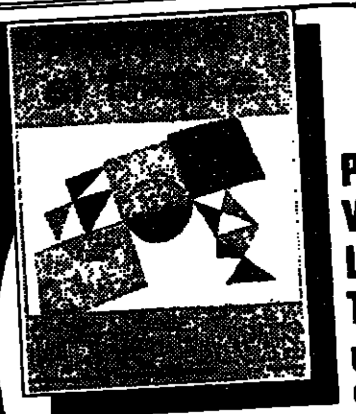
(1) Chiffre d'affaires de Framatome et de ses filiales retenu par intégration proportionnelle à 40 %.

(2) Dont Télécommunications publiques : 38 %. Communication d'Entreprise : 24 %. Câbles : 27 %. Autres : 11 %.

(3) Le chiffre d'affaires du Groupe n'intègre pas celui de la Générale Occidentale consolidée par mise en équivalence.

LA CGE EN DIRECT :
• MINITEL : 36.15 code CGE
• Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561

GROUPE CGE



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Selon le Conseil national du commerce

Des banques font payer les chèques aux commerçants

Le Conseil national du commerce (CNC) a affirmé jeudi 10 mai que deux « vieilles » banques françaises nationalisées, la BNP et le Crédit lyonnais, ont fait payer récemment à certains commerçants les chèques qu'ils avaient déposés auprès d'elles.

Selon le CNC, depuis une dizaine de jours, le tarif imposé aux commerçants est de 0.15 centime par chèque « *post-marqué* » et de 0,40 centime par chèque non « *post-marqué* ». Le post-marquage est un premier travail de codification du montant de la transaction qui peut être effectué directement par le commerçant. La tarification serait appliquée dès la remise du chèque. Le CNC s'interroge sur « *la portée et l'ampleur* » de cette pratique qui soulève le problème de la gratuité du chèque. Il en a informé le ministère de l'économie et des finances. Les commerçants déposent auprès des banques chaque année 2.5 milliards de chèques, rappelle le CNC.

La BNP et le Crédit lyonnais ont indiqué que la tarification des chèques se pratiquait dans certains cas, mais seulement après négociation avec le client. Il s'agirait essentiellement de grandes surfaces qui en contrepartie ont obtenu une réduction du délai à partir duquel le chèque est effectivement crédité.

Après le scandale boursier de 1983

La Cour suprême d'Israël demande des poursuites contre les banquiers

La Cour suprême d'Israël a demandé jeudi 10 mai que des poursuites judiciaires soient engagées contre les dirigeants des grandes banques pour leurs responsabilités dans le krach boursier d'octobre 1983 en Israël. Fait rarissime, la Cour a désavoué publiquement le conseiller juridique du gouvernement, M. Yosef Harish, pour n'avoir pas poursuivi en justice les directeurs et comptables de ces banques.

Ce dernier, qui joue le rôle de procureur général de l'Etat, s'était prévalu de « *l'intérêt public* » et d'une « *absence de preuve* » pour ne pas engager une action judiciaire.

Les banques avaient jusqu'en octobre 1983 artificiellement surévalué les cotes de leurs actions, en les rachetant en sous-main avec l'accord tacite du Trésor. Le krach s'était soldé par une perte de sept milliards de dollars environ pour les épargnants. Le Trésor avait dû éponger l'ardoise en rachetant des actions bancaires. Les trois principales banques d'Israël, Léumi, Discount et Hapoalim avaient été impliquées dans ce scandale. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Neuvième inculpation dans l'affaire Pechiney Triangle.** – Le juge d'instruction, Mme Edith Boizette, chargé de l'affaire des délits d'initiés commis à l'occasion du rachat par Pechiney d'Amérecan National Can (ANC), filiale de Triangle Industrie, a inculpé vendredi 4 mai, M. Patrick Gruman, à l'époque directeur général de la Compagnie parisienne de placements, la société de MM. Max Théret et Robert Reiplinger. Cette neuvième inculpation n'est pas sans lien avec la précédente, qui concernait M. Jean-Pierre Emden, directeur de sociétés (*le Monde* du 12 avril).

□ **Arrestation de trois négociateurs d'obligations travaillant à la DG Bank.** – Trois « *traders* » travaillant au département obligations de la DG Bank ont été arrêtés mercredi 9 mai, étant soupçonnés d'avoir personnellement profité des transactions qui ont entraîné ensuite un conflit entre la banque ouest-allemande et plusieurs banques françaises durant le mois de février.

Le 19 avril dernier, la DG Bank évoquait déjà l'hypothèse d'escroquerie interne pour expliquer ce litige (Le *Monde* du 21 avril). L'identité de ces négociateurs n'a pas été révélée.

NEW-YORK, 10 mai ↑

Légère reprise

Après une journée de valse-hésitation, la Bourse new-yorkaise a repris sa marche en avant. Sur la pointe des pieds, toutefois. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi une bonne partie de la séance mais sans vraiment s'amplifier. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 738,51 avec un gain de 5,63 points.

Le bilan général a cependant été meilleur que ce résultat. Sur 1 959 valeurs traitées, 840 ont monté, 612 ont baissé et 507 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, les hésitations des opérateurs ont été principalement dues au doute qu'inspirait le résultat du placement de la dernière tranche de l'opération de refinancement du Trésor américain. On ne devait le savoir qu'un peu plus tard : le taux de participation des Japonais a été satisfaisant (25 %) tout en restant inférieur au niveau habituel (30 %). Le marché, disait-on, a finalement été assez favorablement impressionné.

En définitive, si la prudence l'a finalement emporté, c'est en grande partie dans l'attente de la publication, vendredi 11 mai, de l'indice des prix de gros pour avril, qui, à lui seul, est censé préfigurer l'évolution de l'inflation.

L'activité est restée une fois de plus assez modérée avec 158,46 millions de titres échangés contre 152,26 millions la veille.

LONDRES, 10 mai ↓

Sans véritable direction

Les valeurs ont peu fluctué jeudi à la Bourse de Londres, avant de clôturer en légère baisse à moins de vingt-quatre heures de l'annonce des chiffres de l'inflation britannique en avril. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en retrait de 5.7 à 2 157 points après avoir gagné jusqu'à plus de six points dans la matinée.

Les échanges ont porté sur 406 millions d'actions contre 344 millions la veille.

Parmi les sociétés annonçant leurs résultats, le fabricant de gaz industriels BOC Group a été recherché après une hausse de 12 % de son bénéfice semestriel, tandis que le groupe de distribution Sears régressait en raison du recul de 15 % de ses profits annuels. British Petroleum n'a pratiquement pas réagi à l'annonce d'une baisse de 5 % de son bénéfice trimestriel.

Le groupe de loisirs Brent Walker a pâti de commentaires défavorables sur ses résultats annoncés la veille, tandis que le groupe pharmaceutique SmithKline Beecham regagnait le terrain perdu mercredi après l'annonce des siens.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Alcoa	63 1/2	63 1/2
A.T.T.	40 5/8	41 1/4
Boeing	73 3/4	75 3/8
Chase Manhattan Bank	23 7/8	24 1/8
Du Pont de Nemours	37 7/8	37 5/8
Eastman Kodak	38 1/8	39
Exxon	46 1/8	46 5/8
Ford	46	45 1/2
General Electric	68 7/8	67
General Motors	46 1/2	46 3/4
Goodyear	35 3/8	34 7/8
I.B.M.	111 1/4	112 5/8
I.T.T.	52 3/4	54 7/8
Mobil Oil	60 3/4	60 5/8
Pfizer	56 7/8	57 1/4
Schlumberger	54 3/8	55
Texaco	58 5/8	59
UAL Corp. ex-Allegis	157	155 5/8
Union Carbide	19 3/4	19 7/8
U.S.X.	32 7/8	32 7/8
Westinghouse	74	71 3/4
Xerox Corp.	48 1/4	48 1/4

PARIS, 10 mai ↓

Faiblesse passagère

L'accès de faiblesse observé *mercredi* dès le milieu de l'après-midi Rue Vivienne s'est poursuivi le lendemain durant une grande partie de la séance. L'indice CAC 40, qui s'était déprécié de 0,76 % la veille, avait pourtant ouvert la journée du 10 mai sur une hausse symbolique (+ 0,02 %). Mais très vite, cet *indicateur virait au rouge*. Il abandonnait jusqu'à 0,60 % dans un marché calme. Toutefois, en fin de séance, encouragées par la bonne tenue de Wall Street, les pertes étaient effacées. La journée s'achevait sur un léger gain de 0,04 %.

Si mercredi, la baisse était due en partie à l'attente du vote dans la soirée d'une motion de censure à l'Assemblée nationale, cette hypothèque était levée jeudi et les investisseurs reprenaient confiance en la situation politique française. Les préoccupations étaient alors plus d'ordre international et concernaient l'évolution du dollar et du yen. La faiblesse persistante de ces devises pourrait, en effet, inciter les autorités monétaires de chacun de ces pays à relever leurs taux. D'autre part, les opérations de refinancement du Trésor américain pèsent sur la tendance.

Au Palais Brongniart, les gestionnaires expliquaient la faiblesse des transactions par l'absence des intervenants étrangers, ces derniers étant sur la réserve depuis plusieurs séances après les fortes hausses des semaines précédentes. Dans ces conditions, la dernière note de conjoncture de l'INSEE, extrêmement encourageante sur l'état de santé de la France et notamment sur le redressement du commerce extérieur, passait presque inaperçue.

Les plus fortes baisses qui n'excédaient pas 4 % étaient emmenées par Hachette, MMB, Au Bon Marché et LVMH. UIF emmenaient les hausses avec les Laboratoires Roger-Bellon, Simco et l'Auxiliaire d'entreprises.

TOKYO, 10 mai ↑

Plus résistant

Le Kabuto-cho s'est un peu ressaisi jeudi après son léger accès de faiblesse de la veille. Il n'a toutefois pas pu conserver tout le bénéfice de son avance, et l'indice Nikkei, après avoir atteint en fin de matinée la barre des 31 000 points, a reperdu un peu du terrain gagné initialement pour s'inscrire à 30 980,26 avec un léger gain de 34,65 points (+ 0,11 %).

Selon les experts, des arbitragistes ont été assez nombreux à dénouer des positions longues. Les gérants de portefeuille en ont profité, toujours d'après eux, pour commencer à prendre leurs bénéfices. Cependant, les dégagements ont été bien absorbés. D'une façon générale, les boursiers nippons restent optimistes, estimant que le marché devrait continuer d'avancer lentement les prochains jours.

VALEURS	Cours du 10 mai	Cours du 11 mai
Akai	970	1 000
Bridgestone	1 470	1 480
Canon	1 720	1 770
Fuji Bank	2 730	2 780
Honda Motors	1 790	1 830
Matsushita Electric	2 220	2 250
Mitsubishi Heavy	987	979
Sony Corp.	6 440	6 710
Toyota Motors	2 241	2 440

FAITS ET RÉSULTATS

□ **ICI : baisse de 6 % du résultat trimestriel.** – Les chimistes allemands ne sont pas les seuls à enregistrer pour le premier trimestre une baisse de leurs bénéfices. A son tour, le géant britannique ICI, numéro quatre mondial, annonce un résultat courant avant impôts de 414 millions de livres, inférieur de 6 % à celui dégagé en 1989 à pareille époque. Le chiffre d'affaires atteint 3.45 milliards de livres, en progression, lui, de 8 %. L'amélioration des ventes est principalement due à l'augmentation des volumes (+ 3 %), surtout de produits pharmaceutiques et agrochimiques, à l'enchérissement des prix (+ 1 %), aux variations de taux de change (+ 6 %), l'incidence des cessions d'activités ayant joué en sens inverse pour 2 %.

□ **Résultats décevants pour Philips France en 1989.** – Philips France, le 8 mai, a publié des résultats décevants pour 1989. Certes, ils font apparaître un accroissement sensible du résultat net de la société (596 millions contre 321 millions en 1988), mais celui-ci « *est influencé par d'importants résultats exceptionnels, notamment sur cession d'immeubles* », indiquait, lundi 7 mai, l'entreprise dans un communiqué. Interrogée, Philips France – qui a récemment cédé son siège de l'avenue Montaigne pour 1.43 milliard de francs – précisait que ces résultats exceptionnels se montaient à 750 millions de francs avants impôts et que le résultat courant était « *légèrement positif (...), extrêmement faible* ».

□ **BASF va doubler ses investissements en France.** – Le groupe chimique ouest-allemand BASF va plus que doubler cette année ses investissements en France, où le potentiel de croissance est parmi « *les plus élevés d'Europe* », a annoncé M. Norbert Martin, directeur de BASF pour la France et le Benelux. BASF a ainsi prévu de dépenser en France 650 millions de francs, contre 310 millions de francs en 1989. Ces investissements concerneront les domaines où BASF détient déjà des parts de marché assez élevées, comme les peintures de carrosserie ou les encres d'imprimerie, ainsi que les secteurs où le groupe est insuffisamment représenté, tels que les matières plastiques. Pour les trois années à venir, le groupe compte investir 1.5 milliard de francs dans l'Hexagone, principalement dans les peintures et les encres, les cassettes audio et vidéo et la santé. La France a représenté l'an dernier 6 % du chiffre d'affaires mondial de BASF avec 9.6 milliards de francs, en hausse de 9 % par rapport à 1988.

□ **Bouygues devient le principal actionnaire de Banco Central en Espagne.** – Le groupe Bouygues, numéro un mondial du BTP, est devenu le principal actionnaire de Banco Central, deuxième groupe bancaire espagnol, en portant sa participation de 3,5 % à 4,5 %. Cette annonce survient alors que la bataille entamée depuis plusieurs années par des firmes espagnoles pour le contrôle d'une des plus importantes institutions financières du pays se poursuit.

□ **Adia : hausse de 34 % du bénéfice net en 1989.** – Le groupe suisse Adia, numéro deux mondial du travail temporaire, a réalisé en 1989 un bénéfice net de 201 millions de francs suisses, soit 34 % de plus qu'en 1988. Une progression « *exceptionnelle* », selon le groupe, même si elle est due en partie à la baisse du franc suisse l'an dernier, et si elle est inférieure aux prévisions de la fin 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429 90	428
Asystel	140	111 50 o
B.A.C.	254 60	254
B. Demachy Ass.	575	575
Bque Tarneaud	191	190
B.I.C.M.	851	852
Boiron (Ly)	386	386
Boisset (Lyon)	224	224
Câbles de Lyon	3265	3250
Calberson	625	606
Cardif	765	750
C.D.M.E.	2295	2282
C.E.E.	355	351
C.E.G.E.P.	280	277
C.F.P.I.	278 80	280
Ciments d'Origny	726	726
C.N.I.M.	1010	1010
Codetour	290	290
Comareg	348	351
Conforama	1086	1080
Creeks	445	414 o
DAFSA	206	210 50
Dauphin	710	710
Devanlay	1249	1288
Deville	480	482
Dolisos	175	170
Editions Belfond	267	248 50 o
Elysée Invest.	15 55	15 65
Finacor	197	197
Garonor	819	....
GFF (group.fon.f.)	430	431
Grand Livre	430 10	435
Gravograph	245	250 50
Guintoli	982	982
I.C.C.	289	288
IDIA	345	341
Idianova	165	150 10
I.M.S.	1240	1249
IN2	300	300
I.M.S.	1250	1248

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.P.B.M.	....	....
Loca Investis.	308 50	312
Locamic	142 50	145
Matra Comm.	209	209
Métal. Minière	226	228
Molex	202	203
Navale-Delmas	1356	1341
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	594	592
Pinault	548	548
Presbourg	101	98 50
Présence Assur.	444	428 o
Publ.Filipacchi	800	790
Razel	740	733
Rémy et Associés	381 20	385
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
St-H. Matignon	260	258
S.C.G.P.M.	689	685
Segin (Li)	346	342
Select Invest (Ly)	110	110
S.E.P.	....	....
Serbo	565	557
S.M.T. Goupil	294	298
Sopra	208	206
Supra	230	226
TF1	332 90	328 90
Thermador H. (Ly)	350	344
Unilog	195	198 90
Union Fin. de Fr.	525	530
Viel et Cie	192	190
Yves St Laurent	1166	1152

Marché des options négociables le 9 mai 1990

Nombre de contrats : –.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	85	95	–	–
CGE	600	43	–	4,50	–
Elf-Aquitaine	680	32	45	11,50	–
Eurotunnel SA-PLC	50	5,50	8,50	2,40	4
Euro Disneyland SC	110	2,70	8	–	–
Havas	675	23	–	16	–
Lafarge-Coppée	375	67	72	1	–
Michelin	140	7,50	13	6	–
Midi	1 400	40	–	–	–
Paribas	720	10	–	43	–
Pernod-Ricard	1 417	12	44	–	–
Peugeot SA	775	135	–	2,50	–
Rhône-Poulenc CI	480	8	–	–	–
Saint-Gobain	600	43	55	8,90	–
Source Perrier	1 500	320	–	8	–
Société générale	600	34	–	15	–
Suez Financière	480	18	33	14	–
Thomson-CSF	140	5	7,60	11	17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 mai 1990

Nombre de contrats : –

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	103,34	103,26	103,24
Précédent	103,26	103,18	103,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	1,41	2,21	0,13	0,80

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5275 =

Le dollar, relativement ferme face aux monnaies européennes, s'est vivement replié jeudi vis-à-vis du yen. Par contrecoup, le deutschemark s'est redressé à Paris à 3.3825 francs, dopé par le mauvais indice des prix (0.4 % en avril) annoncé par anticipation par M. Bérégovoy.

FRANCFORT	10 mai	11 mai
Dollar (en DM)	1,6390	1,6375
TOKYO	10 mai	11 mai
Dollar (en yens)	156,75	154,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 mai) .... 9 3/4 - 9 7/8 %
New-York (10 mai) .... 8 3/16 - 8 1/4

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	9 mai	10 mai
Valeurs françaises	102,7	
Valeurs étrangères	92,4	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	559,8	554,87
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 103,69	2 104,56

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 732,88	2 738,51

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 mai	9 mai
Industrielles	1 695,6	1 690,8
Mines d'or	226,6	227,9
Fonds d'Etat	76,10	76,35

TOKYO

	10 mai	11 mai
Nikkei Dow Jones	30 980,26	31 512,14
Indice général	2 312,85	2 348,14

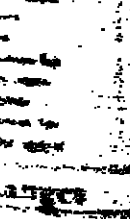
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5205	5,5225	+ 58	+ 68	+ 125	+ 145	+ 370	+ 425
$ can.	4,6983	4,7040	– 166	– 142	– 303	– 267	– 748	– 669
Yen (100)	3,5840	3,5870	+ 68	+ 82	+ 144	+ 167	+ 452	+ 500
DM	3,3740	3,3766	+ 42	+ 54	+ 91	+ 116	+ 249	+ 302
Florin	3,0011	3,0038	+ 27	+ 37	+ 61	+ 79	+ 188	+ 228
FB (100)	16,3039	16,3194	– 93	+ 8	– 88	+ 67	+ 57	+ 434
FS	3,9517	3,9559	+ 13	+ 32	+ 41	+ 70	+ 185	+ 253
L (1 000)	4,5794	4,5849	– 122	– 95	– 218	– 172	– 486	– 405
£	9,2524	9,2612	– 428	– 395	– 831	– 759	– 2309	– 2164

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8
$ Yen	6 15/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8 3/8	8 1/2
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
F.B. (100)	8 1/2	10 3/4	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 3/16	9 13/16	10 1/16
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8
L (1000)	12 1/2	13 1/2	12	12 1/2	11 7/8	12 3/8	11 7/8	12 3/8
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 5/16	15 7/16
F franç.	9 1/2	9 3/4	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 18 h 00

BOURSE DU 10 MAI

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

9/5

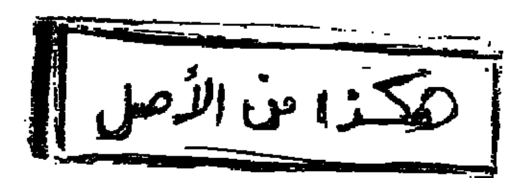
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/5	COURS DES BILLETS préc.	COURS DES BILLETS jour
Etats-Unis (1 usd)	5 537	5 528	5 900	5 900
Ecu	6 892	6 891		
Allemagne (100 dm)	336 910	337 050	345 500	345 500
Belgique (100 F)	16 289	16 283	16 800	16 800
Pays-Bas (100 fl)			306	308
Italie (1000 lires)	4 582	4 582	4 850	4 850
Danemark (100 krd)	88 250	88 260	92	92
Gde-Bretagne (1 L)			9 750	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 417	3 413	4 050	4 050
Suisse (100 f)	392 700	396 400	3 980	398
Suède (100 krs)			96	96
Norvège (100 k)	86 450	86 210	90	90
Autriche (100 sch)	47 878	47 919	49 500	49 500
Espagne (100 pes)	5 369	5 369	5 650	5 650
Portugal (100 esc)	3 798	3 797	4 350	4 350
Canada (1 $ can)	4 744	4 739	5 050	5 050
Japon (100 yens)	3 538	3 521	3 660	3 660

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/5
Or fin (kilo en barre)	65900	66100
Or fin (en lingot)	66400	66250
Napoléon (20f)	400	405
Pièce Fr (10 f)	406	414
Pièce Suisse (20 f)	433	428
Pièce Latine (20 f)	380	382
Souverain	494	494
Pièce 20 dollars	2400	2350
Pièce 10 dollars	1270	1270
Pièce 5 dollars	840	840
Pièce 50 pesos	2520	2530
Pièce 10 florins	398	400

c coupon détaché - o offert - * droit détaché - d demandé - ♦ prix précédent - ■ marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Une révélation du KGB

Il y avait un « cinquième homme » dans le réseau d'espionnage de Kim Philby

Le KGB soviétique a reconnu officiellement qu'il y avait bien eu un « cinquième homme » dans le réseau de diplomates britanniques qui ont espionné pour l'URSS à partir des années 30 et jusqu'au début des années 60. La centrale de renseignement soviétique se refuse encore à révéler son nom.

Cette révélation a été faite à Moscou, jeudi 10 mai, à l'issue de la projection d'un film soviéto-britannique, *le Diplômé de Cambridge*, consacré aux exploits de Kim Philby, le plus connu des membres de ce réseau. Le film, réalisé « *à la demande du KGB* », devait être diffusé par la télévision soviétique dans la soirée du vendredi 11 mai, jour anniversaire de la mort de Philby en 1988.

« *Je le connais personnellement, c'est une personne intéressante, dotée d'un forte personnalité*, explique dans ce documentaire de quatre-vingt-dix minutes le colonel Iouri Modine, ancien responsable du KGB, à propos de ce mystérieux espion que les Britanniques cherchent depuis vingt ans. *Mais je ne veux rien dire de plus sur lui pour éviter de donner une quelconque raison* (à des personnes) *de le persécuter.* » Toutefois, au cours d'une brève conférence de presse donnée jeudi, le colonel Modine a refusé de préciser si ce cinquième homme était vivant, et s'il vivait toujours en Grande-Bretagne.

Dans un livre devenu un best-seller, *Spycatcher*, l'ancien agent secret britannique Peter Wright affirme que cet agent mystérieux était sir Roger Hollis, directeur du contre-espionnage britannique (MI5) pendant plusieurs années, mort en 1973. Les autres membres du réseau, tous décédés aujourd'hui, étaient Donald Maclean et Guy Burgess, réfugiés à Moscou en 1951 alors qu'ils étaient sur le point d'être arrêtés, et Anthony Blunt, qui fut conseiller en matière d'art de la reine Elizabeth avant d'être démasqué en 1979 seulement. Quant à Kim Philby, le film révèle qu'il s'est enfui « *à bord d'un navire soviétique ancré dans le port de Beyrouth* » le 23 janvier 1963, alors que les services secrets britanniques cherchaient à le rejoindre pour l'interroger.

Une autre révélation porte sur l'évasion en Grande-Bretagne, le *10 mai 1941*, de Rudolf Hess, le numéro deux du régime nazi, qui cherchait à rencontrer de hauts responsables britanniques, mais fut arrêté et finit ses jours dans la prison interalliée de Spandau, à Berlin, en 1988. Kim Philby, dont le nom de code pour les Soviétiques était *Soehnchen* (« fiston » en allemand) apprit l'événement le lendemain : « *Il eut besoin d'une journée de plus pour vérifier l'information et, le troisième jour, l'information était à Moscou* », raconte le film.

Dans des « bonnes feuilles » publiées par l'Express

L'ancien patron du GIGN raconte l'affaire d'Ouvéa

Sous le titre « La vérité sur Ouvéa », l'hebdomadaire *l'Express*, dans sa livraison du 11 mai, publie les bonnes feuilles du livre de Philippe Legorjus, qui commandait le GIGN au printemps 1988 au moment de la crise d'Ouvéa. Après l'attaque, par des indépendantistes canaques, de la brigade de gendarmerie de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa en Nouvelle Calédonie, attaque au cours de laquelle quatre gendarmes avaient été tués, vingt six gendarmes avaient été pris en otage et conduits dans la grotte de Gossanah. L'assaut avait été donné quinze jours plus tard, provoquant la mort de 2 membres des forces de l'ordre et de dix-neuf canaques. Une vive polémique avait suivi cet assaut, tant sur les conditions de cette intervention très meurtrière, que sur les morts suspectes, après l'assaut de quatre canaques.

Dans son livre « *La morale et l'action* » publié aux éditions Fixot le commandant Legorjus explique qu'il a pris l'initiative d'entrer en contact, par l'intermédiaire de Christian Prouteau, avec le président de la République, « *le seul homme qui peut retenir les militaires.* » « *Nous le tenons informé des dernières orientations gouvernementales, et à ses questions, je comprends que le président n'est pas tenu intégralement au courant de la situation sur place.* », écrit M. Legorjus. L'ex-patron du GIGN confirme par ailleurs qu'il avait bien été envisagé, pour obtenir la reddition des preneurs d'otages, d'utiliser une « *bombe de 250 kilos, guidée par rayon laser, au canon de 20 mm montée sur hélicoptère, en passant par les défoliants et le napalm* ».

Une fois l'assaut donné, la presse avait enquêté et dénoncé les conditions suspectes dans lesquelles quatre indépendantistes, sortis vivants de la grotte avaient mystérieusement, par la suite, trouvé la mort. M. Legorjus confirme les récits publiés alors (*le Monde* du 10 mai 1988). Wenceslas Lavelloi est mort dans ce que le capitaine Legorjus appelle « *une corvée de bois* » Waina Amossa, l'un des porteurs de thé, a été tué dans des conditions contestables par un gendarme, qui n'avait pas participé aux combats, et a prétendu avoir tiré parce qu'il avait cru que le jeune homme voulait s'échapper. Quant à Alphonse Dianou, « *rien n'a été fait pour le maintenir en vie* ». L'un des ravisseurs, Samuel Wamo, qui avait été blessé après le premier assaut a été retrouvé mort par le commandant Legorjus sur la zone d'atterrissage des hélicoptères. L'ancien patron du GIGN, explique que personne, parmi ses hommes, « *n'a été témoin de ce qui s'était passé* », et s'interroge : « *Est-il mort des suites de ses blessures ?* »

Ancien critique de cinéma au «Monde»

Louis Marcorelles est mort

***Notre ancien collaborateur Louis Marcorelles*, critique de cinéma, est brutalement décédé, à Monaco, dans la nuit du 10 au 11 mai. Il était âgé de soixante-huit ans.**

Louis Marcorelles fut, toute sa vie, un inlassable promoteur du cinéma « différent ». A travers les chroniques qu'il a donné pendant plus de vingt-cinq ans à notre journal, c'est tout un pan du 7e art qu'il a réussi à faire reconnaître : le cinéma du tiers-monde, mais aussi le film ethnographique et le documentaire pour lequel il avait une passion. En 1971, il avait d'ailleurs publié sous les auspices de l'UNESCO des « *Eléments pour un nouveau cinéma* » dans lequel il définissait les oeuvres qu'il entendait défendre : « *le cinéma d'insertion immédiate dans la réalité vécue, utilisant un équipement léger qui rompt brutalement avec les modes de tournages, et conjointement de récits, connus à ce jour* ». Aussi a-t-il vigoureusement soutenu l'aventure du cinéma underground américain comme le « cinema novo » brésilien et les travaux de Jean Rouch, l'éveil du cinéma africain et les premiers pas des réalisateurs québécois. Il a contribué à la diffusion du cinéma politique en épaulant des oeuvres prémonitoires comme *l'Heure des brasiers* de Fernando Solanas ou *la Voie* de Slim Riad. Inlassablement il a couru les festivals « périphériques », ceux de Carthage, de Montréal ou de Delhi. Avec Georges Sadoul, il avait créé en marge du festival de Cannes la Semaine de la critique pour promouvoir des oeuvres fabriquées selon des normes qui échappent à celle d'Hollywood. Notre journal partage la douleur de ses proches.

E. DE R.

[Né le 27 mars 1922, Louis Marcorelles avait travaillé aux Cahiers du *Cinéma*, à France-Observateur et aux Nouvelles littéraires avant de devenir critique cinématpographique au Monde, à partir de 1963. Il avait créé la Semaine de la critique en 1962 et avait été président du Syndicat de la critique en 1987. Il avait participé à de nombreux jurys de festivals.]

L'OMS ajourne l'examen de la candidature de l'OLP

Cédant aux pressions des Etats-Unis qui menaçaient de renoncer à la financer, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé, jeudi 10 mai, d'ajourner pour une durée indéterminée l'examen de la candidature de l'OLP.

Le chef de la délégation palestinienne, M. Fathi Arafat, président du Croissant rouge palestinien et frère de M. Yasser Arafat, a aussitôt réagi en déclarant que l'OLP présenterait une nouvelle demande d'adhésion.

Réunis en assemblée annuelle à Genève, les ministres de la santé et représentants des cent soixante-sept pays membres de l'OMS ont adopté à l'unanimité une résolution qui demande au directeur général de l'organisme, M. Hiroshi Nakajima, de « *poursuivre son examen* » de la question et de remettre ses conclusions « *au moment opportun* ». – (*Reuter.*)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Les loups

OUI, c'est ignoble, oui, c'est abject, oui, c'est abominable, *oui*, *c'est l'horreur*, non, il n'y a pas de mots assez forts pour hurler à la mort devant ces pierres tombales brisées à coups de masse, ces cercueils profanés, ce cadavre empalé, arraché à la terre où reposent nos ancêtres. Les ancêtres de ceux que j'ai entendus exprimer hier avec l'accent chantant du Sud-Est leur stupeur consternée devant tant de barbarie, tant d'exécration à notre égard, *nous les juifs*.

J'avais envie de les prendre dans mes bras, de les rassurer, de les consoler : Attendez les résultats de l'enquête. C'est peut-être pas *nous*, *nous les Français*. C'est peut-être pas, c'est peut-être plus ces vieux démons qui, depuis le Moyen Age jusqu'à l'Occupation, en *passant par l'affaire Dreyfus*, ont si souvent poussé les Français de France à persécuter les Français de la Diaspora. C'est peut-être comme pour Copernic, comme pour Goldenberg, un acte de terrorisme proche-oriental.

Et puis là, ce matin, quand j'ai vu ce chien de Le Pen parler d'un *montage dans le style de Timisoara*, et accuser les « professionnels de l'antiracisme », oui, il a osé, de cette macabre mise en scène, le désespoir m'a prise... La honte aussi. Je ne voulais pas y croire, moi, à cette sinistre *remontée de l'antisémitisme dans ce pays, mon pays.* Je l'imaginais tout simplement xénophobe, exaspéré par l'afflux mal contrôlé, mal intégré, des travailleurs immigrés. Et j'avais peur qu'en criant au loups, on n'aille réveiller les forces du mal et provoquer une nouvelle flambée de cette haine que j'espérais à jamais recouverte par les cendres d'Auschwitz.

J'avais donc tort ? Rien n'a changé, alors ? Je dis ça et voyez, *c'est plus fort que moi*, je *m'accroche à l'idée qu'il ne s'agit encore* que d'actes isolés, marginaux, déments, perpétrés par des fous de Satan.

Et si c'était tout simplement le résultat, *Poliakov* et Simone Veil *auraient donc raison*, *de cette banalisation* du terme de racisme (anti-jeunes, anti-vieux, anti-gays). Un racisme sans aucun rapport avec celui qui s'autorise, même à son insu, d'un Le Pen, chantre de Pétain, pour jumeler Nuremberg à Vichy et Vichy à Carpentras.

La remise de l'épée d'académicien à Jean-Denis Bredin

« Le meilleur »

Jean-Denis Bredin, avocat et écrivain, sera reçu le 17 mai par Pierre Moinot sous la *Coupole* où il prononcera l'éloge de Marguerite Yourcenar.

Jeudi 10 mai, au Palais de justice de Paris, ses confrères du barreau remettaient au nouvel académicien son épée sur laquelle ont été gravés un poème de Rimbaud et la fin du *Procès* de Kafka.

En présence de MM. Arpaillange et Chevènement et de tout le Palais, Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie et le bâtonnier Henri Ader ont célébré comme il se doit les qualités du nouvel Immortel, abonné à l'excellence - premier à l'agrégation à la Conférence du stage - et aujourd'hui « représentant » des avocats à l'Académie où siégèrent Maurice Garçon, Georges Izard, Edgar Faure.

Il restait à Jean-Denis Bredin à vérifier cette réputation périlleuse de perfection : ce qu'il a fait en trois-quarts d'heure, dans une improvisation certainement très méditée mais éblouissante, où souvenirs émouvants du Palais et énoncé utile de principes se mariaient dans une langue simple, pleine de charme juvénile, et dépouillée des vieux oripeaux oratoires.

Malgré la sévérité vigilante dont se nourrit leur confraternité, les avocats de toutes générations confirmaient, en appel, le jugement de l'Académie : « *C'est vraiment le meilleur !* » entendait-on.

Et, contrairement à une idée reçue, l'éloquence n'est pas morte : la vraie, celle qui ne s'écoute pas parler.

B. P.-D.

A Nouméa

Décrispation du climat social

La tension sociale est retombée à *Nouméa* après la signature, vendredi 11 mai, de deux protocoles d'accord entre l'Union des syndicats de travailleurs kanaks et exploités (USTKE) et les direction de deux entreprises de BTP, Entrepose et Montalev, paralysées depuis plusieurs semaines par des piquets de grève. A la suite de ce règlement les non grévistes ont accepté de retirer les engins lourds placés devant les différents accès au haut Commissariat de Nouméa en *signe de protestation* contre le « *laxisme* » qu'auraient observé les pouvoirs publics face aux initiatives de l'USTKE.- (*Corresp.*)

BOURSE DE PARIS
Matinée du 11 mai

Baisse

L'indécision a laissé la place vendredi matin à une franche baisse rue Vivienne. Amorcé dès l'ouverture (– 0,72 %), le mouvement de repli allait s'accentuer par la suite. Vers 11 heures, l'indice CAC-40 accusait un recul de 1,1 %.

Luchaire, CGP, Facom, BP, Géophysique, Intertechnique, GTM, Lyonnaise des eaux et Skis Rossignol étaient encore bien orientés. Mais Epeda, Aussedat, Hachette, Cofimeg, Raffinage-Distribution, Bel, EXOR, CEGID et bien d'autres s'alourdissaient pendant ce temps.

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

SANS VISA

Le numéro du « Monde » daté 11 mai 1990 a été tiré à 499 980 exemplaires.

M. Petre Roman invité du « Grand-Jury-RTL-*le Monde* »

M. Petre Roman, premier ministre roumain depuis la chute de Nicolae Ceausescu *en décembre sera l'invité* de l'émission hebdomadaire «le Grand-Jury-*le Monde* » dimanche 13 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Roman répondra de Bucarest aux questions d'André Passeron et de Jacques *Amalric du Monde* et de Pierre-Marie Christian et d'Alain Hamont de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.







